




HISTOIRE

DE

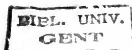
LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE,

PAR M. A. THIERS.

TOME SIXIÈME.

PARIS,
LECOINTE ET DUREY, LIBRAIRES,
QUAI DES AUGUSTINS.
1825.



HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE.

1793

RETOUR DE DANTON. — UNE PARTIE DES MONTAGNARDS S'APITOIENT SUR LES PROSCRITS, ET SE PRONONCENT CONTRE LE NOUVEAU CULTE. — DANTONNISTES ET HÉBERTISTES. — POLITIQUE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC. — ROBESPIERRE DÉFEND DANTON, ET FAIT ABOLIR LE NOUVEAU CULTE. — DERNIERS PERFECTIONNEMENS APPORTÉS AU GOUVERNEMENT DICTATORIAL. — ÉNERGIE DU COMITÉ CONTRE TOUS LES PARTIS. — ARRESTATION DE RONSIN, D'HÉBERT, DES QUATRE DÉPUTÉS AUTEURS DU FAUX DÉCRET, ET DES PRÉTENDUS AGENS DE L'ÉTRANGER.

DEPUIS la chute des girondins, le parti montagnard, resté seul et victorieux, avait commencé à se diviser; les excès toujours plus grands de la révolution achevèrent de le diviser tout-à-fait, et on touchait à une rupture prochaine. Beaucoup de députés

avaient été émus du sort des girondins, de Bailly, de Brunet, de Houchard; d'autres blâmaient les violences commises à l'égard du culte, les jugeaient impolitiques et dangereuses; ils disaient que de nouvelles superstitions succédaient à celles qu'on voulait détruire, que le prétendu culte de la raison n'était que celui de l'athéisme, que l'athéisme ne pouvait convenir à un peuple, et que ces extravagances étaient payées par l'étranger. Au contraire le parti qui régnait aux Cordeliers et à la commune, qui avait Hébert pour écrivain, Ronsin et Vincent pour chefs, Chaumette et Clootz pour apôtres, soutenait que ses adversaires voulaient ressusciter une faction modérée, et amener une nouvelle division dans la république.

Danton était revenu de sa retraite; il ne disait pas sa pensée, mais un chef de parti voudrait en vain la cacher: elle se répand de proche en proche, et devient bientôt manifeste à tous les esprits. On savait qu'il aurait voulu empêcher l'exécution des girondins, et qu'il avait été vivement touché de leur fin tragique; on savait que, partisan et inventeur des moyens révolutionnaires, il commençait à en blâmer l'emploi féroce et aveugle; que la

1793

violence ne lui semblait pas devoir se prolonger au-delà du danger, et qu'à la fin de la campagne actuelle et après l'expulsion entière des ennemis, il voulait faire rétablir le règne des lois douces et équitables. On n'osait pas l'attaquer à la tribune des clubs. Hébert n'osait pas l'insulter dans sa feuille du *Père Duchesne;* mais on répandait verbalement les bruits les plus insidieux; on insinuait des soupçons sur sa probité; on rappelait avec plus de perfidie que jamais les concussions de la Belgique, et on lui en attribuait une partie; on était même allé jusqu'à dire, pendant sa retraite à Arcis-sur-Aube, qu'il avait émigré en emportant ses richesses. On lui associait, comme ne valant pas mieux, Camille Desmoulins, son ami, qui avait partagé sa pitié pour les girondins, et avait défendu Dillon; Philippeaux, qui revenait de la Vendée, furieux contre les désorganisateurs, et tout prêt à dénoncer Ronsin et Rossignol. On rangeait encore dans son parti, tous ceux qui, de quelque manière, avaient démérité des révolutionnaires ardens, et le nombre commençait à en être assez grand.

Julien de Toulouse, déjà fort suspect par ses liaisons avec d'Espagnac et avec les four-

nisseurs, avait achevé de se compromettre par un rapport sur les administrations fédéralistes, dans lequel il s'efforçait d'excuser les torts de la plupart d'entre elles. A peine l'eut-il prononcé que les cordeliers et les jacobins soulevés l'obligèrent à se rétracter; ils firent une enquête sur sa vie privée; ils découvrirent qu'il vivait avec des agioteurs, et qu'il avait une ci-devant comtesse pour maîtresse, et ils le déclarèrent tout à la fois corrompu et modéré. Fabre-d'Eglantine venait tout à coup de changer de situation, et déployait un luxe qu'on ne lui connaissait pas auparavant; Chabot, le capucin Chabot, qui, en entrant dans la révolution, n'avait que sa pension ecclésiastique, venait aussi d'étaler un beau mobilier, et d'épouser la jeune sœur des deux Frey, avec une dot de deux cent mille livres. Ce changement de fortune si prompt excita des soupçons contre les nouveaux enrichis, et bientôt une proposition qu'ils firent à la Convention, acheva de les perdre. Un député, Osselin, venait d'être arrêté pour avoir, disait-on, caché une émigrée. Fabre, Chabot, Julien, Delaunay, qui n'étaient pas tranquilles pour eux-mêmes; Bazire, Thuriot, qui n'avaient rien à se reprocher, mais qui voyaient avec

effroi qu'on ne ménageât pas même les membres de la Convention, proposèrent un décret, portant qu'aucun député ne pourrait être arrêté, sans auparavant être entendu à la barre. Ce décret fut adopté, mais tous les clubs et les jacobins se soulevèrent, et prétendirent qu'on voulait renouveler l'*inviolabilité*. Ils le firent rapporter, et commencèrent l'enquête la plus sévère sur ceux qui l'avaient proposé, sur leur conduite, et sur l'origine de leur subite fortune. Julien, Fabre, Chabot, Delaunay, Bazire, Thuriot, dépopularisés en quelques jours, furent rangés dans le parti des hommes équivoques et modérés. Hébert les couvrit d'injures grossières dans sa feuille, et les livra à la vile populace.

Quatre ou cinq individus partagèrent encore le même sort, quoique jusqu'ici reconnus excellens patriotes. C'étaient Proli, Pereyra, Gusman, Dubuisson et Desfieux. Nés presque tous sur le sol étranger, ils étaient venus, comme les deux Frey et comme Clootz, se jeter dans la révolution française, par enthousiasme, et probablement aussi par besoin de faire fortune. On ne s'inquiéta pas de ce qu'ils étaient, tant qu'on les vit abonder dans le sens de la révolution. Proli, qui était de

Bruxelles, fut envoyé avec Peyrera et Desfieux auprès de Dumouriez, pour découvrir ses intentions ; ils le firent expliquer, et vinrent, comme nous l'avons rapporté, le dénoncer à la Convention et aux Jacobins. C'était bien jusque-là, mais ils avaient été employés par Lebrun, parce qu'étant étrangers et instruits, ils étaient capables de rendre des services aux relations extérieures. En approchant Lebrun, ils avaient appris à l'estimer, et ils l'avaient défendu. Proli avait connu beaucoup Dumouriez ; et, malgré la défection de ce général, il avait persisté à vanter ses talens et à dire qu'on aurait pu le conserver à la république ; enfin presque tous connaissant mieux les pays voisins, avaient blâmé l'application du système jacobin à la Belgique et aux provinces réunies à la France. Leurs propos furent recueillis ; et, lorsqu'une défiance générale fit imaginer l'intervention secrète d'une faction étrangère, on commença à les soupçonner, et à se raviser sur leurs discours. On sut que Proli était fils naturel de Kaunitz ; on supposa qu'il était le meneur en chef, et on les métamorphosa tous en espions de Pitt et de Cobourg. Bientôt la fureur n'eut plus de bornes, et l'exagération même de leur patrio-

tisme, qu'ils croyaient propre à les justifier, ne servit qu'à les compromettre davantage. On les confondit avec le parti des équivoques, des modérés; et, dès que Danton ou ses amis avaient quelque observation à faire sur les fautes des agens ministériels, ou sur les violences exercées contre le culte, le parti Hébert, Vincent et Ronsin répondait en criant à la modération, à la corruption, à la faction étrangère.

Suivant l'usage, les modérés renvoyaient à leurs adversaires cette accusation, et leur disaient : C'est vous qui êtes les complices de ces étrangers; tout vous rapproche, et la commune violence de votre langage, et le projet de tout bouleverser en poussant tout au pire. Voyez, ajoutaient-ils, cette commune qui s'arroge une autorite législative, et rend des lois sous le titre modeste d'arrêtés; qui règle tout, police, subsistances, culte; qui substitue de son chef une religion à une autre, remplace les anciennes superstitions par des superstitions nouvelles, prêche l'athéisme, et se fait imiter par toutes les municipalités de la république; voyez ces bureaux de la guerre, d'où s'échappent une foule d'agens qui vont dans les provinces rivaliser avec les représen-

tans, exercer les plus grandes vexations, et décrier la révolution par leur conduite ; voyez cette commune et ces bureaux! que veulent-ils, sinon usurper l'autorité législative et exécutive, déposséder la Convention, les comités, et dissoudre le gouvernement! Qui peut les pousser à ce but, sinon l'étranger?

Au milieu de ces agitations et de ces querelles, l'autorité devait prendre un parti vigoureux. Robespierre pensait avec tout le comité que ces accusations réciproques étaient extrêmement dangereuses. Sa politique, comme on l'a déjà vu, avait consisté, depuis le 31 mai, à empêcher un nouveau débordement révolutionnaire, à rallier l'opinion autour de la Convention, et la Convention autour du comité, afin de créer un pouvoir énergique, et il s'était servi pour cela des jacobins tout puissans sur l'opinion. Ces nouvelles accusations contre des patriotes accrédités, comme Danton, Camille Desmoulins, lui semblaient très-dangereuses. Il avait peur qu'aucune réputation ne résistât aux imaginations déchaînées; il craignait que les violences à l'égard du culte n'indisposassent une partie de la France, et ne fissent passer la révolution pour athée; il croyait voir enfin la

main de l'étranger dans cette vaste confusion ; aussi ne manqua-t-il pas l'occasion que bientôt Hébert lui offrit, de s'en expliquer aux Jacobins.

Les dispositions de Robespierre avaient percé ; on répandait sourdement qu'il allait faire sévir contre Pache, Hébert, Chaumette, Clootz, auteurs du mouvement contre le culte. Proli, Desfieux, Pereyra, déjà compromis et menacés, voulaient rattacher leur cause à celle de Pache, Chaumette, Hébert; ils virent ces derniers et leur dirent qu'il y avait une conspiration contre les meilleurs patriotes, qu'ils étaient tous également en danger, et qu'il fallait se soutenir et se garder réciproquement. Hébert se rend alors aux Jacobins, le 1er frimaire (21 novembre 1793), et se plaint d'un plan de désunion tendant à diviser les patriotes. « De toutes » parts, dit-il, je rencontre des gens qui me » complimentent de n'être pas arrêté. On ré» pand que Robespierre doit me dénoncer, moi, » Chaumette et Pache..... Quant à moi, qui » me mets tous les jours en avant pour les in» térêts de la patrie, et qui dis tout ce qui me » passe par la tête, cela pourrait avoir quelque » fondement ; mais Pache!..... Je connais

» toute l'estime qu'a pour lui Robespierre, et » je rejette bien loin de moi une pareille idée. » On a dit aussi que Danton avait émigré, » qu'il était allé en Suisse chargé des dépouilles » du peuple..... Je l'ai rencontré ce matin » dans les Tuileries, et puisqu'il est à Paris, il » faut qu'il vienne s'expliquer fraternellement » aux Jacobins. Tous les patriotes se doivent » de démentir les bruits injurieux qui courent » sur leur compte. » Hébert rapporte ensuite qu'il tient une partie de ces bruits de Dubuisson, lequel a voulu lui dévoiler une conspiration contre les patriotes; et, suivant l'usage de tout rejeter sur les vaincus, il ajoute que la cause des troubles est dans les complices de Brissot qui vivent encore, et dans les Bourbons qui restent au Temple. Robespierre monte aussitôt à la tribune : « Est-il vrai, dit-» il, que nos plus dangereux ennemis soient » les restes impurs de la race de nos tyrans? » Je vote en mon cœur pour que la race des » tyrans disparaisse de la terre : mais puis-je » m'aveugler sur la situation de mon pays, au » point de croire que cet événement suffirait » pour éteindre le foyer des conspirations qui » nous déchirent? A qui persuadera-t-on que » la punition de la méprisable sœur de Capet

» en imposerait plus à nos ennemis, que celle » de Capet lui-même et de sa criminelle com- » pagne ?

» Est-il vrai encore que la cause de nos » maux soit le fanatisme ? Le fanatisme ! il » expire. Je pourrais même dire qu'il est mort. » En dirigeant depuis quelques jours toute » notre attention contre lui, ne la détourne- » t-on pas de nos véritables dangers ? Vous » avez peur des prêtres, et ils s'empressent » d'abdiquer leurs titres pour les échanger » contre ceux de municipaux, d'administra- » teurs, et même de présidens de sociétés po- » pulaires..... Ils étaient naguère fort attachés » à leur ministère quand il leur valait soixante- » dix mille livres de rentes ; ils l'ont abdiqué » dès qu'il n'en a plus valu que six mille..... » Oui, craignez non pas leur fanatisme, mais » leur ambition ! non pas l'habit qu'ils por- » taient, mais la peau nouvelle qu'ils ont re- » vêtue ! craignez non pas l'ancienne supersti- » tion, mais la nouvelle et fausse superstition » qu'on veut feindre pour nous perdre ! »

Ici Robespierre abordant franchement la question des cultes, ajoute :

» Que des citoyens animés par un zèle pur » viennent déposer sur l'autel de la patrie les

» monumens inutiles et pompeux de la su-
» perstition, pour les faire servir aux triomphes
» de la liberté; la patrie et la raison sourient
» à ces offrandes : mais de quel droit l'aristo-
» cratie et l'hypocrisie viendraient-elles mêler
» ici leur influence à celle du civisme ? De quel
» droit des hommes inconnus jusqu'à ce jour
» dans la carrière de la révolution, viendraient-
» ils chercher au milieu de tous ces événemens
» les moyens d'usurper une fausse popularité,
» d'entraîner les patriotes mêmes à de fausses
» mesures, et de jeter parmi nous le trouble
» et la discorde ? De quel droit viendraient-ils
» troubler la liberté des cultes au nom de la
» liberté, et attaquer le fanatisme par un fa-
» natisme nouveau ? De quel droit feraient-ils
» dégénérer les hommages solennels rendus
» à la vérité pure, en des farces éternelles et
» ridicules ?

» On a supposé qu'en accueillant des of-
» frandes civiques, la Convention avait pros-
» crit le culte catholique. Non, la Convention
» n'a point fait cette démarche, et ne la fera
» jamais. Son intention est de maintenir la
» liberté des cultes qu'elle a proclamée, et de
» réprimer en même temps tous ceux qui en
» abuseraient pour troubler l'ordre public.

» Elle ne permettra pas qu'on persécute les » ministres paisibles des diverses religions, et » elle les punira avec sévérité, toutes les fois » qu'ils oseront se prévaloir de leurs fonctions » pour tromper les citoyens, et pour armer les » préjugés ou le royalisme contre la république.

» Il est des hommes qui veulent aller plus » loin; qui, sous le prétexte de détruire la su- » perstition, veulent faire une sorte de religion » de l'athéisme lui-même. Tout philosophe, » tout individu, peut adopter là-dessus l'opi- » nion qui lui plaira : quiconque voudrait lui » en faire un crime, est un insensé; mais » l'homme public, mais le législateur, serait » cent fois plus insensé, qui adopterait un pa- » reil système. La Convention nationale l'ab- » horre. La Convention n'est point un faiseur » de livres et de systèmes. Elle est un corps » politique et populaire. L'athéisme est *aris- » tocratique.* L'idée d'un grand Être, qui veille » sur l'innocence opprimée et qui punit le crime » triomphant, est toute populaire. Le peuple, » les malheureux m'applaudissent; si je trou- » vais des censeurs ce serait parmi les riches » et parmi les coupables. J'ai été dès le col- » lége un assez mauvais catholique; je n'ai ja- » mais été ni un ami froid, ni un défenseur

» infidèle de l'humanité. Je n'en suis que
» plus attaché aux idées morales et politi-
» ques que je viens de vous exposer. *Si Dieu*
» *n'existait pas, il faudrait l'inventer.* »

Robespierre, après avoir fait cette profession de foi, impute à l'étranger les persécutions contre le culte, et les calomnies répandues contre les meilleurs patriotes. Robespierre, qui était extrêmement défiant, et qui avait supposé les girondins royalistes, croyait beaucoup à la faction de l'étranger, laquelle consistait tout au plus, comme nous l'avons dit, dans quelques espions envoyés aux armées, et dans quelques banquiers intermédiaires de l'agiotage, et correspondans des émigrés. « Les étrangers, dit-il, ont deux
» espèces d'armées; l'une sur nos frontières est
» impuissante et près de sa ruine, grâce à nos
» victoires; l'autre plus dangereuse est au mi-
» lieu de nous. C'est une armée d'espions, de
» fripons stipendiés, qui s'introduisent partout,
» même au sein des sociétés populaires. C'est
» cette faction qui a persuadé à Hébert que je
» voulais faire arrêter Pache, Chaumette,
» Hébert, toute la commune. Moi poursuivre
» Pache, dont j'ai toujours admiré et défendu
» la vertu simple et modeste, moi qui ai com-

» battu pour lui contre les Brissot et ses com-
» plices! » Robespierre loue Pache et se tait sur Hébert. Il se contente de dire qu'il n'a pas oublié les services de la commune dans les jours où la liberté était en péril. Se déchaînant ensuite contre ce qu'il appelle la faction étrangère, il fait tomber le courroux des jacobins sur Proli, Dubuisson, Pereyra, Desfieux. Il raconte leur histoire, les montre comme des agens de Lebrun et de l'étranger, chargés d'envenimer les haines, de diviser les patriotes, et de les animer les uns contre les autres. A la manière dont il s'exprime, on voit que la haine qu'il éprouve contre d'anciens amis de Lebrun, se mêle pour beaucoup à sa défiance. Il les fait enfin chasser tous quatre de la société, au bruit des plus grands applaudissemens, et il propose un scrutin épuratoire pour tous les jacobins.

Ainsi Robespierre avait frappé d'anathème le nouveau culte, avait donné une leçon sévère à tous les brouillons, n'avait rien dit de bien rassurant pour Hébert, ne s'était pas compromis jusqu'à louer ce sale écrivain, avait fait retomber tout l'orage sur des étrangers qui avaient le malheur d'être amis de Lebrun, d'admirer Dumouriez, et

de blâmer notre système politique dans les pays de conquête. Enfin il s'était arrogé la recomposition de la société, en faisant décider qu'il y aurait un scrutin épuratoire.

Pendant les jours suivans Robespierre poursuit son système, vient lire aux jacobins des lettres anonymes, d'autres interceptées, prouvant que l'étranger, s'il ne les produit, désire au moins les extravagances à l'égard du culte, et les calomnies à l'égard des meilleurs patriotes. Danton avait en quelque sorte reçu d'Hébert l'invitation de s'expliquer. Il ne le fait pas d'abord, pour ne pas obéir à une sommation; mais quinze jours après, il saisit une circonstance favorable pour prendre la parole. Il s'agissait de fournir à toutes les sociétés populaires un local aux dépens de l'état. Il présente à ce sujet diverses observations, et en prend occasion de dire que si la constitution doit être endormie pendant que le peuple frappe et épouvante ses ennemis de ses opérations révolutionnaires, il faut cependant se défier de ceux qui veulent porter ce même peuple au-delà des bornes de la révolution. Coupé de l'Oise réplique à Danton, et dénature ses idées en les combattant. Danton remonte aussitôt à la tri-

bune, et essuie des murmures. Il somme alors ceux qui ont contre lui des motifs de défiance de préciser leurs accusations, afin qu'il puisse y répondre publiquement. Il se plaint de cette défaveur qui se manifeste en sa présence. « Ai-je donc perdu, s'écrie-t-il, ces » traits qui caractérisent la figure d'un homme » libre? » Et en proférant ces mots, il agitait cette tête qu'on avait tant vue, tant rencontrée dans les orages de la révolution, et qui avait toujours soutenu l'audace des républicains, et jeté la terreur chez les aristocrates. « Ne suis- » je plus, ajoute-t-il, ce même homme qui s'est » trouvé à vos côtés dans tous les momens de » crise? Ne suis-je plus cet homme tant persé- » cuté, tant connu de vous; cet homme que » vous avez si souvent embrassé comme votre » ami, et avec lequel vous avez fait le serment » de mourir dans les mêmes périls? » Il rappelle alors qu'il fut le défenseur de Marat, et il est ainsi obligé de se couvrir de l'ombre de cet être, qu'il avait autrefois protégé et dédaigné. « Vous serez étonné, dit-il, quand je vous » ferai connaître ma conduite privée, de voir » que la fortune colossale que mes ennemis et » les vôtres m'ont prêtée, se réduit à la petite » portion de bien que j'ai toujours eue. Je défie



»les malveillans de fournir aucune preuve »contre moi. Tous leurs efforts ne pourront »m'ébranler. Je veux rester debout en face »du peuple; vous me jugerez en sa présence. »Je ne déchirerai pas plus la page de mon »histoire que vous ne déchirerez la vôtre...» Danton demande en finissant une commission, pour examiner les accusations portées contre lui. Robespierre s'élance alors à la tribune avec un empressement extrême. « Danton, s'écrie-t-il, vous demande une »commission pour examiner sa conduite; j'y »consens, s'il pense que cette mesure lui »soit utile. Il veut qu'on précise les griefs »portés contre lui, eh bien! je vais le »faire. Danton, tu es accusé d'avoir émigré. »On a dit que tu avais passé en Suisse; »que ta maladie était feinte pour cacher au »peuple ta fuite; on a dit que ton ambition »était d'être régent sous Louis XVII, qu'à une »époque déterminée tout a été préparé pour »proclamer ce rejeton des Capets, que tu étais »le chef de la conspiration, que ni Pitt, ni »Cobourg, ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni »la Prusse, n'étaient nos véritables enne»mis, mais que c'était toi seul, que la Monta»gne était composée de tes complices, qu'il ne

» fallait pas s'occuper des agens envoyés par » les puissances étrangères, que leurs conspi- » rations étaient des fables dignes de mépris, » en un mot qu'il fallait t'égorger toi, toi » seul!.... » Des applaudissemens universels couvrent la voix de Robespierre. Il reprend : « Ne sais-tu pas, Danton, que plus un homme » a de courage et de patriotisme, plus les en- » nemis de la chose publique s'attachent à sa » perte? Ne sais-tu pas et ne savez-vous pas » tous, citoyens, que cette méthode est in- » faillible? Eh! si le défenseur de la liberté » n'était pas calomnié, ce serait une preuve » que nous n'aurions plus ni nobles, ni » prêtres à combattre! » Faisant alors allusion aux feuilles d'Hébert, où lui, Robespierre, était fort loué, il ajoute : « Les ennemis de » la patrie semblent m'accabler de louanges » exclusivement. Mais je les répudie. Croit-on » qu'à côté de ces éloges que l'on répète » dans certaines feuilles, je ne voie pas le » couteau avec lequel on a voulu égorger la pa- » trie? La cause des patriotes est comme celle » des tyrans; ils sont tous solidaires. Je me » trompe peut-être sur Danton; mais, vu dans » sa famille, il ne mérite que des éloges. Sous » les rapports politiques, je l'ai observé; une

» différence d'opinion me le faisait étudier avec » soin, souvent avec colère; il ne s'est pas assez » hâté, je le sais, de soupçonner Dumouriez; » il n'a pas assez haï Brissot et ses complices; » mais s'il n'a pas toujours été de mon avis, » en conclurai-je qu'il trahissait la patrie? Non, » je la lui ai toujours vu servir avec zèle. Dan- » ton veut qu'on le juge; il a raison. Qu'on me » juge aussi! qu'ils se présentent ces hommes » qui sont plus patriotes que nous. Je parie que » ce sont des nobles, des privilégiés, des » prêtres. Vous y trouverez un marquis, et vous » aurez la juste mesure du patriotisme des gens » qui nous accusent. »

Robespierre demande ensuite que tous ceux qui ont quelque reproche à faire à Danton prennent la parole. Personne ne l'ose; Momoro lui-même, l'un des amis d'Hébert, est le premier à s'écrier que personne ne se présentant, c'est une preuve qu'il n'y a rien à dire contre Danton. Un membre demande alors que le président lui donne l'accolade fraternelle. On y consent, et, Danton s'approchant du bureau, reçoit l'accolade au milieu des applaudissemens universels.

La conduite de Robespierre dans cette circonstance, avait été généreuse et habile. Le

danger commun à tous les anciens patriotes, l'ingratitude qui payait les services de Danton, enfin une supériorité décidée, avaient arraché Robespierre à son égoïsme habituel, et, cette fois, plein de bons sentimens, il avait été plus éloquent qu'il n'était donné à sa nature de l'être. Mais le service qu'il avait rendu à Danton, avait été plus utile à la cause du gouvernement et des vieux patriotes qui le composaient, qu'à Danton lui-même, dont la popularité était perdue. On ne refait pas l'enthousiasme, et on ne pouvait pas présumer encore d'assez grands dangers publics, pour que Danton trouvât par son courage le moyen de réparer son influence.

Robespierre, poursuivant son ouvrage, ne manquait pas d'être présent à chaque séance d'épuration. Le tour de Clootz arrivé, on l'accuse de liaisons avec les banquiers étrangers Vandeniver. Il essaie de se justifier, mais Robespierre prend la parole. Il rappelle les liaisons de Clootz avec les girondins, sa rupture avec eux par un pamphlet intitulé *ni Roland, ni Marat*, pamphlet dans lequel il n'attaquait pas moins la Montagne que la Gironde; ses exagérations extravagantes; son obstination à parler d'une république univer-

selle, à inspirer la rage des conquêtes, et à compromettre la France auprès de toute l'Europe. « Et comment monsieur Clootz, ajoute » Robespierre, pouvait-il s'intéresser au bon» heur de la France, lorsqu'il s'intéressait si fort » au bonheur de la Perse et du Monomotapa? Il » est une dernière crise dont il pourra se vanter. » Je veux parler du mouvement contre le culte, » mouvement qui, ménagé avec raison et len» teur, aurait pu devenir excellent, mais dont » la violence pouvait entraîner les plus grands » malheurs..... M. Clootz eut avec l'évêque » Gobel une conférence de nuit..... Gobel » donna parole pour le lendemain, et il » vint, changeant subitement de langage et » d'habit, déposer ses lettres de prêtrise..... » M. Clootz croyait que nous serions dupes » de ces mascarades. Non, non; les jaco» bins ne regarderont jamais comme un » ami du peuple ce prétendu sans-culotte, » qui est Prussien et baron, qui possède cent » mille livres de rentes, qui dîne avec les ban» quiers conspirateurs, et qui est, non pas » l'orateur du peuple français, mais du genre » humain. »

Clootz fut exclu sur-le-champ de la société, et, sur la proposition de Robespierre, il fut

décidé qu'on exclurait sans distinction, tous les nobles, les prêtres, les banquiers et les étrangers.

A la séance suivante vint le tour de Camille Desmoulins. On lui reprochait sa lettre à Dillon, et un mouvement de sensibilité en faveur des girondins. « J'avais, dit Camille, » j'avais cru Dillon brave et habile, et je » l'ai défendu. Quant aux girondins, j'étais » à leur égard dans une position particu- » lière. J'ai toujours aimé et servi la ré- » publique, mais je me suis souvent trompé » sur ceux qui la servaient; j'ai adoré Mira- » beau, j'ai chéri Barnave et les Lameth; j'en » conviens, mais j'ai sacrifié mon amitié et » mon admiration dès que j'ai su qu'ils avaient » cessé d'être jacobins. Une fatalité bien mar- » quée a voulu que de soixante révolution- » naires qui avaient signé mon contrat de » mariage, il ne me restât plus que deux amis, » Danton et Robespierre. Tous les autres sont » émigrés ou guillotinés. De ce nombre étaient » sept des vingt-deux. Un mouvement de sen- » sibilité était donc bien pardonnable en cette » occasion. J'ai dit, ajoute Desmoulins, qu'ils » mouraient en républicains, mais en répu- » blicains fédéralistes; car, je vous l'assure,

»je ne crois pas qu'il y eût beaucoup de »royalistes parmi eux. »

On aimait le caractère facile, l'esprit naïf et original de Camille Desmoulins. « Camille a »mal choisi ses amis, s'écrie un jacobin; »prouvons-lui que nous savons mieux choisir »les nôtres en le recevant avec empressement.» Robespierre, toujours protecteur de ses vieux collègues, mais en gardant cependant un ton de supériorité, défend Camille Desmoulins. « Il est faible et confiant, dit-il, »mais il a toujours été républicain. Il a aimé »Mirabeau, Lameth, Dillon, mais il a lui-»même brisé ses idoles dès qu'il a été dé-»trompé. Qu'il poursuive sa carrière et soit »plus réservé à l'avenir. » Après ces avis, Camille est admis au milieu des applaudissemens. Danton est ensuite admis sans aucune observation. Fabre-d'Églantine l'est ensuite à son tour, mais il essuie quelques questions sur sa fortune, qu'on veut bien attribuer à ses talens littéraires. Cette épuration fut poursuivie, et devint fort longue. Commencée en novembre 1793, elle dura plusieurs mois.

La politique de Robespierre et du gouvernement était bien connue; l'énergie avec laquelle cette politique avait été manifestée, in-

timida les brouillons, promoteurs du nouveau culte, et ils songèrent à se rétracter et à revenir sur leurs premières démarches. Chaumette, qui avait la faconde d'un orateur de club ou de commune, mais qui n'avait ni l'ambition ni le courage d'un chef de parti, ne prétendait nullement rivaliser avec la Convention et se faire le créateur d'un nouveau culte; il s'empressa donc de chercher une occasion de rétrograder, et de corriger sa faute. Il résolut de faire interpréter l'arrêté qui fermait tous les temples, et il proposa à la commune de déclarer qu'elle ne voulait pas gêner la liberté religieuse, et qu'elle n'interdisait pas aux divers partisans de chaque religion le droit de se réunir dans des lieux payés et entretenus à leurs frais. « Qu'on ne prétende pas, dit-il, » que c'est la faiblesse ou la politique qui me » font agir; je suis également incapable de l'une » ou de l'autre. C'est la conviction que nos enne- » mis veulent abuser de notre zèle pour le pousser » au-delà des bornes, et nous engager dans de » fausses démarches, c'est la conviction que si » nous empêchons les catholiques d'exercer leur » culte publiquement et avec l'aveu de la loi, » des êtres bilieux iront s'exalter ou conspirer » dans les cavernes, qui seule m'inspire et me

» fait parler. » L'arrêté proposé par Chaumette, et fortement appuyé par le maire Pache, fut enfin adopté après quelques murmures bientôt couverts par de nombreux applaudissemens. La Convention déclara de son côté qu'elle n'avait jamais entendu par ses décrets gêner la liberté religieuse, et elle défendit de toucher à l'argenterie qui restait encore dans les églises, vu que le trésor n'avait plus besoin de ce genre de secours. Dès ce jour, les farces indécentes que le peuple s'était permises, cessèrent dans Paris, et les pompes du culte de la Raison, dont il s'était tant diverti, furent abolies.

Le comité de salut public, au milieu de cette grande confusion, sentait tous les jours davantage la nécessité de rendre l'autorité plus forte, plus prompte, et plus obéie. Chaque jour l'expérience des obstacles le rendait plus habile, et il ajoutait de nouvelles pièces à cette machine révolutionnaire, créée pour la durée de la guerre. Déjà il avait empêché la transmission du pouvoir à des mains nouvelles et inexpérimentées, en prorogeant la Convention, et en déclarant le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix. En même temps il avait concentré ce pouvoir dans ses mains en faisant aboutir à

lui le tribunal révolutionnaire, la police, les opérations militaires, et la distribution même des subsistances. Deux mois d'expérience lui firent sentir les obstacles que les autorités locales, soit par excès ou défaut de zèle, faisaient éprouver à l'action de l'autorité supérieure. L'envoi des décrets était souvent interrompu ou retardé, et leur promulgation négligée dans certains départemens. Il restait beaucoup de ces administrations fédéralistes qui s'étaient insurgées, et la faculté de se coaliser ne leur était pas encore interdite. Si d'une part les administrations de département présentaient quelque danger de fédéralisme, les communes au contraire, agissant en sens opposé, exerçaient, à l'imitation de celle de Paris, une autorité vexatoire, rendaient des lois, imposaient des taxes; les comités révolutionnaires déployaient contre les personnes un pouvoir arbitraire et inquisitorial; des armées révolutionnaires, instituées dans différentes localités, achevaient ces petits gouvernemens particuliers, tyranniques, désunis entre eux, et embarrassans pour le gouvernement supérieur. Enfin l'autorité des représentans, ajoutée à toutes les autres, augmentait la confusion des pouvoirs souverains, car ils frappaient des impôts,

rendaient des lois pénales, comme les communes et la Convention elle-même.

Billaud-Varennes, dans un rapport mal écrit, mais habile, dévoila ces inconvéniens, et fit rendre le décret du 14 frimaire (4 décembre), modèle d'un gouvernement provisoire, énergique, et absolu. L'anarchie, dit le rapporteur, menace les républiques à leur naissance et dans leur vieillesse. Tâchons de nous en garantir. Ce décret instituait le *Bulletin des Lois*, belle et neuve invention dont on n'avait pas encore eu l'idée; car les lois envoyées par l'assemblée aux ministres, par les ministres aux autorités locales, sans délais fixés, sans procès-verbaux qui garantissent leur envoi ou leur réception, étaient souvent rendues depuis longtemps, sans être ni promulguées ni connues. D'après le nouveau décret, une commission, une imprimerie, un papier particulier, étaient consacrés à l'impression et à l'envoi des lois. La commission, formée de quatre individus indépendans de toute autorité, libres de tout autre soin, recevaient la loi, la faisaient imprimer, l'envoyaient par la poste dans des délais fixés et invariables; les envois et les remises étaient constatés par les moyens ordinaires de la poste; et ces mouvemens, ainsi

régularisés, devenaient infaillibles. La Convention était ensuite déclarée *centre d'impulsion du gouvernement*. Sous ces mots on cachait la souveraineté des comités, qui faisaient tout pour la convention. Les autorités de département étaient en quelque sorte abolies ; on leur enlevait toute attribution politique, on ne leur laissait, comme au département de Paris lors du 10 août, que la répartition des contributions, l'entretien des routes, enfin les soins purement économiques. Ainsi ces intermédiaires, trop puissans entre le peuple et l'autorité suprême, étaient supprimés. On ne laissait exister, avec toutes leurs attributions, que les administrations de district et de commune. Il était défendu à toute administration locale de se réunir à d'autres; de se déplacer, d'envoyer des agens, de prendre des arrêtés extensifs ou limitatifs des décrets, de lever des impôts ou des hommes. Toutes les armées révolutionnaires, établies dans les départemens, étaient licenciées, et il ne devait subsister que la seule armée révolutionnaire établie à Paris, pour le service de toute la république. Les comités révolutionnaires étaient obligés de correspondre avec les districts chargés de les surveiller, et avec le comité de sûreté générale.

Ceux de Paris ne pouvaient correspondre qu'avec le comité de sûreté générale, et point avec la commune. Il était défendu aux représentans de lever des taxes, à moins que la Convention ne les approuvât; il leur était interdit de porter des lois pénales.

Ainsi toutes les autorités étaient ramenées dans leur sphère; leur conflit ou leur coalition étaient impossibles. Elles recevaient les lois d'une manière infaillible; elles ne pouvaient ni les modifier ni en différer l'exécution. Les deux comités conservaient toujours leur domination. Celui de *salut public*, outre sa suprématie sur celui de sûreté générale, continuait d'avoir la diplomatie, la guerre et la surveillance universelle de toutes choses. Seul désormais, il pouvait s'appeler *comité de salut public.* Aucun comité dans les communes ne pouvait prendre ce titre.

Ce nouveau décret sur l'institution du gouvernement révolutionnaire, quoique restrictif de l'autorité des communes, et rendu même contre leurs abus de pouvoir, fut reçu dans celle de Paris avec de grandes démonstrations d'obéissance. Chaumette, qui affectait la docilité comme le patriotisme, fit un long discours en l'honneur du décret. Par son mal-

adroit empressement à entrer dans le système de l'autorité supérieure, il donna même une occasion de se faire réprimander; et il eut l'art de désobéir en voulant trop obéir. Le nouveau décret mettait les comités révolutionnaires de Paris en communication directe et exclusive avec le comité de sûreté générale. Dans leur zèle fougueux, ils se permettaient des arrestations en tout sens; on prétendait qu'une foule de patriotes avaient été incarcérés par eux, et on les accusait d'être remplis de ce qu'on commençait à appeler les *ultra-révolutionnaires*. Chaumette se plaignit au conseil général de leur conduite, et proposa de les convoquer à la commune, pour leur faire une admonition sévère. La proposition de Chaumette fut adoptée. Mais celui-ci, avec son ostentation d'obéissance, avait oublié que, d'après le nouveau décret, les comités révolutionnaires de Paris ne devaient correspondre qu'avec le comité de sûreté générale. Le comité de salut public ne voulant pas plus d'un zèle exagéré que de la désobéissance, ne souffrant pas surtout que la commune se permît de donner des leçons, même bonnes, à des comités placés sous l'autorité supérieure, fit casser l'arrêté de Chaumette, et défendre

aux comités de se réunir à la commune. Chaumette reçut cette correction avec une soumission parfaite. « Tout homme, dit-il à la commune, est sujet à l'erreur. Je confesse franchement que je me suis trompé. La Convention a cassé mon réquisitoire et l'arrêté que j'avais fait prendre; elle a fait justice de la faute que j'avais commise; elle est notre mère commune, unissons-nous à elle. » (19 frimaire.)

C'est avec cette énergie que le comité pouvait parvenir à arrêter tous les mouvemens désordonnés, soit de zèle, soit de résistance, et à produire la plus grande précision possible dans l'action du gouvernement. Les *ultra-révolutionnaires* compromis et réprimés depuis le mouvement contre le culte, essuyèrent une nouvelle répression, plus sévère que les précédentes. Ronsin était revenu de Lyon, où il avait accompagné Collot-d'Herbois avec un détachement de l'armée révolutionnaire. Il était arrivé à Paris au moment où le bruit des sanglantes exécutions commises à Lyon, avait soulevé la pitié. Ronsin fit placarder une affiche qui révolta la Convention. Il y disait que sur les cent quarante mille Lyonnais, quinze cents seulement n'étaient pas com-

plices de la révolte, qu'avant la fin de frimaire tous les coupables auraient péri, et que le Rhône aurait roulé leurs cadavres jusqu'à Toulon. On citait de lui d'autres propos atroces; on parlait beaucoup du despotisme de Vincent dans les bureaux de la guerre, de la conduite de ses agens ministériels dans les provinces, et de leur rivalité avec les représentans. On répétait beaucoup de mots échappés à quelques-uns d'entr'eux, annonçant encore le projet de faire organiser constitutionnellement le pouvoir exécutif. L'énergie que Robespierre et le comité venaient de déployer, encourageait à se prononcer contre ces agitateurs. Dans la séance du 27 frimaire, on commence par se plaindre de certains comités révolutionnaires; Lecointre dénonce l'arrestation d'un courrier du comité de salut public par l'un des agens du ministère; Boursault dit qu'en passant à Longjumeau, il a été arrêté par la commune, qu'il a fait connaître sa qualité de député, et que cette commune a voulu néanmoins que son passe-port fût légalisé par l'agent du conseil exécutif présent sur les lieux. Fabre-d'Églantine dénonce Maillard, le chef des égorgeurs de septembre, qui a été envoyé à Bordeaux par le conseil exécutif; et qui est chargé d'une

mission, tandis qu'il devrait être expulsé en tous lieux; il dénonce Ronsin et son affiche, dont tout le monde a frémi; il dénonce enfin Vincent, qui a réuni tous les pouvoirs dans les bureaux de la guerre, et qui a dit qu'il ferait sauter la Convention, ou la forcerait à organiser le pouvoir exécutif, parce qu'il ne voulait pas être le valet des comités. La Convention met aussitôt en état d'arrestation, Vincent, secrétaire-général de la guerre; Ronsin, général de l'armée révolutionnaire; Maillard, envoyé à Bordeaux; trois autres agens du pouvoir exécutif dont on signale encore les vexations à Saint-Girons; un nommé Mazuel, adjudant dans l'armée révolutionnaire, qui a dit que la Convention conspirait, et qu'il cracherait au visage des députés. La Convention porte ensuite peine de mort contre les officiers des armées révolutionnaires illégalement formées dans les provinces, qui ne se sépareraient pas sur-le-champ. Elle ordonne enfin que le conseil exécutif viendra se justifier le lendemain.

Cet acte d'énergie causa une grande douleur aux Cordeliers, et provoqua des explications aux Jacobins. Ces derniers ne se prononcèrent pas encore sur le compte de Vincent

et de Ronsin, mais ils demandèrent qu'il fût fait une enquête pour constater la nature de leurs torts. Le conseil exécutif vint se justifier très-humblement à la Convention; il assura que son intention n'avait point été de rivaliser avec la représentation nationale, et que l'arrestation des courriers, les difficultés essuyées par le représentant Boursault, ne provenaient que d'un ordre du comité de salut public lui-même, ordre qui enjoignait de vérifier tous les passe-ports et toutes les dépêches.

Tandis que Vincent, Ronsin venaient d'être incarcérés comme ultra-révolutionnaires, le comité sévit en outre contre le parti des équivoques et des agioteurs. Il mit en arrestation Proli, Dubuisson, Deffieux, Peyrera, accusés d'être agens de l'étranger et complices de tous les partis. Enfin, il fit enlever, au milieu de la nuit, les quatre députés Bazire, Chabot, Delaunay d'Angers et Julien de Toulouse, accusés d'être modérés, et d'avoir fait une fortune subite.

On a déjà vu l'histoire de leur association clandestine, et du faux qui en avait été la suite. On a vu que Chabot, déjà ébranlé, se préparait à dénoncer ses collègues, et à rejeter tout sur eux. Les bruits qui couraient sur son ma-

riage, les dénonciations qu'Hébert répétait chaque jour, achevèrent de l'intimider, et il courut tout dénoncer à Robespierre. Il prétendit qu'il n'avait eu d'autre projet en entrant dans le complot, que celui de le suivre et de le révéler : il attribua ce complot à l'étranger, qui voulait, disait-il, corrompre les députés pour avilir la représentation nationale, et qui se servait ensuite d'Hébert et complices pour les diffamer après les avoir corrompus. Il y avait ainsi, selon lui, deux branches dans la conspiration, la branche corruptrice et la branche diffamatrice, qui toutes deux se concertaient pour déshonorer et dissoudre la Convention. La participation des banquiers étrangers à cette intrigue, les propos de Julien de Toulouse et de Delaunay, qui disaient que la Convention finirait bientôt par se dévorer elle-même, et qu'il fallait faire fortune le plus tôt possible, quelques liaisons de la femme d'Hébert avec les maîtresses de Julien de Toulouse et de Delaunay, servirent à Chabot de moyens pour étayer cette fable d'une conspiration à deux branches, dans laquelle les corrupteurs et les diffamateurs s'entendaient secrètement pour arriver au même but. Chabot eut cependant un reste de scru-

pule et justifia Bazire. Comme il avait été le corrupteur de Fabre, et qu'il s'exposait à une dénonciation de celui-ci en l'accusant, il prétendit que ses offres avaient été rejetées, et que les cent mille francs en assignats, suspendus avec un fil dans des lieux d'aisance, étaient les cent mille francs destinés à Fabre, et refusés par lui. Ces fables de Chabot n'avaient aucune apparence de vérité, car il eût été bien plus naturel, en entrant dans la conspiration pour la découvrir, d'en prévenir quelques membres de l'un ou l'autre comité, et de déposer l'argent dans leurs mains. Robespierre renvoya Chabot au comité de sûreté générale, qui fit arrêter dans la nuit les députés désignés. Julien de Toulouse parvint à s'évader; Bazire, Delaunay et Chabot furent seuls arrêtés.

La découverte de cette trame honteuse causa une grande rumeur, et confirma toutes les calomnies que les partis dirigeaient les uns contre les autres. On répandit plus que jamais le bruit d'une faction étrangère, corrompant les patriotes, les excitant à entraver la marche de la révolution, les uns par une modération intempestive, et les autres par une exagération folle, par des diffamations continuelles, et par une odieuse profession d'athéisme. Cependant

qu'y avait-il de réel dans toutes ces suppositions? D'un côté des hommes moins froidement fanatiques, plus prompts à s'appitoyer sur les vaincus, et plus susceptibles par cette même raison de céder à l'attrait du plaisir et de la corruption : d'un autre côté des hommes plus violens et plus aveugles, s'aidant de la partie basse du peuple, poursuivant de leurs reproches ceux qui ne partageaient pas leur insensibilité fanatique, profanant les vieux objets du culte, sans ménagement et sans décence; au milieu de ces deux partis, des banquiers, pro-profitant de toutes les crises pour agioter; quatre députés sur sept cent cinquante, se laissant corrompre et devenant les complices de cet agiotage; enfin quelques révolutionnaires sincères, mais étrangers, suspects à ce titre, et se compromettant par l'exagération même, à la faveur de laquelle ils voulaient faire oublier leur origine : voilà ce qu'il y avait de réel, et il n'y avait là rien que de très-ordinaire, rien qui exigeât la supposition d'une machination profonde.

Deux espèces d'hommes dans le parti montagnard, dès-lors deux nouvelles divisions dans ce parti; quelques étrangers compromis, quelques agioteurs et quatre corrompus, ce

n'était là que l'ordinaire nature. Mais l'imagination des hommes va plus loin ; on ne veut jamais imputer ses maux à la simple marche des choses, on va chercher des causes extraordinaires. On supposa que ces étrangers, que ces agioteurs s'entendaient, et qu'ils traitaient secrètement avec les deux partis, pour les déchaîner l'un contre l'autre.

Le comité de salut public, voulant se placer au-dessus des partis, résolut de les frapper et de les flétrir tous, et pour cela il chercha à montrer qu'ils étaient tous complices de l'étranger. Robespierre avait déjà dénoncé une faction étrangère à laquelle son esprit défiant lui faisait ajouter foi. La faction turbulente contrariant l'autorité supérieure, et déshonorant la révolution, il l'accusa aussitôt d'être complice de la faction étrangere; cependant il ne dit rien encore de pareil contre la faction modérée, il la défendit même, comme on l'a vu, dans la personne de Danton. S'il la ménageait encore, c'est qu'elle n'avait rien fait jusque là qui pût contrarier la marche de la révolution, c'est qu'elle ne formait pas un parti opiniâtre et nombreux comme les anciens girondins, et qu'elle se composait tout au plus de quelques individus improuvant les extravagances *ultra-révolutionnaires.*

Telle était la situation des partis, et la politique du comité de salut public à leur égard, en frimaire an 2 (décembre 1793). Tandis qu'il se servait de l'autorité avec tant de force, et achevait de compléter à l'intérieur la machine du pouvoir révolutionnaire, il déployait au-dehors une énergie non moins grande, et assurait le salut de la révolution par des victoires éclatantes.

FIN DE LA CAMPAGNE DE 1793. — MANOEUVRE DE HOCHE DANS LES VOSGES. — RETRAITE DES AUTRICHIENS ET DES PRUSSIENS, DÉBLOCUS DE LANDAU. — OPÉRATIONS A L'ARMÉE D'ITALIE, SIÉGE ET PRISE DE TOULON. — DERNIERS COMBATS AUX PYRÉNÉES. — EXCURSION DES VENDÉENS AU-DELA DE LA LOIRE, ET LEUR DESTRUCTION A SAVENAY.

La campagne s'achevait sur toutes les frontières de la manière la plus brillante et la plus heureuse. Dans la Belgique, on avait enfin préféré le parti d'entrer dans les quartiers d'hiver, malgré le projet du comité de salut public, qui avait voulu profiter de la victoire de Watignies pour envelopper l'ennemi entre l'Escaut et la Sambre. Ainsi, sur ce point, les événemens n'avaient pas changé, et les avantages de Watignies nous étaient restés.

Sur le Rhin, la campagne s'était beaucoup prolongée par la perte des lignes de Wissembourg, forcées le 13 octobre (22 vendémiaire).

Le comité de salut public voulait les recouvrer à tout prix, et débloquer Landau, comme il avait débloqué Dunkerque et Maubeuge. L'état de nos départemens du Rhin était une raison de se hâter, et d'en éloigner l'ennemi. Les Vosges étaient singulièrement empreintes de l'esprit féodal ; les prêtres et les nobles y avaient conservé une grande influence ; la langue française y étant peu répandue, les nouvelles idées révolutionnaires n'y avaient presque pas pénétré; il y avait une foule de communes où les décrets de la Convention étaient inconnus, où il n'y avait point de comités révolutionnaires, et dans lesquelles les émigrés circulaient impunément. Les nobles de l'Alsace avaient suivi l'armée de Wurmser en foule, et étaient rentrés avec lui dans la portion de pays qu'il occupait, depuis Wissembourg jusqu'aux environs de Strasbourg. Un complot s'était formé dans cette dernière ville, afin de la livrer à Wurmser. Le comité de salut public y envoya aussitôt Lebas et Saint-Just, pour y exercer la dictature ordinaire des commissaires de la Convention. Il nomma le jeune Hoche, qui s'était si fort distingué au siége de Dunkerque, général de l'armée de la Moselle ; il détacha de l'armée oisive

des Ardennes une forte division, qui fut partagée entre les deux armées de la Moselle et du Rhin ; enfin il fit exécuter des levées en masse dans tous les départemens environnans, et les dirigea sur Besançon. Ces nouvelles levées occupèrent les places fortes, et les garnisons furent portées en ligne. Saint-Just déploya à Strasbourg toute son énergie et toute son intelligence. Il fit trembler les malintentionnés, livra à une commission ceux qui étaient soupçonnés d'avoir voulu livrer Strasbourg, et les fit conduire à l'échafaud. Il communiqua aux généraux et aux soldats une énergie nouvelle, il exigea chaque jour des attaques sur toute la ligne, afin d'exercer nos jeunes conscrits. Aussi brave qu'impitoyable, il allait lui-même au feu, et partageait tous les dangers de la guerre. Un grand enthousiasme s'était emparé de l'armée; et le cri des soldats, qu'on enflammait de l'espoir de recouvrer le terrain perdu, leur cri était : *Landau ou la mort!*

La véritable manœuvre à exécuter sur cette partie des frontières, était toujours de réunir les deux armées du Rhin et de la Moselle, et d'opérer en masse sur un seul versant des Vosges. Pour cela il fallait recouvrer les pas-

sages qui coupaient la ligne des montagnes, et que nous avions perdus depuis que Brunswick s'était porté au centre des Vosges, et Wurmser sous les murs de Strasbourg. Le projet du comité était formé, et il voulait s'emparer de la chaîne même, pour séparer les Prussiens des Autrichiens. Le jeune Hoche, plein d'ardeur et de talent, était chargé d'exécuter ce plan, et ses premiers mouvemens à la tête de son armée de la Moselle, firent espérer les plus énergiques déterminations.

Les Prussiens, pour assurer leur position, avaient voulu enlever par une surprise le château de Bitche, placé au milieu même des Vosges. Cette tentative fut déjouée par la vigilance de la garnison, qui accourut à temps sur les remparts; et Brunswick, soit qu'il fût déconcerté par ce défaut de succès, soit qu'il redoutât l'activité et l'énergie de Hoche, soit aussi qu'il fût mécontent de Wurmser, avec lequel il ne vivait pas d'accord, se retira d'abord à Bisingen, sur la ligne de l'Erbach, puis à Keiserlautern, au centre des Vosges. Il n'avait pas prévenu Wurmser de ce mouvement rétrograde; et, tandis que celui-ci se trouvait engagé sur le

versant oriental presqu'à la hauteur de Strasbourg, Brunswick, sur le versant occidental, se trouvait même en arrière de Wissembourg, et à peu près à la hauteur de Landau. Hoche avait suivi Brunswick de très-près dans son mouvement rétrograde; et, après avoir vainement essayé de l'entourer à Bisingen, et même de le prévenir à Keiserlautern, il forma le projet de l'attaquer à Keiserlautern même, quelque grande que fût la difficulté des lieux. Hoche avait environ trente mille hommes; il se battit les 28, 29 et 30 novembre; mais les lieux étaient peu connus et peu praticables. Le premier jour le général Ambert, qui commandait la gauche, se trouva engagé, tandis que Hoche, au centre, cherchait sa route; le jour suivant Hoche se trouvait seul en présence de l'ennemi, tandis que Ambert s'égarait dans les montagnes. Grâce aux lieux, à sa force et à l'avantage de sa position, Brunswick eut un succès complet. Il ne perdit qu'environ douze hommes; Hoche fut obligé de se retirer avec une perte d'environ trois mille hommes; mais il ne fut pas découragé, et vint se rallier à Pirmasens, Hornbach et Deux-Ponts. Hoche, quoique malheureux, n'en avait pas moins déployé une audace et une résolution qui

frappèrent les représentans et l'armée. Le comité de salut public qui, depuis l'entrée de Carnot, était assez éclairé pour être juste, et qui n'était sévère qu'envers le défaut de zèle, lui écrivit les lettres les plus encourageantes, et, pour la première fois, donna des éloges à un général battu. Hoche, sans être ébranlé un moment par sa défaite, forma aussitôt la résolution de se joindre à l'armée du Rhin, pour accabler Wurmser. Celui-ci, qui était resté en Alsace tandis que Brunswick avait rétrogradé jusqu'à Keiserlautern, avait son flanc droit découvert. Hoche dirigea le général Taponnier avec douze mille hommes sur Werdt, pour percer la ligne des Vosges, et se jeter sur le flanc de Wurmser, tandis que l'armée du Rhin ferait sur le front de celui-ci une attaque générale.

Grâce à la présence de Saint-Just, des combats continuels avaient eu lieu pendant la fin de novembre et le commencement de décembre, entre l'armée du Rhin et les Autrichiens. Elle commençait à s'aguerrir en allant tous les jours au feu. Pichegru la commandait. Le corps envoyé dans les Vosges par Hoche eut beaucoup de difficultés à vaincre pour y pénétrer, mais il y réussit enfin, et inquiéta sérieuse-

ment de sa présence la droite de Wurmser. Le 22 décembre (2 nivôse), Hoche marcha lui-même à travers les montagnes, et parut à Werdt sur le sommet du versant oriental. Il accabla la droite de Wurmser, lui prit beaucoup de canons, et fit un grand nombre de prisonniers. Les Autrichiens furent alors obligés de quitter la ligne de la Motter, et de se porter d'abord à Sultz, puis le 24 à Weissembourg, sur les lignes mêmes de la Lauter. La retraite s'opérait avec désordre et confusion. Les émigrés, les nobles alsaciens accourus à la suite de Wurmser, fuyaient avec la plus grande précipitation. Des familles entières couvraient la route en cherchant à s'échapper. Les deux armées prussienne et autrichienne étaient mécontentes l'une de l'autre, et s'aidaient peu contre un ennemi plein d'ardeur et d'enthousiasme.

Les deux armées du Rhin et de la Moselle étaient réunies. Les représentans donnèrent le commandement en chef à Hoche, et celui-ci se disposa sur-le-champ à reprendre Wissembourg. Les Prussiens et les Autrichiens, concentrés maintenant par leur mouvement rétrograde, étaient, s'ils le voulaient, mieux en mesure de se soutenir. Ils résolurent donc de prendre l'offensive le 26 décembre (6 nivôse),

jour même où le général français se disposait à fondre sur eux. Les Prussiens étaient dans les Vosges et autour de Wissembourg; les Autrichiens étaient étendus en avant de la Lauter, depuis Wissembourg jusqu'au Rhin. Certainement, s'ils n'avaient pas été décidés à prendre l'initiative, ils n'auraient pas reçu l'attaque en avant des lignes, ayant la Lauter à dos; mais ils étaient résolus à attaquer les premiers; et les Français, en s'avançant sur eux, trouvèrent leurs avant-gardes en marche. Le général Desaix, commandant la droite de l'armée du Rhin, marcha sur Lauterbourg; le général Michaud fut dirigé sur Schleithal; le centre attaqua les Autrichiens, rangés sur le Geisberg, et la gauche pénétra dans les Vosges pour tourner les Prussiens. Desaix emporta Lauterbourg, Michaud occupa Schleithal; et le centre repliant les Autrichiens, les refoula du Geisberg jusqu'à Wissembourg même. L'occupation instantanée de Weïssembourg pouvait être désastreuse pour les coalisés, et elle était imminente; mais Brunswick, qui était au Pigeonnier, accourut sur ce point, et contint les Français avec beaucoup de fermeté. La retraite des Autrichiens se fit alors avec moins de désordre; mais le lendemain les

Français occupèrent les lignes et Weissenbourg; les Autrichiens se replièrent sur Gemersheim, les Prussiens sur Bergzabern. Les soldats français s'avançaient toujours en criant: *Landau ou la mort!* Les Autrichiens se hâtèrent de repasser le Rhin, sans vouloir tenir un jour de plus sur la rive gauche, et sans donner aux Prussiens le temps d'arriver à Mayence. Landau fut débloqué, et les Français prirent leurs quartiers d'hiver dans le Palatinat. Aussitôt après, les deux généraux coalisés s'attaquèrent dans des relations contradictoires, et Brunswick donna sa démission à Frédéric-Guillaume. Ainsi, sur cette partie du théâtre de la guerre, nous avions glorieusement recouvré nos frontières, malgré les forces réunies de la Prusse et de l'Autriche.

L'armée d'Italie n'avait rien entrepris d'important, et, depuis sa défaite du mois de juin, elle était restée sur la défensive. Dans le mois de septembre, les Piémontais, en voyant Toulon attaqué par les Anglais, songèrent enfin à profiter de cette circonstance, qui pouvait amener la perte de l'armée française. Le roi de Sardaigne se rendit lui-même sur le théâtre de la guerre, et une attaque générale du camp français fut résolue pour le

8 septembre. La manière la plus sûre d'opérer contre les Français eût été d'occuper la ligne du Var, qui séparait Nice de leur territoire. On aurait ainsi fait tomber toutes les positions qu'ils avaient prises au-delà du Var, on les aurait obligés à évacuer le comté de Nice, et peut-être même à mettre bas les armes. On préféra d'attaquer immédiatement leur camp; cette attaque, exécutée avec des corps détachés, en opérant par diverses valléesà la fois, ne réussit pas; et le roi de Sardaigne, peu satisfait, se retira aussitôt dans ses états. A peu près à la même époque, le général autrichien Dewins songea enfin à opérer sur le Var; mais il n'exécuta son mouvement qu'avec trois ou quatre mille hommes, ne s'avança que jusqu'à Isola, et, arrêté tout à coup par un léger échec, il remonta sur les Hautes-Alpes, sans avoir donné suite à cette tentative. Telles avaient été les opérations insignifiantes de l'armée d'Italie.

Un intérêt plus grave appelait toute l'attention sur Toulon. Cette place, occupée par les Anglais et les Espagnols, leur assurait un pied à terre dans le Midi, et une base pour tenter une invasion. Il importait donc à la France de la recouvrer au plus tôt. Le comité avait

donné à cet égard les ordres les plus pressans, mais les moyens de siége manquaient entièrement. Carteaux, après avoir soumis Marseille, avait débouché avec sept ou huit mille hommes par les gorges d'Ollioules, s'en était emparé après un léger combat, et s'était établi au débouché même de ces gorges, en présence de Toulon. Le général Lapoype, détaché de l'armée d'Italie avec quatre mille hommes à peu près, s'était rangé sur le côté opposé à celui où était Carteaux, vers Solliès et Lavalette. Les deux corps français ainsi placés l'un au couchant, l'autre au levant, étaient si éloignés qu'ils s'apercevaient à peine, et ne pouvaient se prêter aucun secours. Les assiégés, avec un peu plus d'activité, auraient pu les attaquer isolément, et les accabler l'un après l'autre. Heureusement ils ne songèrent qu'à fortifier la place, et à la garnir de troupes. Ils firent débarquer huit mille Espagnols, Napolitains et Piémontais, deux régimens anglais venus de Gibraltar, et portèrent la garnison à quatorze ou quinze mille hommes. Ils perfectionnèrent toutes les défenses, armèrent tous les forts, surtout ceux de la côte, qui protégeaient la rade où leurs escadres étaient au

mouillage. Ils s'attachèrent particulièrement à rendre inaccessible le fort de l'Éguillette, placé à l'extrémité du promontoire qui ferme la rade intérieure, ou petite rade. Ils en rendirent l'abord tellement difficile qu'on l'appelait dans l'armée, *le petit Gibraltar.* Les Marseillais et tous les Provençaux qui s'étaient réfugiés dans Toulon, s'employèrent eux-mêmes aux ouvrages, et montrèrent le plus grand zèle. Cependant l'union ne pouvait durer dans l'intérieur de la place, car la réaction contre la montagne y avait fait renaître toutes les factions : on y était républicain ou royaliste à tous les degrés. Les coalisés eux-mêmes n'étaient pas d'accord ; les Espagnols étaient offensés de la supériorité qu'affectaient les Anglais, et se défiaient de leurs intentions. L'amiral Hood, profitant de cette désunion, dit que, puisqu'on ne pouvait s'entendre, il fallait pour le moment ne proclamer aucune autorité. Il empêcha même le départ d'une députation que les Toulonais voulaient envoyer auprès du comte de Provence, pour engager ce prince à se rendre dans leurs murs en qualité de régent. Dès cet instant on pouvait entrevoir la conduite des Anglais, et sentir combien avaient été aveugles

et coupables ceux qui avaient livré Toulon aux plus cruels ennemis de la marine française.

Les républicains ne pouvaient pas espérer, avec leurs moyens actuels, de reprendre Toulon. Les représentans conseillaient même de replier l'armée au-delà de la Durance, et d'attendre la saison suivante. Cependant la prise de Lyon ayant permis de disposer de nouvelles forces, on achemina vers Toulon des troupes et du matériel. Le général Doppet, auquel on attribuait la prise de Lyon, fut chargé de remplacer Carteaux. Bientôt Doppet lui-même fut remplacé par Dugommier, qui était fort brave et beaucoup plus expérimenté que Doppet. Vingt-huit ou trente mille hommes furent réunis, et l'ordre fut donné d'achever le siége avant la fin de la campagne.

On commença par serrer la place de près, et par établir des batteries contre les forts. Le général Lapoype, détaché de l'armée d'Italie, était toujours au levant, et le général en chef Dugommier au couchant, en avant d'Ollioules. Ce dernier était chargé de la principale attaque. Le comité de salut public avait fait rédiger par le comité des fortifications un plan de siége régulier. Le général assembla un conseil de guerre pour discuter le plan envoyé de

Paris. Ce plan était fort bien conçu, mais il y en avait un plus convenable aux circonstances, et qui devait avoir des résultats plus prompts.

Dans le conseil de guerre se trouvait un jeune officier, qui commandait l'artillerie en l'absence du chef de cette arme. Il se nommait Bonaparte, et était originaire de Corse. Fidèle à la France, au sein de laquelle il avait été élevé, il s'était battu en Corse pour la cause de la Convention contre Paoli et les Anglais; il s'était rendu ensuite à l'armée d'Italie, et servait devant Toulon. Il montrait une grande intelligence, une extrême activité, et couchait à côté de ses canons. Ce jeune officier, à l'aspect de la place, fut frappé d'une idée, et la proposa au conseil de guerre. Le fort l'Éguillette, surnommé *le petit Gibraltar*, fermait la rade où mouillaient les escadres coalisées. Ce fort occupé, les escadres ne pouvaient plus mouiller dans la rade, sans s'exposer à y être brûlées; elles ne pouvaient pas l'évacuer en y laissant une garnison de quinze mille hommes, sans communications, sans secours, et tôt ou tard exposée à mettre bas les armes. Il était donc infiniment présumable que le fort l'Éguillette étant une fois en la possession des républicains, les escadres et la garnison évacueraient

Toulon. Ainsi la clef de la place était au fort l'Éguillette, mais il était presque imprenable. Le jeune Bonaparte soutint fortement cette idée comme plus convenable aux circonstances, et réussit à la faire adopter.

On commença par serrer la place. Bonaparte, à la faveur de quelques oliviers qui cachaient ses artilleurs, fit placer une batterie très-près du fort Malbosquet, l'un des plus importans parmi ceux qui environnaient Toulon. Un matin cette batterie éclata à l'improviste, et surprit les assiégés, qui ne croyaient pas qu'on pût établir des feux aussi près du fort. Le général anglais O'Hara, qui commandait la garnison, résolut de faire une sortie pour détruire la batterie, et enclouer les canons. Le 30 novembre (10 frimaire), il sortit à la tête de six mille hommes, pénétra à l'improviste à travers les postes républicains, s'empara de la batterie, et commença aussitôt à enclouer les pièces. Heureusement le jeune Bonaparte se trouvait non loin de là avec un bataillon. Un boyau conduisait à la batterie. Bonaparte s'y jeta avec son bataillon, se porta sans bruit au milieu des Anglais, puis tout à coup ordonna le feu, et les jeta, par cette subite apparition, dans la plus grande surprise. Le général O'Hara, étonné,

crut que c'étaient ses propres soldats qui se trompaient, et faisaient feu les uns sur les autres. Il s'avança alors vers les républicains pour s'en assurer, mais il fut blessé à la main, et pris dans le boyau même par un sergent. Au même instant, Dugommier, qui avait fait battre la générale au camp, ramenait ses soldats à l'attaque, et se portait entre la batterie et la place. Les Anglais, menacés alors d'être coupés, se retirèrent après avoir perdu leur général, et sans avoir pu se délivrer de cette dangereuse batterie.

Ce succès anima singulièrement les assiégeans, et jeta beaucoup de découragement parmi les assiégés. La défiance était si grande chez ces derniers, qu'ils disaient que le général O'Hara s'était fait prendre pour vendre Toulon aux républicains. Cependant les républicains qui voulaient conquérir la place, et qui n'avaient pas les moyens de l'acheter, se préparaient à l'attaque si périlleuse de l'Eguillette. Ils y avaient jeté un grand nombre de bombes, et tâchaient d'en raser la défense avec des pièces de 24. Le 18 décembre (28 frimaire) l'assaut fut résolu pour minuit. Un attaque simultanée devait avoir lieu du côté du général Lapoype sur le fort Faron. A minuit, et par un orage épou-

vantable, les républicains s'ébranlent. Les soldats qui gardaient le fort se tenaient ordinairement en arrière, pour se mettre à l'abri des bombes et des boulets. Les Français espéraient y arriver avant d'avoir été aperçus; mais au pied de la hauteur ils trouvent des tirailleurs ennemis; le combat s'engage; au bruit de la mousqueterie, la garnison du fort accourt sur les remparts et foudroie les assaillans. Ceux-ci reculent et reviennent tour à tour. Un jeune capitaine d'artillerie, nommé Muiron, profite des inégalités du terrain, et réussit à gravir la hauteur, sans avoir perdu beaucoup de monde. Arrivé au pied du fort, il s'élance par une embrasure; les soldats le suivent, pénètrent dans la batterie, s'emparent des canons, et bientôt du fort lui-même.

Dans cette action, le général Dugommier, les représentans Salicetti et Robespierre jeune, le commandant d'artillerie Bonaparte, avaient été présens au feu, et avaient communiqué aux troupes le plus grand courage. Du côté du général Lapoype l'attaque n'avait pas été moins heureuse, et une des redoutes du fort Faron avait été emportée.

Dès que le fort l'Éguillette fut occupé, les républicains se hâtèrent de disposer les canons de

manière à foudroyer la flotte. Mais les Anglais ne leur en donnèrent pas le temps ; ils se décidèrent sur-le-champ à évacuer la place, pour ne pas courir plus long-temps les chances d'une défense difficile et périlleuse. Avant de se retirer, ils résolurent de brûler l'arsenal, les chantiers, et les vaisseaux qu'ils ne pourraient pas prendre. Le 18 et le 19, sans en prévenir l'amiral espagnol, sans avertir même la population compromise qu'on allait la livrer aux montagnards victorieux, les ordres furent donnés pour l'évacuation. Chaque vaisseau anglais vint à son tour s'approvisionner à l'arsenal de ce dont il avait besoin ; les forts furent ensuite tous évacués, excepté le fort Lamalgue, qui devait être le dernier abandonné. Cette évacuation se fit même si vite que deux mille Espagnols, prévenus trop tard, restèrent hors des murs, et ne se sauvèrent que par miracle. Enfin on donna l'ordre d'incendier l'arsenal. Vingt vaisseaux ou frégates parurent tout à coup en flammes au milieu de la rade, et excitèrent le désespoir chez les malheureux habitans, et l'indignation chez les républicains, qui voyaient brûler l'escadre sans pouvoir la sauver. Aussitôt, plus de vingt mille individus, hommes, femmes, vieillards,

enfans, portant ce qu'ils avaient de plus précieux, vinrent sur les quais, tendant les mains vers les escadres, et implorant un asile pour se soustraire à l'armée victorieuse. C'étaient toutes les familles provençales qui à Aix, Marseille, Toulon, s'étaient compromises dans le mouvement sectionnaire. Pas une seule chaloupe ne se montrait à la mer pour secourir ces imprudens Français, qui avaient mis leur confiance dans l'étranger, et qui lui avaient livré le premier port de leur patrie. Cependant l'amiral Langara, plus humain, ordonna de mettre les chaloupes à la mer, et de recevoir sur l'escadre espagnole tous les réfugiés qu'elle pourrait contenir. L'amiral Hood n'osa pas résister à cet exemple, et aux imprécations qui le menaçaient ; il ordonna à son tour, mais fort tard, de recevoir les Toulonais. Ces malheureux se précipitaient avec fureur dans les chaloupes. Dans cette confusion, quelques-uns tombaient à la mer, d'autres étaient séparés de leurs familles ; on voyait des mères cherchant leurs enfans, des épouses, des filles, cherchant leurs maris ou leurs pères, et errant sur ces quais aux lueurs de l'incendie. Dans ce moment terrible, des brigands, profitant du désordre pour piller, se

jettent sur les malheureux accumulés le long des quais, et font feu en criant : *voici les républicains*. La terreur alors s'empare de cette multitude ; elle se précipite, se mêle, et, pressée de fuir, elle abandonne ses dépouilles aux brigands, auteurs de ce stratagème.

Enfin les républicains entrèrent, et trouvèrent la ville à moitié déserte, et une grande partie du matériel de la marine détruit. Heureusement les forçats avaient arrêté l'incendie et empêché qu'il ne se propageât. De 56 vaisseaux ou frégates, il ne restait que 7 vaisseaux et 11 frégates ; les autres avaient été pris ou brûlés par les Anglais. Bientôt aux horreurs du siége et de l'évacuation, succédèrent celles de la vengeance révolutionnaire ; nous raconterons ailleurs la suite des désastres de cette cité coupable et malheureuse. La prise de Toulon causa une joie extraordinaire, et produisit autant d'impression que les victoires de Watignies, que la prise de Lyon, et le déblocus de Landau. Dès lors on n'avait plus à craindre que les Anglais, s'appuyant sur Toulon, vinssent apporter dans le midi le ravage et la révolte.

La campagne s'était terminée moins heureusement aux Pyrénées. Cependant, malgré

de nombreux revers et une grande impéritie de la part des généraux, nous n'avions perdu que la ligne du Tech, et celle de la Tet nous était restée. Après le combat malheureux de Truillas, livré le 22 septembre (1er vendémiaire) contre le camp espagnol, et où Dagobert avait montré tant de bravoure et de sang-froid, Ricardos, au lieu de marcher en avant, avait rétrogradé au contraire sur le Tech. La reprise de Villefranche, et un renfort de quinze mille hommes arrivé aux républicains, l'avaient décidé à ce mouvement rétrograde. Il avait levé le blocus de Collioure et de Port-Vendre, s'était porté au camp du Boulou, entre Ceret et Ville-Longue, et veillait à ses communications en gardant la grande route de Bellegarde. Les représentans Fabre et Gaston, pleins de fougue, voulurent faire attaquer le camp des Espagnols, afin de les rejeter au-delà des Pyrénées ; mais l'attaque fut infructueuse et n'aboutit qu'à une vaine effusion de sang.

Le représentant Fabre, impatient de tenter une entreprise importante, rêvait depuis longtemps une marche au-delà des Pyrénées, pour forcer les Espagnols à rétrograder. On lui avait persuadé que le fort de Roses pouvait être enlevé d'un coup de main. D'après son

vœu, et malgré l'avis des généraux, trois colonnes furent jetées au-delà des Pyrénées, pour se réunir à Espola. Mais, trop faibles, trop désunies, elles ne purent se joindre, furent battues, et ramenées sur la grande chaîne après une perte considérable : ceci s'était passé en octobre. En novembre, des orages peu ordinaires dans la saison grossirent les torrens, interrompirent les communications des divers camps espagnols entre eux, et les mirent dans le plus grand péril.

C'était le cas de se venger sur les Espagnols des revers qu'on avait essuyés. Il ne leur restait que le pont de Ceret pour repasser le Tech, et ils demeuraient inondés et affamés sur la rive gauche à la merci des Français. Mais rien de ce qu'il fallait ne fut exécuté. Au général Dagobert avait succédé le général Turreau, à celui-ci le général Doppet ; l'armée était désorganisée. On se battit mollement aux environs de Ceret, on perdit même le camp de Saint-Ferréol, et Ricardos échappa aux dangers de sa position. Bientôt il se vengea bien plus habilement du danger où il s'était trouvé, et fondit le 7 novembre (17 brumaire) sur une colonne française, qui était engagée à Villelongue sur la rive droite du Tech, entre le Tech, la mer et les Pyrénées.

Il défit cette colonne, forte de dix mille hommes, et la jeta dans un tel désordre, qu'elle ne put se rallier qu'à Argelès. Immédiatement après, Ricardos fit attaquer la division Delatre à Collioure, s'empara de Collioure, Port-Vendre et Saint-Elme, et nous rejeta entièrement au-delà du Tech. La campagne se trouva ainsi terminée vers les derniers jours de décembre. Les Espagnols prirent leurs quartiers d'hiver sur les bords du Tech ; les Français campèrent autour de Perpignan, et sur les bords de la Tet. Nous avions perdu un peu de territoire, mais moins qu'on ne devait le craindre d'après les désastres que nous avions essuyés. C'était du reste la seule frontière où la campagne ne se fût pas glorieusement terminée pour les armes de la république. Du côté des Pyrénées occidentales on avait gardé une défensive réciproque.

C'est dans la Vendée que de nouveaux et terribles combats avaient eu lieu, avec un grand avantage pour la république, mais avec un grand dommage pour la France, qui ne voyait des deux côtés que des Français s'égorgeant les uns les autres.

Les Vendéens, battus à Chollet le 17 octobre (26 vendémiaire), s'étaient jetés sur le bord de

la Loire au nombre de quatre-vingt mille individus, hommes, femmes, enfans, vieillards : n'osant pas rentrer dans leur pays occupé par les républicains, ne pouvant plus tenir la campagne en présence d'une armée victorieuse, ils songèrent à se rendre en Bretagne, et à suivre les idées de Bonchamps, lorsque ce jeune héros était mort, et ne pouvait plus diriger leurs tristes destinées. On a vu qu'à la veille de la bataille de Chollet, il envoya un détachement pour faire occuper le poste de Varade, sur la Loire. Ce poste, mal gardé par les républicains, fut pris dans la nuit du 16 au 17. La bataille perdue, les Vendéens purent donc impunément traverser le fleuve, à la faveur de quelques bateaux laissés sur la rive, et à l'abri du canon républicain. Le danger ayant été jusqu'ici sur la rive gauche, le gouvernement n'avait pas songé à défendre la rive droite. Toutes les villes de la Bretagne étaient mal gardées ; quelques détachemens de gardes nationales épars çà et là, étaient incapables d'arrêter les Vendéens, et ne pouvaient que fuir à leur approche ; ceux-ci s'avancèrent donc sans obstacles, et parcoururent successivement Candé, Château-Gonthier et Laval, sans essuyer aucune résistance.

Pendant ce temps, l'armée républicaine était incertaine de leur marche, de leur nombre et de leurs projets. Un moment même, elle les avait crus détruits, et les représentans l'avaient écrit à la Convention. Kléber seul, qui commandait toujours l'armée sous le nom de l'Echelle, avait pensé le contraire, et s'était efforcé de modérer une dangereuse sécurité. Bientôt, en effet, on apprit que les Vendéens étaient loin d'être exterminés, que dans la colonne fugitive, il restait encore trente ou quarante mille hommes armés, et capables de combattre. Un conseil de guerre fut aussitôt rassemblé, et comme on ne savait pas si les fugitifs se porteraient sur Angers ou sur Nantes, s'ils voulaient marcher sur la Bretagne, ou aller par la Basse-Loire se réunir à Charette, on décida que l'armée se diviserait, et qu'une partie sous le général Haxo irait faire tête à Charette, et reprendre Noirmoutiers ; qu'une autre partie sous Kléber occuperait le camp de Saint-George près de Nantes, et que le reste enfin demeurerait à Angers pour couvrir cette ville, et observer la marche de l'ennemi. Sans doute si l'on avait été mieux instruit, il aurait fallu rester en masse et marcher sans relâche à la poursuite des Ven-

déens. Dans l'état de désordre et d'effroi où ils se trouvaient, il eût été facile de les disperser et de les détruire entièrement; mais on était mal informé, et, dans le doute, le parti que l'on prit était encore le plus sage. Bientôt, cependant, on fut mieux instruit, et l'on apprit la marche des Vendéens sur Candé, Château-Gonthier et Laval. Dès lors on résolut de les poursuivre sur-le-champ, et de les atteindre, avant qu'ils pussent mettre la Bretagne en feu, et s'emparer de quelque grande ville, ou d'un port sur l'Océan. Les généraux Vimeux et Haxo furent laissés à Nantes et dans la Basse-Vendée; tout le reste de l'armée fut acheminé vers Candé et Château-Gonthier. Westerman et Beaupuy formaient l'avant-garde; Chalbos, Kléber, Canuel commandaient chacun une division, et l'Échelle, éloigné du champ de bataille, laissait ordonner les mouvemens par Kléber, qui avait la confiance et l'admiration de l'armée.

Le 25 octobre au soir (4 brumaire) l'avant-garde républicaine arriva à Château-Gonthier; le gros des forces était à une journeé en arrière. Westerman, quoique ses troupes fussent très-fatiguées, quoiqu'il fût presque nuit, et qu'il restât encore six lieues pour arriver à Laval, voulut y

marcher sur-le-champ. Beaupuy, tout aussi brave, mais plus prudent que Westerman, s'efforça en vain de lui faire sentir le danger d'attaquer la masse vendéenne au milieu de la nuit, fort en avant du corps d'armée, et avec des troupes harassées de fatigue. Beaupuy fut obligé de céder au plus ancien en commandement. On se mit aussitôt en marche. Arrivé à Laval au milieu de la nuit, Westerman envoie un officier reconnaître l'ennemi : celui-ci, emporté par son ardeur, fait une charge au lieu d'une reconnaissance, et replie rapidement les premiers postes. L'alarme se répand dans Laval, le tocsin sonne, toute la masse ennemie est bientôt debout, et vient faire tête aux républicains. Beaupuy se comportant avec sa fermeté ordinaire, soutient courageusement l'effort des Vendéens. Westerman déploie toute sa bravoure, le combat est des plus opiniâtres, et l'obscurité de la nuit le rend encore plus sanglant. L'avant-garde républicaine, quoique très-inférieure en nombre, serait néanmoins parvenue à se soutenir jusqu'à la fin; mais la cavalerie de Westerman, qui n'était pas toujours aussi brave que son chef, se débande tout à coup, et l'oblige à la retraite. Grâce à Beaupuy, elle se fit sur Château-

Gonthier, avec assez d'ordre. Le corps de bataille y arriva le jour suivant; toute l'armée s'y trouva donc réunie le 26, l'avant-garde épuisée d'un combat inutile et sanglant, le corps de bataille fatigué d'une route longue, faite sans vivres, sans souliers, et à travers les boues de l'automne. Westerman et les représentans voulaient de nouveau se reporter en avant. Kléber s'y opposa fortement, et fit décider qu'on ne s'avancerait pas au-delà de Villiers, moitié chemin de Château-Gonthier à Laval.

Il s'agissait de former un plan pour l'attaque de Laval; cette ville est située sur la Mayenne. Marcher directement par la rive gauche que l'on occupait, était imprudent, comme l'observa judicieusement un officier très-distingué, Savary, qui connaissait parfaitement les lieux. Il était facile aux Vendéens d'occuper le pont de Laval, et de s'y maintenir contre toutes les attaques; puis, tandis que l'armée républicaine était inutilement amassée sur la rive gauche, ils pouvaient la tourner et l'accabler, en filant par la rive droite, et en passant la Mayenne sur ses derrières. Il proposa donc de diviser l'attaque, et de porter une partie de l'armée sur la rive droite. De ce côté l'on ne devait point trouver de pont à franchir, et l'occupation de

Laval ne présentait point d'obstacle. Ce plan, approuvé par les généraux, fut adopté par l'Échelle. Le lendemain cependant, l'Échelle qui sortait quelquefois de sa nullité pour commettre des fautes, envoie l'ordre le plus sot et le plus contraire à celui qui avait été convenu la veille. Il prescrit, suivant ses expressions accoutumées, de marcher *majestueusement et en masse* sur Laval, en filant par la rive gauche. Kléber et tous les généraux sont indignés; cependant il faut obéir. Beaupuy s'avance le premier; Kléber le suit immédiatement. Toute l'armée vendéenne était déployée sur les hauteurs d'Entrames. Beaupuy engage le combat; Kléber se déploie à droite et à gauche de la route, de manière à s'étendre le plus possible. Sentant néanmoins le désavantage de cette position, il fait dire à l'Echelle de porter la division Chalbos sur le flanc de l'ennemi, mouvement qui devait l'ébranler. Mais cette colonne composée de ces bataillons formés à Orléans et à Niort, qui avaient fui si souvent, se débande avant d'avoir été mise en marche. L'Echelle s'échappe le premier à toute bride; une grande moitié de l'armée, qui ne se battait pas, fuit en toute hâte, ayant l'Echelle en tête, et court jusqu'à Château-Gonthier, et de Châ-

teau-Gonthier jusqu'à Angers. Les braves Mayençais, qui n'avaient jamais lâché pied, se débandent pour la première fois. La déroute devient alors générale; Beaupuy, Kléber, Marceau, les représentans Merlin et Turreau font des efforts incroyables, mais inutiles, pour arrêter les fuyards. Beaupuy reçoit une balle au milieu de la poitrine. Porté dans une cabane, il s'écrie : Qu'on me laisse ici, et qu'on montre ma chemise sanglante à mes soldats. Le brave Bloss, qui commandait les grenadiers, et qui était connu par une bravoure extraordinaire, se fait tuer à leur tête. Enfin une partie de l'armée s'arrête au Lyon-d'Angers; l'autre fuit jusqu'à Angers même. L'indignation était générale contre le lâche exemple qu'avait donné l'Echelle, en fuyant le premier. Les soldats murmuraient hautement. Le lendemain pendant la revue, le petit nombre de braves qui étaient restés sous les drapeaux, et c'étaient les Mayençais, criaient : A bas l'Echelle, vive Kléber et Dubayet! *qu'on nous rende Dubayet!* L'Echelle, qui entendit ces cris, en fut encore plus mal disposé contre l'armée de Mayence, et contre les généraux dont la bravoure lui faisait honte. Les représentans, voyant que les soldats ne voulaient plus de

l'Echelle, se décidèrent à le suspendre, et proposèrent le commandement à Kléber. Celui-ci le refusa parce qu'il n'aimait pas la situation d'un général en chef, toujours en butte aux représentans, au ministre, au comité de salut public, et consentit seulement à diriger l'armée sous le nom d'un autre. On donna donc le commandement à Chalbos, qui était l'un des généraux le plus âgés de l'armée. L'Echelle, prévenant l'arrêté des représentans, demanda son congé, en disant qu'il était malade, et se retira à Nantes, où il mourut quelque temps après.

Kléber, voyant l'armée dans un état pitoyable, dispersée partie à Angers, et partie au Lyon-d'Angers, proposa de la réunir tout entière à Angers même, de lui donner ensuite quelques jours de repos, de la fournir de souliers et de vêtemens, et de la réorganiser d'une manière complète. Cet avis fut adopté, et toutes les troupes furent réunies à Angers. L'Echelle n'avait pas manqué de dénoncer l'armée de Mayence en donnant sa démission, et d'attribuer à de braves gens une déroute qui n'était due qu'à sa lâcheté. Depuis long-temps on se défiait de cette armée, de son esprit de corps, de son

attachement à ses généraux, et de son opposition à l'état-major de Saumur. Les derniers cris de *vive Dubayet ! à bas l'Echelle*, achevèrent de la compromettre dans l'esprit du gouvernement. Bientôt en effet le comité de salut public rendit un arrêté, pour en ordonner la dissolution et l'amalgame avec les autres corps. Kléber fut chargé de cette opération. Quoique cette mesure fût prise contre lui et contre ses compagnons d'armes, il s'y prêta volontiers, car il sentait le danger de l'esprit de rivalité et de haine qui s'établissait entre la garnison de Mayence et le reste des troupes, et il voyait surtout un grand avantage à former de bonnes têtes de colonnes, qui, habilement distribuées, pouvaient communiquer leur propre force à toute l'armée.

Pendant que cela se passait à Angers, les Vendéens, délivrés à Laval des républicains, et ne voyant plus rien qui s'opposât à leur marche, cherchaient quel parti ils avaient à prendre. Il s'en présentait deux également avantageux : ils avaient à choisir entre la pointe de Bretagne, et celle de Normandie. L'extrême Bretagne était toute fanatisée par les prêtres et les nobles; la population les aurait reçus avec joie; et le sol, extrêmement

coupé et montueux, leur aurait fourni des moyens très-faciles de résistance ; enfin ils se seraient trouvés sur le bord de la mer, et en communication avec les Anglais. L'extrême Normandie, ou presqu'île de Cotentin, était un peu plus éloignée, mais bien plus facile à garder, car, en s'emparant de Port-Beil et Saint-Cosme, ils la fermaient entièrement; ils y trouvaient l'importante place de Cherbourg, très-accessible pour eux du côté de terre, pleine d'approvisionnemens de toute espèce, et surtout très-propre aux communications avec les Anglais. Ces deux projets présentaient donc de grands avantages, et leur exécution rencontrait peu d'obstacles. La route de Bretagne n'était gardée que par l'armée de Brest, confiée à Rossignol, et consistant tout au plus en cinq ou six mille hommes mal organisés. La route de Normandie était défendue par l'armée de Cherbourg, composée de levées en masse prêtes à se dissoudre au premier coup de fusil, et de quelques mille hommes de troupes plus régulières, qui n'avaient pas encore quitté Caen. Ainsi aucune de ces deux armées n'était à redouter pour la masse vendéenne. Il était même facile d'éviter leur rencontre, avec un peu de

célérité. Mais les Vendéens ignoraient la nature des localités; ils n'avaient pas parmi eux un seul officier qui pût leur dire ce qu'étaient la Bretagne et la Normandie, quels en étaient les avantages militaires et les places fortes. Ils croyaient, par exemple, que Cherbourg était défendu du côté de terre; ils étaient incapables de se hâter, de s'éclairer dans leur marche, de rien exécuter enfin avec un peu de force et de précision.

Quoique nombreuse, leur armée était dans un état pitoyable. Tous les chefs principaux étaient ou morts ou blessés. Bonchamps avait expiré sur la rive gauche; d'Elbée, blessé, avait été transporté à Noirmoutiers; Lescure, atteint d'une balle au front, était traîné mourant à la suite de l'armée. Larochejacquelein était resté seul, et avait reçu le commandement général. Stofflet commandait sous lui. L'armée, maintenant obligée de se mouvoir et d'abandonner son sol, aurait dû être organisée; mais elle marchait pêle-mêle comme une horde, ayant au milieu d'elle des femmes, des enfans, des chariots. Dans une armée régulière, les braves, les faibles, les lâches, encadrés les uns avec les autres, restent forcément ensemble; les uns soutiennent les autres; et il suffit de quel-

ques hommes de courage pour communiquer leur énergie à toute la masse. Ici, au contraire, aucun rang n'étant gardé, aucune division de compagnie, de bataillon n'étant observée, chacun marchant avec qui lui plaisait, les braves s'étaient rangés ensemble, et formaient un corps de cinq ou six mille hommes, toujours prêts à s'avancer les premiers. Après eux venait une troupe composée de ceux qui étaient disposés à décider un succès, en se portant sur les flancs d'un ennemi déjà ébranlé. A la suite de ces deux bandes, la masse, toujours prête à fuir au premier coup de fusil, se traînait confusément. Ainsi les trente ou quarante mille hommes armés se réduisaient aux quelques mille braves, qui étaient toujours disposés à se battre par tempérament. Le défaut de subdivisions empêchait de former des détachemens, de porter un corps sur un point ou sur un autre, de faire aucune disposition d'aucune espèce. Les uns suivaient Larochejacquelein, les autres Stofflet, et ne suivaient qu'eux seuls; il était impossible de donner des ordres; tout ce qu'on pouvait obtenir, c'était de se faire suivre en donnant un signal. Stofflet avait seulement quelques paysans affidés qui allaient répandre ce qu'il voulait

parmi leurs camarades. A peine avait-on deux cents mauvais cavaliers, et une trentaine de pièces de canon, mal servies et mal entretenues. Les bagages encombraient la marche; les femmes, les veillards, pour être plus en sûreté, cherchaient à se fourrer au milieu de la troupe des braves, et, en remplissant leurs rangs, embarrassaient leurs mouvemens. La méfiance commençait à s'établir de la part des soldats à l'égard des officiers. On disait qu'ils ne voulaient aborder à l'Océan que pour s'embarquer, et abandonner les malheureux paysans qu'ils avaient arrachés de leur pays. Le conseil, dont l'autorité était devenue tout-à-fait illusoire, était divisé; les prêtres y étaient mécontens des chefs militaires; rien enfin n'eût été plus facile que de détruire une pareille armée, si le plus grand désordre de commandement n'avait régné chez les républicains.

Les Vendéens étaient donc incapables de concevoir et d'exécuter un plan quelconque. Ils avaient quitté la Loire depuis vingt-six jours; et dans un aussi long espace de temps, ils n'avaient rien fait du tout. Après beaucoup d'incertitudes, ils prirent enfin un parti: d'une part on leur disait que Rennes et Saint-Malo étaient gardés par des troupes considé-

rables; de l'autre, que Cherbourg était fortement défendu du côté de terre; ils se décidèrent alors à assiéger Granville, placée sur le bord de l'Océan, entre la pointe de Bretagne et celle de Normandie. Ce projet avait surtout l'avantage de les rapprocher de la Normandie, qu'on leur avait dit très-fertile, et très-bien approvisionnée. En conséquence ils marchèrent sur Fougères. On avait réuni sur leur route quinze ou seize mille hommes de levée en masse, qui se dispersèrent sans coup-férir. Ils se portèrent à Dôl le 10 novembre, et le 12 sur Avranches.

Le 14 novembre (24 brumaire) ils se dirigèrent vers Granville, en laissant à Avranches une moitié de leur monde, et tous leurs bagages. La garnison ayant voulu faire une sortie, ils la repoussèrent, et se jetèrent à sa suite dans le faubourg qui précède Granville. La garnison eut le temps de rentrer et de refermer ses portes; mais le faubourg était en leur possession, et ils avaient ainsi de grandes facilités pour inquiéter la place. Ils s'avancèrent du faubourg jusqu'à des palissades qu'on venait de construire, et sans songer à les enlever, se bornèrent à tirailler contre les remparts, tandis qu'on leur répondait avec de la mitraille et

des boulets. En même temps ils placèrent quelques pièces sur les hauteurs environnantes, et tirèrent inutilement sur la crête des murs et sur les maisons de la ville. A la nuit ils s'éparpillèrent, et abandonnèrent le faubourg, où le feu de la place ne leur laissait aucun repos. Ils allèrent chercher hors de la portée du canon des logemens, des vivres, et surtout du feu, car il commençait à faire un froid très-vif. Les chefs purent à peine retenir quelques cents hommes dans le faubourg, pour y continuer le feu de tirailleurs.

Le lendemain leur impuissance de prendre une place fermée, leur fut encore mieux démontrée; ils essayèrent encore de leurs batteries, mais sans aucun succès. Ils tiraillèrent de nouveau le long des palissades, et furent bientôt entièrement découragés. Tout à coup l'un d'entre eux imagina de profiter de la marée basse, pour traverser une plage, et prendre la ville du côté du port. Ils se disposaient à cette nouvelle tentative, lorsque le feu fut mis au faubourg par ordre des représentans enfermés dans Granville. Ils furent alors obligés de l'évacuer, et ils songèrent à la retraite. La tentative du côté du port fut entièrement abandonnée, et le lendemain ils revinrent

tous à Avranches rejoindre le reste de leur monde et les bagages. Dès ce moment, le découragement fut porté au comble ; ils se plaignirent plus amèrement que jamais des chefs qui les avaient arrachés de leur pays, et qui voulaient les abandonner, et ils demandèrent à grands cris à rejoindre la Loire. En vain Larochejacquelein, à la tête des plus braves, voulut-il faire une nouvelle tentative pour les entraîner dans la Normandie ; en vain marcha-t-il sur Ville-Dieu, dont il s'empara ; il fut à peine suivi de mille hommes : le reste de la colonne reprit le chemin de la Bretagne, en marchant sur Pontorson, par où elle était arrivée. Elle s'empara du pont au Beaux qui, jeté sur la Selune, était indispensable pour arriver à Pontorson.

Pendant que ces événemens se passaient à Granville, l'armée républicaine avait été réorganisée à Angers. A peine le temps nécessaire pour lui donner un peu de repos et d'ordre, s'était-il écoulé, qu'on l'avait conduite à Rennes, pour s'y joindre aux six ou sept mille hommes de l'armée de Brest, commandés par Rossignol. Là, un conseil de guerre avait été tenu, et on avait arrêté les mesures à prendre pour continuer la poursuite de la colonne vendéenne. Chalbos malade avait obtenu la

permission de se retirer sur les derrières, pour y réparer sa santé; Rossignol avait reçu des représentans le commandement en chef de l'armée de l'Ouest et de celle de Brest, formant en tout vingt ou vingt-un mille hommes. Il avait été résolu que ces deux armées se porteraient tout de suite à Antrain; que le général Tribout, qui était à Dôl avec trois ou quatre mille hommes, se rendait à Pontorson, et que le général Sepher, qui avait six mille soldats de l'armée de Cherbourg, suivrait par derrière la colonne vendéenne. Ainsi placée entre la mer, le poste de Pontorson, l'armée d'Antrain, et Sepher qui arrivait à Avranches, cette colonne devait être enveloppée et détruite.

Toutes ces dispositions avaient été exécutées au moment même où les Vendéens quittaient Avranches, et s'emparaient du pont au Beaux pour se rendre à Pontorson : c'était le 18 novembre (28 brumaire). Le genéral Tribout, déclamateur sans connaissance de la guerre, n'avait pour garder Pontorson qu'à occuper un passage étroit, à travers un marais qui couvrait la ville, et qu'on ne pouvait pas tourner. Avec une position aussi avantageuse, il pouvait empêcher les Vendéens de faire un seul pas;

mais aussitôt qu'il aperçoit l'ennemi, il abandonne le défilé, et se porte en avant. Les Vendéens, encouragés par la prise du pont au Beaux, le chargent vigoureusement, l'obligent à céder, et, profitant du désordre de sa retraite, se jettent à sa suite dans le passage qui traverse le marais, et se rendent ainsi maîtres de Pontorson, qu'ils n'auraient jamais dû aborder.

Grâce à cette faute impardonnable, une route inattendue s'ouvrait aux Vendéens. Ils pouvaient marcher sur Dol; mais de Dol il fallait aller à Antrain, et passer sur le corps de la grande armée républicaine. Cependant ils évacuent Pontorson, et s'avancent sur Dol. Westerman se jette à leur poursuite. Toujours aussi bouillant, il entraîne Marigny avec ses grenadiers, et ose suivre les Vendéens jusqu'à Dol, avec une simple avant-garde. Il les joint en effet, et les pousse confusément dans la ville; mais bientôt ils se rassurent, sortent de Dol, et, par ces feux meurtriers qu'ils dirigeaient si bien, ils obligent l'avant-garde républicaine à se retirer à une grande distance.

Kléber, qui dirigeait toujours l'armée par ses conseils, quoiqu'un autre en fût le chef, propose, pour achever la destruction de la

colonne vendéene, de la bloquer, et de la faire périr de faim, de maladie et de misère. Les débandades étaient si fréquentes dans les troupes républicaines, qu'une attaque de vive force présentait des chances dangereuses. Au contraire en fortifiant Antrain, Pontorson, Dinan, on enfermait les Vendéens entre la mer et trois points retranchés; et en les faisant harceler tous les jours, par Westerman et Marigny, on ne pouvait manquer de les détruire. Les représentans approuvent ce plan; les ordres sont donnés en conséquence. Mais tout à coup arrive un officier de Westerman: il dit que si on veut seconder son général et attaquer Dol du côté d'Antrain, tandis qu'il l'attaquera du côté de Pontorson, c'en est fait de l'armée catholique, et qu'elle sera entièrement perdue. Les représentans s'enflamment à cette proposition. Prieur de la Marne, aussi bouillant que Westerman, fait changer le plan d'abord convenu, et il est décidé que Marceau, à la tête d'une colonne, marchera sur Dol, concurremment avec Westerman.

Le 21 au matin, Westerman s'avance sur Dol. Dans son impatience, il ne songe pas à s'assurer si la colonne de Marceau, qui doit arriver

d'Antrain, est déjà rendue sur le champ de bataille, et il attaque en toute hâte. L'ennemi répond à son attaque par ses feux redoutables. Westerman déploie son infanterie, et gagne du terrain ; mais les cartouches commencent à manquer ; il est alors obligé de faire un mouvement rétrograde, et il vient s'établir en arrière sur un plateau. Les Vendéens en profitent, se jettent sur sa colonne, et la dispersent. Pendant ce temps, Marceau arrive enfin à la vue de Dol ; les Vendéens victorieux se réunissent contre lui ; il résiste avec une fermeté héroïque pendant toute la journée, et réussit à se maintenir sur le champ de bataille. Mais sa position est très-hasardée, il demande Kléber, pour lui apporter des conseils et des secours. Kléber accourt, et conseille de prendre une position rétrograde, il est vrai, mais très-forte aux environs de Trans. On hésite encore à suivre l'avis de Kléber, lorsque la présence des tirailleurs vendéens fait reculer les troupes ; elles se débandent d'abord, mais on les rallie bientôt sur la position indiquée par Kléber. Kléber reproduit alors le premier plan qu'il avait proposé, et qui consistait à fortifier Antrain. On y adhère, mais on ne veut pas retourner

à Antrain, on veut rester à Trans, et s'y fortifier pour être plus près de Dol. Puis avec la mobilité qui présidait à toutes les déterminations, on change tout à coup d'avis, et on se résout de nouveau à l'offensive malgré l'expérience de la veille; on envoie un renfort à Westerman, en lui ordonnant d'attaquer de son côté, tandis que l'armée principale attaquera du côté de Trans.

Kléber objecte en vain que les troupes de Westerman, démoralisées par l'événement de la veille, ne tiendront pas; les représentans insistent, et l'attaque est résolue pour le lendemain. Le lendemain en effet le mouvement s'exécute; Westerman et Marigny sont prévenus et assaillis par l'ennemi; leurs troupes, quoique soutenues par un renfort, se débandent; ils font des efforts inouis pour les arrêter; ils réunissent en vain quelques braves autour d'eux, mais ils sont emportés. Les Vendéens, vainqueurs, abandonnent ce point, et se portent à leur droite, sur l'armée qui s'avançait de Trans.

Tandis qu'ils venaient d'obtenir cet avantage, et qu'ils se disposaient à en remporter un second, le bruit du canon, avait répandu l'épouvante dans la ville de Dol, et parmi ceux d'entre eux qui n'en étaient pas encore sortis

pour combattre. Les femmes, les vieillards, les enfans, et les lâches, couraient de tous côtés, et fuyaient vers Dinan et vers la mer. Leurs prêtres, la croix à la main, faisaient de vains efforts pour les ramener. Stofflet, Larochejacquelein, couraient de toutes parts pour les reconduire au combat. Enfin on était parvenu à les rallier, et à les porter sur la route de Trans, à la suite des braves qui les avaient devancés.

Une confusion non moins grande régnait dans le camp principal des républicains. Rossignol, les représentans, commandant tous à la fois, ne pouvaient ni s'entendre ni agir. Kléber et Marceau, dévorés de chagrins, s'étaient avancés pour reconnaître le terrain, et soutenir l'effort des Vendéens. Arrivé devant l'ennemi, Kléber veut déployer l'avant-garde de l'armée de Brest, mais elle se débande au premier coup de feu. Alors il fait avancer la brigade Canuel, composée en grande partie de bataillons mayençais: ceux-ci, fidèles à leur vieille bravoure, résistent pendant toute la journée, et demeurent seuls sur le champ de bataille, abandonnés du reste des troupes. Mais la bande vendéenne qui avait battu Westerman, les prend en flanc, et ils sont obligés à la retraite. Les Vendéens

en profitent, et les poursuivent jusqu'à Antrain même. Enfin il devient urgent de quitter Antrain, et toute l'armée républicaine se retire à Rennes.

C'est alors qu'on put sentir la sagesse des avis de Kléber. Rossignol, dans l'un de ces généreux mouvemens dont il était capable, malgré son ressentiment contre les braves généraux mayençais, parut au conseil de guerre avec un papier contenant sa démission. « Je ne suis » pas fait, dit-il, pour commander une armée ; » qu'on me donne un bataillon, je ferai mon » devoir ; mais je ne puis suffire au comman- » dement en chef. Voici donc ma démission ; » et, si on la refuse, on est ennemi de la répu- » blique. » — « Pas de démission ! s'écrie Prieur » de la Marne ; tu es le fils aîné du comité de » salut public. Nous te donnerons des généraux » qui te conseilleront, et qui répondront pour » toi des événemens de la guerre. » Cependant Kléber, désolé de voir l'armée aussi mal conduite, proposa avec sa hardiesse et sa fermeté accoutumées, un plan qui pouvait seul rétablir l'état des affaires, mais qui était bien peu approprié aux dispositions des représentans. Il faut, leur dit-il, en laissant le généralat à Rossignol, nommer un commandant de toute

les troupes, un autre de la cavalerie, et un troisième de l'artillerie. On adopte sa proposition; alors il a le courage de proposer Marceau pour commandant en chef des troupes, Westerman pour commandant de la cavalerie, et Debilly pour commandant de l'artillerie, tous trois suspects comme membres de la faction mayençaise. On dispute un moment sur les individus, puis enfin on se rend, et on cède à l'ascendant de cet habile et généreux militaire, qui préférait le régime républicain non par exaltation de tête, mais par tempérament, qui servait avec une loyauté, un désintéressement admirables, et avait la passion et le génie de son métier à un degré rare. Kléber avait fait nommer Marceau parce qu'il disposait de ce jeune et vaillant homme, et qu'il comptait sur son entier dévouement. Il était assuré si Rossignol restait dans la nullité, de tout diriger lui-même, et de terminer heureusement la guerre.

On réunit la division de Cherbourg, qui était venue de Normandie, aux armées de Brest et de l'Ouest, et on quitta Rennes pour s'acheminer vers Angers, où les Vendéens cherchaient à passer la Loire. Ceux-ci, après

s'être assurés un moyen de retour, par leur double victoire sur la route de Pontorson et sur celle d'Antrain, songèrent à rentrer dans leur pays. Ils repassèrent sans coup férir par Fougères et Laval, et projetèrent de s'emparer d'Angers, pour traverser la Loire aux ponts de Cé. La dernière expérience qu'ils avaient faite à Granville, ne les avait pas encore assez convaincus de leur impuissance à prendre des places fermées. Le 3 décembre ils se jetèrent dans les faubourgs d'Angers, et commencèrent à tirailler sur le front de la place. Ils continuèrent le lendemain; mais, quelle que fût leur ardeur à s'ouvrir un passage vers leur pays, dont ils n'étaient plus séparés que par la Loire, ils désespérèrent bientôt de réussir. L'avant-garde de Westerman, arrivant dans cette journée du 4, acheva de les décourager, et de leur faire abandonner leur entreprise : ils se mirent alors en marche, remontant la Loire, et ne sachant plus où ils pourraient la passer. Les uns imaginèrent de remonter jusqu'à Saumur, les autres jusqu'à Blois; mais, dans le moment où ils délibéraient, Kléber, arrivant avec sa division le long de la chaussée de Saumur, les obligea à se rejeter de nouveau en Bretagne. Voilà donc

ces malheureux manquant de vivres, de souliers, de voitures pour traîner leurs familles, travaillés par une maladie épidémique, errant de nouveau en Bretagne, sans trouver ni un asile, ni une issue pour se sauver. Ils jonchaient les routes de leurs débris; et au bivouac devant Angers, on trouva des femmes et des enfans morts de faim et de froid. Déjà ils commençaient à croire que la Convention n'en voulait qu'à leurs chefs, et beaucoup jetaient leurs armes pour s'enfuir clandestinement à travers les campagnes. Enfin ce qu'on leur dit du Mans, de l'abondance qu'ils y trouveraient, des dispositions des habitans, les engagea à s'y porter. Ils traversèrent La Flèche, dont ils s'emparèrent, et entrèrent au Mans après une légère escarmouche.

L'armée républicaine les suivait. De nouvelles querelles s'étaient élevées entre les généraux. Kléber avait intimidé les brouillons par sa fermeté, et avait obligé les représentans à renvoyer Rossignol à Rennes, avec sa division de l'armée de Brest. Un arrêté du comité de salut public donna alors à Marceau le titre de général en chef, et destitua tous les généraux mayençais, en laissant néanmoins à Mar-

ceau la faculté de se servir provisoirement de Kléber. Marceau déclara qu'il ne commanderait pas, si Kléber n'était pas à ses côtés pour tout ordonner. « En acceptant le titre, » dit Marceau à Kléber, je prends les dégoûts » et la responsabilité pour moi, et je te lais- » serai à toi le commandement véritable, et » les moyens de sauver l'armée. » — « Sois » tranquille, mon ami, dit Kléber, nous » nous battrons, et nous nous ferons guil- » lotiner ensemble. »

On se mit donc aussitôt en marche, et dès ce moment tout fut conduit avec unité et fermeté. L'avant-garde de Westerman arriva le 12 au Mans, et chargea aussitôt les Vendéens. La confusion se mit parmi eux, mais quelques mille braves, conduits par Larochejacquelein, vinrent se former en avant de la ville, et obligèrent Westerman à se replier sur Marceau, qui arrivait avec une division. Kléber était encore en arrière avec le reste de l'armée. Westerman voulait attaquer sur-le-champ, quoiqu'il fût nuit. Marceau, combattu entre son tempérament bouillant, et le désir d'éviter le blâme de Kléber, dont la force froide et calme ne se laissait jamais emporter, hésite; mais, entraîné par Westerman,

il se décide, et attaque le Mans. Le tocsin sonne, la désolation se répand dans la ville. Westerman, Marceau se précipitent au milieu de la nuit, culbutent tout devant eux, et, malgré un feu terrible des maisons, parviennent à refouler le plus grand nombre des Vendéens sur la grande place de la ville. Marceau fait couper à sa droite et à sa gauche les rues aboutissant à cette place, et tient ainsi les Vendéens bloqués. Cependant sa position était hasardée, car, engagé dans une ville au milieu de la nuit, il aurait pu être tourné et enveloppé. Il envoie donc un avis à Kléber, pour le presser d'accourir au plus vite avec sa division. Celui-ci arrive à la pointe du jour. Le plus grand nombre des Vendéens avait fui; il ne restait que les plus braves pour protéger la retraite : on les charge à la baïonnette, on les enfonce, on les disperse, et un carnage horrible commence dans toute la ville.

Jamais déroute n'avait été aussi meurtrière. Une foule considérable de femmes, laissées en arrière, furent faites prisonnières. Marceau sauva une jeune personne qui avait perdu ses parens, et qui, dans son désespoir, demandait qu'on lui donnât la mort. Elle était modeste et belle; Marceau, plein d'égards et

de délicatesse, la recueillit dans sa voiture, la respecta, et la fit déposer dans un lieu sûr. Les campagnes étaient couvertes au loin de ce grand désastre. Westerman, infatigable, harcelait les fugitifs, et jonchait les routes de cadavres. Les infortunés, ne sachant où fuir, rentrèrent dans Laval pour la troisième fois, et en ressortirent aussitôt pour se reporter de nouveau vers la Loire : ils voulurent la repasser à Ancenis. Larochejacquelein et Stofflet se jetèrent sur l'autre bord, pour aller, dit-on, prendre des barques et les amener sur la rive droite. Ils ne revinrent plus. On assure que le retour leur avait été impossible. Le passage ne pût s'effectuer. La colonne vendéenne, privée de la présence et de l'appui de ses deux chefs, continua de descendre la Loire, toujours poursuivie, et toujours cherchant vainement un passage. Enfin, désespérée, ne sachant où se porter, elle résolut de fuir vers la pointe de Bretagne, dans le Morbihan. Elle se rendit à Blain, où elle remporta encore un avantage d'arrière-garde; et de Blain à Savenai, d'où elle espérait se jeter dans le Morbihan.

Les républicains l'avaient suivie sans relâche, et ils arrivèrent à Savenai le soir même du jour où elle y était entrée. Savenai avait

la Loire à gauche, des marais à droite, et un bois en avant. Kléber sentit l'importance d'occuper le bois le jour même, et de se rendre maître de toutes les hauteurs, afin d'écraser le lendemain les Vendéens dans Savenai, avant qu'ils eussent le temps d'en sortir. En effet il lança l'avant-garde sur eux; et lui-même, saisissant le moment où les Vendéens débouchaient du bois, pour repousser cette avant-garde, s'y jeta hardiment avec un corps d'infanterie, et les en débusqua tout-à-fait. Alors ils s'enfuirent dans Savenai, et s'y enfermèrent, sans cesser néanmoins de faire un feu soutenu pendant toute la nuit. Westerman et les représentans proposaient d'attaquer sur-le-champ, pourtout détruire dès la nuit même. Kléber, qui ne voulait pas qu'une faute lui fît perdre une victoire assurée, déclara positivement qu'on n'attaquerait pas; et puis, s'enfonçant dans un sang-froid imperturbable, il laissa dire, sans répondre à aucune provocation. Il empêcha ainsi toute espèce de mouvement.

Le lendemain 23 décembre, avant le jour, il était à cheval avec Marceau, et parcourait sa ligne, lorsque les Vendéens, désesperés et ne voulant pas survivre à cette journée, se pré-

cipitent les premiers sur les républicains. Marceau marche avec le centre, Canuel avec la droite, Kléber avec la gauche : tous se précipitent et reploient les Vendéens sur eux-mêmes. Marceau et Kléber se réunissent dans la ville, prennent tout ce qu'ils rencontrent de cavalerie, et s'élancent à la suite des Vendéens. La Loire et les marais interdisaient toute retraite à ces infortunés ; un grand nombre fut immolé à coups de baïonnettes, d'autres furent faits prisonniers, et à peine quelques-uns trouvèrent-ils le moyen de se sauver. Ce jour, la colonne fut entièrement détruite, et la grande guerre de la Vendée véritablement finie.

Ainsi cette malheureuse population, rejetée hors de son pays par l'imprudence de ses chefs, et réduite à chercher un port pour se réfugier vers les Anglais, avait mis vainement le pied dans les eaux de l'Océan : Grandville lui avait été inaccessible : elle avait été ramenée sur la Loire, n'avait pu la repasser, avait été refoulée une seconde fois en Bretagne, et de Bretagne sur la Loire encore. Enfin ne pouvant franchir cette barrière fatale, elle venait d'expirer tout entière, entre Savenai, la Loire et des marais. Westerman fut

chargé avec sa cavalerie de poursuivre les restes fugitifs de la Vendée. Kléber et Marceau retournèrent à Nantes. Reçus le 24 par le peuple de cette ville, ils obtinrent une espèce de triomphe, et furent gratifiés par le club jacobin d'une couronne civique.

Si l'on considère dans son ensemble cette campagne mémorable de 93, on ne pourra s'empêcher de la regarder comme le plus grand effort qu'ait jamais fait une société menacée. Dans l'année 1792, la coalition, qui n'était pas complète encore, avait agi sans ensemble et sans vigueur. Les Prussiens avaient tenté en Champagne une invasion ridicule; les Autrichiens s'étaient bornés dans les Pays-Bas à bombarder la place de Lille : les Français dans leur première exaltation, repoussèrent les Prussiens au-delà du Rhin, les Autrichiens au-delà de la Meuse, conquirent les Pays-Bas, Mayence, la Savoie et le comté de Nice. La grande année 93 s'ouvrit d'une manière bien différente : la coalition était augmentée des trois puissances qui jusque là étaient restées neutres. L'Espagne, poussée à bout par le 21 janvier, avait enfin porté cinquante mille hommes sur les Pyrénées ; la France avait obligé Pitt à se déclarer; et l'An-

gleterre et la Hollande étaient entrées à la fois dans la coalition, qui se trouvait ainsi doublée, et qui, mieux avertie des moyens de l'ennemi qu'elle avait à combattre, augmentait ses forces, et se préparait à faire un effort décisif. Ainsi comme sous Louis XIV, la France avait à soutenir l'attaque de l'Europe entière; et elle ne s'était pas attiré ce concours d'ennemis par son ambition, mais par la juste colère que lui avait inspirée l'intervention des puissances dans ses affaires intérieures.

Les Anglais, les Hollandais, les Autrichiens réunis, nous attaquaient dans les Pays-Bas. Les Prussiens nous menaçaient sur le Rhin; les Piémontais avaient doublé leurs forces sur les Alpes; l'Espagne se disposait à envahir le Roussillon. Dès le mois de mars, Dumouriez débuta par une témérité, et voulut envahir la Hollande en se jetant dans des bateaux. Pendant ce temps Cobourg surprit les lieutenans de Dumouriez, les rejeta au-delà de la Meuse, et l'obligea lui-même à venir se mettre à la tête de son armée. Dumouriez fut obligé de livrer la bataille de Nerwinde. Cette terrible bataille était gagnée, lorsque l'aile gauche fléchit, et repassa la Gette; alors il fallut battre en retraite, et nous perdîmes la Belgique en

quelques jours. Alors les revers aigrissant les cœurs, Dumouriez rompit avec son gouvernement, et passa aux Autrichiens. Dans le même moment, Custines battu à Francfort, ramené sur le Rhin, et séparé de Mayence, laissa les Prussiens bloquer cette place fameuse, et en commencer le siége. Les Piémontais nous repoussaient à Saorgio; les Espagnols entamaient les Pyrénées; et enfin les provinces de l'ouest, déjà privées de leurs prêtres et poussées à bout par la levée des trois cent mille hommes, venaient de s'insurger au nom du trône et de l'autel. C'est dans ce moment que la montagne exaspérée de la désertion de Dumouriez, des défaites essuyées dans les Pays-Bas, sur le Rhin, aux Alpes, et surtout de l'insurrection de l'ouest, ne garda plus aucune mesure, arracha violemment les girondins du sein de la Convention, et repoussa ainsi tous ceux qui pouvaient lui parler encore de modération. Ce nouvel excès lui valut de nouveaux ennemis. Soixante-sept départemens sur quatre-vingt-trois se soulevèrent contre ce gouvernement, qui eut alors à lutter contre l'Europe, la Vendée royaliste, et les trois quarts de la France fédéralisée. C'est à cette époque que nous perdîmes le camp

de Famars et le brave Dampierre, que le blocus de Valenciennes fut achevé, que Mayence fut pressée vivement, que les Espagnols passèrent le Tech, et menacèrent Perpignan, que les Vendéens prirent Saumur et assiégèrent Nantes, que les fédéralistes se disposèrent à fondre de Lyon, de Marseille, de Bordeaux et de Caen, sur Paris.

De tous les points on pouvait tenter une marche hardie sur la capitale, terminer la révolution en quelques journées, et suspendre la civilisation européenne pour long-temps. Heureusement on assiégea des places. On se souvient avec quelle fermeté la Convention fit rentrer les départemens dans la soumission, en leur montrant seulement son autorité, et en dispersant les imprudens qui s'étaient avancés jusqu'à Vernon; avec quel bonheur les Vendéens furent repoussés de Nantes, et arrêtés dans leur marche victorieuse. Mais tandis que la Convention triomphait des fédéralistes, ses autres ennemis avaient fait des progrès alarmans : Valenciennes et Mayence furent prises après des siéges mémorables; la guerre du fédéralisme amena deux événemens déplorables, le siége de Lyon, et la trahison de Toulon; enfin la Vendée elle-même, quoique

renfermée dans le cadre de la Loire, de la mer et du Poitou, par l'heureux événement de Nantes, venait de repousser les colonnes de Westermann et de Labarolière, qui avaient voulu pénétrer dans son sein. Jamais la situation n'avait été plus grave. Les coalisés n'étaient plus arrêtés au nord et au Rhin par des sièges; Lyon et Toulon offraient aux Piémontais de solides appuis; la Vendée paraissait indomptable, et offrait un pied-à-terre aux Anglais. C'est alors que la Convention appela à Paris les envoyés des assemblées primaires, leur donna la constitution de l'an 3 à jurer et à défendre, et décida avec eux que la France entière, hommes et choses, était à la disposition du gouvernement; alors fut décrétée la levée en masse, génération par génération, et la faculté de requérir tout ce qui serait nécessaire à la guerre; alors fut institué le grand livre, et l'emprunt forcé sur les riches, pour retirer de la circulation une partie des assignats et opérer le placement forcé des biens nationaux; alors deux grandes armées furent dirigées sur la Vendée, la garnison de Mayence y fut transportée en poste, il fut résolu que ce malheureux pays serait brûlé, et que la population en serait transportée ailleurs;

enfin Carnot entra au comité de salut public, et commença à introduire l'ordre et l'ensemble dans les opérations militaires.

Nous avions perdu le camp de César, et Kilmaine avait, par une retraite heureuse, sauvé les restes de l'armée du Nord. Les Anglais s'étaient portés à Dunkerque, et en faisaient le siége, tandis que les Autrichiens attaquaient le Quesnoy. Une masse fut rapidement portée de Lille sur les derrières du duc d'York. Si Houchard, qui commandait en cette occasion soixante mille Français, avait compris le plan de Carnot, et s'était porté à Furne, pas un Anglais n'était sauvé. Au lieu de se porter entre le corps d'observation et le corps de siége, il prit une marche directe, et décida du moins la levée du siége, en donnant l'heureuse bataille d'Hondtschoote. Cette bataille fut notre première victoire, sauva Dunkerque, priva les Anglais de tous les fruits de cette guerre, et nous rendit la joie et l'espérance.

Bientot de nouveaux revers changèrent cette joie en nouvelles alarmes. Le Quesnoy fut pris par les Autrichiens, l'armée de Houchard fut saisie à Menin d'une terreur panique, et se dispersa; les Prussiens et les Autrichiens, que rien n'arrêtait plus depuis

la prise de Mayence, s'avancèrent sur les deux versans des Vosges, menacèrent les lignes de Wissembourg, et nous battirent en diverses rencontres. Les Lyonnais résistaient avec vigueur, les Piémontais avaient recouvré la Savoie, et étaient descendus vers Lyon pour mettre notre armée entre deux feux; Ricardos avait passé la Tet, et dépassé Perpignan; enfin la division des troupes de l'ouest en deux armées, celle de La Rochelle et celle de Brest, avait empêché le succès du plan de campagne arrêté à Saumur le 2 septembre. Canclaux mal secondé par Rossignol s'était trouvé seul en flèche dans le sein de la Vendée, et s'était replié sur Nantes. Alors nouveaux efforts : la dictature fut complétée et proclamée par l'institution du gouvernement révolutionnaire ; la puissance du comité de salut public fut proportionnée au danger; les levées furent exécutées, et les armées grossies d'une multitude de réquisitionnaires; les nouveaux venus remplirent les garnisons, et permirent de porter les troupes organisées en ligne; enfin la Convention ordonna aux armées de vaincre dans un délai donné.

Les moyens qu'elle avait pris, produisirent leurs inévitables effets. Les ar-

mées du Nord renforcées, se concentrèrent à Lille et à Guize. Les coalisés s'étaient portés à Maubeuge, et voulaient la prendre avant la fin de la campagne. Jourdan, parti de Guize, livra aux Autrichiens la bataille de Watignies, et fit lever le siége de Maubeuge, comme Houchard avait fait lever celui de Dunkerque. Les Piémontais furent rejetés au delà du Saint-Bernard par Kellermann; Lyon inondé de levées en masse fut emporté d'assaut; Ricardos fut rejeté au delà de la Tet; enfin les deux armées de La Rochelle et de Brest réunies sous un seul chef, Léchelle, qui laissait agir Kléber, écrasèrent les Vendéens à Chollet, et les obligèrent à passer la Loire en désordre.

Un seul revers troubla la joie que devaient causer de tels événemens; les lignes de Wissembourg furent perdues. Mais le comité de salut public ne voulut pas terminer la campagne avant qu'elles fussent reprises : le jeune Hoche, général de l'armée de la Moselle, malheureux mais brave à Keiserlautern, fut encouragé quoique battu. N'ayant pu entamer Brunswick, il se jeta sur le flanc de Wurmser. Dès ce moment, les deux armées du Rhin et de la Moselle réunies jetèrent les Autrichiens au-delà de Wissembourg, obligèrent Brunswick à suivre ce

mouvement rétrograde, débloquèrent Landau, et campèrent dans le Palatinat. Toulon fut repris par une idée heureuse et par un prodige de hardiesse ; enfin, les Vendéens, qu'on croyait détruits, mais qui dans leur désespoir s'étaient portés au nombre de quatre-vingt mille individus au delà de la Loire, et cherchaient un port pour se jeter dans les bras des Anglais, les Vendéens furent repoussés des bords de l'Océan, repoussés également des bords de la Loire, et écrasés entre ces deux barrières qu'ils ne purent jamais franchir. Aux Pyrénées seulement nos armes avaient été malheureuses, mais nous n'avions perdu que la ligne du Tech, et nous campions encore au delà de Perpignan.

Ainsi cette grande et terrible année nous montre l'Europe pressant la révolution de tout son poids, lui faisant expier ses premiers succès de 92, ramenant ses armées en arrière, pénétrant par toutes les frontières à la fois, et une partie de la France s'insurgeant, et ajoutant ses efforts à ceux des puissances ennemies. Alors la révolution s'irrite : elle fait éclater sa colère au 31 mai, se crée par cette journée de nouveaux ennemis, et semble prête à succomber contre l'Europe, et les trois quarts de ses provinces révoltées. Mais bientôt

elle fait rentrer ses ennemis intérieurs dans le devoir, soulève un million d'hommes à la fois, bat les Anglais à Hondtschoote, est battue de nouveau , mais redouble aussitôt d'efforts, gagne une bataille à Watignies, recouvre les lignes de Wissembourg, rejette les Piémontais au-delà des Alpes, prend Lyon, Toulon, et écrase deux fois les Vendéens, une première fois dans la Vendée, et pour la dernière fois en Bretagne. Jamais spectacle ne fut plus grand et plus digne d'être proposé à l'admiration et à l'imitation des peuples. La France avait tout recouvré ce qu'elle avait perdu, excepté Condé, Valenciennes et quelques forts dans le Roussillon; les puissances de l'Europe, au contraire, qui avaient toutes lutté contre une seule, n'avaient rien obtenu, s'accusaient les unes les autres, et se rejetaient la honte de la campagne. La France achevait d'organiser ses moyens, et devait paraître bien plus formidable l'année suivante.

LUTTE DES HÉBERTISTES ET DES DANTONISTES. — LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC SE PLACE ENTRE LES DEUX PARTIS, ET S'ATTACHE SURTOUT A RÉPRIMER LES HÉBERTISTES. — MOUVEMENT TENTÉ PAR LES HÉBERTISTES. — ARRESTATION ET MORT DE RONSIN, VINCENT, HÉBERT, MOMORO, etc. — LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC FAIT SUBIR UN SORT PAREIL AUX DANTONISTES. — MORT DE DANTON, CAMILLE DESMOULINS, LACROIX, FABRE-D'ÉGLANTINE, CHABOT, etc.

La Convention avait commencé d'exercer quelques sévérités envers la faction turbulente des cordeliers et des agens ministériels; Ronsin et Vincent étaient en prison. Leurs partisans s'agitaient au-dehors. Momoro aux Cordeliers, Hébert aux Jacobins, s'efforçaient d'exciter en faveur de leurs amis l'intérêt des chauds révolutionnaires. Les cordeliers firent une pétition, et d'un ton assez peu respectueux, demandèrent si on voulait punir Vincent et Ronsin d'avoir courageusement poursuivi Dumouriez, Custines et Brissot; ils déclarèrent

qu'ils regardaient ces deux citoyens comme d'excellens patriotes, et qu'ils les conserveraient toujours comme membres de leur société. Les jacobins présentèrent une pétition plus mesurée, et se bornèrent à demander qu'on accélérât le rapport sur Vincent et Ronsin, afin de les punir s'ils étaient coupables, ou de les rendre à la liberté s'ils étaient innocens.

Le comité de salut public se taisait encore. Collot-d'Herbois seul, quoique membre du comité et partisan obligé du gouvernement, montra le plus grand zèle pour Ronsin. Le motif en était naturel : la cause de Vincent lui était presque étrangère, mais celle de Ronsin, envoyé à Lyon avec lui, et l'exécuteur de ses sanglantes ordonnances, le touchait de très-près. Collot-d'Herbois avait soutenu avec Ronsin qu'il n'y avait qu'un centième des Lyonnais qui fussent patriotes; qu'il fallait déporter ou immoler le reste, charger le Rhône de cadavres, effrayer tout le midi de ce spectacle, et frapper de terreur la rebelle cité de Toulon. Ronsin était en prison pour avoir répété ces horribles expressions dans une affiche. Collot-d'Herbois, rappelé pour rendre compte de sa mission, avait le plus grand intérêt à faire approuver la conduite de Ronsin,

afin de justifier la sienne. Dans ce moment il arrivait une pétition signée de quelques citoyens lyonnais, qui faisaient la peinture la plus déchirante des maux de leur ville. Ils montraient les mitraillades succédant aux exécutions de la guillotine, une population entière menacée d'extermination, et une cité riche et manufacturière démolie non plus avec le marteau, mais avec la mine. Cette pétition, que quatre citoyens avaient eu le courage de signer, produisit une impression douloureuse sur la Convention. Collot-d'Herbois se hâta de faire son rapport, et, dans son ivresse révolutionnaire, il présenta ces terribles exécutions comme elles paraissaient être à son imagination, c'est-à-dire comme indispensables et toutes naturelles. « — Les Lyonnais, dit-il en substance, étaient vaincus, mais ils disaient hautement qu'ils prendraient bientôt leur revanche. Il fallait frapper de terreur ces rebelles encore insoumis, et avec eux tous ceux qui voudraient les imiter; il fallait un exemple prompt et terrible. L'instrument ordinaire de mort n'agissait point assez vite; le marteau ne démolissait que lentement. La mitraille a détruit les hommes, la mine a détruit les édifices. Ceux qui sont morts

avaient tous trempé leurs mains dans le sang des patriotes. Une commission populaire les choisissait d'un coup d'œil prompt et sûr dans la foule des prisonniers; et on n'a lieu de regretter aucun de ceux qui ont été frappés.» — Collot-d'Herbois obligea la Convention étonnée à approuver ce qui lui semblait si naturel; il se rendit ensuite aux Jacobins pour se plaindre à eux de la peine qu'il avait eue à justifier sa conduite, et de la compassion qu'avaient inspirée les Lyonnais. « Ce » matin, j'ai eu besoin, dit-il, de me servir de » circonlocutions pour faire approuver la mort » des traîtres. On pleurait, on demandait *s'ils » étaient morts du premier coup !*... Du premier » coup les contre-révolutionnaires! et Chalier » est-il mort du premier coup (1)!... Vous » vous informez, disais-je à la Convention, » comment sont morts ces hommes qui étaient » couverts du sang de nos frères! S'ils n'étaient » pas morts, vous ne délibéreriez pas ici!... » Eh bien, à peine entendait-on ce langage!

(1) Ce montagnard, condamné par les fédéralistes lyonnais, avait été mal exécuté par le bourreau, qui avait été obligé de revenir jusqu'à trois fois pour faire tomber sa tête.

» Ils ne pouvaient entendre parler des morts; » ils ne savaient pas se défendre des ombres. » Passant ensuite à Ronsin, Collot-d'Herbois ajouta que ce général avait partagé tous les dangers des patriotes dans le midi, qu'il y avait bravé avec lui les poignards des aristocrates, et déployé la plus grande fermeté pour y faire respecter l'autorité de la république; que dans ce moment tous les aristocrates se réjouissaient de son arrestation, et y voyaient pour eux-mêmes un sujet d'espoir. « Qu'a donc fait Ronsin pour être arrêté? ajoutait Collot. Je l'ai demandé à tout le monde; personne n'a pu me le dire. » Le lendemain de cette séance, dans celle du 3 nivose, Collot, revenant à la charge, vint annoncer la mort du patriote Gaillard, lequel, voyant que la Convention semblait désapprouver l'énergie déployée à Lyon, s'était donné la mort. « Vous ai-je trompé, s'écria Collot, quand je vous ai dit que les patriotes allaient être réduits au désespoir, si l'esprit public venait à baisser ici? »

Ainsi, tandis que deux chefs des ultra-révolutionnaires étaient enfermés, leurs partisans s'agitaient pour eux. Les clubs, la Convention étaient troublés de réclamations en leur faveur, et un membre même du comité

de salut public, compromis dans leur système sanguinaire, les défendait pour se défendre lui-même. Leurs adversaires commençaient, de leur côté, à mettre la plus grande énergie dans leurs attaques. Philipeaux, revenu de la Vendée, et plein d'indignation contre l'état-major de Saumur, voulait que le comité de salut public, partageant cette indignation, poursuivît Rossignol, Ronsin et autres, et vît une trahison dans la non-réussite du plan de campagne du 2 septembre. On a déjà vu ce qu'il y avait de torts, de mal-entendus, et d'incompatibilités de caractère, dans la conduite de cette guerre. Rossignol et l'état-major de Saumur avaient eu de l'humeur, mais n'avaient point trahi; le comité, en les désapprouvant, ne pouvait leur faire essuyer une condamnation qui n'aurait été ni juste ni politique. Robespierre aurait voulu qu'on s'expliquât à l'amiable; mais Philipeaux, impatient, écrivit un pamphlet virulent où il raconta toute la guerre, et où il mêla beaucoup d'erreurs à beaucoup de vérités. Cet écrit devait produire la plus vive sensation, car il attaquait les révolutionnaires les plus prononcés, et les accusait des plus affreuses trahisons. « Qu'a fait Ronsin? » disait Philipeaux; beaucoup intrigué, beau-

» coup volé, beaucoup menti! Sa seule expé-
» dition c'est celle du 18 septembre, où il fit
» accabler quarante-cinq mille patriotes par
» trois mille brigands; c'est cette journée fatale
» de Coron, où, après avoir disposé notre ar-
» tillerie dans une gorge, à la tête d'une co-
» lonne de six lieues de flanc, il se tint caché
» dans une étable comme un lâche coquin, à
» deux lieues du champ de bataille, où nos
» infortunés camarades étaient foudroyés par
» leurs propres canons. » Les expressions n'étaient pas ménagées, comme on le voit, dans l'écrit de Philipeaux. Malheureusement le comité de salut public, qu'il aurait fallu mettre pour soi, n'était pas traité lui-même avec beaucoup d'égard. Philipeaux, mécontent de n'avoir pas vu son indignation assez partagée, semblait imputer au comité une partie des torts qu'il reprochait à Ronsin, et employait même cette expression offensante : *Si vous n'avez été que trompé.*

L'écrit, comme nous venons de le dire, produisit une grande sensation. Camille Desmoulins ne connaissait point Philipeaux; mais, satisfait de voir que dans la Vendée les ultra-révolutionnaires avaient autant de torts qu'à Paris, et n'imaginant pas que la colère

eut aveuglé Philipeaux jusqu'à changer des fautes en trahison, il lut son pamphlet avec empressement, admira son courage, et dans sa naïveté, il disait à tout le monde : Avez-vous lu Philipeaux ?... Lisez Philipeaux... — Tout le monde, suivant lui, devait lire cet écrit, qui prouvait les dangers qu'avait courus la république, par la faute des exagérateurs révolutionnaires.

Camille aimait beaucoup Danton, et en était aimé. Tous deux pensaient que la république étant sauvée par ses dernières victoires, il était temps de mettre fin à des cruautés désormais inutiles; que ces cruautés prolongées plus long-temps ne seraient propres qu'à compromettre davantage la révolution, et que l'étranger pouvait seul en désirer et en inspirer la continuation. Camille imagina d'écrire un nouveau journal qu'il intitula *le vieux Cordelier*, car lui et Danton étaient les doyens de ce club célèbre. Il dirigea sa feuille contre tous les révolutionnaires nouveaux, qui voulaient renverser et dépasser les révolutionnaires les plus vieux et les plus éprouvés. Jamais cet écrivain le plus remarquable de la révolution, et l'un des plus naïfs et des plus spirituels de notre langue, n'avait déployé autant de grâce,

d'originalité et même d'éloquence. Il commençait ainsi son premier numéro : (15 frimaire.) «O Pitt! je rends hommage à ton génie! Quels » nouveaux débarqués de France en Angleterre, » t'ont donné de si bons conseils, et des » moyens si sûrs de perdre ma patrie? Tu as » vu que tu échouerais éternellement contre » elle, si tu ne t'attachais à perdre dans l'opi- » nion publique ceux qui, depuis cinq ans, » ont déjoué tous tes projets. Tu as compris » que ce sont ceux qui t'ont toujours vaincu » qu'il fallait vaincre; qu'il fallait faire accuser » de corruption, précisément ceux que tu » n'avais pu corrompre, et d'attiédissement » ceux que tu n'avais pu attiédir! J'ai ouvert » les yeux, ajoutait Desmoulins, j'ai vu le nom- » bre de nos ennemis : leur multitude m'ar- » rache de l'hôtel des Invalides et me ramène » au combat. Il faut écrire, il faut quitter le » crayon lent de l'histoire de la révolution, » que je traçais au coin du feu, pour reprendre » la plume rapide et haletante du journaliste, » et suivre à bride abattue le torrent révolu- » tionnaire. Député consultant que personne » ne consultait plus depuis le 3 juin, je sors » de mon cabinet et de ma chaise à bras, » où j'ai eu tout le loisir de suivre, par le

» menu, le nouveau système de nos ennemis.»

Camille élevait Robespierre jusqu'aux cieux, pour sa conduite aux jacobins, pour les services généreux qu'il avait rendus aux vieux patriotes, et il s'exprimait de la manière suivante à l'égard du culte et des proscriptions.

« Il faut, disait-il, à l'esprit humain malade » le lit plein de songes de la superstition : et » à voir les fêtes, les processions qu'on institue, » les autels et les saints sépulcres qui s'élè» vent, il me semble qu'on ne fait que chan» ger le lit du malade ; seulement on lui retire » l'oreiller de l'espérance d'une autre vie... » Pour moi, je l'ai dit ainsi, le jour même où je » vis Gobet venir à la barre avec sa double croix » qu'on portait en triomphe devant le philo» sophe *Anaxagoras* (1). Si ce n'était pas un » crime de lèse-Montagne de soupçonner un » président des jacobins et un procureur de la » commune, tels que Clootz et Chaumette, » je serais tenté de croire qu'à la nouvelle de » Barrère, *la Vendée n'existe plus*, le roi de » Prusse s'est écrié douloureusement : *Tous nos » efforts échoueront donc contre la république, » puisque le noyau de la Vendée est détruit ;* et

(1) Nom qu'avait pris Chaumette.

» que l'adroit Luchesini pour le consoler lui » aura dit: *Héros invincible, j'imagine une ressource; laissez-moi faire. Je paierai quelques prêtres pour se dire charlatans, j'enflammerai le patriotisme des autres pour faire une pareille déclaration. Il y a à Paris deux fameux patriotes qui seront très-propres par leurs talens, leur exagération, et leur système religieux bien connu, à nous seconder et à recevoir nos impressions. Il n'est question que de faire agir nos amis en France, auprès des deux grands philosophes Anacharsis et Anaxagoras; de mettre en mouvement leur bile, et d'éblouir leur civisme, par la riche conquête des sacristies.* » (J'espère que Chaumette ne se plaindra pas » de ce numéro; le marquis de Luchesini ne » peut pas parler de lui en termes plus hono- » rables). *Anacharsis et Anaxagoras croiront pousser la roue de la raison, tandis que ce sera celle de la contre-révolution; et bientôt au lieu de laisser mourir en France de vieillesse et d'inanition, le papisme prêt à y rendre le dernier soupir, je vous promets par la persécution et l'intolérance contre ceux qui voudraient messer et être messés, de faire passer force recrues à Lescure et à Larochejaquelein.* »

Camille, racontant ensuite ce qui se faisait

sous les empereurs romains, et prétendant ne donner qu'une traduction de Tacite, fit une effrayante allusion à la loi des suspects : « Anciennement, dit-il, il y avait à Rome, » selon Tacite, une loi qui spécifiait les crimes » d'état et de lèze-majesté, et portait peine ca- » pitale. Ces crimes de lèze-majesté, sous la » république, se réduisaient à quatre sortes : » si une armée avait été abandonnée en pays » ennemi ; si l'on avait excité des séditions ; » si les membres des corps constitués avaient » mal administré les affaires ou les deniers » publics ; si la majesté du peuple romain avait » été avilie. Les empereurs n'eurent besoin » que de quelques articles additionnels à cette » loi, pour envelopper les citoyens et les cités » entières dans la proscription. Auguste fut le » premier à étendre cette loi de lèze-majesté, » en y comprenant les écrits qu'il appelait con- » tre-révolutionnaires. Bientôt les extensions » n'eurent plus de bornes. Dès que les propos » furent devenus des crimes d'état, il n'y eut » plus qu'un pas à faire pour changer en » crimes les simples regards, la tristesse, la » compassion, les soupirs, le silence même.

» Bientôt ce fut un crime de lèze-majesté » ou de contre-révolution à la ville de *Nursia*

» d'avoir élevé un monument à ses habitans » morts au siége de Modène; crime de contre- » révolution à Libon-Drusus d'avoir demandé » aux diseurs de bonne aventure s'il ne possé- » derait pas un jour de grandes richesses ; » crime de contre-révolution au journaliste » Crémuntius-Cordus d'avoir appelé Brutus et » Cassius les derniers des Romains ; crime » de contre-révolution à un des descendans de » Cassius d'avoir chez lui un portrait de son » bisaïeul ; crime de contre-révolution à Mar- » cus-Scaurus d'avoir fait une tragédie où il y » avait tel vers auquel on pouvait donner deux » sens; crime de contre-révolution à Torquatus- » Silanus de faire de la dépense; crime de contre- » révolution à Petréius d'avoir eu un songe sur » Claude ; crime de contre-révolution à Pom- » ponius de ce qu'un ami de Séjan était venu » chercher un asile dans une de ses maisons » de campagne ; crime de contre-révolution de » se plaindre des malheurs du temps, car » c'était faire le procès du gouvernement ; crime » de contre-révolution de ne pas invoquer le » génie divin de Caligula. Pour y avoir man- » qué, grand nombre de citoyens furent dé- » chirés de coups, condamnés aux mines ou » aux bêtes, quelques-uns même sciés par le

» milieu du corps. Crime enfin de contre-révo-» lution à la mère du consul Fusius-Germinus » d'avoir pleuré la mort funeste de son fils.

» Il fallait montrer de la joie de la mort de » son ami, de son parent, si l'on ne voulait » s'exposer à périr soi-même.

» Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un » citoyen avait-il de la popularité? c'était un » rival du prince, qui pouvait susciter une » guerre civile. *Studia civium in se verteret, et » si multi idem audeant, bellum esse.* Suspect.

» Fuyait-on au contraire la popularité, et » se tenait-on au coin de son feu? cette vie » retirée vous avait fait remarquer, vous avait » donné de la considération. *Quantò metu oc-» cultior, tantò plus fama adeptus.* Suspect.

» Etiez-vous riche, il y avait un péril im-» minent que le peuple ne fût corrompu par » vos largesses. *Auri vim atque opes plauti, » principi infensas.* Suspect.

» Etiez-vous pauvre? Comment donc! in-» vincible empereur! il faut surveiller de plus » près cet homme. Il n'y a personne d'entre-» prenant comme celui qui n'a rien. *Syllam in-» opem, undè præcipuam audaciam.* Suspect.

» Etiez-vous d'un caractère sombre, mé-» lancolique, ou mis en négligé? Ce qui vous

» affligeait c'est que les affaires publiques al-
» laient bien. *Hominem publicis bonis mœstum.*
» SUSPECT. »

Camille Desmoulins poursuivait ainsi cette grande énumération des suspects, et traçait un horrible tableau de ce qui se faisait à Paris, par ce qui s'était fait à Rome. Si la lettre de Philipeaux avait excité une vive sensation, le journal de Camille Desmoulins en produisit une bien plus grande encore. Cinquante mille exemplaires de chacun de ses numéros furent vendus en quelques jours. Les provinces en demandaient en quantité; les prisonniers se les transmettaient à la dérobée, et ils lisaient avec délices, et avec un peu d'espoir ce révolutionnaire qui leur était autrefois si odieux. Camille, sans vouloir qu'on ouvrît les prisons, ni qu'on fît retrograder la révolution, demandait l'institution d'un comité qui s'appellerait de clémence, qui ferait la revue des prisons, élargirait les citoyens enfermés sans cause suffisante, et arrêterait le sang là où il avait trop coulé.

Les écrits de Philipeaux et Desmoulins irritèrent au plus haut degré les révolutionnaires zélés, et furent improuvés aux jacobins. Hébert les y dénonça avec fureur; il proposa

même de radier leurs auteurs de la liste de la société; il signala en outre comme complices de Camille Desmoulins et de Philipeaux, Bourdon de l'Oise et Fabre d'Eglantine. On a vu que Bourdon de l'Oise avait voulu, de concert avec Goupilleau, destituer Rossignol; il s'était brouillé depuis avec l'état-major de Saumur, et n'avait cessé dans la Convention de s'élever contre le parti Ronsin; c'est ce qui le faisait associer à Philipeaux. Fabre était accusé d'avoir pris part à l'affaire du faux décret, et on était disposé à le croire, quoiqu'il eût été justifié par Chabot. Sentant sa position périlleuse, et ayant tout à craindre d'un système de sévérité trop grande, il avait deux ou trois fois parlé pour le système de l'indulgence, s'était fortement brouillé avec les ultra-révolutionnaires, et avait été traité d'intrigant par le père Duchesne. Les jacobins sans adopter les violentes propositions d'Hébert, décidèrent que Philipeaux, Camille Desmoulins, Bourdon de l'Oise et Fabre d'Eglantine viendraient à la barre de la société, donner des explications sur leurs écrits, et sur leurs discours dans la Convention.

La séance où ils devaient comparaître avait excité une affluence extraordinaire. On se disputait les places avec fureur, on en vendit

quelques-unes jusqu'à 25 francs. C'était en effet le procès des deux nouvelles classes de patriotes, qui allait se juger devant l'autorité toute puissante des jacobins. Philipeaux, quoiqu'il ne fût pas membre de la société, ne refusa pas de comparaître à sa barre, et répéta les accusations qu'il avait déjà consignées, soit dans sa correspondance avec le comité de salut public, soit dans sa brochure; il ne ménagea pas plus les individus qu'il ne l'avait fait précédemment, et donna à Hébert deux ou trois démentis formels et insultans. Ces personnalités si hardies de Philipeaux commençaient à agiter la société, et la séance devenait orageuse, lorsque Danton prenant la parole, observa que, pour juger une question aussi grave, il fallait la plus grande attention et le plus grand calme; qu'il n'avait aucune opinion faite sur Philipeaux et sur les accusations par lui intentées contre plusieurs généraux et représentans, qu'il lui avait déjà dit à lui-même : il faut que tu prouves tes accusations ou que tu portes ta tête sur l'échafaud; que peut-être il n'y avait ici de coupables que les événemens; mais que, dans tous les cas, il fallait que tout le monde fût entendu, et surtout écouté.

Robespierre parlant après Danton, dit qu'il n'avait pas lu la brochure de Philipeaux, qu'il savait seulement que le comité était, dans cette brochure, rendu responsable de la perte de trente mille hommes, que le comité n'avait pas le temps de répondre à des libelles et de faire une guerre de plume; que cependant il ne croyait pas Philipeaux coupable d'intentions mauvaises, mais entraîné par des passions. « Je ne prétends pas, dit Robespierre, » imposer silence à la conscience de mon col» lègue; mais qu'il s'examine , et juge s'il » n'y a point en lui-même ni vanité, ni petites » passions. Je le crois entraîné par le patrio» tisme , non moins que par la colère; mais » qu'il réfléchisse! qu'il considère la lutte qui » s'engage! il verra que les modérés prendront » sa défense, que les aristocrates se rangeront » de son côté, que la Convention elle-même se » partagera, qu'il s'y élèvera peut-être un parti » de l'opposition, ce qui serait désastreux, et » ce qui renouvellerait le combat dont on est » sorti, et les conspirations qu'on a eu tant de » peine à déjouer! » Il invite donc Philipeaux à examiner ses motifs, et les jacobins à l'écouter silencieusement.

Rien n'était plus sage et plus convenable

que les observations de Robespierre, au ton près, qui était toujours emphatique et doctoral, surtout depuis qu'il dominait aux Jacobins. Philipeaux reprend la parole, se rejette dans les mêmes personnalités, et provoque le même trouble. Danton impatienté s'écrie, qu'il faut abréger de telles querelles, et nommer une commission qui examine les pièces du procès. Couthon dit qu'avant même de recourir à cette mesure, il faut s'assurer si la question en vaut la peine, si ce ne serait pas simplement une question d'homme à homme, et il propose de demander à Philipeaux, si en son âme et conscience, il croit qu'il y ait eu trahison. Alors il s'adresse à Philipeaux. « Crois-tu, lui dit-il, en » ton âme et conscience, qu'il y ait eu tra- » hison? » — « Oui, répond imprudemment » Philipeaux. » — « En ce cas, reprend Cou- » thon, il n'y a point d'autre moyen; il faut » nommer une commission qui écoute les ac- » cusés et les accusateurs, et en fasse son rap- » port à la société. » La proposition est adoptée, et la commission est chargée d'examiner, outre les accusations de Philipeaux, la conduite de Bourdon de l'Oise, de Fabre d'Eglantine, de Camille Desmoulins.

C'était le 3 nivose. Pendant le temps que la commission employa à faire son rapport, la guerre de plume et les récriminations continuèrent sans interruption. Les cordeliers exclurent Camille Desmoulins de leur société. Ils firent de nouvelles pétitions pour Ronsin et Vincent, et vinrent les communiquer aux Jacobins, pour engager ceux-ci à les appuyer auprès de la Convention. Cette foule d'aventuriers, de mauvais sujets dont on avait rempli l'armée révolutionnaire, se montraient partout, dans les promenades, les tavernes, les cafés, les spectacles, en épaulettes de laine et en moustaches, faisaient grand bruit pour Ronsin leur général, et Vincent leur ministre. Ils étaient surnommés les *épauletiers*, et fort redoutés dans Paris. Depuis la loi qui interdisait aux sections de se réunir plus de deux fois par semaine, elles s'étaient changées en sociétés populaires fort turbulentes; il y avait jusqu'à deux de ces sociétés par sections, et c'était là que tous les partis qui avaient quelqu'intérêt de produire un mouvement, dirigeaient leurs agens. Les *épauletiers* n'avaient pas manqué de s'y rendre, et grâce à eux le tumulte régnait dans presque toutes.

Robespierre, toujours ferme aux Jacobins,

fit repousser la pétition des cordeliers, et de plus fit retirer l'affiliation à toutes les sociétés populaires formées depuis le 31 mai. C'étaient là des actes d'une prudente et louable énergie. Cependant le comité, tout en faisant les plus grands efforts pour comprimer la faction turbulente, devait s'attacher aussi à ne passe donner les apparences de la mollesse et de la modération. Il fallait pour qu'il pût conserver sa popularité et sa force, qu'il déployât la même énergie. C'est pourquoi le 5 nivose, Robespierre fut chargé de faire un nouveau rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire, et de proposer des mesures de sévérité contre quelques prisonniers illustres. S'attachant toujours, par politique et aussi par erreur, à jeter tous les désordres sur la prétendue faction étrangère, il lui imputa à la fois les torts des modérés et des exagérés. « Les cours étrangères » ont vomi, dit-il, sur la France les scé- » lérats habiles qu'elles tiennent à leur solde. » Ils délibèrent dans nos administrations, » s'introduisent dans nos assemblées section- » naires et dans nos clubs; ils ont siégé jusque » dans la représentation nationale; ils diri- » gent et dirigeront éternellement la contre-

» révolution sur le même plan. Ils rôdent au-
» tour de nous; ils surprennent nos secrets,
» ils caressent nos passions, et cherchent à
» nous inspirer jusques à nos opinions. » Robespierre poursuivant ce tableau, les montre poussant tour-à-tour à l'exagération ou à la faiblesse, excitant à Paris la persécution des cultes, et dans la Vendée la résistance du fanatisme; immolant Lepelletier et Marat, et puis se mêlant dans les groupes pour leur décerner les honneurs divins, afin de les rendre ridicules et odieux; donnant ou retirant le pain au peuple, faisant paraître ou disparaître l'argent, profitant enfin de tous les accidens pour les tourner contre la révolution et la France. Après avoir fait ainsi la somme générale de tous nos maux, Robespierre, ne voulant pas voir qu'ils étaient inévitables, les imputait à l'étranger, qui s'en doute pouvait s'en applaudir, mais qui pour les produire s'en reposait sur les vices de la nature humaine, et n'aurait pas eu le moyen d'y suppléer par des complots. En conséquence, regardant comme complices de la coalition tous les prisonniers illustres qu'on détenait encore, il propose de les envoyer de suite au tribunal révolutionnaire. Ainsi Dietrich, maire de Stras-

bourg, Custines fils, Biron, et tous les officiers amis de Dumouriez, de Custines et de Houchard, durent être incessamment jugés. Sans doute il n'était pas besoin d'un décret de la Convention pour que ces victimes fussent immolées par le tribunal révolutionnaire; mais ce soin de hâter leur supplice était une preuve que le gouvernement ne faiblissait pas. Robespierre proposa en outre d'augmenter d'un tiers les récompenses territoriales promises aux défenseurs de la patrie.

Après ce rapport, Barrère fut chargé d'en faire un autre sur les arrestations qu'on disait chaque jour plus nombreuses, et de proposer les moyens de vérifier les motifs de ces arrestations. Le but de ce rapport était de répondre, sans qu'il y parût, *au vieux Cordelier* de Camille Desmoulins, et à sa proposition d'un comité de clémence. Barrère traita avec sévérité les *Traductions des orateurs anciens*, et proposa néanmoins de nommer une commission pour vérifier les arrestations; ce qui ressemblait fort au comité de clémence imaginé par Camille. Cependant, sur les observations de quelques-uns de ses membres, la Convention crut devoir s'en tenir à ses décrets précédens, qui obligeaient les comités

révolutionnaires à adresser au comité de sûreté générale les motifs des arrestations, et permettaient aux détenus de réclamer auprès de ce dernier comité.

Le gouvernement poursuivait ainsi sa marche entre les deux partis qui se formaient, inclinant secrètement pour le parti modéré, mais craignant toujours de le laisser trop apercevoir. Pendant ce temps, Camille publia un numéro plus fort que les précédens, et qui était adressé aux jacobins. Celui-ci était intitulé *sa défense*, et c'était la plus hardie et la plus terrible récrimination contre ses adversaires.

A propos de sa radiation des cordelier, il disait : « Pardon, frères et amis, si j'ose prendre encore le titre de vieux cordelier, après l'arrêté du club qui me défend de me parer de ce nom. Mais, en vérité, c'est une insolence si inouie que celle de petits-fils se révoltant contre leur grand-père, et lui défendant de porter son nom, que je veux plaider cette cause contre ces fils ingrats. Je veux savoir à qui le nom doit rester ou au grand-papa, ou à des enfans qu'on lui a faits, dont il n'a jamais ni reconnu, ni même connu la dixième partie, et qui prétendent le chasser du paternel logis ! »

Ensuite il explique ses opinions. « Le vais-
»seau de la république vogue entre deux
» écueils, le rocher de l'exagération et le banc
» de sable du modérantisme. Voyant que le
» père Duchesne et presque tous les sentinelles
» patriotes se tenaient sur le tillac, avec leur
» lunette, occupés uniquement à crier : Gare!
» vous touchez au modérantisme, il a bien
» fallu que moi, vieux cordelier et doyen des
» Jacobins, je me chargeasse de faire la faction
» difficile, et dont aucun des jeunes gens ne
» voulait, crainte de se dépopulariser, celle
» de crier : Gare! vous allez toucher à l'exa-
» gération. Et voilà l'obligation que doivent
» m'avoir tous mes collègues de la Convention,
» celle d'avoir exposé ma popularité même,
» pour sauver le navire où ma cargaison n'é-
» tait pas plus forte que la leur. »

Il se justifie ensuite de ce propos qui lui avait été si reproché : *Vincent Pitt gouverne Georges Bouchotte.* « J'ai bien, dit-il, appelé
» Louis XVI mon gros benêt de roi, en 1787,
» sans être embastillé pour cela. Bouchotte
» serait-il un plus grand seigneur? »

Il passe ensuite ses adversaires en revue; il dit à Collot-d'Herbois que si lui, Desmoulins, a son Dillon, lui, Collot, a son Brunet, son

Proli, qu'il a défendus tous les deux. Il dit à Barrère : «On ne se reconnaît plus à la montagne : si c'était un vieux cordelier comme » moi, un patriote *ricti-ligue*, Billaud-Varenne » par exemple, qui m'eût gourmandé si durement, *sustinuissem utique;* j'aurais dit : C'est » le soufflet du bouillant saint Paul au bon » saint Pierre qui a péché! Mais toi, mon cher » Barrère, toi l'heureux tuteur de Paméla (1)! » toi le président des feuillans, qui as proposé » le comité des douze! toi qui, le 2 juin, met» tais en délibération dans le comité de salut » public si on n'arrêterait pas Danton! toi dont » je pourrais relever bien d'autres fautes, si je » voulais fouiller le *vieux sac* (2), que tu de» viennes tout à coup un *passe-Robespierre*, et » que je sois par toi apostrophé si sec! »

» Tout cela n'est qu'une querelle de mé» nage, ajoute Camille, avec mes amis les pa» triotes Collot et Barrère; mais je vais être à » mon tour *bougrement en colère* (3) contre le

(1) Allusion à la pièce de *Paméla*, dont la représentation avait été défendue.

(2) Barrère s'appelait de *Vieux-sac*, quand il était noble.

(3) Expression des colporteurs qui, en vendant les

» père Duchêne, qui m'appelle un *misérable*
» *intrigailleur, un viedase à mener à la guillo-*
» *tine, un conspirateur qui veut qu'on ouvre les*
» *prisons pour en faire une nouvelle Vendée, un*
» *endormeur payé par Pitt, un bourriquet à*
» *longues oreilles.* ATTENDS-MOI, HÉBERT, JE SUIS
» A TOI DANS UN MOMENT. Ici ce n'est pas avec
» des injures grossières et des mots que je vais
» t'attaquer, c'est avec des faits. »

Alors Camille, qui avait été accusé par Hébert d'avoir épousé une femme riche, et de dîner avec des aristocrates, fait l'histoire de son mariage, qui lui avait valu quatre mille livres de rentes, et il trace le tableau de sa vie simple, modeste et paresseuse. Passant ensuite à Hébert, il rappelle l'ancien métier de ce distributeur de *contre-marques*, ses vols qui l'avaient fait chasser du théâtre, sa fortune subite et connue, et il le couvre de la plus juste infamie. Il raconte, et prouve que Bouchotte avait donné à Hébert, sur les fonds de la guerre, d'abord cent vingt mille francs, puis dix, puis soixante, pour les exemplaires du père Duchêne distribués aux armées; que ces

feuilles du *père Duchêne*, criaient dans les rues: *Il est bougrement en colère le père Duchêne.*

exemplaires ne valaient que seize mille francs, et que par conséquent le surplus avait été volé à la nation.

« Deux cent mille francs, s'écrie Camille, à ce » pauvre sans-culotte Hébert, pour soutenir les » motions de Proli, de Clootz! deux cent » mille francs pour calomnier Danton, Lindet, » Cambon, Thuriot, Lacroix, Philipeaux, » Bourdon de l'Oise, Barras, Fréron, d'Eglan- » tine, Legendre, Camille Desmoulins, et » presque tous les commissaires de la Conven- » tion! Pour inonder la France de ses écrits, » si propres à former l'esprit et le cœur, deux » cent mille francs de Bouchotte !... S'éton- » nera-t-on après cela de cette exclamation » filiale d'Hébert à la séance des jacobins : » *Oser attaquer Bouchotte! Bouchotte qui a mis* » *à la tête des armées des généraux sans-culottes!* » *Bouchotte un patriote si pur!* Je suis étonné » que dans le transport de sa reconnaissance, » le père Duchêne ne se soit pas écrié : Bou- » chotte qui m'a donné deux cent mille livres » depuis le mois de juin !

» Tu me parles, ajoute Camille, de mes so- » ciétés : mais ne sait-on pas que c'est avec l'in- » time de Dumouriez, le banquier Kock, avec » la femme Rochechouart, agente des émigrés,

» que le grand patriote Hébert, après avoir » calomnié dans sa feuille les hommes les plus » purs de la république, va dans sa grande » joie, lui et sa Jacqueline, passer les beaux » jours de l'été à la campagne, boire le vin de » Pitt, et porter des toasts à la ruine des ré- » putations des fondateurs de la liberté! »

Camille reproche ensuite à Hébert le style de son journal : « Ne sais-tu pas, Hébert, que » lorsque les tyrans d'Europe veulent faire » croire à leurs esclaves que la France est cou- » verte des ténèbres de la barbarie, que Paris, » cette ville si vantée par son atticisme et son » goût, est peuplé de vandales; ne sais-tu » pas, malheureux, que ce sont des lambeaux » de tes feuilles qu'ils insèrent dans leurs ga- » zettes; comme si le peuple était aussi igno- » rant que tu voudrais le faire croire à M. Pitt, » comme si on ne pouvait lui parler qu'un lan- » gage aussi grossier; comme si c'était là le » langage de la Convention et du comité de sa- » lut public; comme si tes saletés étaient celles » de la nation; comme si un égout de Paris » était la Seine! »

Camille l'accuse ensuite d'avoir ajouté par ses numéros aux scandales du culte de la raison, puis il s'écrie : « Ainsi c'est ce vil flagor-

» neur aux gages de deux cent mille livres, » qui me reprochera les quatre mille livres de » rentes de ma femme ! c'est cet ami intime » des Kock, des Rochechouart, et d'une multi- » tude d'escrocs, qui me reprochera mes so- » ciétés ! c'est cet écrivain insensé ou perfide » qui me reprochera mes écrits aristocratiques; » lui, dont je démontrerai que les feuilles sont » les délices de Coblentz, et le seul espoir de » Pitt ! cet homme rayé de la liste des garçons » de théâtre, pour vols, fera rayer de la liste » des jacobins, pour leur opinion, des députés » fondateurs immortels de la république ! cet » écrivain des charniers sera le régulateur de » l'opinion, le mentor du peuple français.

» Qu'on désespère, ajoute Camille Desmou- » lins, de m'intimider par les terreurs et les » bruits de mon arrestation, qu'on sème autour » de moi. Nous savons que les scélérats médi- » tent un 31 mai contre les hommes les plus » énergiques de la montagne !... O mes collè- » gues ! je vous dirai comme Brutus et Cicéron: » *Nous craignons trop la mort, et l'exil, et la* » *pauvreté ! Nimium timemus mortem et exilium* » *et paupertatem*.... Eh quoi ! lorsque tous les » jours douze cent mille Français affrontent » les redoutes hérissées des batteries les plus

» meurtrières, et volent de victoires en victoi-
» res, nous, députés à la Convention, nous
» qui ne pouvons jamais tomber comme le
» soldat; dans l'obscurité de la nuit, fusillé
» dans les ténèbres, et sans témoins de sa va-
» leur; nous, dont la mort soufferte pour la
» liberté ne peut être que glorieuse, solennelle
» et reçue en présence de la nation entière,
» de l'Europe et de la postérité; serions-nous
» plus lâches que nos soldats, craindrions-nous
» de nous exposer à regarder Bouchotte en
» face? n'oserons-nous pas braver la grande
» colère du père Duchêne, pour remporter
» aussi la victoire que le peuple attend de nous,
» la victoire sur les ultra-revolutionnaires,
» comme sur les contre-revolutionnaires;
» la victoire sur tous les intrigans, sur tous les
» fripons, sur tous les ambitieux, sur tous les
» ennemis du bien public?

» Croit-on que même sur l'échafaud, sou-
» tenu de ce sentiment intime que j'ai aimé
» avec passion, ma patrie et la république,
» couronné de l'estime et des regrets de tous les
» vrais républicains, je voulusse changer mon
» supplice contre la fortune de ce misérable
» Hébert, qui, dans sa feuille, pousse au
» désespoir et à la révolte vingt classes de

» citoyens ; qui, pour s'étourdir sur ses remords » et ses calomnies, a besoin de se procurer » une ivressse plus forte que celle du vin, et » de lécher sans cesse le sang au pied de la » guillotine ? Qu'est-ce donc que l'échafaud » pour un patriote, sinon le piédestal des » Sidney et des Jean de With ? Qu'est-ce, dans » un moment de guerre où j'ai eu mes deux » frères hachés pour la liberté, qu'est-ce que » la guillotine, sinon un coup de sabre, et » le plus glorieux de tous, pour un député » victime de son courage et de son républi- » canisme?»

Ces pages donneront une idée des mœurs de l'époque. L'âpreté, le cynisme, l'éloquence de Rome et d'Athènes, avaient reparu parmi nous, avec la liberté démocratique.

Ce nouveau numéro de Camille Desmoulins causa encore plus d'agitation que les précédens. Hébert ne cessa de le dénoncer aux Jacobins, et de demander le rapport de la commission. Le 16 nivose enfin Collot-d'Herbois prit la parole pour faire ce rapport. L'affluence était aussi considérable que le jour où la discussion avait été entamée, et les places se vendaient aussi cher. Collot montra plus d'impartialité qu'on n'aurait dû l'at-

tendre d'un ami de Ronsin. Il reprocha à Philipeaux d'impliquer le comité de salut public dans ses accusations, de montrer les dispositions les plus favorables pour des hommes suspects, de parler de Biron avec éloge, tandis qu'il couvrait Rossignol d'outrages, et enfin d'exprimer exactement les mêmes préférences que les aristocrates. Il lui fit un reproche qui, dans les circonstances, avait quelque gravité; c'était d'avoir retiré dans son dernier écrit les accusations d'abord portées contre le général Fabre-Fond, frère de Fabre-d'Eglantine. Philipeaux, en effet, qui ne connaissait ni Fabre, ni Camille, avait dénoncé le frère du premier, qu'il croyait avoir trouvé en faute dans la Vendée. Une fois rapproché de Fabre par sa position, et accusé avec lui, il avait retranché, par un ménagement tout naturel, les reproches adressés à son frère. Cela seul prouvait qu'ils avaient été conduits, isolément, et sans se connaître, à agir comme ils l'avaient fait, et qu'ils ne formaient point une faction véritable. Mais l'esprit de parti en jugea autrement, et Collot insinua qu'il existait une intrigue sourde, et un concert entre les prévenus de modération. Il fouilla dans le passé, et reprocha à Philipeaux ses votes sur Louis XVI

et sur Marat. Quant à Camille, il le traita bien plus favorablement ; il le montra comme un bon patriote, égaré par de mauvaises sociétés, et auquel il fallait pardonner, en l'engageant toutefois à ne plus commettre de pareilles débauches d'esprit. Il demanda donc l'exclusion de Philipeaux, et la censure pure et simple de Camille.

Dans ce moment, Camille, présent à la séance, fait passer une lettre au président, pour déclarer que sa défense est consignée dans son dernier numéro, et pour demander que la société veuille bien en écouter le contenu. A cette proposition, Hébert qui redoutait la lecture de ce numéro, où les turpitudes de sa vie étaient révélées, prend la parole, et s'écrie qu'on a voulu compliquer la discussion en le calomniant, et que pour détourner l'attention, on lui a imputé d'avoir volé la trésorerie, ce qui est une fausseté atroce... — J'ai les pièces en main, s'écrie Camille. — Ces mots causent une grande rumeur. Robespierre le jeune dit alors qu'il faut écarter les discussions particulières, que la société n'est pas réunie pour l'intérêt des réputations, et que, si Hébert a volé, peu lui importe à elle; que ceux qui ont des reproches à se faire

ne doivent pas interrompre la discussion générale... — A ces expressions peu satisfaisantes, Hébert s'écrie : « Je n'ai rien à me reprocher. » — « Les troubles des départemens, reprend Robespierre le jeune, sont ton ouvrage ; c'est toi qui as contribué à les provoquer en attaquant la liberté des cultes. » Hébert se tait à ce reproche. Robespierre aîné prend la parole, et, gardant plus de mesure que son frère, mais sans être plus favorable à Hébert, dit que Collot avait présenté la question sous son véritable point de vue, qu'un incident fâcheux avait troublé la dignité de la discussion, que tout le monde avait eu tort, Hébert et ceux qui lui avaient répondu. « Ce que je vais dire, ajoute-t-il, n'a trait à » aucun individu. On a mauvaise grâce à se » plaindre de la calomnie quand on a calomnié » soi-même. On ne doit pas se plaindre des » injustices quand on a jugé les autres avec » légèreté, précipitation et fureur. Que chacun » interroge sa conscience, et s'applique ces » réflexions. J'avais voulu prévenir la dis» cussion actuelle ; je voulais que dans des » entretiens particuliers, dans des conférences » amicales, chacun s'expliquât et convînt de » ses torts. Alors on aurait pu s'entendre et » s'épargner du scandale. Mais point du tout,

» les pamphlets ont été répandus le lendemain, » et on s'est empressé de produire un éclat. » Maintenant ce qui nous importe dans toutes » ces querelles personnelles, ce n'est pas de » savoir si on a mis de tous côtés des passions » et de l'injustice, mais si les accusations di- » rigées par Philipeaux contre les hommes » chargés de la plus importante de nos guerres, » sont fondées. Voilà ce qu'il faut éclaircir dans » l'intérêt non des individus, mais de la répu- » blique. »

Robespierre pensait en effet que les attaques de Camille contre Hébert étaient inutiles à discuter, car la vérité en était connue de tout le monde; que d'ailleurs elles ne renfermaient rien que la république eût intérêt à constater, et qu'au contraire il importait beaucoup d'éclaircir la conduite des généraux dans la Vendée. On poursuit en effet la discussion relative à Philipeaux. La séance entière est consacrée à écouter une foule de témoins oculaires; mais, au milieu de ces affirmations contradictoires, Danton, Robespierre déclarent qu'ils ne discernent rien, et qu'ils ne savent plus à quoi s'en tenir. La discussion, déjà trop longue, est renvoyée à la séance suivante.

Le 18 la séance est reprise; Philipeaux

était absent. On était fatigué de la discussion qui lui était relative, et qui n'amenait aucun éclaircissement ; on s'étend alors sur Camille Desmoulins. On le somme de s'expliquer sur les éloges qu'il a donnés à Philipeaux, et sur ses relations avec lui. Camille ne le connaît pas, à ce qu'il assure; des faits affirmés par Goupilleau, par Bourdon, lui avaient d'abord persuadé que Philipeaux disait vrai, et l'avaient rempli d'indignation ; mais aujourd'hui apercevant d'après la discussion que Philipeaux avait altéré la vérité (ce qui commençait en effet à percer de toutes parts), il se rétracte de ses éloges, et déclare n'avoir plus aucune opinion à cet égard.

Robespierre prenant encore une fois la parole sur Camille, répète ce qu'il avait déjà dit à son égard, que son caractère est excellent, mais que ce caractère connu ne lui donne pas le droit d'écrire contre les patriotes; que ses écrits, dévorés par les aristocrates, font leurs délices, et sont répandus dans tous les départemens; qu'il a traduit Tacite sans l'entendre; qu'il faut le traiter comme un enfant étourdi qui a touché à des armes dangereuses et en a fait un usage funeste; qu'il faut l'engager à quitter les aristocrates et les

mauvaises sociétés qui le corrompent ; et qu'en lui pardonnant à lui, il faut brûler ses numéros. Camille alors, oubliant les ménagemens qu'il fallait garder envers l'orgueilleux Robespierre, s'écrie de sa place : « Brûler n'est » pas répondre. — Eh bien! reprend Robes- » pierre irrité, qu'on ne brûle pas, mais qu'on » réponde; qu'on lise sur-le-champ les numéros » de Camille. Puisqu'il le veut, qu'il soit cou- » vert d'ignominie ; que la société ne retienne » pas son indignation, puisqu'il s'obstine à » soutenir ses diatribes et ses principes dange- » reux. L'homme qui tient aussi fortement à » des écrits perfides est peut-être plus qu'égaré ; » s'il eût été de bonne foi, s'il eût écrit dans la » simplicité de son cœur, il n'aurait pas osé » soutenir plus long-temps des ouvrages pro- » scrits par les patriotes, et recherchés par les » contre-révolutionnaires. Son courage n'est » qu'emprunté ; il décèle les hommes cachés » sous la dictée desquels il a écrit son journal; » il décèle que Desmoulins est l'organe d'une » faction scélérate qui a emprunté sa plume » pour distiller son poison avec plus d'audace » et de sûreté. » Camille veut en vain demander la parole et calmer Robespierre ; on refuse de l'écouter, et on passe sur-le-champ à la lecture de ses feuilles. Quelque ménagement que

les individus veuillent garder les uns pour les autres dans des querelles de parti, il est difficile que bientôt les orgueils ne se trouvent pas engagés. Avec la susceptibilité de Robespierre et la naïve étourderie de Camille, la division d'opinions devait bientôt se changer en une division d'amour-propre, et en haine. Robespierre méprisait trop Hébert et les siens pour se brouiller avec eux; mais il pouvait se brouiller avec un écrivain aussi célèbre dans la révolution que Camille Desmoulins; et celui-ci ne mit pas assez d'adresse à éviter une rupture.

La lecture des numéros de Camille dure deux séances tout entières. On passe ensuite à Fabre : on l'interroge, on veut l'obliger à dire quelle part il a eue aux nouveaux écrits qui ont été répandus Il répond qu'il n'y est pas pour une virgule, et que, relativement à Philipeaux et Bourdon de l'Oise, il peut assurer ne pas les connaître. On veut enfin prendre un parti sur les quatre individus dénoncés. Robespierre, quoique n'étant plus disposé à ménager Camille, propose de laisser là cette discussion, et de passer à un autre sujet plus grave, plus digne de la société, plus utile à l'esprit public; ce sont les vices et les crimes du gouvernement anglais. « Ce gouvernement

» atroce cache, dit-il, sous quelques appa-» rences de liberté, un principe de despotisme » et de machiavélisme atroce; il faut le dé-» noncer à son propre peuple, et répondre à ses » calomnies, en prouvant ses vices d'organisa-» tion et ses forfaits. » Les jacobins voulaient bien de ce sujet qui fournissait une si vaste carrière à leur imagination accusatrice, mais quelques-uns d'entre eux désiraient auparavant radier Philipeaux, Camille, Bourdon et Fabre. Une voix même accuse Robespierre de s'arroger une espèce de dictature. « Ma dic-» tature, s'écrie-t-il, est celle de Marat et de » Lepelletier; elle consiste à être exposé tous » les jours aux poignards des tyrans. Mais je » suis las des disputes qui s'élèvent chaque » jour dans le sein de la société, et qui n'a-» boutissent à aucun résultat utile. Nos vérita-» bles ennemis sont les étrangers; ce sont eux » qu'il faut poursuivre et dont il faut dévoiler » les trames. » Robespierre renouvelle en conséquence sa proposition, et fait décider, au milieu des applaudissemens, que la société, mettant de côté les disputes élevées entre les individus, s'occupera dans les séances qui vont suivre, de discuter, sans interruption, les vices du gouvernement anglais.

C'était détourner à propos l'inquiète imagination des Jacobins, et la diriger sur une proie qui pouvait les occuper long-temps. Philipeaux s'était déjà retiré sans attendre une décision. Camille et Bourdon ne furent ni rejetés ni confirmés ; on n'en parla plus, et ils se contentèrent de ne plus paraître devant la société. Pour Fabre d'Eglantine, bien que Chabot l'eût entièrement justifié, les faits qui arrivaient chaque jour à la connaissance du comité de sûreté générale, ne permirent plus de douter de sa complicité; il fallut lancer contre lui un mandat d'arrêt, et le réunir à Chabot, Bazire, Delaunay et Julien de Toulouse.

Il restait de toutes ces discussions une impression fâcheuse pour les nouveaux modérés. Il n'y avait aucune espèce de concert entre eux. Philipeaux, presque girondin autrefois, ne connaissait ni Camille, ni Fabre, ni Bourdon; Camille seul était assez lié avec Fabre; quant à Bourdon il était entièrement étranger aux trois autres. Mais on s'imagina dès-lors qu'il y avait une faction secrète dont ils étaient ou complices ou dupes. La facilité de caractère, les goûts épicuriens de Camille, et deux ou trois dîners qu'il avait faits avec les riches

financiers de l'époque, la complicité démontrée de Fabre avec les agioteurs, sa récente opulence, firent supposer qu'ils étaient liés à la prétendue faction corruptrice. On n'osait pas encore désigner Danton comme en étant le chef; mais, si on ne l'accusait pas d'une manière publique, si Hébert dans sa feuille, si les cordeliers à leur tribune ménageaient ce puissant révolutionnaire, ils se disaient entre eux ce qu'ils n'osaient publier.

L'homme le plus nuisible au parti était Lacroix, dont les concussions en Belgique étaient si démontrées qu'on pouvait les lui imputer sans être accusé de calomnie, et sans qu'il osât répondre. On l'associait aux modérés à cause de son ancienne liaison avec Danton, et il leur faisait partager sa honte.

Les cordeliers mécontens de ce que les jacobins avaient passé à l'ordre du jour sur les dénoncés, déclarèrent: 1° que Philipeaux était un calomniateur; 2° que Bourdon, accusateur acharné de Ronsin, de Vincent et des bureaux de la guerre, avait perdu leur confiance et n'était à leurs yeux que le complice de Philipeaux; 3° que Fabre partageant les sentimens de Bourdon et de Philipeaux, n'était qu'un intrigant plus adroit; 4° que Camille,

déjà exclu de leurs rangs, avait aussi perdu leur confiance, quoiqu'auparavant il eût rendu de grands services à la révolution.

Après avoir détenu quelque temps Ronsin et Vincent, on les fit élargir, car on ne pouvait les mettre en jugement pour aucune cause. Il n'était pas possible de poursuivre Ronsin pour ce qu'il avait fait dans la Vendée, car les événemens de cette guerre étaient couverts d'un voile épais; ni pour ce qu'il avait fait à Lyon, car c'était soulever une question dangereuse, et accuser en même temps Collot-d'Herbois et tout le système actuel du gouvernement. Il était tout aussi impossible de poursuivre Vincent pour quelques faits de despotisme dans les bureaux de la guerre. On n'aurait pu faire à l'un et à l'autre qu'un procès politique, et il n'était pas politique encore de leur en intenter un pareil. Ils furent donc élargis à la grande joie des cordeliers, et de tous les *épauletiers* de l'armée révolutionnaire.

Vincent était un jeune homme de vingt et quelques années, espèce de frénétique dont le fanatisme allait jusqu'à la maladie, et chez lequel il y avait encore plus d'aliénation que d'ambition personnelle. Un jour que sa femme était allée le voir dans sa prison,

et lui rapportait ce qui se passait, indigné du récit qu'elle lui faisait, il s'élança sur un morceau de viande crue, et dit en le dévorant : Je voudrais dévorer ainsi tous ces scélérats. Ronsin, tour à tour médiocre pampletaire, fournisseur, généra., joignait à beaucoup d'intelligence un courage remarquable et une grande activité. Naturellement exagéré, mais ambitieux, il était le plus distingué de ces aventuriers qui s'étaient offert à être les instrumens du gouvernement nouveau. Chef de l'armée révolutionnaire, il songeait à en tirer parti, soit pour lui, soit pour le triomphe de son système et de ses amis. Dans la prison du Luxembourg, où lui et Vincent étaient enfermés, ils avaient toujours parlé en maîtres ; ils n'avaient cessé de dire qu'ils triompheraient de l'intrigue, qu'ils sortiraient par le secours de leurs partisans, qu'ils reviendraient alors pour élargir les patriotes enfermés, et envoyer tous les autres prisonniers à la guillotine. Ils avaient fait le tourment des malheureux détenus avec eux, et les avaient laissés pleins d'effroi.

A peine sortis, ils dirent hautement qu'ils se vengeraient, et que bientôt ils sauraient se faire raison de leurs ennemis. Le comité de salut

public n'avait guère pu se dispenser de les élargir ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait déchaîné des furieux, et qu'il faudrait bientôt les réduire à l'impossibilité de nuire. Il restait à Paris quatre mille hommes de l'armée révolutionnaire. Là se trouvaient des aventuriers, des voleurs, des septembriseurs, qui prenaient le masque du patriotisme, et qui aimaient mieux butiner à l'intérieur que d'aller sur les frontières mener une vie pauvre, dure et périlleuse. Ces petits tyrans avec leurs moustaches et leurs grands sabres, exerçaient dans tous les lieux publics le plus dur despotisme. Ayant de l'artillerie, des munitions et un chef entreprenant, ils pouvaient causer de grands désordres. A eux se joignaient les brouillons, qui remplissaient les bureaux de Vincent. Celui-ci était leur chef civil, comme Ronsin était leur chef militaire. Ils avaient des liaisons avec la commune par Hébert, substitut de Chaumette, et par le maire Pache, toujours prêt à recevoir chez lui tous les partis, et à caresser tous les hommes redoutables. Momoro, l'un des présidens des cordeliers, était leur fidèle partisan et leur avocat aux jacobins. Ainsi on rangeait ensemble Ronsin, Vincent, Hébert, Chaumette,

Momoro; et on ajoutait à la liste Pache et Bouchotte, comme les complaisans qui leur laissaient usurper deux grandes autorités.

Ils ne se contenaient plus dans leur propos contre ces représentans qui voulaient, disaient-ils, s'éterniser au pouvoir et faire grâce aux aristocrates. Un jour étant à dîner chez Pache, ils y rencontrèrent Legendre, l'ami et le copiste de Danton, autrefois l'imitateur de sa véhémence, aujourd'hui de sa réserve, et la victime de cette imitation, car il essuyait les attaques qu'on n'osait pas diriger contre Danton lui-même. Ronsin et Vincent lui adressèrent de mauvais propos. Vincent, qui avait été son obligé, l'embrassa en lui disant qu'il embrassait l'ancien, et non le nouveau Legendre; que le nouveau Legendre était devenu un modéré et ne méritait aucune estime. Vincent lui demanda ensuite avec ironie s'il avait porté dans ses missions le costume de député. Legendre lui ayant répondu qu'il l'avait porté aux armées, Vincent ajouta que ce costume était fort pompeux, mais indigne de vrais républicains; qu'il habillerait un manequin de ce costume, qu'il rassemblerait le peuple, et lui dirait: Voilà les représentans que vous vous êtes donnés; ils

vous prêchent l'égalité, et se couvrent d'or et de plumes. Il ajouta ensuite qu'il mettrait le feu au manequin. Legendre lui répondit qu'il était un fou, un séditieux; on fut prêt d'en venir aux mains, au grand effroi de Pache. Legendre ayant voulu s'adresser à Ronsin qui était plus calme, et l'ayant engagé à modérer Vincent, Ronsin répondit qu'à la vérité Vincent était vif, mais que son caractère convenait aux circonstances, et qu'il fallait de pareils hommes pour le temps où l'on vivait. Vous avez, ajouta Ronsin, une faction dans le sein de l'assemblée; si vous ne l'en chassez pas, vous nous en ferez raison. Legendre sortit indigné, et répéta tout ce qu'il avait vu et entendu pendant ce repas. La Conversation fut connue, et donna une nouvelle idée de l'audace et de la frénésie des deux hommes qu'on venait d'élargir.

Ils témoignaient un grand respect pour Pache et pour ses vertus, comme avaient fait jadis les jacobins, quand Pache était au ministère. Le sort de Pache était de charmer par sa complaisance et par son calme, tous les hommes violens. Ils étaient enchantés de voir leurs passions approuvées par un homme qui avait toutes les apparences de la sagesse. Les

nouveaux révolutionnaires en voulaient faire, disaient-ils, un grand personnage dans leur gouvernement; car sans avoir un but précis, sans avoir même encore le projet et le courage d'une insurrection, ils parlaient beaucoup d'avance, comme tous les comploteurs qui commencent par s'essayer et s'échauffer en paroles. Ils disaient partout qu'il fallait d'autres institutions. Tout ce qui leur plaisait dans l'organisation actuelle du gouvernement, c'était le tribunal et l'armée révolutionnaires : ils imaginaient donc une constitution consistant en un tribunal suprême présidé par un grand juge, et un conseil militaire dirigé par un généralissime. Dans ce gouvernement on devait juger et administrer militairement. Le généralissime et le grand juge étaient les deux principaux personnages. Il devait y avoir auprès du tribunal un grand accusateur sous le titre de censeur, qui serait chargé de provoquer les poursuites. Ainsi dans ce projet, formé dans un moment de fermentation révolutionnaire, les deux fonctions, essentielles, uniques, c'était condamner et se battre. On ne sait si projet était celui d'un seul rêveur en délire, ou de plusieurs d'entre eux; s'il n'avait d'autre existence que leurs propos, ou s'il fut écrit; mais il est

certain qu'il avait son modèle dans les commissions révolutionnaires établies à Lyon, Marseille, Toulon, Bordeaux, Nantes, et que l'imagination pleine de ce qu'ils avaient fait dans ces grandes cités, ces terribles exécuteurs voulaient gouverner sur le même modèle la France tout entière, et faire de la violence d'un jour, le modèle d'un gouvernement permanent. Ils ne désignaient encore qu'un seul des grands personnages destinés à occuper ces hautes dignités. Pache convenait à merveille à la place de grand juge; les conjurés disaient donc qu'il devait l'être, et qu'il le serait. Sans savoir ce que c'était que ce projet et cette dignité de grand juge, beaucoup de gens répétaient comme une nouvelle : Pache doit être fait grand juge. Ce bruit circulait sans être ni expliqué, ni compris. Quant à la dignité de généralissime, Ronsin quoique général de l'armée révolutionnaire, n'osait y prétendre, et ses partisans n'osaient pas le proposer, car il fallait un plus grand nom pour une telle dignité. Chaumette était désigné aussi par quelques bouches comme censeur, mais son nom avait été rarement prononcé. Il n'y avait qu'un seul de ces bruits assez répandu, c'est que *Pache serait grand juge.*

Pendant toute la révolution, lorsque les passions d'un parti long-temps excitées, étaient prêtes à faire explosion, c'était toujours une défaite, une trahison, une disette, une calamité enfin qui leur servait de prétexte pour éclater : il en arriva de même ici. La seconde loi du maximum qui, remontant au-delà des boutiques, fixait la valeur des objets sur le lieu de fabrication, déterminait le prix du transport, réglait le profit du marchand en gros, celui du marchand en détail, avait été rendue; mais le commerce échappait encore de mille manières à la volonté publique, et il y échappait surtout par le moyen le plus désastreux, en s'arrêtant. Le resserrement de la marchandise n'était pas moins grand qu'auparavant; et si elle ne refusait plus de se donner au prix de l'assignat, elle se cachait, ou cessait de se mouvoir, et de se transporter sur les lieux de consommation. La disette était donc très-grande par la stagnation générale du commerce. Cependant les efforts extraordinaires du gouvernement, les soins de la commission des subsistances, avaient réussi en partie à diminuer la disette des blés, et surtout à en diminuer la crainte, aussi redoutable que la disette même, par le désordre et le trouble

qu'elle apporte dans les relations commerciales. Mais une nouvelle calamité venait de se faire sentir, c'était le défaut de viande. Les nombreux bestiaux que la Vendée envoyait jadis, n'arrivaient plus depuis l'insurrection. Les départemens du Rhin avaient cessé d'en envoyer aussi, depuis que la guerre s'y était fixée; il y avait donc une diminution réelle dans la quantité. En outre les bouchers achetant les bestiaux à haut prix, et obligés de les vendre au maximun, cherchaient à échapper à la loi. La bonne viande était réservée pour le riche ou le citoyen aisé qui la payait bien; il s'établissait une foule de marchés clandestins, surtout aux environs de Paris et dans les campagnes; et il ne restait que les rebuts pour le peuple ou l'acheteur qui se présentait dans les boutiques, et traitait au maximum. Les bouchers se dédommageaient ainsi par la mauvaise qualité du bas prix auquel ils étaient obligés de vendre. Le peuple se plaignait avec fureur du poids, de la qualité, *des réjouissances*, et des marchés clandestins établis autour de Paris. Les bestiaux manquant, on avait été réduit à tuer des vaches pleines; le peuple avait dit aussitôt que les bouchers aristocrates voulaient

détruire l'espèce, et avait demandé la peine de mort contre ceux qui tuaient des vaches et des brebis pleines. Mais ce n'était pas tout : les légumes, les fruits, les œufs, le beurre, le poisson n'arrivaient plus dans les marchés; un chou coûtait jusqu'à vingt sous. On devançait les charrettes sur les routes, on les entourait, et on achetait à tout prix leur chargement. Peu d'entre elles arrivaient à Paris où le peuple les attendait en vain. Pour chaque chose à faire, il se trouve bientôt des gens qui s'en chargent : il s'agissait de courir les campagnes pour avoir de la viande, de devancer sur la route les fermiers apportant des légumes ; une foule d'hommes et de femmes s'étaient chargés de ce soin, et achetaient les denrées pour le compte des gens aisés, en les payant au-dessus du maximum. Y avait-il un marché mieux approvisionné que d'autres, ces espèces d'entremetteurs y couraient, et enlevaient les denrées à un prix supérieur à la taxe. Il y avait dans le peuple un grand déchaînement contre ceux qui faisaient ce métier; on disait qu'il se trouvait dans le nombre beaucoup de malheureuses filles publiques, que les réquisitoires de Chaumette avaient privées de leur déplorable industrie,

et qui, pour vivre, faisaient ce nouveau métier.

Pour parer à tous ces inconvéniens, la commune avait arrêté, sur les pétitions réitérées des sections, que les bouchers ne pourraient plus devancer les bestiaux et aller au-delà des marchés ordinaires ; qu'ils ne pourraient tuer que dans *les abattoirs* autorisés ; que la viande ne pourrait être achetée que dans les étaux ; qu'il ne serait plus permis d'aller sur les routes au-devant des fermiers ; que ceux qui arriveraient seraient dirigés par la police et distribués également entre les différens marchés ; qu'on ne pourrait pas aller faire la queue à la porte des bouchers avant six heures, car il arrivait souvent qu'on se levait à trois.

Ces règlemens multipliés ne pouvaient épargner au peuple les maux qu'il endurait ; les ultra-révolutionnaires se torturaient l'esprit pour imaginer des moyens. Une dernière idée leur était venue, c'est que les jardins de luxe dont abondaient les faubourgs de Paris, et surtout le faubourg Saint-Germain, pourraient être mis en culture. Aussitôt la commune qui ne leur refusait rien, avait ordonné le recensement de ces jardins, et il avait été décidé que

le recensement fait, on y cultiverait des pommes de terre et des plantes potagères. En outre ils avaient supposé que les légumes, le laitage, la volaille n'arrivant plus à la ville, la cause en devait être imputée aux aristocrates retirés dans leurs maisons autour de Paris. En effet beaucoup de gens effrayés s'étaient cachés dans leurs maisons de campagne. Des sections vinrent proposer à la commune de rendre un arrêté ou de demander une loi pour les faire rentrer. Cependant Chaumette, sentant que ce serait une violation trop odieuse de la liberté individuelle, se contenta de prononcer un discours menaçant contre les aristocrates retirés autour de Paris. Il leur adressa seulement l'invitation de rentrer en ville, et fit donner aux municipalités de village l'avis de les surveiller.

Cependant l'impatience du mal était au comble. Le désordre augmentait dans les marchés; à chaque instant il s'y élevait des tumultes; on faisait la queue à la porte des bouchers, et malgré la défense d'y aller avant une certaine heure, on mettait le même empressement à se devancer. On avait transporté là un usage qui avait pris naissance à la porte des boulangers, c'était d'attacher une corde

à la porte de la boutique ; chacun y tenait la main, de manière à pouvoir garder son rang. Mais il arrivait ici comme à la porte des boulangers, que des malveillans ou des gens mal placés coupaient la corde; alors les rangs se confondaient, le désordre s'introduisait dans la foule qui était en attente, et on était prêt à en venir aux mains.

On ne savait plus désormais à qui s'en prendre. On ne pouvait pas, comme avant le 31 mai, se plaindre que la Convention refusât une loi de *maximum*, objet de toutes les espérances, car elle accordait tout. Dans l'impuissance d'imaginer quelque chose, on ne lui demandait plus rien. Cependant il fallait se plaindre; les épauletiers, les commis de Bouchotte, les cordeliers disaient que la cause de la disette était dans la faction modérée de la Convention; que Camille Desmoulins, Philipeaux, Bourdon de l'Oise et leurs amis étaient les auteurs des maux qu'on essuyait; qu'on ne pouvait plus exister de la sorte, qu'il fallait recourir à des moyens extraordinaires; et ils ajoutaient le vieux propos de toutes les insurrections : *Il faut un chef.* Alors ils se disaient mystérieusement à l'oreille : *Pache sera fait grand juge.*

Cependant bien que le nouveau parti disposât de moyens assez considérables, bien qu'il eût l'armée révolutionnaire et une disette, il n'avait pour lui ni le gouvernement, ni l'opinion, car les jacobins lui étaient opposés. Ronsin, Vincent, Hébert, étaient obligés de professer pour les autorités établies un respect apparent, de cacher leurs projets, de les tramer dans l'ombre. Au contraire lors du 10 août et du 31 mai, les conspirateurs maîtres de la commune, des Cordeliers, des Jacobins, de tous les clubs, ayant dans l'assemblée nationale et les comités, de nombreux et énergiques partisans, osant conspirer à découvert, pouvaient entraîner publiquement le peuple à leur suite, et se servir des masses pour l'exécution de leurs complots. Mais il n'en était pas de même du parti des *ultra-révolutionnaires*.

L'autorité actuelle ne refusait aucun des moyens extraordinaires de défense ni même de vengeance; des trahisons n'accusaient plus sa vigilance; des victoires sur toutes les frontières attestaient au contraire sa force, son habileté et son zèle. Par conséquent ceux qui attaquaient cette autorité et promettaient ou une habileté ou une énergie supérieure à la

sienne, étaient des intrigans, qui agissaient dans un but ou de désordre ou d'ambition. Telle était la conviction publique, et les conjurés ne pouvaient se flatter d'entraîner le peuple à leur suite. Ainsi, quoique redoutables si on les laissait agir, ils l'étaient peu si on les arrêtait à temps. Le gouvernement pouvait les frapper à propos, et les saisir au moment même où ils essayaient un coup de main.

Le comité les observait, et il continuait par une suite de rapports de déconsidérer les deux partis opposés. Dans les ultra-révolutionnaires, il voyait des conspirateurs à déjouer; au contraire, il n'apercevait dans les modérés, que d'anciens amis, qui partageaient ses opinions, et dont le patriotisme ne pouvait lui être suspect. Mais pour ne paraître pas faiblir en condamnant les ultra-révolutionnaires, il était obligé de condamner les modérés, et de parler sans cesse de terreur. Ceux-ci voulaient répondre. Camille écrivait de nouveaux numéros; Danton et ses amis combattaient dans leurs entretiens les raisons du comité, et dès-lors une lutte d'écrits et de propos s'était engagée. L'aigreur s'en était suivie, et Saint-Just, Robespierre, Barrère, Billaud, qui d'abord n'avaient repoussé les modérés

que par politique, et pour en être plus forts contre les ultra-révolutionnaires, commençaient à les poursuivre par humeur personnelle et par haine. Camille avait déjà attaqué, comme on l'a vu, Collot et Barrère. Dans sa lettre à Dillon il avait adressé au fanatisme dogmatique de Saint-Just, et à la dureté monacale de Billaud, des plaisanteries qui les avaient blessés. Il avait enfin irrité Robespierre aux Jacobins, et avait fini, tout en le louant beaucoup, par s'aliéner ce caractère susceptible et défiant. Danton leur était peu agréable à tous par sa renommée; et aujourd'hui qu'il s'était retiré de la conduite des affaires, qu'il restait à l'écart, censurant le gouvernement, et paraissant exciter la plume caustique et *babillarde* (1) de Camille, il devait leur devenir chaque jour plus odieux; et il n'était pas supposable que Robespierre s'exposât encore à le défendre.

Robespierre et Saint-Just, habitués à faire au nom du comité les exposés de principes, et chargés en quelque sorte de la partie morale du gouvernement, tandis que Barrère, Carnot, Billaud et autres s'acquittaient de la partie

(1) Expression de Camille lui-même.

matérielle et administrative, Robespierre et Saint-Just firent deux rapports, l'un *sur les principes de morale qui devaient diriger le gouvernement révolutionnaire*, et l'autre sur les détentions dont Camille s'était plaint dans *le Vieux Cordelier*. Il faut voir comment ces deux esprits sombres concevaient le gouvernement révolutionnaire, et les moyens de régénérer un état.

Le principe du gouvernement démocratique c'est la vertu, disait Robespierre, et son moyen pendant qu'il s'établit, c'est la terreur. « Nous voulons substituer, dans notre » pays, la morale à l'égoïsme, la probité à » l'honneur, les principes aux usages, les de- » voirs aux bienséances, l'empire de la raison » à la tyrannie de la mode, le mépris du vice » au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, » la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la » gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens » à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, » le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le » charme du bonheur aux ennuis de la vo- » lupté, la grandeur de l'homme à la petitesse » des grands, un peuple magnanime, puis- » sant, heureux, à un peuple aimable, frivole » et misérable, c'est-à-dire toutes les vertus

» et tous les miracles de la république à tous
» les vices et à tous les ridicules de la monarchie.

Pour atteindre à ce but il fallait un gouvernement austère, énergique, qui surmontât les résistances de toute espèce. Il y avait d'une part, l'ignorance brutale avide, qui ne voulait dans la république que des bouleversemens ; de l'autre, la corruption lâche et vile qui voulait tous les délices de l'ancien luxe et de l'ancienne civilisation, et qui ne pouvait pas se résoudre aux vertus énergiques de la démocratie. De là deux factions : l'une qui voulait outrer toute chose, qui poussait tout au-delà des bornes, qui, pour attaquer la superstition, cherchait à détruire Dieu même, et à verser des torrens de sang sous prétexte de venger la république ; l'autre qui, faible et vicieuse, ne se sentait pas assez *vertueuse pour être si terrible*, et s'appitoyait lâchement sur tous les sacrifices nécessaires qu'exigeait l'établissement de la vertu. L'une de ces factions, disait Saint-Just, voulait CHANGER LA LIBERTÉ EN BACCHANTE, L'AUTRE EN PROSTITUÉE.

Robespierre et Saint-Just énumeraient les folies de quelques agens du gouvernement révolutionnaire, de deux ou trois procureurs de communes, qui avaient prétendu renouve-

ler l'énergie de Marat, et ils faisaient ainsi allusion à toutes les folies d'Hébert et des siens. Ils énumeraient ensuite les torts de faiblesse ou de complaisance, ou de sensibilité, imputés aux nouveaux modérés ; ils leur reprochaient de s'apitoyer pour des veuves de généraux, pour des intrigantes de l'ancienne noblesse, pour des aristocrates, de parler enfin sans cesse des sévérités de la république, bien inférieures aux sévérités des monarchies. « Vous avez, disait Saint-Just, cent mille dé» tenus, et le tribunal révolutionnaire a con» damné déjà trois cents coupables. Mais sous » la monarchie vous aviez quatre cent mille » prisonniers; on pendait par an quinze mille » contrebandiers ; on rouait trois mille hom» mes, et aujourd'hui même il y a en Europe » quatre millions de prisonniers dont vous » n'entendez pas les cris, tandis que votre mo» dération parricide laisse triompher tous les » ennemis de votre gouvernement! Nous nous » accablons de reproches, et les rois mille fois » plus cruels que nous, dorment dans le crime. »

Robespierre et Saint-Just, conformément au système convenu, ajoutaient que ces deux factions en apparence opposées, avaient un point commun, l'étranger, qui les faisait agir

pour perdre la république. On voit ce qu'il entrait à la fois de fanatisme, de politique et de haine, dans le système du comité. Camille, par des allusions, et même des expressions directes, y était attaqué lui et ses amis. Il répondait, dans son *Vieux Cordelier*, au système de la vertu par celui du bonheur; il disait qu'il aimait la république parce qu'elle devait ajouter à la félicité générale, parce que le commerce, l'industrie, la civilisation s'étaient développés avec plus d'éclat à Athènes, Venise, Florence, que dans toutes les monarchies; parce que la république pouvait seule réaliser le vœu menteur de la monarchie, *la poule au pot*. « Qu'importerait à Pitt, s'écriait Camille, que la France » fût libre, si sa liberté ne servait qu'à nous » ramener à l'ignorance des vieux Gaulois, à » leurs *sayes*, à leurs *brayes*, à leur guy de » chêne, et à leurs maisons, qui n'étaient que » des échoppes en terre glaise? Loin d'en gémir, » il me semble que Pitt donnerait bien des » guinées pour qu'une telle liberté s'établît » chez nous. Mais ce qui rendrait furieux le » gouvernement anglais, c'est si on disait de » la France ce que disait Dicéarque de l'Attique: » *Nulle part au monde on ne peut vivre plus* » *agréablement qu'à Athènes, soit qu'on ait de*

» *l'argent, soit qu'on n'en ait point. Ceux qui* » *se sont mis à l'aise, par le commerce ou leur* » *industrie, peuvent s'y procurer tous les agré-* » *mens imaginables, et quant à ceux qui cher-* » *chent à le devenir, il y a tant d'ateliers où ils* » *gagnent de quoi se divertir aux* ANTESTHERIES, » *et mettre encore quelque chose de côté, qu'il n'y* » *a pas moyen de se plaindre de sa pauvreté, sans* » *se faire à soi-même un reproche de sa paresse.*

» Je crois donc que la liberté n'existe pas » dans une égalité de privations, et que le » plus bel éloge de la Convention serait, si » elle pouvait se rendre ce témoignage : j'ai » trouvé la nation sans culottes, et je la laisse » culottée.

» Charmante démocratie, ajoutait Camille, » que celle d'Athènes ! Solon n'y passa point » pour un muscadin, il n'en fut pas moins re- » gardé comme le modèle des législateurs, et » proclamé par l'oracle le premier des sept » sages, quoiqu'il ne fît aucune difficulté de » confesser son penchant pour le vin, les » femmes et la musique ; et il a une possession » de sagesse si bien établie, qu'aujourd'hui » encore on ne prononce son nom dans la » Convention et aux Jacobins que comme celui » du plus grand législateur. Combien cepen-

» dant ont parmi nous une réputation d'aris-
» tocrates et de Sardanapales, qui n'ont pas
» publié une semblable profession de foi!

» Et ce divin Socrate, un jour rencontrant
» Alcibiade sombre et rêveur, apparemment
» parce qu'il était piqué d'une lettre d'Aspasie:
» qu'avez-vous? lui dit le plus grave des Men-
» tor; auriez-vous perdu votre bouclier à la ba-
» taille? avez-vous été vaincu dans le camp à
» la course, ou à la salle d'armes? quelqu'un
» a-t-il mieux chanté ou mieux joué de la lyre
» que vous à la table du général? — Ce trait
» peint les mœurs. Quels républicains ai-
» mables! »

Camille se plaignait ensuite de ce qu'aux mœurs d'Athènes, on ne voulût pas ajouter la liberté de langage qui regnait dans cette république. Aristophane y représentait sur la scène les généraux, les orateurs, les philosophes et le peuple lui-même; et le peuple d'Athènes, tantôt joué sous les traits d'un vieillard, et tantôt sous ceux d'un jeune homme, loin de s'irriter, proclamait Aristophane vainqueur des jeux, et l'encourageait par des bravos et des couronnes. Beaucoup de ces comédies étaient dirigées contre les *ultra-révolutionnaires* de ce temps-là; les railleries en étaient cruelles.

« Et si aujourd'hui, ajoutait Camille, on tra-
» duisait quelqu'une de ces pièces jouées 430
» ans avant Jésus-Christ, sous l'archonte Sthe-
» noclès, Hébert soutiendrait aux Cordeliers
» que la pièce ne peut être que d'hier, de l'in-
» vention de Fabre-d'Églantine, contre lui et
» Ronsin, et que c'est le traducteur qui est la
» cause de la disette.

» Cependant, reprenait Camille avec tris-
» tesse, je m'abuse quand je dis que les hom-
» mes sont changés; ils ont toujours été les
» mêmes; la liberté de parler n'a pas été plus
» impunie dans les républiques anciennes que
» dans les modernes. Socrate, accusé d'avoir
» mal parlé des dieux, but la ciguë; Cicéron,
» pour avoir attaqué Antoine, fut livré aux
» proscriptions. »

Ainsi ce malheureux jeune homme semblait prédire que la liberté ne lui serait pas plus pardonnée qu'à tant d'autres. Ces plaisanteries, cette éloquence irritaient le comité : tandis qu'il suivait de l'œil Ronsin, Hébert, Vincent et tous les agitateurs, il concevait une haine funeste contre l'aimable écrivain qui se riait de ses systèmes, contre Danton, qui passait pour inspirer cet écrivain, contre tous les hommes enfin supposés amis ou partisans de

ces deux chefs. A Ronsin, Vincent, Hébert, il disait : « Vous êtes des furieux et des athées ; » à Camille et Danton : « Vous êtes des républicains faibles et corrompus ; » il disait à tous : « L'étranger est votre bien commun et votre instigateur. »

Pour ne pas dévier de sa ligne, le comité présenta deux décrets à la suite des rapports de Robespierre et de Saint-Just, tendant, disait-il, à rendre le peuple heureux aux dépens de ses ennemis. Par ces décrets, le comité de sûreté générale était seul investi de la faculté d'examiner les réclamations des détenus, et de les élargir s'ils étaient reconnus patriotes. Tous ceux au contraire qui seraient reconnus ennemis de la révolution, resteraient enfermés jusqu'à la paix et bannis ensuite à perpétuité. Leurs biens, provisoirement séquestrés, devaient être partagés aux patriotes indigens, dont la liste serait dressée par les communes (1). C'était, comme on le voit, la loi agraire appliquée aux suspects au profit des patriotes. Ces décrets, de l'imagination de Saint-Just, étaient destinés à répondre aux *ultra-révolutionnaires*, et à conserver au comité sa réputation d'énergie.

(1) Décrets des 8 et 16 ventose.

Pendant ce temps les conjurés s'agitaient avec plus de violence que jamais. Rien ne prouve que leurs projets fussent bien arrêtés, ni qu'ils eussent mis Pache et la commune dans leur complot. Mais ils s'y prenaient comme avant le 31 mai, en soulevant les sociétés populaires, les cordeliers, les sections, en repandant des bruits menaçans, et en profitant des troubles qu'excitait la disette, chaque jour plus grande et plus sentie.

Tout à coup on vit paraître dans les halles et les marchés des affiches, des pamphlets, annonçant que la Convention était la cause de tous les maux du peuple, et disant qu'il fallait en arracher la faction dangereuse, qui voulait renouveler les brissotins et leurs funestes systèmes. Quelques-uns même de ces écrits portaient que la Convention tout entière devait être renouvelée, qu'on devait choisir un chef, et organiser la pouvoir exécutif, etc.... Toutes les idées en un mot qu'avaient roulées dans leur tête, Vincent, Ronsin, Hébert, remplissaient ces écrits, et semblaient trahir leur origine. En même temps on vit les *épauletiers*, plus turbulens et plus fiers, menacer hautement d'aller égorger dans les prisons, les ennemis que la Convention corrompue s'ob-

stinait à épargner. Ils disaient que beaucoup de patriotes se trouvaient injustement confondus dans les prisons avec les aristocrates, mais qu'on allait faire le triage de ces patriotes, et qu'on leur donnerait à la fois la liberté et des armes. Ronsin, en grand costume de général de l'armée révolutionnaire, avec une écharpe tricolore, une houpe rouge, et entouré de quelques-uns de ses officiers, parcourait les prisons, se faisait montrer les écrous, et formait des listes.

On était au 15 ventose. La section de Marat, présidée par Momoro, s'assemble, et, indignée, dit-elle, des machinations des ennemis du peuple, elle déclare en masse qu'elle est debout, qu'elle va voiler le tableau de la déclaration des droits, et qu'elle restera dans cet état jusqu'à ce que les subsistances et la liberté soient assurées au peuple, et que ses ennemis soient punis. Dans la même soirée, les cordeliers s'assemblent en tumulte; on fait chez eux le tableau des souffrances publiques, on rapporte les persécutions qu'ont récemment essuyées les deux grands patriotes, Vincent et Ronsin, lesquels, dit-on, étaient malades au Luxembourg, sans pouvoir obtenir un médecin qui les saignât;

en conséquence on déclare la patrie en danger, et on voile la déclaration des droits de l'homme. C'est ainsi que toutes les insurrections avaient commencé, en déclarant que les lois étaient suspendues, et que le peuple était rentré dans l'exercice de sa souveraineté.

Le lendemain 16, la section de Marat et les cordeliers se présentent à la commune pour lui signifier leurs arrêtés, et pour l'entraîner en quelque sorte dans les mêmes démarches. Pache avait eu soin de ne pas s'y rendre. Le nommé Lubin présidait le conseil général. Il répond à la députation avec un embarras visible; il dit que dans le moment où la Convention prend des mesures si énergiques contre les ennemis de la révolution, et pour secourir les patriotes indigens, il est étonnant qu'on donne un signal de détresse, et qu'on voile la déclaration des droits. Feignant ensuite de justifier le conseil général, comme s'il était accusé, Lubin ajoute que le conseil a fait tous ses efforts pour assurer les subsistances et en régler la distribution. Chaumette tient des discours tout aussi vagues. Il recommande la paix, requiert le rapport sur la culture des jardins de luxe, et sur l'approvisionnement de la capitale, qui, d'après les décrets, de-

vait être approvisionnée comme une place de guerre.

Ainsi les chefs de la commune hésitaient; et le mouvement, quoique tumultueux, n'était pas assez fort pour les entraîner, et leur inspirer le courage de trahir le comité et la Convention. Le désordre néanmoins était grand. L'insurrection commençait comme toutes celles qui avaient jadis réussi, et ne devait pas inspirer de moindres craintes. Par une rencontre fatale, le comité de salut public était privé dans le moment, de ses membres les plus influens. Billaud-Varennes, Jean-Bon-Saint-André étaient absens pour affaires d'administration; Couthon et Robespierre étaient malades, et celui-ci ne pouvait pas venir gouverner ses fidèles jacobins. Il ne restait que Saint-Just et Collot-d'Herbois pour déjouer cette tentative. Ils se rendent tous les deux à la Convention, où l'on s'assemblait en tumulte, et où l'on tremblait d'effroi. Sur leur proposition, on mande aussitôt Fouquier-Tinville, on le charge de rechercher sur-le-champ les distributeurs des écrits incendiaires répandus dans les marchés, les agitateurs qui troublent les sociétés populaires, tous les conspirateurs enfin qui menacent la

tranquillité publique. On lui enjoint par décret de les arrêter sur-le-champ, et d'en faire sous trois jours son rapport à la Convention.

C'était peu d'avoir un décret de la Convention, car elle ne les avait jamais refusés contre les perturbateurs, et elle n'en avait pas laissé manquer les girondins contre la commune insurgée; mais il fallait assurer l'exécution de ces décrets en se rendant maîtres de l'opinion. Collot, qui avait une grande popularité aux Jacobins et aux Cordeliers par son éloquence de club, et surtout par une violence connue, est chargé des dangers de cette journée, et se rend en hâte aux Jacobins. A peine sont-ils assemblés qu'il leur fait le tableau des factions qui menacent la liberté, et des complots qu'elles préparent : « Une nouvelle campagne va s'ouvrir, dit-il; » les soins du comité, qui ont si heureusement » terminé la campagne dernière, allaient as- » surer à la république des victoires nouvelles. » Comptant sur votre confiance et votre appro- » bation, qu'il a toujours eu en vue de mé- » riter, il se livrait à ses travaux; mais tout » à coup nos ennemis ont voulu l'entraver » dans sa marche; ils ont soulevé autour de lui » les patriotes, pour les lui opposer et les faire

» égorger entre eux. On veut faire de nous des » soldats de Cadmus ; on veut nous immoler » par la main les uns des autres. Mais non, » nous ne serons point les soldats de Cadmus ! » grâces à votre bon esprit, nous resterons » amis, et nous ne serons que les soldats de la » liberté ! Appuyé sur vous, le comité saura » résister avec énergie, comprimer les agita- » teurs, les rejeter hors des rangs des patriotes, » et, après ce sacrifice indispensable, pour- » suivre ses travaux et vos victoires. Le poste » où vous nous avez placés est périlleux, ajoute » Collot ; mais aucun de nous ne tremble de- » vant le danger. Le comité de sûreté générale » accepte sa pénible mission de surveiller et de » poursuivre tous les ennemis qui trament en » secret contre la liberté ; le comité de salut » public ne néglige rien pour suffire à son im- » mense tâche ; mais tous deux ont besoin d'être » soutenus par vous. Dans ces jours de danger, » nous sommes peu nombreux. Billaud, Jean- » Bon, sont absens ; nos amis Couthon et Robes- » pierre sont malades. Nous restons donc en » petit nombre pour combattre les ennemis » du bien public ; il faut que vous nous soute- » niez ou que nous nous retirions. » — Non, non, s'écrient les jacobins. Ne vous retirez

pas ; nous vous soutiendrons. — Des applaudissemens nombreux accompagnent ces paroles encourageantes. Collot poursuit et raconte alors ce qui s'est passé aux Cordeliers. « Il est, dit-il, des hommes qui n'ont pas eu » le courage de souffrir pendant quelques jours » de détention, des hommes qui n'ont rien » essuyé pendant la révolution, des hommes » dont nous avions pris la défense quand nous » les avons crus opprimés, et qui ont voulu » amener une insurrection dans Paris, parce » qu'ils avaient été détenus quelques instans. » Une insurrection, parce que deux hommes » ont souffert, parce qu'un médecin ne les a » pas saignés pendant qu'ils étaient malades!... » Anathème à ceux qui demandent une insur- » rection!..... » — Oui, oui, anathème! s'écrient tous les jacobins en masse. — « Marat » était cordelier, reprend Collot, Marat était » jacobin; eh bien! lui aussi fut persécuté, » beaucoup plus sans doute que ces hommes » d'un jour; on le traîna devant le tribunal, où » ne devaient comparaître que des aristocrates: » provoqua-t-il une insurrection?... Non. L'in- » surrection sacrée, l'insurrection qui doit dé- » livrer l'humanité de tous ceux qui l'oppri- » ment, prend naissance dans des sentimens

» plus généreux que le petit sentiment où l'on » veut nous entraîner; mais nous n'y tombe-» rons pas. Le comité de salut public ne cèdera » pas aux intrigans; il prend des mesures » fortes et vigoureuses; et, dût-il périr, il ne » reculera pas devant une tâche aussi glo-» rieuse. »

A peine Collot a-t-il achevé, que Momoro veut prendre la parole pour justifier la section de Marat et les cordeliers. Il convient qu'un voile a été jeté sur la déclaration des droits, mais il désavoue les autres faits; il nie le projet d'insurrection, et soutient que la section Marat et les cordeliers sont animés des meilleurs sentimens. Des conspirateurs qui se justifient sont perdus. Dès qu'ils ne peuvent pas avouer l'insurrection, et que le seul énoncé du but ne fait pas éclater un élan de l'opinion en leur faveur, ils ne peuvent plus rien. Momoro est écouté avec une désapprobation marquée; et Collot est chargé d'aller, au nom des jacobins, fraterniser avec les cordeliers, et ramener ces frères égarés par de perfides suggestions.

La nuit était fort avancée; Collot ne pouvait se rendre aux Cordeliers que le lendemain 17; mais le danger, quoique d'abord

effrayant, n'était déjà plus redoutable. Il devenait évident que l'opinion n'était pas favorablement disposée pour les conjurés, si on peut leur donner ce nom. La commune avait reculé, les jacobins étaient restés au comité et à Robespierre, quoiqu'absent et malade. Les cordeliers impétueux, mais faiblement dirigés, et surtout délaissés par la commune et les jacobins, ne pouvaient manquer de céder à la faconde de Collot-d'Herbois, et à l'honneur de voir dans leur sein un membre aussi fameux du gouvernement. Vincent avec sa frénésie, Hébert avec son sale journal dont il redoublait les numéros, Momoro avec ses arrêtés de la section de Marat, ne pouvaient déterminer un mouvement décisif. Ronsin seul, avec ses épauletiers et des munitions assez considérables, aurait pu tenter un coup de main ; il en aurait eu l'audace, mais soit qu'il ne retrouvât pas cette audace dans ses amis, soit qu'il ne comptât point assez sur sa troupe, il n'agit pas, et du 16 au 17 août tout se borna en agitations et en menaces. Les épauletiers répandus dans les sociétés populaires y causèrent un grand tumulte, mais n'osèrent pas recourir aux armes.

Le 17 au soir, Collot se rendit aux Corde-

liers, où il fut d'abord accueilli par de grands applaudissemens. Il leur dit que des ennemis secrets de la révolution cherchaient à égarer leur patriotisme; qu'on avait voulu déclarer la république en état de détresse, tandis que dans le moment la royauté et l'aristocratie étaient seules aux abois; qu'on avait cherché à diviser les cordeliers et les jacobins, mais qu'ils devaient composer au contraire une seule famille, unie de principes et d'intentions; que ce projet d'insurrection, ce voile jeté sur la déclaration des droits, réjouissaient les aristocrates, et que la veille ils avaient tous imité cet exemple, et voilé dans leurs salons la déclaration des droits; et qu'ainsi, pour ne pas combler de satisfaction l'ennemi commun, ils devaient se hâter de dévoiler le code sacré de la nature, plus près que jamais de triompher des tyrans. Les cordeliers furent entraînés, quoiqu'il y eût parmi eux un grand nombre des commis de Bouchotte; ils se hâtèrent de faire acte de repentir, ils arrachèrent le crêpe jeté sur la déclaration des droits, et le remirent à Coliot, en le chargeant d'assurer aux jacobins qu'ils marcheraient toujours dans la même voie.

Collot-d'Herbois courut réjouir les jacobins

1793

de leur victoire sur les cordeliers et sur les *ultra-révolutionnaires*. Les conjurés étaient donc abandonnés de toutes parts; il ne leur restait que la ressource d'un coup de main, qui, avons-nous dit, était presque impossible. Le comité de salut public résolut de prevenir tout mouvement de leur part, en faisant arrêter les principaux chefs, et en les envoyant sur-le-champ au tribunal révolutionnaire. Il enjoignit à Fouquier de rechercher les faits dont on pourrait composer une conspiration, et de préparer tout de suite un acte d'accusation. Saint-Just fut chargé en même temps de faire un rapport à la Convention, contre les factions réunies qui menaçaient la tranquillité de l'état.

Le 23 ventose, Saint-Just présente son rapport. Suivant le système adopté, il montre toujours l'étranger faisant agir deux factions, l'une composée d'hommes séditieux, incendiaires, pillards, diffamateurs, athées, qui voulaient amener le bouleversement de la république par l'exagération, l'autre, composée de corrompus, d'agioteurs, de concussionnaires, qui, s'étant laissés séduire par l'appât des jouissances, voulaient énerver la république et la déshonorer. Il dit que l'une de ces deux factions avait pris l'initiative, qu'elle avait essayé



de lever l'étendard de la révolte, mais qu'elle allait être arrêtée, et qu'il venait en conséquence demander un décret de mort contre tous ceux, en général, qui avaient médité la subversion des pouvoirs, machiné la corruption de l'esprit public et des mœurs républicaines, entravé l'arrivage des subsistances, et contribué de quelque manière au plan ourdi par l'étranger. Saint-Just ajoute ensuite que, dès cet instant, il fallait METTRE A L'ORDRE DU JOUR, LA JUSTICE, LA PROBITÉ, ET TOUTES LES VERTUS RÉPUBLICAINES.

Dans ce rapport écrit avec une violence fanatique, toutes les factions étaient également menacées; mais il n'y avait de clairement dévoués aux coups du tribunal révolutionnaire, que les conspirateurs ultra-révolutionnaires, tels que Ronsin, Vincent, Hébert, etc., et les corrompus Chabot, Bazire, Fabre, Julien, fabricateurs du faux décret. Une sinistre réticence était gardée envers ceux que Saint-Just appelait les *indulgens* et les *modérés*.

Dans la soirée du même jour, Robespierre se rend aux Jacobins avec Couthon, et ils sont tous les deux couverts d'applaudissemens. On les entoure, on les félicite du rétablissement de leur santé, et on promet à

Robespierre un dévouement sans bornes. Il demande pour le lendemain une séance extraordinaire, afin d'éclaircir le mystère de la conspiration découverte. La séance est résolue. L'empressement de la commune n'est pas moins grand. Sur la proposition de Chaumette lui-même, on fait demander le rapport que Saint-Just avait prononcé à la Convention, et on envoie à l'imprimerie de la république chercher un exemplaire pour en faire lecture. Tout se soumet avec docilité à l'autorité triomphante du comité de salut public. Dans cette nuit du 23 au 24, Fouquier-Tinville fait arrêter Hébert, Vincent, Ronsin, Momoro, Mazuel, l'un des officiers de Ronsin, enfin, le banquier étranger Kock, agioteur et ultra-révolutionnaire, chez lequel Hébert, Ronsin et Vincent mangeaient fréquemment, et formaient tous leurs projets. De cette manière, le comité avait deux banquiers étrangers, pour persuader à tout le monde que les deux factions étaient mues par la coalition. Le baron de Batz devait servir à prouver cela contre Chabot, Julien, Fabre, tous les corrompus et les modérés; Kock devait servir à prouver la même chose contre Vincent, Ronsin, Hébert, et les ultra-révolutionnaires.

Les dénoncés se laissèrent arrêter sans résistance, et furent envoyés le lendemain au Luxembourg. Les prisonniers accoururent avec joie pour voir arriver ces furieux qui les avaient tant effrayés, et les avaient menacés d'un nouveau septembre. Ronsin montra beaucoup de fermeté et d'insouciance; le lâche Hébert était défait et abattu, Momoro consterné; Vincent avait des convulsions. Le bruit de ces arrestations se répandit aussitôt dans Paris, et y produisit une joie universelle. Malheureusement on ajoutait que ce n'était point fini, et qu'on allait frapper les hommes de toutes les factions. La même chose fut répétée dans la séance extraordinaire des jacobins. Après que chacun eut rapporté ce qu'il savait de la conspiration, de ses auteurs, de leurs projets, on ajouta que du reste toutes les trames seraient connues, et qu'un rapport serait fait sur des hommes autres que ceux qui étaient actuellement poursuivis.

Les bureaux de la guerre, l'armée révolutionnaire, les cordeliers, venaient d'être frappés dans la personne de Vincent, Ronsin, Hébert, Mazuel, Momoro et consorts. On voulait sévir aussi contre la commune. Il n'était bruit que de la dignité de grand-juge ré-

servée à Pache; mais on le savait incapable de s'engager dans une conspiration, docile à l'autorité supérieure, respecté du peuple, et on ne voulut pas frapper un trop grand coup en l'adjoignant aux autres. On préféra de faire arrêter Chaumette, qui n'était ni plus hardi ni plus dangereux que Pache, mais qui était, par vanité et engouement, l'auteur des plus imprudentes déterminations de la commune, et l'un des apôtres les plus zélés du culte de la Raison. On arrêta donc le malheureux Chaumette; on l'envoya au Luxembourg avec l'évêque Gobet, auteur de la grande scène d'abjuration, et avec Anacharsis Clootz, déjà exclu des Jacobins et de la Convention pour son origine étrangère, sa noblesse, sa fortune, sa république universelle et son athéisme.

Lorsque Chaumette arriva au Luxembourg les suspects accoururent au-devant de lui, et l'accablèrent de railleries. Le malheureux, avec un grand penchant à la déclamation, n'avait rien de l'audace de Ronsin, ni de la fureur de Vincent. Ses cheveux plats, ses regards tremblans lui donnaient les apparences d'un missionnaire; et il avait été véritablement celui du nouveau culte. Il ne sut pas résister aux

railleries des prisonniers. Ceux-ci lui rappelaient ses réquisitoires contre les filles de joie, contre les aristocrates, contre la famine, contre les suspects. Un prisonnier lui dit en s'inclinant : « Philosophe Anaxagoras, je suis *suspect*, tu es *suspect*, nous sommes *suspects*. » Chaumette s'excusa avec un ton soumis et tremblant. Mais dès ce moment il n'osa plus sortir de sa cellule, ni se rendre dans la cour des prisonniers.

Le comité, après avoir fait arrêter ces malheureux, fit rédiger par le comité de sûreté générale l'acte d'accusation contre Chabot, Bazire, Delaunay, Julien de Toulouse et Fabre. Tous cinq furent mis en accusation, et déférés au tribunal révolutionnaire. Dans le même moment, on apprit qu'une émigrée, poursuivie par un comité révolutionnaire, avait trouvé asile chez Héraul Séchelles. Déjà ce député si connu, qui joignait à une grande fortune, une grande naissance, une belle figure, un esprit plein de politesse et de grâce, qui était l'ami de Danton, de Camille Desmoulins, de Proli, et qui souvent était effrayé de se voir dans les rangs de ces révolutionnaires terribles, était devenu suspect, et on avait oublié qu'il était l'auteur principal de la Constitution. Le

comité se hâta de le faire arrêter, d'abord parce qu'il ne l'aimait pas, ensuite pour prouver qu'il frapperait sans aucun ménagement les modérés surpris en faute, et qu'il ne serait pas plus indulgent pour eux que pour les autres coupables. Ainsi les coups du redoutable comité tombaient à la fois sur les hommes de tous les rangs, de toutes les opinions, de tous les mérites, de toute moralité.

Le 1er germinal on commença le procès d'une partie des conspirateurs. On réunit dans la même accusation, Ronsin, Vincent, Hébert, Momoro, Mazuel, le banquier Kock, le jeune Lyonnais Leclerc, devenu chef de division dans les bureaux de Bouchotte, les nommés Ancar, Ducroquet, commissionnaires aux subsistances, et quelques autres membres de l'armée révolutionnaire et des bureaux de la guerre. Pour continuer la supposition de complicité entre la faction ultra-révolutionnaire et la faction de l'étranger, on confondit encore dans la même accusation Proli, Dubuisson, Pereyra, Desfieux, qui n'avaient jamais eu aucun rapport avec les autres accusés. Chaumette fut réservé à figurer plus tard avec Gobet, et les autres auteurs des scènes de la raison; enfin si Clootz, qui aurait dû être associé à ces der-

niers, fut adjoint à Proli, c'est en sa qualité d'étranger. Les accusés étaient au nombre de dix-neuf. Ronsin et Clootz étaient les plus hardis et les plus fermes. — « Ceci, dit Ronsin à ses coaccusés, est un procès politique ; à quoi bon tous vos papiers et vos préparatifs de justification? vous serez condamnés. Lorsqu'il fallait agir, vous avez parlé ; sachez mourir. Pour moi, je jure que vous ne me verrez pas broncher; tâchez d'en faire autant. » —Les misérables Hébert et Momoro se lamentaient, en disant que la liberté était perdue! — « La liberté perdue, s'écria Ronsin, parce que quelques misérables individus vont périr! La liberté est immortelle ; nos ennemis succomberont après nous, et la liberté leur survivra à tous. » — Comme ils s'accusaient entre eux, Clootz les exhorta à ne pas aggraver leurs maux par des invectives mutuelles, et leur cita cet apologue fameux :

Je rêvais cette nuit que de mal consumé,
Côte à côte d'un gueux on m'avait inhumé;
Et que blessé pour moi d'un pareil voisinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage.

La citation eut son effet, et ils cessèrent de se reprocher leurs malheurs. Clootz alors, plein

encore de ses opinions philosophiques jusqu'à l'échafaud, poursuivit les derniers restes de déisme qui pouvaient demeurer en eux, et ne cessa de leur prêcher jusqu'au bout la nature et la raison, avec un zèle ardent et un inconcevable mépris de la mort. Ils furent amenés au tribunal, au milieu d'un concours immense de spectateurs. On a vu, par le récit de leur conduite, à quoi se réduisait leur conspiration. Clubistes du dernier rang, intrigans de bureaux, coupe-jarrets enrégimentés dans l'armée révolutionnaire, ils avaient l'exagération des inférieurs, des porteurs d'ordres qui outrent toujours leur mandat. Ainsi, ils avaient voulu pousser le gouvernement révolutionnaire jusqu'à en faire une simple commission militaire, l'abolition des superstitions jusqu'à la persécution des cultes, les mœurs républicaines jusqu'à la grossiereté, la liberté de langage jusqu'à la bassesse la plus dégoûtante, enfin la défiance et la sévérité démocratique à l'égard des hommes jusqu'à la diffamation la plus atroce. De mauvais propos contre la Convention et le comité, des projets de gouvernement en paroles, des motions aux Cordeliers et dans les sections, de sales pamphlets, une visite de Ronsin dans les prisons, pour y rechercher s'il

n'y avait pas des patriotes renfermés comme lui, enfin quelques menaces et l'essai d'un mouvement sous le prétexte de la disette, tels étaient leurs complots. Il n'y avait là que sottises et ordures de mauvais sujets; mais une conspiration profondément ourdie et correspondant avec l'étranger, était fort au-dessus de ces misérables; c'était une perfide supposition du comité que l'infâme Fouquier-Tinville fut chargé de démontrer au tribunal, et que le tribunal eut ordre d'adopter.

Les mauvais propos que Vincent et Ronsin s'étaient permis contre Legendre, en dînant avec lui chez Pache, leurs propositions réitérées d'organiser le pouvoir exécutif, furent allégués comme attestant le projet d'anéantir la représentation nationale et le comité de salut public. Leurs repas chez le banquier Kock furent donnés comme la preuve de leur correspondance avec l'étranger. A cette preuve on en ajouta une autre. Des lettres écrites de Paris à Londres, et insérées dans les journaux anglais, annonçaient que, d'après l'agitation qui régnait, des mouvemens étaient présumables. Ces lettres, dit-on aux accusés, démontrent que l'étranger était dans votre confidence, puisqu'il prédisait d'avance vos complots. La

disette qu'ils avaient voulu reprocher au gouvernement pour soulever le peuple contre lui, leur fut imputée à eux seuls, et Fouquier leur rendant calomnie pour calomnie, leur soutint qu'ils étaient cause de cette disette, en faisant piller sur les routes les charrettes de légumes et de fruits. Les munitions réunies à Paris pour l'armée révolutionnaire, leur furent reprochées comme des préparatifs de conspiration. La visite de Ronsin dans les prisons fut donnée comme preuve du projet d'armer les suspects, et de les déchaîner dans Paris. Enfin les écrits répandus dans les halles, et le voile jeté sur la déclaration des droits, furent considérés comme un commencement d'exécution, et une levée d'étendards. Hébert fut couvert d'infamie : à peine lui reprocha-t-on ses actes politiques et son journal ; on se contenta de lui prouver des vols de chemises et de mouchoirs. Mais laissons là ces honteuses discussions, entre ces bas accusés et le bas accusateur, dont se servait un gouvernement terrible pour consommer les sacrifices qu'il avait ordonnés. Retiré dans sa sphère élevée, ce gouvernement désignait les malheureux qui lui faisaient obstacle, et laissait à son procureur général Fouquier le soin de satisfaire aux formes avec des

mensonges. Si dans cette vile tourbe de victimes, sacrifiées au besoin de la tranquillité publique, quelques-unes méritent d'être mises à part, ce sont ces malheureux étrangers, Proli, Anarcharsis Clootz, condamnés comme agens de la coalition. Proli, comme nous avons dit, connaissant la Belgique, sa patrie, avait blâmé la violence ignorante des jacobins dans ce pays ; il avait admiré les talens de Dumouriez, et il l'avoua au tribunal. Ses connaissances des cours étrangères l'avaient deux ou trois fois rendu utile à Lebrun, et il l'avoua encore. Tu as blâmé, lui dit-on, le système révolutionnaire en Belgique, tu as admiré Dumouriez, tu as été l'ami de Lebrun, tu es donc l'agent de l'étranger. Il n'y eut pas un autre fait allégué. Quant à Clootz, sa république universelle, son dogme de la raison, ses cent mille livres de rente, et quelques efforts tentés pour sauver une émigrée, suffirent pour le convaincre. A peine le troisième jour des débats était-il commencé, que le jury se déclara suffisamment éclairé, et condamna pêle-mêle ces intrigans, ces brouillons et ces malheureux étrangers à la peine de mort. Un seul fut absous, ce fut le nommé Laboureau, qui dans cette affaire, avait servi d'espion au comité de

salut public. Le 4 germinal, à quatre heures de l'après-midi, les condamnés furent conduits au lieu du supplice. La foule était aussi grande qu'à aucune des exécutions précédentes. On vendait des places sur des charrettes, sur des tables disposées autour de l'échafaud. Ni Ronsin, ni Clootz ne *bronchèrent*, pour nous servir de leur terrible expression. Hébert, accablé sous sa honte, découragé par le mépris, ne prenait aucun soin de surmonter sa lâcheté; il tombait à chaque instant en défaillance, et la populace, aussi vile que lui, suivait la fatale charrette, en répétant le cri des petits colporteurs : *Il est bougrement en colère le père Duchêne.*

Ainsi furent sacrifiés ces misérables à l'indispensable nécessité d'établir un gouvernement ferme et vigoureux : et ici, le besoin d'ordre et d'obéissance n'était pas un de ces sophismes avec lesquels les gouvernemens immolent leurs victimes; toute l'Europe menaçait la France, tous les individus voulaient s'emparer de l'autorité, et compromettaient le salut commun par leurs luttes; il était indispensable que quelques hommes plus énergiques s'emparassent de cette autorité disputée, l'occupassent à l'exclusion de tous, et pussent

ainsi s'en servir pour résister à l'Europe. Si on éprouve un regret, c'est de voir employer le mensonge contre ces misérables, c'est de voir parmi eux un homme d'un ferme courage, Ronsin; un fou inoffensif, Clootz; un étranger intrigant tout au plus, mais point conspirateur et plein de mérite, le malheureux Proli.

A peine les hébertistes avaient-ils subi leur supplice, que les *indugens* montrèrent une grande joie, et dirent qu'ils n'avaient donc pas tort de dénoncer Hébert, Ronsin, Vincent, puisque le comité de salut public et le tribunal révolutionnaire venaient de les envoyer à la mort. De quoi donc nous accuse-t-on? disaient-ils. Nous n'avons eu d'autre tort que de reprocher à ces factieux de vouloir bouleverser la république, détruire la Convention nationale, supplanter le comité de salut public, joindre le danger des guerres religieuses à celui des guerres civiles, et amener une confusion générale. C'est là justement ce que leur ont reproché Saint-Just et Fouquier-Tinville en les envoyant à l'échafaud. En quoi pouvons-nous être des conspirateurs, des ennemis de la république?

Rien n'était plus juste que ces réflexions, et le comité pensait exactement comme Danton, Camille Desmoulins, Philipeaux, Fabre, sur

le danger de cette turbulence anarchique ; la preuve, c'est que Robespierre depuis le 31 mai n'avait cessé de défendre Danton et Camille, et d'accuser les anarchistes. Mais, nous l'avons dit, en frappant ces derniers, le comité s'exposait à passer pour modéré, et il fallait qu'il déployât d'autre part la plus grande énergie, pour ne pas compromettre sa réputation révolutionnaire. Il fallait, tout en pensant comme Danton et Camille, qu'il censurât leurs opinions, qu'il les immolât dans ses discours, et parût ne pas les favoriser plus que les hébertistes eux-mêmes. Dans le rapport contre les deux factions, Saint-Just avait autant menacé l'une que l'autre, et avait gardé un silence menaçant à l'égard des *indulgens*. Aux Jacobins, Collot avait dit que ce n'était pas fini, et qu'on préparait un rapport contre d'autres individus que ceux qui étaient arrêtés. A ces menaces s'était jointe l'arrestation d'Hérault-Séchelles, ami de Danton, et l'un des hommes les plus estimés de ce temps-là. De tels faits n'annonçaient pas l'intention de faiblir, et néanmoins on disait encore de toutes parts que le comité allait revenir sur ses pas, qu'il allait adoucir le système révolutionnaire, et sévir contre les égorgeurs de toute espèce. Ceux qui

desiraient ce retour à une politique plus clémente, les détenus, leurs familles, tous les citoyens paisibles en un mot, poursuivis sous le nom d'indifférens, se livrèrent à des espérances indiscrètes, et dirent hautement qu'enfin le régime des lois de sang allait finir. Ce fut bientôt l'opinion générale; elle se répandit dans les départemens, et surtout dans celui du Rhône, où depuis quelques mois s'exerçaient de si affreuses vengeances, et où Ronsin avait causé un si grand effroi. On respira un moment à Lyon, on osa regarder en face les oppresseurs, et on sembla leur prédire que leurs cruautés allaient avoir un terme. A ces bruits, à ces espérances de la classe moyenne et paisible, les patriotes s'indignèrent; les jacobins de Lyon écrivirent à ceux de Paris que l'aristocratie relevait la tête, que bientôt ils n'y pourraient plus tenir, et que si on ne leur donnait des forces et des encouragemens, ils seraient réduits à se donner la mort comme le patriote Gaillard, qui s'était poignardé lors de la première arrestation de Ronsin.

« J'ai vu, dit Robespierre aux jacobins, des »lettres de quelques-uns d'entre les patriotes »Lyonnais; ils expriment tous le même dés-

»espoir, et si l'on n'apporte le remède le »plus prompt à leurs maux, ils ne trouve-»ront de soulagement que dans la recette de »Caton et de Gaillard. La faction perfide qui, »affectant un patriotisme extravagant, voulait »immoler les patriotes, a été exterminée; mais »peu importe à l'étranger, il lui en reste une »autre. Si Hébert eût triomphé, la Conven-»tion était renversée, la république tombait »dans le chaos, et la tyrannie était satisfaite; »mais avec les modérés, la Convention perd »son énergie, les crimes de l'aristocatie restent »impunis, et les tyrans triomphent. L'étran-»ger a donc autant d'espérance avec l'une »qu'avec l'autre de ces factions, et il doit les »soudoyer toutes, sans s'attacher à aucune. »Que lui importe qu'Hébert expire sur l'écha-»faud, s'il lui reste des traîtres d'une autre »espèce, pour venir à bout de ses projets? »Vous n'avez donc rien fait s'il vous reste »une faction à détruire, et la Convention »est résolue à les immoler toutes jusqu'à la »dernière. »

Ainsi le comité avait senti la nécessité de se laver du reproche de modération par un nouveau sacrifice. Robespierre avait défendu Danton, quand il avait vu une faction auda-

cieuse venir frapper à ses côtés un des patriotes les plus célèbres et les plus renommés. Alors la politique, un danger commun, tout l'engageait à défendre son vieux collègue ; mais aujourd'hui cette faction hardie n'était plus. En défendant plus long-temps ce collègue dépopularisé, il se compromettait lui-même. D'ailleurs la conduite de Danton devait réveiller bien des réflexions dans son ame jalouse? Que faisait Danton loin du comité? Entouré de Philipeaux, de Camille Desmoulins. il semblait l'instigateur et le chef de cette nouvelle opposition, qui poursuivait le gouvernement de censures et de railleries amères. Depuis quelque temps, assis vis-à-vis de cette tribune où venaient figurer les membres du comité, Danton avait quelque chose de menaçant et de méprisant à la fois. Son attitude, ses propos répétés de bouche en bouche, ses liaisons, tout prouvait qu'après s'être isolé du gouvernement il s'en était fait le censeur, et qu'il se tenait en dehors, comme pour lui faire obstacle avec sa vaste renommée. Ce n'est pas tout : quoique dépopularisé, Danton avait néanmoins une réputation d'audace et de génie politique extraordinaire. Danton immolé, il ne restait plus un grand nom hors

du comité, et, dans le comité, il ne restait plus que des réputations secondaires, Saint-Just, Couthon, Collot d'Herbois. En consentant à ce sacrifice, Robespierre du même coup détruisait un rival, rendait au gouvernement sa réputation d'énergie, et augmentait surtout son renom de vertu en frappant un homme accusé d'avoir recherché l'argent et les plaisirs. Il était en outre engagé à ce sacrifice par tous ses collègues, encore plus jaloux de Danton qu'il ne l'était lui-même. Couthon et Collot-d'Herbois n'ignoraient pas qu'ils étaient méprisés par ce célèbre tribun. Billaud, froid, bas et sanguinaire, trouvait chez lui quelque chose de grand et d'écrasant. Saint-Just, dogmatique, austère et orgueilleux, était antipathique avec un révolutionnaire agissant, généreux et facile, et il voyait que Danton mort, il devenait le second personnage de la république. Tous enfin savaient que Danton, dans son projet de faire renouveler le comité, croyait ne devoir conserver que Robespierre. Ils entourèrent donc celui-ci, et n'eurent pas de grands efforts à faire, pour lui arracher une détermination si agréable à son orgueil. On ne sait quelles explications amenèrent cette résolution, quel jour elle fut

prise, mais tout à coup ils devinrent menaçans et mystérieux; il ne fut plus question de leurs projets; à la Convention, aux Jacobins ils gardèrent un silence absolu. Mais des bruits sinistres se répandirent sourdement. On dit que Danton, Camille, Philipeaux, Lacroix, allaient être arrêtés et immolés à l'autorité de leurs collègues. Des amis communs de Danton et de Robespierre, effrayés de ces bruits, et voyant qu'après un tel acte, il n'y avait plus une seule tête qui dût être en sécurité, que Robespierre lui-même ne devait pas être tranquille, voulurent rapprocher Robespierre et Danton, et les engager à s'expliquer. Robespierre, se renfermant dans un silence obstiné, refusa de répondre à ces ouvertures, et garda une réserve farouche. Comme on lui parlait de l'ancienne amitié qu'il avait témoignée à Danton, il répondit hypocritement qu'il ne pouvait rien, ni pour ni contre son collègue, que la justice était là pour défendre l'innocence; que pour lui, sa vie entière avait été un sacrifice continuel de ses affections à la patrie; et que si son ami était coupable, il le sacrifierait à regret, mais il le sacrifierait comme tous les autres à la république.

On vit bien que c'en était fait, que cet hypocrite rival ne voulait prendre aucun engagement envers Danton, et qu'il se réservait la liberté de le livrer à ses collègues. En effet, le bruit des prochaines arrestations acquit plus de consistance. Les amis de Danton l'entouraient, le pressaient de sortir de son espèce de sommeil, de secouer sa paresse, et de montrer enfin ce front révolutionnaire qui ne s'était jamais montré en vain dans les orages. — Je le sais, disait Danton, ils veulent m'arrêter!... Mais non, ajoutait-il, ils n'oseront pas. — D'ailleurs que pouvait-il faire? Fuir lui était impossible. Quel pays voudrait donner asile à ce révolutionnaire formidable? Devait-il autoriser par sa fuite toutes les calomnies de ses ennemis? Et puis il aimait son pays. Emporte-t-on, s'écriait-il, sa patrie *à la semelle de ses souliers?* — D'autre part, demeurant en France, il lui restait peu de moyens à employer. Les cordeliers appartenaient aux *ultra-révolutionnaires*, les jacobins à Robespierre. La Convention était tremblante. Sur quelle force s'appuyer?... Voilà ce que n'ont pas assez considéré ceux qui, ayant vu cet homme si puissant foudroyer le trône au

10 août, soulever le peuple contre les étrangers, n'ont pu concevoir qu'il soit tombé sans résistance. Le génie révolutionnaire ne consiste point à refaire une popularité perdue, à créer des forces qui n'existent pas, mais à diriger hardiment les affections d'un peuple quand on les possède. La générosité de Danton, son éloignement des affaires, lui avaient presque aliéné la faveur populaire, et ne lui en avaient du moins pas laissé assez pour renverser l'autorité régnante. Dans cette conviction de son impuissance, il attendait et se répétait : *Ils n'oseront pas.* Il était permis de croire que devant un si grand nom, de si grands services, ses adversaires hésiteraient. Puis il retombait dans sa paresse, et dans cette insouciance des êtres forts qui attendent le danger, sans se trop agiter pour s'y soustraire.

Le comité continuait de garder le plus grand silence, et des bruits sinistres continuaient de se répandre. Six jours s'étaient écoulés depuis la mort d'Hébert; c'était le 9 germinal. Tout-à-coup les hommes paisibles qui avaient conçu des espérances indiscrètes en voyant succomber le parti des forcenés, disent que bientôt on sera délivré des deux saints Marat et Chaslier, et que

l'on a trouvé dans leur vie de quoi les changer, aussitôt qu'Hébert, de grands patriotes en scélérats. Ce bruit, qui tenait à l'idée d'un mouvement rétrograde, se répand avec une singulière rapidité, et on entend dire de tous côtés que les bustes de Marat et de Chaslier vont être brisés. Le maladroit Legendre dénonce ces propos à la Convention et aux Jacobins, comme pour protester au nom de ses amis les modérés contre un projet pareil. « Soyez tranquilles, » s'écrie Collot aux Jacobins, de tels propos » seront démentis. Nous avons fait tomber la » foudre sur les hommes infâmes qui trompaient » le peuple; nous leur avons arraché le masque, » mais ils ne sont pas les seuls !.... Nous » arracherons tous les masques possibles. Que » les *indulgens* ne s'imaginent pas que c'est pour » eux que nous avons combattu, que c'est pour » eux que nous avons tenu ici des séances » glorieuses. Bientôt nous saurons les dé» tromper.... »

Le lendemain en effet, 10 germinal, le comité de salut public appelle dans son sein le comité de sûreté générale, et, pour donner plus d'autorité à ses mesures, le comité de législation lui-même. Dès que tous les membres sont réunis, Saint-Just prend la parole,

et, dans un de ces rapports violens et perfides qu'il savait si bien rédiger, il dénonce Danton, Desmoulins, Philipeaux, Lacroix, et propose leur arrestation. Les membres des deux autres comités, consternés mais tremblans, n'osent pas résister, et croient éloigner le danger de leur personne en donnant leur adhésion. Le plus grand silence est commandé, et dans la nuit du 10 au 11 germinal, Danton, Lacroix, Philipeaux, Camille Desmoulins, sont arrêtés à l'improviste, et conduits au Luxembourg.

Dès le matin, le bruit en était répandu dans Paris, et y avait causé une espèce de stupeur. Les membres de la Convention se réunissent, et gardent un silence mêlé d'effroi. Le comité, qui toujours se faisait attendre, et avait déjà toute l'insolence du pouvoir, n'était point encore arrivé. Legendre, qui n'était pas assez important pour avoir été arrêté avec ses amis, s'empresse de prendre la parole : « Citoyens, » dit-il, quatre membres de cette assemblée » sont arrêtés de cette nuit ; je sais que Danton » en est un, j'ignore le nom des autres ; mais, » quels qu'ils soient, je demande qu'ils puis- » sent être entendus à la barre. Citoyens, je » le déclare, je crois Danton aussi pur que

» moi-même, et je ne crois pas que personne
» ait rien à me reprocher; je n'attaquerai au-
» cun membre des comités de salut public et
» de sûreté générale, mais j'ai le droit de crain-
» dre que des haines particulières et des passions
» individuelles n'arrachent à la liberté des
» hommes qui lui ont rendu les plus grands
» et les plus utiles services. L'homme qui en
» septembre quatre-vingt-douze sauva la France
» par son énergie, mérite d'être entendu, et
» doit avoir la faculté de s'expliquer lorsqu'on
» l'accuse d'avoir trahi la patrie. »

Procurer à Danton la faculté de parler à la Convention était le meilleur moyen de le sauver, et de démasquer ses adversaires. Beaucoup de membres en effet opinaient pour qu'il fût entendu; mais, dans ce moment, Robespierre, devançant le comité, arrive au milieu de la discussion, monte à la tribune, et, avec un ton colère et menaçant, parle en ces termes :
« Au trouble depuis long-temps inconnu qui
» règne dans cette assemblée, à l'agitation qu'a
» produite le préopinant, on voit bien qu'il est
» question ici d'un grand intérêt, qu'il s'agit de
» savoir si quelques hommes l'emporteront au-
» jourd'hui sur la patrie. Mais comment pou-
» vez-vous oublier vos principes, jusqu'à vouloir

» accorder aujourd'hui à certains individus ce » que vous avez naguère refusé à Chabot, De- » launay et Fabre-d'Eglantine ? Pourquoi cette » différence en faveur de quelques hommes ? » Que m'importent à moi les éloges qu'on se » donne à soi et à ses amis?.... Une trop » grande expérience nous a appris à nous dé- » fier de ces éloges. Il ne s'agit plus de sa- » voir si un homme a commis tel ou tel acte » patriotique, mais quelle a été toute sa car- » rière...

» Legendre paraît ignorer le nom de ceux » qui sont arrêtés. Toute la Convention les » sait. Son ami Lacroix est du nombre des dé- » tenus; pourquoi Legendre feint-il de l'ignorer? » Parce qu'il sait bien qu'on ne peut sans im- » pudeur défendre Lacroix. Il a parlé de Dan- » ton, parce qu'il croit qu'à ce nom sans doute » est attaché un privilége... Non, nous ne vou- » lons pas de priviléges ; nous ne voulons point » d'idoles !... »

A ces derniers mots des applaudissemens éclatent, et les lâches, tremblant en ce moment devant une idole, applaudissent néanmoins au renversement de celle qui n'est plus à craindre. Robespierre continue : « En quoi Danton est-il » supérieur à Lafayette, à Dumouriez, à Brissot,

»à Fabre, à Chabot, à Hébert? Que ne dit-on »de lui qu'on ne puisse dire d'eux? Cependant »les avez-vous ménagés? On vous parle du »despotisme des comités, comme si la con- »fiance que le peuple vous a donnée, et que »vous avez transmise à ces comités, n'était »pas un sûr garant de leur patriotisme. On »affecte des craintes; mais, je le dis, qui- »conque tremble en ce moment est coupable, »car jamais l'innocence ne redoute la surveil- »lance publique.»

Ici nouveaux applaudissemens de ces mêmes lâches qui tremblent, et veulent prouver qu'ils n'ont pas peur. «Et moi aussi, ajoute Robes- »pierre, on a voulu m'inspirer des terreurs. »On a voulu me faire croire qu'en approchant »de Danton, le danger pouvait arriver jusqu'à »moi. On m'a écrit, les amis de Danton m'ont »fait parvenir des lettres, m'ont obsédé de »leurs discours; ils ont cru que le souvenir »d'une ancienne liaison, qu'une foi antique »dans de fausses vertus, me détermineraient »à ralentir mon zèle et ma passion pour la »liberté. Eh bien! je déclare que si les dan- »gers de Danton devaient devenir les miens, »cette considération ne m'arrêterait pas un »instant. C'est ici qu'il nous faut à tous quelque

» courage et quelque grandeur d'âme. Les âmes
» vulgaires ou les hommes coupables craignent
» toujours de voir tomber leurs semblables,
» parce que, n'ayant plus devant eux une barrière de coupables, ils restent exposés au
» jour de la vérité; mais s'il existe des âmes
» vulgaires, il en est d'héroïques dans cette
» assemblée, et elles sauront braver toutes les
» fausses terreurs. D'ailleurs le nombre des
» coupables n'est pas grand; le crime n'a
» trouvé que peu de partisans parmi nous, et
» en frappant quelques têtes la patrie sera délivrée. »

Robespierre avait acquis de l'assurance, de l'habileté pour dire ce qu'il voulait, et jamais il n'avait su être aussi habile et aussi perfide. Parler du sacrifice qu'il faisait en abandonnant Danton, s'en faire un mérite, entrer en partage du danger s'il y en avait un, et rassurer les lâches en parlant du petit nombre des coupables, était le comble de l'hypocrisie et de l'adresse. Aussi tous ses collègues décident à l'unanimité, que les quatre députés arrêtés dans la nuit ne seront pas entendus par la Convention. Dans ce moment, Saint-Just arrive, et lit son rapport. C'est lui qu'on déchaînait contre les victimes, parce qu'à la subti-

lité nécessaire pour faire mentir les faits et leur donner une signification qu'ils n'avaient pas, il joignait une violence et une vigueur de style rares. Jamais il n'avait été ni plus horriblement éloquent, ni plus faux, car, quelque grande que fût sa haine, elle ne pouvait lui persuader tout ce qu'il avançait. Après avoir longuement calomnié Philipeaux, Camille Desmoulins, Hérault-Séchelles, et accusé Lacroix, il arrive enfin à Danton, et imagine les faits les plus faux, ou dénature d'une manière atroce les faits connus. Selon lui, Danton, avide, paresseux, menteur et même lâche, s'est vendu à Mirabeau, puis aux Lameth, et a rédigé avec Brissot la pétition qui amena la fusillade du Champ-de-Mars, non pas pour abolir la royauté, mais pour faire fusiller les meilleurs citoyens : puis il est allé impunément se délasser, et dévorer à Arcis-sur-Aube le fruit de ses perfidies. Il s'est caché au 10 août, et n'a reparu que pour se faire ministre ; alors il s'est lié au parti d'Orléans, et a fait nommer Orléans et Fabre à la députation. Ligué avec Dumouriez, n'ayant pour les girondins qu'une haine affectée, et sachant toujours s'entendre avec eux, il était entièrement opposé au 31 mai, et avait voulu faire arrêter Henriot.

Lorsque Dumouriez, d'Orléans, les girondins ont été punis, il a traité avec le parti qui voulait rétablir Louis XVII. Prenant de l'argent de toute main, de d'Orléans, des Bourbons, de l'étranger, dînant avec les banquiers et les aristocrates, mêlé dans toutes les intrigues, prodigue d'espérances envers tous les partis, vrai Catilina enfin, cupide, débauché, paresseux, corrupteur des mœurs publiques, il est allé s'ensevelir une dernière fois à Arcis-sur-Aube, pour jouir de ses rapines. Il en est enfin revenu, et s'est entendu récemment avec tous les ennemis de l'état, avec Hébert et consorts, par le lien commun de l'étranger, pour attaquer le comité et les hommes que la Convention avait investis de sa confiance.

A la suite de ce rapport inique, la Convention décréta d'accusation Danton, Camille Desmoulins, Philipeaux, Hérault-Séchelles et Lacroix.

Ces infortunés avaient été conduits au Luxembourg. Lacroix disait à Danton : Nous arrêter! nous!... Je ne m'en serais jamais douté! — Tu ne t'en serais jamais douté? reprit Danton; je le savais moi, on m'en avait averti. — Tu le savais, s'écria Lacroix, et tu n'as

pas agi! voilà l'effet de ta paresse accoutumée; elle nous a perdus. — Je ne croyais pas, répondit Danton, qu'ils osassent jamais exécuter leur projet.

Tous les prisonniers étaient accourus en foule au guichet, pour voir ce célèbre Danton, et cet intéressant Camille, qui avait fait reluire un peu d'espérance dans les cachots. Danton était, selon son usage, calme, fier et assez jovial; Camille étonné et triste; Philipeaux ému et élevé par le danger. Hérault-Séchelles, qui les avait devancés au Luxembourg de quelques jours, accourut au-devant de ses amis, et les embrassa gaîment. — « Quand les hommes, dit Danton, font des sottises, il faut savoir en rire. » — Puis apercevant Thomas Payne, il lui dit : « Ce que tu as fait pour le bonheur et la liberté de ton pays, j'ai en vain essayé de le faire pour le mien; j'ai été moins heureux, mais non pas plus coupable... On m'envoie à l'échafaud, eh bien! mes amis, il faut y aller gaîment... »

Le lendemain 12, l'acte d'accusation fut envoyé au Luxembourg, et les accusés furent transférés à la Conciergerie, pour aller de là au tribunal révolutionnaire. Camille devint furieux en lisant cet acte plein de mensonges

odieux. Bientôt il se calma et dit avec affliction : « Je vais à l'échafaud pour avoir versé quelques larmes sur le sort de tant de malheureux. Mon seul regret en mourant est de n'avoir pas pu les servir. » — Tous les détenus, quel que fût leur rang et leur opinion, lui portaient l'intérêt le plus vif, et faisaient pour lui des vœux ardens. Philipeaux dit quelques mots de sa femme, et resta calme et serein. Hérault-Séchelles conserva cette grâce d'esprit et de manières, qui le distinguait même entre les hommes de son rang; il embrassa son fidèle domestique, qui l'avait suivi au Luxembourg, et qui ne pouvait le suivre à la Conciergerie; il le consola et lui rendit le courage. On transféra en même temps, Fabre, Chabot, Bazire, Delaunay, qu'on voulait juger conjointement avec Danton, pour souiller son procès par le voisinage d'un faux. Fabre était malade et presque mourant. Chabot, qui du fond de sa prison n'avait cessé d'écrire à Robespierre, de l'implorer, de lui prodiguer les plus basses flatteries sans parvenir à le toucher, voyait sa mort assurée, et la honte non moins certaine pour lui que l'échafaud : il voulut alors s'empoisonner. Il avala du sublimé corrosif, mais la douleur lui ayant arraché des cris, il avoua

sa tentative, accepta des soins, et fut transporté aussi malade que Fabre à la Conciergerie. Un sentiment un peu plus noble parut l'animer au milieu de ses tourmens, ce fut un vif regret d'avoir compromis son ami Bazire, qui n'avait pris aucune part au crime. — « Bazire, s'écriait-il, mon pauvre Bazire, qu'as-tu fait? »

A la Conciergerie les accusés inspirèrent la même curiosité qu'au Luxembourg. Ils occupaient le cachot des girondins. Danton parla avec la même énergie. « C'est à pareil jour, dit-il, que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire. J'en demande pardon à Dieu et aux hommes. Mon but était de prévenir un nouveau septembre et non de déchaîner un fléau sur l'humanité. » — Puis revenant à son mépris pour ses collègues qui l'assassinaient : « Ces frères Caïn, dit-il, n'entendent rien au gouvernement. Je laisse tout dans un désordre épouvantable... » — Il employa alors pour caractériser l'impuissance du paralytique Couthon, et du lâche Robespierre, des expressions obscènes, mais originales, qui annonçaient encore une singulière gaîté d'esprit. Un seul instant il montra un léger regret d'avoir pris part à la révolution : « Il vaudrait mieux, dit-il,

être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes. » Ce fut le seul mot de ce genre qu'il prononça.

Lacroix parut étonné en voyant dans les cachots le nombre et le malheureux état des prisonniers. « Quoi ! lui dit-on, des charrettes chargées de victimes ne vous avaient pas appris ce qui se passait dans Paris ! » L'étonnement de Lacroix était sincère, et c'est une leçon pour les hommes qui, poursuivant un but politique, ne se figurent pas assez les souffrances individuelles des victimes, et semblent ne pas y croire parce qu'ils ne les voient pas.

Le lendemain 13 ventose, les accusés furent conduits au nombre de quinze. On avait réuni ensemble les cinq chefs modérés, Danton, Hérault-Séchelles, Camille, Philipeaux, Lacroix ; les quatre accusés de faux, Chabot, Bazire, Delaunay, Fabre d'Eglantine ; les deux beaux-frères de Chabot, Junius et Emmanuel Frey ; le fournisseur d'Espagnac, le malheureux Westermann accusé d'avoir partagé la corruption et les complots de Danton ; enfin deux étrangers, amis des accusés, l'Espagnol Gusman, et le Danois Diederichs. Le but du comité en faisant cet amalgame, était

de confondre les modérés avec les corrompus et avec les étrangers, pour prouver toujours que la modération provenait à la fois du défaut de vertu républicaine et de la séduction de l'or étranger. La foule accourue pour voir les accusés était immense. Un reste de l'intérêt qu'avait inspiré Danton s'était réveillé en sa présence. Fouquier-Tinville, les juges et les jurés, tous révolutionnaires subalternes tirés du néant par sa main puissante, étaient embarrassés en sa présence : son assurance, sa fierté leur imposaient, et il semblait plutôt l'accusateur que l'accusé. Le président Herman et Fouquier-Tinville, au lieu de tirer les jurés au sort, comme le voulait la loi, firent un choix, et prirent ce qu'ils appelaient *les solides*. On interrogea ensuite les accusés. Quand on adressa à Danton les questions d'usage sur son âge et son domicile, il répondit fièrement qu'il avait trente-quatre ans, et que bientôt son nom serait au Panthéon et lui dans le néant. Camille répondit qu'il avait trente-trois ans, l'âge du *sans-culotte Jésus-Christ lorsqu'il mourut*. Bazire en avait vingt-neuf. Hérault-Séchelles, Philipeaux en avaient trente-quatre. Ainsi les talens, le courage, le patriotisme, la jeunesse, tout se

trouvait encore réuni dans ce nouvel holocauste comme dans celui des girondins.

Danton, Camille, Hérault-Séchelles et les autres se plaignirent de voir leur cause confondue avec celle de plusieurs faussaires. Cependant on passa outre. On examina d'abord l'accusation dirigée contre Chabot, Bazire, Delaunay et d'Eglantine. Chabot persista dans son système, et soutint qu'il n'avait pris part à la conspiration des agioteurs que pour la dévoiler. Il ne persuada personne, car il était étrange qu'en y entrant, il n'eût pas secrètement prévenu quelque membre des comités, qu'il l'eût dévoilée si tard, et qu'il eût gardé les fonds dans ses mains. Delaunay fut convaincu; Fabre, malgré son adroite défense, consistant à dire qu'en surchargeant de ratures la copie du décret, il avait cru ne raturer qu'un projet, fut convaincu par Cambon, dont la déposition franche et désintéressée fut accablante. Il prouva en effet à Fabre que les projets de décrets n'étaient jamais signés, que la copie qu'il avait raturée l'était par tous les membres de la commission des cinq, que par conséquent il n'avait pu croire raturer un simple projet. Bazire, dont la complicité consistait dans la non-révélation, fut à

peine écouté dans sa défense, et assimilé aux autres par le tribunal. On passa ensuite à d'Espagnac, que l'on accusait d'avoir corrompu Julien de Toulouse, pour faire appuyer ses marchés, et d'avoir pris part à l'intrigue de la compagnie des Indes. Ici des lettres prouvaient les faits, et tout l'esprit de d'Espagnac ne put rien contre cette preuve. On interrogea ensuite Hérault-Séchelles. Bazire était déclaré coupable comme ami de Chabot; Hérault le fut pour avoir été ami de Bazire, pour avoir eu quelque connaissance par lui de l'intrigue des agioteurs, pour avoir favorisé une émigrée, pour avoir été ami des modérés, et pour avoir fait supposer par sa douceur, sa grâce, sa fortune et ses regrets mal déguisés, qu'il était modéré lui-même. Après Hérault vint le tour de Danton. Un silence profond régna dans l'assemblée quand il se leva pour prendre la parole. — « Danton, lui dit le président, la Convention vous accuse d'avoir conspiré avec Mirabeau, avec Dumouriez, avec d'Orléans, avec les girondins, avec l'étranger, et avec la faction qui veut rétablir Louis XVII. — Ma voix, répondit Danton avec son organe puissant, ma voix qui tant de fois s'est fait entendre pour la cause du peuple, n'aura pas

de peine à repousser la calomnie. Que les lâches qui m'accusent paraissent, et je les couvrirai d'ignominie..... Que les comités se rendent ici, je ne répondrai que devant eux; il me les faut pour accusateurs et pour témoins...., Qu'ils paraissent..... Au reste peu m'importe, vous et votre jugement... je vous l'ai dit : le néant sera bientôt mon asyle. La vie m'est à charge, qu'on me l'arrache... Il me tarde d'en être délivré. » — En achevant ces paroles, Danton était indigné, son cœur était soulevé d'avoir à répondre à de pareils hommes. Sa demande de faire comparaître les comités, et sa volonté prononcée de ne répondre que devant eux, avait intimidé le tribunal, et causé une grande agitation. Une telle confrontation en effet eût été cruelle pour eux; ils auraient été couverts de confusion, et la condamnation fût peut-être devenue impossible. — «Danton, dit le président, l'audace est le propre du crime; le calme est celui de l'innocence. » — A ce mot Danton s'écrie : «L'audace individuelle est réprimable sans doute; mais cette audace nationale dont j'ai tant de fois donné l'exemple, dont j'ai tant de fois servi la liberté, est la plus méritoire de toutes les vertus. Cette audace est la mienne;

c'est celle dont je fais ici usage pour la république contre les lâches qui m'accusent. Lorsque je me vois si bassement calomnié, puis-je me contenir? Ce n'est pas d'un révolutionnaire comme moi qu'il faut attendre une défense froide... les hommes de ma trempe sont inappréciables dans les révolutions... c'est sur leur front qu'est empreint le génie de la liberté. » — En disant ces mots, Danton agitait sa tête et bravait le tribunal. Ses traits si redoutés produisaient une impression profonde. Le peuple, que la force touche, laissait échapper un murmure approbateur. — « Moi, continuait Danton, moi accusé d'avoir conspiré avec Mirabeau, avec Dumouriez, avec Orléans, d'avoir rampé aux pieds des vils despotes! c'est moi que l'on somme de répondre à la *justice inévitable*, *inflexible*... (1) Et toi, lâche Saint-Just, tu répondras à la postérité de ton accusation contre le meilleur soutien de la liberté... En parcourant cette liste d'horreurs, ajoute Danton en montrant l'acte d'accusation, je sens tout mon être frémir. » — Le président lui recommande de nouveau d'être calme, et lui cite l'exemple de Marat, qui ré-

(1) Expressions de l'acte d'accusation.

pondit avec respect au tribunal. — Danton reprend et dit que, puisqu'on le veut, il va raconter sa vie. Alors il rappelle la peine qu'il eut à parvenir aux fonctions municipales, les efforts que firent les constituans pour l'en empêcher, la résistance qu'il opposa aux projets de Mirabeau, et surtout ce qu'il fit dans cette journée fameuse où, entourant la voiture royale d'un peuple immense, il empêcha le voyage à Saint-Cloud. Puis il rapporte sa conduite lorsqu'il amena le peuple au Champ-de-Mars, pour signer une pétition contre la royauté, et le motif de cette pétition fameuse; l'audace avec laquelle il proposa le premier le renversement du trône en 92; le courage avec lequel il proclama l'insurrection le 9 août au soir; la fermeté qu'il déploya pendant les douze heures de l'insurrection. Suffoqué ici d'indignation, en songeant au reproche qu'on lui fait de s'être caché au moment du 10 août, « Où sont, s'écrie-t-il, les hommes qui eurent besoin de presser Danton pour l'engager à se montrer dans cette journée? Où sont les êtres privilégiés dont il a emprunté l'énergie? Qu'on les fasse paraître mes accusateurs... j'ai toute la plénitude de ma tête lorsque je les demande... je dévoilerai les trois plats coquins qui ont en-

touré et perdu Robespierre... qu'ils se produisent ici, et je les plongerai dans le néant, dont ils n'auraient jamais dû sortir... » — Le président veut interrompre de nouveau Danton, et agite sa sonnette. Danton en couvre le bruit avec sa voix terrible. — «Est-ce que vous ne m'entendez pas? lui dit le président. — La voix d'un homme, reprend Danton, qui défend son honneur et sa vie, doit vaincre le bruit de ta sonnette. » — Cependant il était fatigué d'indignation; sa voix était altérée; alors le président l'engagea avec égard à prendre quelque repos, pour recommencer sa défense avec plus de calme et de tranquillité.

Danton se tait; on passe à Camille, dont on lit le *Vieux Cordelier*, et qui se révolte en vain contre l'interprétation donnée à ses écrits. On s'occupe ensuite de Lacroix dont on rappelle amèrement la conduite en Belgique, et qui, à l'exemple de Danton, demande la comparution de plusieurs membres de la Convention, et insiste formellement pour l'obtenir.

Cette première séance avait causé une sensation générale. La foule qui entourait le Palais-de-Justice, et s'étendait jusque sur les ponts, avait paru singulièrement émue. Les juges

étaient épouvantés; Vadier, Vouland, Amar, les membres les plus méchans du comité de sûreté générale, avaient assisté aux débats, cachés dans l'imprimerie attenante à la salle du tribunal, et communiquant avec cette salle par une petite lucarne. De là ils avaient vu avec effroi l'audace de Danton et les dispositions du public. Ils commençaient à douter que la condamnation fût possible. Hermann et Fouquier s'étaient rendus, immédiatement après l'audience, au comité de salut public, et lui avaient fait part de la demande des accusés qui voulaient faire paraître plusieurs membres de la Convention. Le comité commençait à hésiter; Robespierre s'était retiré chez lui; Billaud et Saint-Just étaient seuls présens : ils défendent à Fouquier de répondre, lui enjoignent de prolonger les débats, d'arriver aux trois jours sans s'être expliqués, et de faire déclarer alors par les jurés qu'ils sont suffisamment instruits.

Pendant que ces choses se passaient au tribunal, au comité et dans Paris, l'émotion n'était pas moindre dans les prisons, où l'on portait un vif intérêt aux accusés, et où l'on ne voyait plus d'espérance pour personne, si de tels révolutionnaires étaient immolés. Il y avait au Luxembourg le malheureux Dillon,

ami de Desmoulins et défendu par lui; il avait appris par Chaumette, qui dans un même danger faisait cause commune avec les modérés, ce qui s'était passé au tribunal. Chaumette le tenait de sa femme. Dillon, dont la tête était vive, et qui, en vieux militaire, cherchait quelquefois dans le vin des distractions à ses peines, parla inconsidérément à un nommé Laflotte, enfermé dans la même prison; il lui dit qu'il était temps que les bons républicains levassent la tête contre de vils oppresseurs, que le peuple avait paru se réveiller, que Danton demandait à répondre devant les comités, que sa condamnation était loin d'être assurée, que la femme de Camille Desmoulins en répandant des assignats pourrait soulever le peuple, et que si lui parvenait à s'échapper, il réunirait assez d'hommes résolus pour sauver les républicains près d'être sacrifiés par le tribunal. Ce n'étaient là que de vains propos prononcés dans le vin et la douleur; cependant il paraît qu'il fut question aussi de faire passer mille écus et une lettre à la femme de Camille. Le lâche Laflotte, croyant obtenir la vie et la liberté en dénonçant un complot, courut faire au concierge du Luxembourg une déclaration, dans laquelle il supposa une cons-

piration près d'élater au-dedans et au-dehors des prisons, pour enlever les accusés, et assassiner les membres des deux comités. On verra tout à l'heure quel usage fut fait de cette fatale déposition.

Le lendemain l'affluence était la même au tribunal. Danton et ses collègues, aussi fermes et aussi opiniâtres, demandent encore la comparution de plusieurs membres de la Convention et des deux comités. Fouquier, pressé de répondre, dit qu'il ne s'oppose pas à ce qu'on appelle les témoins nécessaires. Mais il ne suffit pas, ajoutent les accusés, qu'il n'y mette aucun obstacle, il faut de plus qu'il les appelle lui-même. Alors il répond qu'il appellera tous ceux qu'on désignera, excepté ceux appartenant à la Convention, et que c'est à elle à décider si ses membres peuvent être cités. Les accusés se récrient de nouveau qu'on leur refuse les moyens de se défendre. Le tumulte est à son comble. Le président interroge encore quelques accusés, Westermann, les deux Frey, Gusman, et se hâte de lever la séance.

Fouquier se hâta d'écrire une lettre au comité pour lui faire part de ce qui s'était passé, et pour obtenir un moyen de répondre aux

demande des accusés. La situation était difficile, et tout le monde commençait à hésiter. Robespierre affectait de ne pas prononcer son avis. Saint-Just seul, plus opiniâtre et plus hardi, pensait qu'on ne devait pas reculer, qu'il fallait fermer la bouche aux accusés, et les envoyer à la mort. Dans ce moment il venait de recevoir la déposition du prisonnier Laflotte, adressée à la police par le guichetier du Luxembourg. Saint-Just y voit le germe d'une conspiration tramée par les accusés, et le prétexte d'un décret qui terminera la lutte du tribunal avec eux. Le lendemain matin, en effet, il se présente à la Convention, lui dit qu'un grand danger menace la patrie, mais que c'est le dernier, et qu'en le bravant avec courage, elle l'aura bientôt surmonté. « Les accusés, dit-il, » presens au tribunal révolutionnaire, sont en » pleine révolte ; ils menacent le tribunal ; ils » poussent l'insolence jusqu'à jeter au nez des » juges des boules de mie de pain ; ils excitent » le peuple, et peuvent même l'égarer. Ce n'est » d'ailleurs pas tout ; ils ont préparé une con- » spiration dans les prisons ; la femme de Ca- » mille a reçu de l'argent pour provoquer une » insurrection ; le général Dillon doit sortir du » Luxembourg, se mettre à la tête de quelques

» conspirateurs, égorger les deux comités, et » élargir les coupables. » A ce récit hypocrite et faux, les complaisans se récrient que c'est horrible, et la Convention vote à l'unanimité le décret proposé par Saint-Just. En vertu de ce décret, le tribunal doit continuer, sans désemparer, le procès de Danton et de ses complices; et il est autorisé à mettre hors des débats les accusés qui manqueraient de respect à la justice, ou qui voudraient provoquer du trouble. Une copie du décret est expédiée sur-le-champ; Vouland et Vadier viennent l'apporter au tribunal, où la troisième séance était commencée, et où l'audace redoublée des accusés jetait Fouquier dans le plus grand embarras.

Le troisième jour en effet les accusés avaient résolu de renouveler leurs sommations. Tous à la fois se lèvent, et pressent Fouquier de faire comparaître les témoins qu'ils ont demandés. Ils exigent plus : ils veulent que la Convention nomme une commission pour recevoir les dénonciations qu'ils ont à faire, contre le projet de dictature qui se manifeste chez les comités. Fouquier, embarrassé, ne sait plus quelle réponse leur faire. Dans le moment, un huissier vient l'appeler. Il passe dans la salle voisine, et trouve Amar et Vouland,

qui, tout essoufflés encore, lui disent : « Nous tenons les scélérats; voilà de quoi vous tirer d'embarras ; » et ils lui remettent le décret que Saint-Just venait de faire rendre. Fouquier s'en saisit avec joie, rentre à l'audience, demande la parole, et lit le décret affreux. Danton, indigné, se lève alors : « Je prends, dit-il, l'auditoire à témoin que nous n'avons pas insulté le tribunal. » — C'est vrai, disent plusieurs voix dans la salle. Le public entier est étonné, indigné même du déni de justice commis envers les accusés. L'émotion est générale; le tribunal est intimidé. «—Un jour, ajoute Danton, la vérité sera connue... Je vois de grands malheurs fondre sur la France... Voilà la dictature; elle se montre à découvert et sans voile... » — Camille, en entendant parler du Luxembourg, de Dillon, de sa femme, s'écrie avec désespoir : « Les scélérats! non contens de m'égorger, moi, ils veulent égorger ma femme ! » — Danton aperçoit dans le fond de la salle et dans le corridor, Amar et Vouland, qui se cachaient pour juger de l'effet du décret : il les montre du poing : « Voyez, s'écrie-t-il, ces lâches assassins; ils nous poursuivent, ils ne nous quitteront pas jusqu'à la mort! » — Vadier et Vouland, effrayés, dispa-

raissent. Le tribunal, pour toute réponse, lève la séance.

Le lendemain était le quatrième jour, et le jury avait la faculté de clôturer les débats, en se déclarant suffisamment instruit. En effet, sans donner aux accusés le temps de se défendre, le jury demande la clôture des débats. Camille entre en fureur, déclare aux jurés qu'ils sont des assassins, et prend le peuple à témoin de cette iniquité. On l'entraîne alors avec ses compagnons d'infortune hors de la salle; il résiste, et on l'emporte de force. Pendant ce temps, Vadier, Vouland parlent vivement aux jurés, qui, du reste, n'avaient pas besoin d'être excités. Le président Hermann et Fouquier les suivent dans leur salle. Hermann a l'audace de leur dire qu'on a intercepté une lettre écrite à l'étranger, qui prouve la complicité de Danton avec la coalition. Trois ou quatre jurés seulement osent appuyer les accusés, mais la majorité l'emporte; le président du jury, le nommé Trinchard, rentre plein d'une joie féroce, et prononce de l'air d'un furieux la condamnation inique.

On ne voulut pas s'exposer à une nouvelle explosion des condamnés, en les faisant remonter de la prison à la salle du tribunal,

pour entendre leur sentence; un greffier descendit la leur lire. Ils le renvoyèrent sans vouloir le laisser achever, et en s'écriant qu'on pouvait les conduire à la mort. Une fois la condamnation prononcée, Danton, qui avait été soulevé d'indignation, redevint calme et fut rendu à tout son mépris pour ses adversaires. Camille, bientôt apaisé, versa quelques larmes sur son épouse; et, grâce à son heureuse imprévoyance, n'imagina pas qu'elle fut menacée de la mort, ce qui aurait rendu ses derniers momens insupportables. Hérault fut gai comme à l'ordinaire; tous les accusés furent fermes, et Westerman se montra digne de sa bravoure si célèbre.

Ils furent exécutés le 16 germinal (5 avril). La troupe infâme, payée pour outrager les victimes, suivait les charrettes. Camille, à cette vue éprouvant un mouvement d'indignation, voulut parler à la multitude, et il vomit contre le lâche et hypocrite Robespierre les plus véhémentes imprécations. Les misérables envoyés pour l'outrager lui répondirent par des injures. Dans son action violente, il avait déchiré sa chemise et avait les épaules nues. Danton, promenant sur cette troupe un regard calme et plein de mépris, dit à Ca-

mille : « Reste donc tranquille, et laisse là cette vile canaille. » — Arrivé au pied de l'échafaud, Danton allait embrasser Hérault Séchelles, qui lui tendait les bras : l'exécuteur s'y opposant, il lui adressa avec un sourire ces expressions terribles : « Tu veux donc être plus cruel que la mort ! Va, tu n'empêcheras pas que dans un moment nos têtes s'embrassent dans le fond du panier. »

Telle fut la fin de ce Danton qui avait jeté un si grand éclat dans la révolution, et qui lui avait été si puissamment utile. Audacieux, ardent, avide d'émotions et de plaisirs, il s'était jeté vivement dans la carrière des troubles, et il dut briller surtout les jours d'hésitation et de terreur. Prompt et positif, n'étant étonné ni par la difficulté ni par la nouveauté d'une situation extraordinaire, il savait juger les moyens nécessaires, et n'avait peur ni scrupule d'aucun. Il pensa qu'il devenait urgent de terminer les luttes de la monarchie et de la révolution, et il fit le 10 août. En présence des Prussiens, il pensa qu'il fallait contenir la France et l'engager dans le système de la révolution, il ordonna, dit-on, les journées horribles de septembre, et, tout en les ordonnant, il sauva une foule de victimes. Au commencement de

la grande année 1793, la Convention était étonnée à la vue de l'Europe armée; il dit, en les comprenant dans toute leur profondeur, ces paroles remarquables : « Une nation en révolution est plus près de conquérir ses voisins que d'en être conquise. » Il comprit que vingt-cinq millions d'hommes qu'on oserait mouvoir, n'auraient rien à craindre de quelques centaines de mille hommes armés par les trônes. Il proposa de soulever le peuple, de faire payer les riches ; il imagina enfin toutes les mesures révolutionnaires qui ont laissé un si terrible souvenir, mais qui ont sauvé la France. Cet homme, si puissant dans l'action, retombait pendant l'intervalle des dangers, dans l'indolence et les plaisirs qu'il avait toujours trop aimés; il recherchait même les jouissances les plus innocentes, celles que procurent les champs, une épouse adorée et des amis. Alors il oubliait les vaincus, ne savait plus les haïr, savait même leur rendre justice, les plaindre et les défendre. Mais pendant ces intervalles de repos, nécessaires à son âme ardente, ses rivaux gagnaient par l'assiduité, la renommée et l'influence qu'il avait acquise en un jour de péril; les fanatiques lui reprochaient son amollissement et

sa bonté, et oubliaient qu'en fait de cruautés politiques il les avait égalés tous dans les journées de septembre. Tandis qu'il se confiait en sa renommée, tandis qu'il différait par paresse, et qu'il roulait dans sa tête de nobles projets, pour ramener les lois douces, pour borner les jours de la violence aux jours du danger, pour séparer les exterminateurs irrévocablement engagés dans le sang, des hommes qui n'avaient cédé qu'aux circonstanees, pour organiser enfin la France et la réconcilier avec l'Europe, il fut surpris par ses collègues auxquels il avait abandonné le gouvernement. Ceux-ci, en frappant un coup sur les ultra-révolutionnaires, devaient, pour ne point paraître rétrograder, frapper un coup sur les modérés. La politique demandait des victimes; l'envie les choisit, et immola l'homme le plus célèbre et le plus redouté du temps. Danton succomba avec sa renommée et ses services, devant le gouvernement formidable qu'il avait contribué à organiser; mais du moins par son audace il rendit un moment sa chute douteuse.

Danton avait un esprit inculte, mais grand, profond, et surtout simple et solide; il ne savait s'en servir que pour ses besoins, et ja-

mais pour briller; aussi parlait-il peu, et dédaignait d'écrire. Suivant un contemporain, il n'avait aucune prétention, pas même celle de deviner ce qu'il ignorait, prétention si commune aux hommes de sa trempe. Il écoutait Fabre d'Églantine, et faisait parler sans cesse son jeune et intéressant ami Camille Desmoulins, dont l'esprit faisait ses délices, et qu'il eut la douleur d'entraîner dans sa chute. Il mourut avec sa force ordinaire, et la communiqua à son jeune ami. Comme Mirabeau il expira fier de lui-même, et croyant ses fautes et sa vie assez couvertes par ses grands services et ses derniers projets.

Les chefs des deux partis venaient d'être immolés. On leur adjoignit bientôt les restes de ces partis, et on mêla et jugea ensemble les hommes les plus opposés, pour accréditer davantage l'opinion qu'ils étaient complices d'un même complot. Chaumette et Gobet comparurent à côté d'Arthur Dillon et de Simon. Les Grammont père et fils, les Lapallu et autres membres de l'armée révolutionnaire, comparurent à côté du général Beysser; enfin la femme d'Hébert, ancienne religieuse, comparut à côté de la jeune épouse de Camille Desmoulins, âgée à peine de vingt-trois ans,

éclatante de beauté, de grâce et de jeunesse. Chaumette, qu'on a vu si soumis et si docile, fut accusé d'avoir conspiré à la commune contre le gouvernement, d'avoir affamé le peuple, et cherché à le soulever par ses réquisitoires extravagans. Gobet fut regardé comme complice de Clootz et de Chaumette. Arthur Dillon avait voulu, dit-on, ouvrir les prisons de Paris, puis égorger la Convention et le tribunal pour sauver ses amis. Les membres de l'armée révolutionnaire furent condamnés comme agens de Ronsin. Le général Beysser, qui avait si puissamment contribué à sauver Nantes, à côté de Canclaux, et qui était suspect de fédéralisme, fut considéré comme complice des ultra-révolutionnaires. On sait quel rapprochement il pouvait exister entre l'état-major de Nantes et celui de Saumur. La femme Hébert fut condamnée comme complice de son mari : assise sur le même banc que la femme de Camille, elle lui disait : « Vous êtes heureuse, vous; aucune charge ne s'élève contre vous. Vous serez sauvée. » En effet, tout ce qu'on pouvait reprocher à cette jeune femme c'était d'avoir aimé son époux avec passion, d'avoir sans cesse erré avec ses enfans autour de la prison

pour voir leur père et le leur montrer. Néanmoins toutes deux furent condamnées , et les épouses d'Hébert et de Camille périrent comme coupables d'une même conjuration. L'infortunée Desmoulins mourut avec un courage digne de son mari et de sa vertu. Depuis Charlotte Cordai et Mme Roland, aucune victime n'avait inspiré un intérêt plus tendre et des regrets plus douloureux.

CONCENTRATION DE TOUS LES POUVOIRS DANS LES MAINS DU COMITÉ. — ABOLITION DE L'ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE, DES MINISTÈRES, DES SOCIÉTÉS SECTIONNAIRES, etc. — SYSTÈME RELIGIEUX DU COMITÉ, RECONNAISSANCE DE L'ÊTRE SUPRÊME.

Le gouvernement venait d'immoler deux partis à la fois : le premier, celui des ultra-révolutionnaires, était véritablement redoutable, ou pouvait le devenir ; le second, celui des nouveaux modérés, ne l'était pas ; sa destruction n'était donc pas nécessaire, mais pouvait être utile, afin d'écarter du gouvernement les apparences de la modération. Le comité le frappa sans conviction, par hypocrisie et par envie. Ce dernier coup était difficile à porter ; on vit tout le comité hésiter, et Robespierre rentrer dans sa demeure comme au jour des dangers. Mais Saint-Just, soutenu

par son courage, et sa haine jalouse, resta ferme au poste, ranima Hermann et Fouquier, effraya la Convention, lui arracha le décret de mort, et fit consommer le sacrifice. Le dernier effort que doit faire une autorité pour devenir absolue, est toujours le plus difficile; il lui faut toute sa force pour vaincre la dernière résistance, mais cette dernière résistance vaincue, tout cède, tout se prosterne; elle n'a plus qu'à régner sans obstacle. C'est alors qu'elle se déploie, qu'elle déborde, et se perd: tandis que toutes les bouches sont fermées, que la soumission est sur tous les visages, la haine se renferme dans les cœurs, et l'acte d'accusation des vainqueurs se prépare au milieu de leur triomphe.

Le comité de salut public, après avoir heureusement immolé les deux espèces d'hommes si différentes, qui avaient voulu contrarier, ou seulement critiquer son pouvoir, était devenu irrésistible. L'hiver était achevé. La campagne de 1794 (germinal an 2) allait s'ouvrir avec le printemps; des armées formidables devaient se déployer sur toutes les frontières, et faire sentir au-dehors la terrible puissance si cruellement sentie au-dedans. Quiconque avait paru résister, ou porter quelque intérêt à

ceux qui venaient de mourir, devait se hâter de faire sa soumission. Legendre, qui avait fait un effort le jour où Danton, Lacroix et Camille Desmoulins furent arrêtés, et qui avait tâché de remuer la Convention en leur faveur, Legendre crut devoir se hâter de réparer son imprudence, et de se laver de son amitié pour les dernières victimes. On lui avait écrit plusieurs lettres anonymes dans lesquelles on l'engageait à frapper les tyrans qui, disait-on, venaient de lever le masque. Legendre se rendit aux Jacobins le 21 germinal (10 avril), dénonça les lettres anonymes qu'il recevait, et se plaignit d'être pris pour un Séïde qu'on pouvait armer du poignard : « Eh bien, dit-il, puis-»qu'on m'y force, je le déclare au peuple, »qui m'a toujours entendu parler avec bonne »foi; je regarde maintenant comme démon-»tré que la conspiration, dont les chefs ont »cessé d'être, existait réellement, et que j'étais »le jouet des traîtres. J'en ai trouvé la preuve »dans différentes pièces déposées au comité »de salut public, surtout dans la conduite »criminelle des accusés devant la justice natio-»nale, et dans les machinations de leurs com-»plices qui veulent armer un homme probe »du poignard homicide. J'étais, avant la dé-

»couverte du complot, l'intime ami de Dan-»ton; j'aurais répondu de ses principes et de »sa conduite sur ma tête; mais aujourd'hui »je suis convaincu de son crime; je suis per-»suadé qu'il voulait plonger le peuple dans »une erreur profonde : peut-être y serais-je »tombé moi-même, si je n'avais été éclairé à »temps. Je déclare aux écrivailleurs anonymes »qui voudraient me porter à poignarder Ro-»bespierre, et me rendre l'instrument de leurs »machinations, que je suis né dans le sein »du peuple, que je me fais une gloire d'y »rester, et que je mourrai plutôt que d'aban-»donner ses droits. Ils ne m'écriront pas une »lettre que je ne la porte au comité de salut »public..»

La soumission de Legendre devint bientôt générale. De toutes les parties de la France, arrivèrent une foule d'adresses où l'on félicitait la Convention et le comité de salut public de leur énergie. Le nombre de ces adresses est incalculable; dans tous les styles, avec les formes les plus burlesques, chacun s'empressait d'adhérer aux actes du gouvernement, et d'en reconnaître la justice. Rhodez envoya l'adresse suivante : « Dignes représen-»tans d'un peuple libre, c'est donc en vain

» que les enfans des Titans ont levé leur tête » altière, la foudre les a tous renversés !..... » Quoi, citoyens ! pour de viles richesses » vendre sa liberté !..... La constitution que » vous nous avez donnée a ébranlé tous les » trônes, épouvanté tous les rois. La liberté » avançant à pas de géant, le despotisme » écrasé, la superstition anéantie, la répu- » blique reprenant son unité, les conspirateurs » dévoilés et punis, des mandataires infidèles, » des fonctionnaires publics lâches et perfides » tombant sous la hache de la loi, les fers des » esclaves du Nouveau-Monde brisés : voilà » vos trophées !..... S'il existe encore des in- » trigans, qu'ils tremblent ! que la mort des » conjurés atteste votre triomphe !..... Pour » vous, représentans, vivez heureux des sages » lois que vous avez faites pour le bonheur de » tous les peuples, et recevez le tribut de notre » amour (1) ! »

Ce n'était point par horreur pour les moyens sanguinaires que le comité avait frappé les ultra-révolutionnaires, mais pour raffermir l'autorité, et pour écarter les résistances qui

---

(1) Séance du 26 germinal; numéro 208 du *Moniteur* de l'an 2 (avril 1794).

arrêtaient son action. Aussi le vit-on depuis tendre constamment à un double but : se rendre toujours plus formidable, et concentrer sans cesse le pouvoir dans ses mains. Collot, qui était devenu l'orateur du gouvernement aux Jacobins, exprima de la manière la plus énergique, la politique du comité. Dans un discours violent, où il traçait à toutes les autorités la route nouvelle qu'elles devaient suivre, et le zèle qu'elles devaient déployer dans leurs fonctions, il dit : « Les » tyrans ont perdu leurs forces ; leurs ar» mées tremblent en présence des nôtres ; » déjà quelques despotes cherchent à se re» tirer de la coalition. Dans cet état, il ne leur » reste qu'un espoir, ce sont les conspirations » intérieures. Il ne faut donc pas cesser d'avoir » l'œil ouvert sur les traîtres. Comme nos frères, » vainqueurs sur les frontières, ayons tous nos » armes en joue, et faisons feu tous à la fois. » Pendant que les ennemis extérieurs tombe» ront sous les coups de nos soldats, que les » ennemis intérieurs tombent sous les coups du » peuple. Notre cause, défendue par la justice » et l'énergie, sera triomphante. La nature fait » tout cette année pour les républicains ; elle » leur promet une abondance double. Les

» feuilles qui poussent annoncent la chute » des tyrans. Je vous le répète, citoyens, » veillons au-dedans, tandis que nos guerriers » combattent au-dehors ; que les fonction- » naires chargés de la surveillance publique » redoublent de soins et de zèle ; qu'ils se pé- » nètrent bien de cette idée, qu'il n'y a peut- » être pas une rue, pas un carrefour où il ne » se trouve un traître qui médite un dernier » complot ; que ce traître trouve la mort et la » mort la plus prompte. Si les administrateurs, » si les fonctionnaires publics veulent trouver » une place dans l'histoire, voici le moment » favorable pour y songer. Le tribunal révolu- » tionnaire s'y est assuré déjà une place mar- » quée ; que toutes les administrations sachent » imiter son zèle et son inexorable énergie ; » que les comités révolutionnaires surtout re- » doublent de vigilance et d'activité, et qu'ils » sachent se soustraire aux sollicitations dont » on les assiége, et qui les portent à une indul- » gence funeste à la liberté.

Saint-Just fit à la Convention un rapport formidable, sur la police générale de la république. Il y répéta l'histoire fabuleuse de toutes les conspirations, il les montra comme le soulèvement de tous les vices contre le régime

austère de la république; il dit que le gouvernement loin de se ralentir devait frapper sans cesse, jusqu'à ce qu'il eût immolé tous les êtres, dont la corruption était un obstable à l'établissement de la vertu. Il fit l'éloge accoutumé de la sévérité, et chercha comme on le faisait alors, par des figures de toute espèce, à prouver que l'origine des grandes institutions devait être terrible. : « Que serait » devenue, dit-il, une république indulgente?... » Nous avons opposé le glaive au glaive, et la » république est fondée. Elle est sortie du sein » des orages : cette origine lui est commune » avec le monde sorti du chaos, et avec l'homme » qui pleure en naissant. » En conséquence de ces maximes, Saint-Just proposa une mesure générale contre les ex-nobles. C'était la première de ce genre qu'on eût rendue. Danton, l'année précédente, avait, dans un moment de fougue, fait mettre tous les aristocrates hors la loi. Cette mesure inexécutable par son étendue, avait été changée en une autre, qui condamnait tous les suspects à la détention provisoire; mais aucune loi directe contre les ex-nobles n'avait encore été portée. Saint-Just les montra comme des ennemis irréconciliables de la révolution: « Quoi que vous fas-

» siez, dit-il, vous ne pourrez jamais conten-
» ter les ennemis du peuple, à moins que vous
» ne rétablissiez la tyrannie. Il faut donc qu'ils
» aillent chercher ailleurs l'esclavage et les
» rois. Ils ne peuvent faire de paix avec vous;
» vous ne parlez point la même langue, vous
» ne vous entendrez jamais. Chassez-les donc!
» L'univers n'est point inhospitalier, et le sa-
» lut public est parmi nous la suprême loi. »
Saint-Just proposa un décret qui bannissait tous les ex-nobles, tous les étrangers, de Paris, des places fortes, des ports maritimes, et qui mettait hors la loi ceux qui n'auraient pas obéi au décret dans l'intervalle de dix jours. D'autres dispositions de ce projet faisaient un devoir à toutes les autorités de redoubler d'activité et de zèle. La Convention applaudit à la proposition, comme elle faisait toujours, et la vota par acclamation. Collot-d'Herbois, le rapporteur du décret aux Jacobins, ajouta ses figures à celles de Saint-Just. « Il faut, dit-il,
» faire éprouver au corps politique la sueur
» immonde de l'aristocratie; plus il aura trans-
» piré, mieux il se portera. »

On vient de voir ce que fit le comité pour manifester l'énergie de sa politique; voici ce qu'il ajouta pour la concentration toujours

plus grande du pouvoir. D'abord il prononça le licenciement de l'armée révolutionnaire. Cette armée imaginée par Danton, avait d'abord été utile pour faire exécuter les volontés de la Convention, lorsqu'il existait encore des restes de fédéralisme; mais étant devenue le centre de ralliement de tous les perturbateurs et de tous les aventuriers, ayant servi de point d'appui aux derniers démagogues, il était nécessaire de la disperser. Le gouvernement d'ailleurs, étant aveuglément obéi, n'avait plus besoin de ces satellites pour faire exécuter ses ordres. En conséquence elle fut licenciée par décret. Le comité proposa ensuite l'abolition des différens ministères. Des ministres étaient des puissances qui avaient encore trop d'importance, à côté des membres du comité de salut public. Ou ils laissaient tout faire au comité, et alors ils étaient inutiles; ou ils voulaient agir, et alors ils étaient des concurrens importuns. L'exemple de Bouchotte, qui dirigé par Vincent avait suscité tant d'embarras au comité, était un exemple assez instructif. En conséquence les ministères furent abolis. A leur place on institua les douze commissions suivantes :

1. Commission des administrations civiles, police et tribunaux;

2. Commission de l'instruction publique;

3. Commission de l'agriculture et des arts;

4. Commission du commerce et des approvisionnemens;

5. Commission des travaux publics;

6. Commission des secours publics;

7. Commission des transports, postes et messageries;

8. Commission des finances;

9. Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre;

10. Commission de la marine et des colonies;

11. Commission des armes, poudres, et exploitations des mines;

12. Commission des relations extérieures.

Ces commissions dépendantes du comité de salut public, n'étaient autre chose que les douze bureaux, entre lesquels avait été partagé le matériel de l'administration. Hermann, qui présidait le tribunal révolutionnaire, pendant le procès de Danton, fut récompensé de son zèle par la qualité de chef de l'une de ces commissions. On lui donna la plus impor-

tante, celle *des administrations civiles*, *police et tribunaux.*

D'autres mesures furent prises pour augmenter encore la centralisation du pouvoir. D'après l'institution des comités révolutionnaires, il devait y en avoir un par chaque commune, ou section de commune. Les communes rurales étant très-nombreuses, et peu considérables, le nombre des comités était trop grand, et leurs fonctions presque nulles. Il y avait d'ailleurs un grand inconvénient dans leur composition : les paysans étant fort révolutionnaires pour la plupart, mais illétrés, les fonctions municipales étaient échues aux propriétaires retirés dans leurs terres, et fort peu disposés à exercer leur pouvoir dans le sens du gouvernement; de cette manière la surveillance des campagnes et surtout des châteaux se faisait fort mal. Pour parer à cet inconvénient on supprima les comités révolutionnaires des communes, et on les réduisit à ceux de district. Par ce moyen, la police en se concentrant devint plus active, et passa dans les mains des bourgeois des districts, presque tous fort jacobins, et fort jaloux de toute aristocratie.

Les jacobins étaient la société principale, et

la seule avouée par le gouvernement. Elle en avait constamment suivi les principes et les intérêts, et s'était comme lui prononcée également contre les hébertistes et les dantonistes. Le comité de salut public aurait voulu qu'elle absorbât presque toutes les autres dans son sein, et qu'elle concentrât en elle-même toute la puissance de l'opinion, comme il avait concentré en lui toute la puissance du gouvernement. Ce vœu flattait singulièrement l'ambition des jacobins, et ils firent les plus grands efforts pour l'accomplir. Depuis que les assemblées de sections avaient été réduites à deux par semaine, afin que le peuple pût y assister et y faire triompher les motions révolutionnaires, les sections s'étaient formées en sociétés populaires, et il s'était établi une multitude de ces sociétés dans Paris. Il y en avait jusqu'à deux et trois par sections. Nous avons rapporté les plaintes dont elles étaient devenues l'objet. On disait que les aristocrates, c'est-à-dire les commis, les clercs de procureurs mécontens de la réquisition, les anciens serviteurs de la noblesse, tous ceux enfin qui avaient quelque motif de résister au système révolutionnaire, se réunissaient dans ces sociétés, et y montraient l'opposition qu'ils n'osaient manifester

aux jacobins, ou dans les sections. Le nombre de ces sociétés secondaires en empêchait la surveillance, et des opinions qui n'auraient pas osé se produire ailleurs, y perçaient quelquefois. Déjà on avait proposé de les abolir. Les jacobins n'en avaient pas le droit; le gouvernement ne l'aurait pas pu sans paraître gêner la liberté de s'assembler et de délibérer en commun, liberté si préconisée à cette époque, et réputée devoir être sans limites. Sur la proposition de Collot, les jacobins décidèrent qu'ils ne recevraient plus de députations de la part des sociétés formées à Paris depuis le 10 août, et que la correspondance ne leur serait plus continuée. Quant à celles qui avaient été formées à Paris avant le 10 août, et qui jouissaient de la correspondance, il fut décidé qu'on ferait un rapport sur chacune d'elles, pour examiner si elles devaient conserver cet avantage. Cette mesure concernait particulièrement les cordeliers, déjà frappés dans leurs chefs, Ronsin, Vincent, Hébert, et regardés depuis comme suspects. Ainsi toutes les sociétés sectionnaires étaient flétries par cette déclaration, et les cordeliers allaient essuyer un rapport.

L'effet qu'on espérait de cette mesure ne

fut pas long-temps à se faire attendre. Toutes les sociétés sectionnaires intimidées, ou averties, vinrent l'une après l'autre à la Convention et aux jacobins, déclarer leur dissolution volontaire. Toutes félicitaient également la Convention et les jacobins, et déclaraient que réunies dans l'intérêt public, elles se séparaient volontairement, puisqu'on avait jugé que leurs réunions nuisaient à la cause qu'elles voulaient servir. Dès cet instant il ne resta plus à Paris que la société-mère des jacobins, et, dans les provinces, que les sociétés affiliées. A la vérité celle des cordeliers subsistait encore à côté de sa rivale. Créée jadis par Danton, ingrate envers son auteur, et toute dévouée depuis à Hébert, Ronsin et Vincent, elle avait inquiété un moment le gouvernement, et rivalisé avec les jacobins. Il s'y réunissait encore les débris des bureaux de Vincent et de l'armée révolutionnaire. On ne pouvait pas la dissoudre, on fit le rapport. Il fut reconnu que depuis quelque temps elle ne correspondait que très-rarement et très-négligemment avec les jacobins, et que par conséquent il était pour ainsi dire inutile de lui conserver la correspondance. On proposa à cette occasion d'examiner s'il fallait à Paris plus d'une société populaire.

On osa même dire qu'il faudrait établir un seul centre d'opinion et le placer aux jacobins. La société passa à l'ordre du jour sur toutes ces propositions, et ne prononça même pas si la correspondance serait accordée aux cordeliers. Mais ce club jadis célèbre avait terminé son existence : entièrement abandonné, il ne comptait plus pour rien, et les jacobins restèrent avec le cortége de leurs sociétés affiliées, seuls maîtres et régulateurs de l'opinion.

Après avoir centralisé, si on peut dire, l'opinion, on songea à en régulariser l'expression, à la rendre moins bruyante et moins incommode pour le gouvernement. La censure continuelle et la dénonciation des fonctionnaires publics, magistrats, députés, généraux, administrateurs, avait fait jusqu'alors la principale occupation des jacobins. Cette fureur de poursuivre et d'attaquer sans cesse les agens de l'autorité, avoit eu ses inconvéniens, mais aussi ses avantages tant qu'on avait pu douter de leur zèle et de leurs opinions. Mais aujourd'hui que le comité s'était vigoureusement emparé du pouvoir, qu'il surveillait ses agens avec un grand soin, et les choisissait dans le sens le plus révolutionnaire,

il eût été fâcheux au comité, et dangereux même à l'état de permettre aux jacobins de se livrer à leurs ombrages accoutumés, et d'inquiéter des fonctionnaires pour la plupart bien surveillés et bien choisis. C'est à l'occasion des généraux Charbonnier et Dagobert, calomniés tous les deux, tandis que l'un remportait des avantages sur les Autrichiens, et que l'autre expirait dans la Cerdagne, chargé d'ans et de blessures, que Collot-d'Herbois se plaignit aux jacobins de cette manière indiscrète de poursuivre les généraux et les fonctionnaires de toute espèce. Suivant l'usage de tout rejeter sur les morts, il imputa cette fureur de dénonciation aux restes de la faction Hébert, et engagea les jacobins à ne plus permettre ces dénonciations publiques, qui faisaient perdre, disait-il, un temps précieux à la société, et qui déconsidéraient les agens choisis par le gouvernement. En conséquence il proposa et fit instituer dans le sein de la société, un comité chargé de recevoir les dénonciations, et de les transmettre secrètement au comité de salut public. De cette manière les dénonciations devenaient moins incommodes et moins bruyantes, et au désordre démagogique commençait à succéder la régularité des formes administratives.

Ainsi donc, se prononcer d'une manière toujours plus énergique contre les ennemis de la révolution, centraliser l'administration, la police et l'opinion, furent les premiers soins du comité, et les premiers fruits de la victoire remportée sur les partis. Sans doute l'ambition commençait à avoir part à ses déterminations, beaucoup plus que dans le premier moment de son existence, mais pas autant que le ferait supposer la grande masse de pouvoir qu'il s'était acquise. Institué au commencement de la campagne de 1793, et au milieu de périls urgens, il avait reçu son existence du besoin seul. Une fois institué, il avait pris successivement une plus grande part de pouvoir, à mesure qu'il lui en avait fallu davantage pour le service de l'état, et il était ainsi arrivé à la dictature même. Telle avait été sa position au milieu de cette dissolution universelle de toutes les autorités, qu'il ne pouvait pas réorganiser sans gagner du pouvoir, et faire bien sans y mettre de l'ambition. Les dernières mesures qu'il venait de prendre lui étaient profitables sans doute, mais elles étaient prudentes et utiles; la plupart même lui avaient été suggérées, car dans une société qui se réorganise, tout vient s'offrir et se soumettre à l'autorité créatrice. Mais il tou-

chait au moment où l'ambition allait régner seule, et où l'intérêt de sa propre puissance allait remplacer celui de l'état. Tel est l'homme; il ne peut pas rester désintéressé long-temps ; et il s'ajoute bientôt lui-même au but qu'il poursuit.

Il restait au comité de salut public un dernier soin à prendre, celui qui préoccupe toujours les instituteurs d'une société nouvelle, c'est la religion. Déjà il s'était occupé des idées morales en mettant *la probité, la justice et toutes les vertus à l'ordre du jour;* il lui restait à s'occuper des idées religieuses.

Remarquons ici chez ces sectaires, le singulier progrès de leurs systèmes. Quand il fallut détruire les girondins, ils virent en eux des modérés, des républicains faibles, parlèrent d'énergie patriotique et de *salut public*, et les immolèrent à ces idées. Quand il se forma deux nouveaux partis, l'un brutal, extravagant, voulant tout renverser, tout profaner; l'autre indulgent, facile, ami des mœurs douces et des plaisirs, ils passèrent des idées d'énergie patriotique à celles d'ordre et de vertu; ils ne virent plus une fatale modération énervant les forces de la révolution, ils virent tous les vices soulevés à la fois contre la sévérité du ré-

gime républicain; ils virent d'une part l'anarchie rejetant toute idée d'ordre, le délire de l'esprit rejetant toute idée de Dieu, la mollesse et la corruption rejetant toute idée de mœurs; alors ils conçurent la république comme la vertu attaquée par toutes les mauvaises passions à la fois. Le mot de vertu fut partout; ils mirent la justice, la probité, à l'ordre du jour. Il leur restait à proclamer Dieu, l'immortalité de l'âme, toutes les croyances morales; il leur restait à faire une déclaration solennelle, à déclarer en un mot la religion de l'état. Ils résolurent donc de rendre un décret à ce sujet. De cette manière ils opposaient aux anarchistes l'ordre, aux athées Dieu, aux corrompus les mœurs. Le système de la vertu était complet; toutes les apparences de raison étaient pour eux; toutes celles de l'erreur et du vice pour leurs adversaires. Ils mettaient surtout un grand prix à laver la république des reproches d'impiété dont elle était poursuivie dans toute l'Europe; ils voulaient dire ce qu'on dit toujours aux prêtres qui vous accusent d'être impies pour ne pas croire à leurs dogmes : NOUS CROYONS EN DIEU.

Ils avaient encore d'autres motifs de prendre

une grande mesure à l'égard du culte. On avait aboli les cérémonies de la raison ; il fallait des fêtes pour les jours de décade ; et il importait, en songeant aux besoins moraux et religieux du peuple, de songer à ses besoins d'imagination et de lui donner des sujets de réunions publiques. D'ailleurs le moment était des plus favorables : la république, victorieuse à la fin de la campagne précédente, commençait à l'être au début de celle-ci. Au lieu du grand dénuement de moyens dans lequel elle se trouvait l'année dernière, elle était, par les soins de son gouvernement, pourvue des plus puissantes ressources militaires ; de la crainte d'être conquise elle passait à l'espoir de conquérir. Au lieu d'insurrections effrayantes la soumission régnait partout ; enfin si par les assignats, le *maximum*, il y avait encore de la gêne dans la distribution intérieure des produits, la nature semblait s'être plue à combler la France de tous les dons, en lui accordant les plus belles récoltes. De toutes les provinces on annonçait que la moisson serait double, et mûre un mois avant l'époque accoutumée. C'était donc le moment de prosterner cette république sauvée, victorieuse et comblée de tous les dons, au pied

de l'Éternel. L'occasion était grande et touchante pour ceux de ces hommes qui croyaient; elle était opportune pour ceux qui n'obéissaient qu'à des idées politiques.

Remarquons une chose bien singulière. Des sectaires pour lesquels il n'existait plus aucune convention humaine qui fût respectable, qui, par le mépris extraordinaire qu'ils faisaient de tous les autres peuples, et par l'estime dont ils étaient remplis pour eux-mêmes, ne redoutaient aucune opinion, et ne craignaient pas de blesser celle du monde; qui, en fait de gouvernement, avaient tout réduit à l'absolu nécessaire, qui avaient rejeté toute hiérarchie de classes, qui n'avaient admis d'autre autorité que celle de quelques citoyens temporairement élus, qui n'avaient pas craint d'abolir le plus ancien et le plus opiniâtre de tous les cultes, de tels sectaires s'arrêtaient devant deux idées, la morale et Dieu. Après avoir rejeté toutes celles dont ils croyaient pouvoir dégager l'homme, ils restaient dominés sous l'empire de ces deux dernières, et immolaient deux partis à chacune d'elles. Si parmi eux quelques-uns ne croyaient pas, cependant ils sentaient donc au fond de la société humaine un besoin d'ordre entre les hommes,

et, pour motiver cet ordre humain, le besoin de reconnaître dans l'univers un ordre général et intelligent. C'est la première fois, dans l'histoire du monde, que la dissolution de toutes les autorités, laissait la société en proie au gouvernement des esprits purement systématiques (car les Anglais croyaient à des traditions chrétiennes), et ces esprits, qui avaient dépassé toutes les idées reçues, adoptaient, conservaient les idées de la morale et de Dieu. Cet exemple est unique dans les annales du monde; il est singulier, il est grand et beau; l'histoire devait s'arrêter pour en faire la remarque.

Robespierre fut rapporteur dans cette occasion solennelle, et lui seul devait l'être d'après la distribution des rôles qui s'était faite entre les membres du comité. Prieur, Robert-Lindet, Carnot s'occupaient silencieusement de l'administration et de la guerre. Barrère faisait la plupart des rapports, particulièrement ceux qui étaient relatifs aux opérations des armées, et en général tous ceux qu'il fallait improviser. Le déclamateur Collot-d'Herbois était dépêché dans les clubs et les réunions populaires, pour y porter les paroles du comité. Couthon, quoique paralytique, allait

aussi partout, parlait à la Convention, aux Jacobins, au peuple, et avait l'art d'intéresser par ses infirmités et par le ton paternel qu'il prenait, en disant les choses les plus violentes. Billaud, moins mobile, s'occupait de la correspondance, et traitait quelquefois les questions de politique générale. Saint-Just, jeune, dogmatique et actif, allait et venait des champs de bataille au comité; et, quand il avait communiqué la terreur et l'énergie aux armées, il revenait faire les rapports meurtriers contre les partis qu'il fallait envoyer à la mort. Robespierre enfin, leur chef à tous, consulté sur toutes les matières, ne prenait la parole que dans les grandes occasions. Il traitait les hautes questions morales et politiques; on lui réservait les beaux sujets, comme plus dignes de son talent et de sa vertu. Le rôle de rapporteur lui appartenait de droit dans la question qu'on allait traiter. Aucun ne s'était prononcé plus fortement contre l'athéisme, aucun n'était aussi vénéré, aucun n'avait une aussi grande réputation de pureté et de vertu, aucun enfin, par son ascendant et son dogmatisme, n'était plus propre à cette espèce de pontificat.

Jamais occasion n'avait été plus belle pour

imiter ce Rousseau, dont il professait les opinions, et du style duquel il faisait une étude continuelle. Le talent de Robespierre s'était singulièrement développé dans les longues luttes de la révolution. Cet être froid et pesant commençait à bien improviser; et quand il écrivait, c'était avec pureté, éclat et force. On retrouvait dans son style quelque chose de l'humeur âpre et sombre de Rousseau, mais il n'avait pu se donner ni les grandes pensées, ni l'âme généreuse et passionnée de l'auteur d'*Émile*.

Il parut à la tribune le 18 floréal (7 mai 1794), avec un discours soigneusement travaillé. Une attention profonde lui fut accordée. « Citoyens, » dit-il en débutant, c'est dans la prospérité » que les peuples, ainsi que les particuliers, » doivent pour ainsi dire se recueillir, pour » écouter dans le silence des passions, la voix de » la sagesse. » Alors il développe longuement le système adopté. La république, suivant lui, c'est la vertu; et tous les adversaires qu'elle avait rencontrés, ne sont que les vices de tout genre soulevés contre elle, et soudoyés par les rois. Les anarchistes, les corrompus, les athées n'ont été que les agens de Pitt. « Les » tyrans, ajoute-t-il, satisfaits de l'audace

» de leurs émissaires, s'étaient empressés d'é-
» taler aux yeux de leurs sujets les extrava-
» gances qu'ils avaient achetées; et, feignant
» de croire que c'était là le peuple français, ils
» semblaient leur dire : Que gagnerez-vous à
» secouer notre joug? *Vous le voyez, les répu-*
» *blicains ne valent pas mieux que nous!* »
Brissot, Danton, Hébert figurent alternativement dans le discours de Robespierre; et, pendant qu'il se livre contre ces prétendus ennemis de la vertu, aux déclamations de la haine, déclamations déjà fort usées, il excite peu d'enthousiasme. Bientôt il abandonne cette partie du sujet, et s'élève à des idées vraiment grandes et morales, exprimées avec talent. Il obtient alors des acclamations universelles. Il observe avec raison que ce n'est pas comme auteurs de systèmes que les représentans de la nation doivent poursuivre l'athéisme et proclamer le déisme, mais comme des législateurs, cherchant quels sont les principes les plus convenables à l'homme réuni en société. « Que vous importent à vous, lé-
» gislateurs, s'écrie-t-il, que vous importent
» les hypothèses diverses par lesquelles cer-
» tains philosophes expliquent les phénomènes
» de la nature? Vous pouvez abandonner tous

» ces objets à leurs disputes éternelles; ce n'est
» ni comme métaphysiciens ni comme théolo-
» giens que vous devez les envisager : aux yeux
» du législateur, tout ce qui est utile au monde
» et bon dans la pratique, est la vérité. L'idée
» de l'Être suprême et de l'immortalité de
» l'âme est un rappel continuel à la justice;
» elle est donc sociable et républicaine..... Qui
» donc t'a donné, s'écrie encore Robespierre,
» la mission d'annoncer au peuple que la Di-
» vinité n'existe pas? O toi qui te passionnes
» pour cette aride doctrine, et qui ne te pas-
» sionnas jamais pour la patrie! quel avan-
» tage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une
» force aveugle préside à ses destinées et frappe
» au hasard le crime et la vertu? que son âme
» n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux
» portes du tombeau? L'idée de son néant lui
» inspirera-t-elle des sentimens plus purs et
» plus élevés que celle de son immortalité?
» Lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses
» semblables et pour lui-même, plus de dévoue-
» ment pour la patrie, plus d'audace à braver
» la tyrannie, plus de mépris pour la mort ou
» pour la volupté? Vous, qui regrettez un ami
» vertueux, vous aimez à penser que la plus
» belle partie de lui-même a échappé au trépas!

» Vous, qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou » d'une épouse, êtes-vous consolé par celui qui » vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile » poussière? Malheureux qui expirez sous les » coups d'un assassin, votre dernier soupir est » un appel à la justice éternelle! L'innocence » sur l'échafaud fait pâlir le tyran sur son char » de triomphe. Aurait-elle cet ascendant si le » tombeau égalait l'oppresseur et l'opprimé?... »

Robespierre, s'attachant toujours à saisir le côté politique de la question, ajoute ces observations remarquables : « Prenons ici, dit-il, » les leçons de l'histoire. Remarquez, je vous » prie, comment les hommes qui ont influé sur » la destinée des états furent déterminés vers » l'un ou l'autre des deux systèmes opposés, » par leur caractère personnel, et par la nature » même de leurs vues politiques. Voyez-vous » avec quel art profond César, plaidant dans » le sénat romain en faveur des complices de » Catilina, s'égare dans une digression contre » le dogme de l'immortalité de l'âme, tant ces » idées lui paraissent propres à éteindre dans » le cœur des juges l'énergie de la vertu, tant » la cause du crime lui paraît liée à celle de » l'athéisme. Cicéron, au contraire, invoquait » contre les traîtres et le glaive des lois et la

» foudre des dieux. Socrate mourant entretient » ses amis de l'immortalité de l'âme. Léonidas, » aux Thermopyles, soupant avec ses compa- » gnons d'armes au moment d'exécuter le des- » sein le plus héroïque que la vertu humaine » ait jamais conçu, les invite pour le lendemain » à un autre banquet pour une vie nouvelle... » Caton ne balança point entre Épicure et » Zénon. Brutus et les illustres conjurés, qui » partagèrent ses périls et sa gloire, apparte- » naient aussi à cette secte sublime des stoï- » ciens qui eut des idées si hautes de la dignité » de l'homme, qui poussa si loin l'enthou- » siasme de la vertu, et qui n'outra que l'hé- » roïsme. Le stoïcisme enfanta des émules de » Brutus et de Caton jusque dans les siècles » affreux qui suivirent la perte de la liberté » romaine; le stoïcisme sauva l'honneur de la » nature humaine, dégradée par les vices des » successeurs de César, et surtout par la pa- » tience des peuples. »

Au sujet de l'athéisme, Robespierre s'explique d'une manière singulière sur les encyclopédistes. « Cette secte, dit-il, en matière » de politique, resta toujours au-dessous des » droits du peuple; en matière de morale elle » alla beaucoup au-delà de la destruction des

»préjugés religieux : ses coryphées décla-»maient quelquefois contre le despotisme, et »ils étaient pensionnés par les despotes; ils »faisaient tantôt des livres contre la cour, et »tantôt des dédicaces aux rois, des discours »pour les courtisans, et des madrigaux pour »les courtisanes; ils étaient fiers dans leurs »écrits et rampans dans les antichambres. »Cette secte propagea avec beaucoup de zèle »l'opinion du matérialisme, qui prévalut »parmi les grands et parmi les beaux esprits; »on lui doit en partie cette espèce de philo-»sophie pratique qui, réduisant l'égoïsme en »système, regarde la société humaine comme »une guerre de ruse, le succès comme la »règle du juste et de l'injuste, la probité »comme une affaire de goût ou de bienséance, »le monde comme le patrimoine des fripons »adroits.....

» Parmi ceux qui au temps dont je parle se »signalèrent dans la carrière des lettres et de »la philosophie, un homme, par l'élévation »de son âme et la grandeur de son caractère, »se montra digne du ministère de précepteur »du genre humain : il attaqua la tyrannie »avec franchise; il parla avec enthousiasme »de la Divinité; son éloquence mâle et probe

»peignit en traits de feu les charmes de la »vertu ; elle défendit ces dogmes consolateurs »que la raison donne pour appui au cœur »humain. La pureté de sa doctrine, puisée »dans la nature et dans la haine profonde du »vice, autant que son mépris invincible pour »les sophistes intrigans qui usurpaient le »nom de philosophes, lui attira la haine et »la persécution de ses rivaux et de ses faux »amis. Ah! s'il avait été témoin de cette ré- »volution dont il fut le précurseur, qui peut »douter que son âme généreuse eût embrassé »avec transport la cause de la justice et de »l'égalité! »

Robespierre s'attache ensuite à écarter cette idée que le gouvernement, en proclamant le dogme de l'Être suprême, travaille pour les prêtres. Il s'exprime ainsi qu'il suit : « Qu'y a-t- »il de commun entre les prêtres et Dieu? Les »prêtres sont à la morale ce que les charlatans »sont à la médecine. Combien le dieu de la »nature est différent du dieu des prêtres! Je »ne reconnais rien de si ressemblant à l'a- »théisme que les religions qu'ils ont faites. »A force de défigurer l'Être suprême, ils l'ont »anéanti autant qu'il était en eux : ils en ont »fait tantôt un globe de feu, tantôt un bœuf,

» tantôt un arbre, tantôt un homme, tantôt » un roi. Les prêtres ont créé un Dieu à leur » image; ils l'ont fait jaloux, capricieux, » avide, cruel, implacable; ils l'ont traité » comme jadis les maires du palais traitèrent » les descendans de Clovis pour régner en son » nom et se mettre à sa place; ils l'ont relégué » dans le ciel comme dans un palais, et ne » l'ont appelé sur la terre que pour demander, » à leur profit, des dîmes, des richesses, des » honneurs, des plaisirs et de la puissance. Le » véritable temple de l'Être suprême c'est l'uni» vers; son culte, la vertu; ses fêtes, la joie » d'un grand peuple rassemblé sous ses yeux » pour resserrer les doux nœuds de la fraternité » universelle, et pour lui présenter l'hommage » des cœurs sensibles et purs. »

Robespierre dit ensuite qu'il faut des fêtes à un peuple. « L'homme, dit-il, est le plus » grand objet qui soit dans la nature, et le » plus magnifique de tous les spectacles, c'est » celui d'un grand peuple assemblé. » En conséquence il propose des plans de réunion pour tous les jours de décadis. Son rapport s'achève au milieu des plus vifs applaudissemens. Il propose le décret, qui est adopté par acclamation.

Art. 1er. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

Art. 2. Il reconnaît que le culte le plus digne de l'Être suprême est la pratique des devoirs de l'homme.

D'autres articles portent qu'il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être. Elles emprunteront leurs noms des événemens de la révolution, ou des vertus les plus utiles à l'homme. Outre les fêtes du 14 juillet, du 10 août, du 21 janvier et du 31 mai, la république célébrera tous les jours de décadis les fêtes suivantes : à l'Être suprême, — au genre humain, — au peuple français, — aux bienfaiteurs de l'humanité, — aux martyrs de la liberté, — à la liberté et à l'égalité, — à la république, — à la liberté du monde, — à l'amour de la patrie, — à la haine des tyrans et des traîtres, — à la vérité, — à la justice, — à la pudeur, — à la gloire, — à l'amitié, — à la frugalité, — au courage, — à la bonne foi, — à l'héroïsme, — au désintéressement, — au stoïcisme, — à l'amour, — à la foi conjugale, — à l'amour paternel, — à la tendresse paternelle, — à la piété filiale, — à

l'enfance, — à la jeunesse, — à l'âge viril, — à la vieillesse, — au malheur, — à l'agriculture, — à l'industrie, — à nos aïeux, — à la postérité, — au bonheur.

Une fête solennelle est ordonnée pour le 20 prairial, et le plan en est confié à David. Il faut ajouter que, dans ce décret, la liberté des cultes est proclamée de nouveau.

A peine ce rapport est-il achevé qu'il est livré à l'impression. Dans la même journée, la commune, les jacobins en demandent la lecture, la couvrent d'applaudissemens, et délibèrent d'aller en corps, témoigner à la Convention leurs remerciemens, pour le *sublime* décret qu'elle vient de rendre. On avait observé que les jacobins n'avaient pas pris la parole après l'immolation des deux partis, et n'étaient pas allés féliciter le comité et la Convention. Un membre leur en fait la remarque, et dit que c'est l'occasion de prouver que les jacobins marchent unis avec le gouvernement, qui déploie une si belle conduite. Une adresse est en effet rédigée, et présentée à la Convention, par une députation des jacobins. Cette adresse finit en ces termes : « Les jacobins » viennent aujourd'hui vous remercier du dé» cret solennel que vous avez rendu ; ils vien-

»dront s'unir à vous dans la célébration de ce »grand jour où la fête à l'Etre suprême réu- »nira de toutes les parties de la France, les »citoyens vertueux, pour chanter l'hymne de »la vertu.» Le président fait à la députation une réponse magnifique. « Il est digne, lui »dit-il, d'une société qui remplit le monde »de sa renommée, qui jouit d'une si grande »influence sur l'opinion publique, qui s'asso- »cia dans tous les temps à tout ce qu'il y eut »de plus courageux parmi les défenseurs des »droits de l'homme, de venir dans le temple »des lois rendre hommage à l'Être suprême.»

Le président poursuit, et après un discours assez long sur le même sujet, transmet la parole à Couthon. Celui-ci fait un discours véhément contre les athées, les corrompus, et un pompeux éloge de la société; il propose en ce jour solennel de joie et de reconnaissance, de rendre aux jacobins une justice qui leur est due depuis longtemps, c'est que dès l'ouverture de la révolution ils n'ont pas cessé de bien mériter de la patrie. Cette proposition est adoptée au milieu des plus bruyans applaudissemens. On se sépare dans des transports de joie, et dans une espèce d'ivresse.

Si la Convention avait reçu de nombreuses

adresses après la mort des hébertistes et des dantonistes, elle en reçut bien davantage encore, après le décret qui proclamait la croyance à l'Être suprême. La contagion des idées et des mots est chez les Français d'une rapidité extraordinaire. Chez un peuple prompt et communicatif, l'idée qui occupe quelques esprits est bientôt l'idée qui les occupe tous : le mot qui est dans quelques bouches, est bientôt dans toutes. Les adresses arrivèrent encore de toutes parts, félicitant la Convention de ses décrets sublimes, la remerciant d'avoir établi la vertu, proclamé l'Être suprême, et rendu l'espérance à l'homme. Toutes les sections vinrent l'une après l'autre, exprimer les mêmes sentimens. La section de Marat se présentant à la barre et s'adressant à la Montagne, lui dit : « Montagne bienfaisante! Sinaï protecteur! reçois aussi nos expressions de reconnaissance et de félicitation pour tous les décrets sublimes que tu lances chaque jour pour le bonheur du genre humain. De ton sein bouillonnant est sorti la foudre salutaire qui, en écrasant l'athéisme, donne à tous les vrais républicains l'idée bien consolante de vivre libres, sous les yeux de l'Être suprême, et dans l'attente de l'immortalité de l'âme.

» *Vive la Convention! vive la république! vive » la Montagne!* » Toutes les adresses engageaient de nouveau la Convention à conserver le pouvoir. Il en est une qui l'engageait même à siéger, jusqu'à ce que le règne de la vertu fût établi dans la république, sur des bases impérissables.

Dès ce jour, les mots de *vertu* et d'*Être suprême* furent dans toutes les bouches. Sur le frontispice des temples, où l'on avait écrit : *à la Raison*, on écrivit : *à l'Être suprême*. Les restes de Rousseau furent transportés au Panthéon. Sa veuve fut présentée à la Convention et gratifiée d'une pension.

Ainsi le comité de salut public, triomphant de tous les partis, saisi de tous les pouvoirs, placé à la tête d'une nation enthousiaste et victorieuse, proclamant le règne de la vertu et le dogme de l'Être suprême, était au sommet de sa puissance et au dernier terme de ses systèmes.

1794

ÉTAT DE L'EUROPE AU COMMENCEMENT DE 1794 (AN 2). — PRÉPARATIFS UNIVERSELS DE GUERRE. — PLAN DES COALISÉS ET DES FRANÇAIS. — OUVERTURE DE LA CAMPAGNE. — OCCUPATION DES PYRÉNÉES ET DES ALPES. — OPÉRATIONS DANS LES PAYS-BAS, COMBATS SUR LA SAMBRE ET SUR LA LYS, BATAILLE DE TURCOING. — ÉVÉNEMENS DES COLONIES, BATAILLE NAVALE.

L'HIVER avait été employé en Europe et en France à faire les préparatifs d'une nouvelle campagne. L'Angleterre était toujours l'âme de la coalition, et poussait les puissances du continent à venir détruire, sur le bord de la Seine, une révolution qui l'effrayait et une rivale qui lui était odieuse. L'implacable fils de Chatam avait fait cette année des efforts immenses pour écraser la France. Toutefois ce n'était pas sans obstacle, qu'il avait obtenu du parlement des moyens proportionnés à ses vastes projets. Lord Stanhope, dans la chambre haute, Fox, Sheridan, dans la

chambre basse, étaient toujours opposés au système de la guerre. Ils refusaient tous les sacrifices demandés par les ministres; ils ne voulaient accorder que ce qui était nécessaire à l'armement des côtes, et surtout ils ne pouvaient pas souffrir que l'on qualifiât cette guerre de *juste et nécessaire;* elle était, disaient-ils, inique, ruineuse, et punie de justes revers. Les prétendus motifs tirés de l'ouverture de l'Escaut, des dangers de la Hollande, de la nécessité de défendre la constitution britannique, étaient faux. La Hollande n'avait pas été mise en péril par l'ouverture de l'Escaut, et la constitution britannique n'était point menacée. Le but des ministres était de détruire un peuple qui avait voulu devenir libre, et d'augmenter sans cesse leur influence et leur autorité personnelles, sous prétexte de résister aux machinations des jacobins français. Cette lutte avait été soutenue par des moyens iniques; on avait fomenté la guerre civile et le massacre; mais un peuple brave et généreux avait déjoué les tentatives de ses adversaires par un courage et des efforts sans exemple. Stanhope, Fox, Shéridan concluaient qu'une lutte pareille déshonorait et ruinait l'Angleterre. Ils se trompaient sous un

rapport. L'opposition anglaise peut souvent reprocher à son ministère de faire des guerres injustes, mais jamais ruineuses. Si la guerre faite à la France n'avait aucun motif de justice, elle avait des motifs de politique excellens, comme on va le voir; et l'opposition, trompée par des sentimens généreux, oubliait les avantages qui allaient en résulter pour l'Angleterre.

Pitt feignait d'être effrayé des menaces de descente faites à la tribune de la Convention; il prétendait que des paysans de Kent avaient dit : Voici les Français qui vont nous apporter les droits de l'homme. Il s'autorisait de ces propos (payés, dit-on, par lui-même) pour dire que la constitution était menacée; il avait dénoncé les sociétés constitutionnelles de l'Angleterre, devenues un peu plus actives depuis l'exemple que leur avaient donné les clubs de France, et il soutenait qu'elles voulaient établir une convention sous prétexte d'une réforme parlementaire. En conséquence il demanda la suspension de l'*habeas corpus*, la saisie des papiers de ces sociétés, et la mise en accusation de quelques-uns de leurs membres. Il demanda en outre la faculté d'enrôler des volontaires, et de les entretenir au moyen

des *bénévolences* ou souscriptions, d'augmenter l'armée de terre et la marine, de solder un corps de quarante mille étrangers, Français émigrés, ou autres. L'opposition fit une vive résistance ; elle soutint que rien ne motivait la suspension de la plus précieuse des libertés anglaises ; que les sociétés accusées délibéraient en public, que leurs vœux hautement exprimés ne pouvaient être des conspirations, que ces vœux étaient ceux de toute l'Angleterre, puisqu'ils se bornaient à la réforme parlementaire ; que l'augmentation démesurée de l'armée de terre était un danger pour le peuple anglais ; que si les volontaires pouvaient être armés par souscription, il deviendrait loisible au ministre de lever des armées sans l'autorisation du parlement ; que la solde d'un aussi grand nombre d'étrangers était ruineuse, et qu'elle n'avait d'autre but que de payer les Français traîtres à leur patrie. Malgré les remontrances de l'opposition, qui n'avait jamais été ni plus éloquente ni moins nombreuse, car elle ne comptait pas plus de trente ou quarante voix, Pitt obtint tout ce qu'il voulut, et fit sanctionner tous les bills qu'il avait présentés.

Aussitôt que ses demandes furent accordées, il fit doubler les milices, il porta l'ar-

mée de terre à soixante mille hommes, celle de mer à quatre-vingt mille. Il organisa de nouveaux corps d'émigrés, et fit mettre en accusation plusieurs membres des sociétés constitutionnelles. Le jury anglais, plus solide garantie que le parlement, acquitta les accusés; mais peu importait à Pitt, qui avait dans les mains tous les moyens de réprimer le moindre mouvement politique, et de déployer une puissance colossale en Europe.

C'était le moment de profiter de cette guerre universelle pour accabler la France, pour ruiner à jamais sa marine, et lui enlever ses colonies; résultat beaucoup plus sûr et plus enviable aux yeux de Pitt, que la répression de quelques doctrines politiques et religieuses. Il avait réussi l'année précédente à armer contre la France les deux puissances maritimes, qui auraient toujours dû lui rester alliées, l'Espagne et la Hollande; il s'attachait à les maintenir dans leur erreur politique, et à en tirer le plus grand parti contre la marine française. L'Angleterre pouvait faire sortir de ses ports au moins cent vaisseaux de ligne, l'Espagne quarante, la Hollande vingt, sans compter encore une multitude de frégates. Comment la France, avec les cinquante ou

soixante vaisseaux qui lui restaient depuis l'incendie de Toulon, pouvait-elle résister à de telles forces? Aussi quoiqu'un seul combat naval n'eût pas encore été livré, le pavillon anglais dominait sur la Méditerranée, sur l'océan Atlantique et la mer des Indes. Dans la Méditerranée, les escadres anglaises menaçaient les puissances italiennes, qui voulaient rester neutres, bloquaient la Corse pour nous l'enlever, et attendaient le moment de débarquer des troupes et des munitions dans la Vendée. En Amérique, elles entouraient nos Antilles, et cherchaient à profiter des affreuses discordes qui régnaient entre les blancs, les mulâtres et les noirs, pour s'en emparer; dans la mer des Indes, elles achevaient l'établissement de la puissance britannique, et la ruine de Pondichéri. Avec une campagne encore, notre commerce était détruit, quel que fût le sort des armes sur le continent. Ainsi rien n'était plus politique que la guerre faite par Pitt à la France; et l'opposition avait tort de la critiquer sous le rapport des avantages. Elle n'aurait eu raison que dans un cas, et ce cas n'est pas vérifié encore; si sa dette tous les jours accrue, et devenue énorme, est réellement au-dessus de sa ri-

chesse, et doit s'abîmer un jour, l'Angleterre aura excédé ses moyens, et aura eu tort de lutter pour un empire qui lui aura coûté ses forces. Mais c'est encore un mystère de l'avenir.

Pitt ne se refusait aucune violence pour augmenter ses moyens, et aggraver les maux de la France. Les Américains, heureux sous Washington, parcouraient librement les mers, et commençaient à faire ce vaste commerce de transport, qui les a enrichis pendant les longues guerres du continent. Pitt faisait exercer la presse sur leurs vaisseaux. Les escadres anglaises arrêtaient les navires américains, et enlevaient les matelots de leurs équipages. Plus de cinq cents vaisseaux avaient déjà subi cette violence, et c'était l'objet de vives réclamations de la part du gouvernement américain, qui n'avaient pas été écoutées. Ce n'est pas tout encore; à la faveur de la neutralité, les Américains, les Danois, les Suédois fréquentaient nos ports, y apportaient des secours en grains que la disette rendait extrêmement précieux, beaucoup d'objets nécessaires à la marine, et emportaient en retour, les vins et les autres produits que le sol de la France fournit au monde. Grâce à cet intermédiaire des neutres, le

commerce n'était pas entièrement tombé, et on avait pourvu aux besoins les plus indispensables de la consommation. L'Angleterre, considérant la France comme une place assiégée, qu'il fallait affamer et réduire au désespoir, voulait porter atteinte à ces droits des neutres, et venait d'adresser aux cours du nord, des notes pleines de sophismes, pour obtenir une dérogation aux droits des gens.

Pendant que l'Angleterre employait ces moyens de toute espèce, elle avait toujours quarante mille hommes dans les Pays-Bas, sous les ordres du duc d'York; lord Moira, qui n'avait pu arriver à temps vers Granville, mouillait à Jersey, avec son escadre et dix mille hommes de débarquement; enfin la trésorerie anglaise tenait des fonds à la disposition de toutes les puissances belligérantes.

Sur le continent le zèle n'était pas aussi grand. Les puissances qui n'avaient pas à la guerre le même intérêt que l'Angleterre, et qui ne la faisaient que pour de prétendus principes, n'y mettaient ni la même ardeur, ni la même activité. L'Angleterre s'efforçait de ranimer le zèle général. Elle tenait toujours la Hollande sous son joug, au moyen du prince d'Orange, et l'obligeait à fournir

1794

son contingent dans l'armée coalisée du nord. Ainsi cette malheureuse nation avait ses vaisseaux et ses régimens au service de sa plus redoutable ennemie, et contre sa plus sûre alliée. La Prusse, malgré le mysticisme de son roi, était fort désabusée des illusions dont on l'avait nourrie depuis deux ans. La retraite de Champagne en 1792, et celle des Vosges en 1793, n'avaient rien eu d'encourageant pour elle. Frédéric-Guillaume, qui venait d'épuiser son trésor, d'affaiblir son armée pour une guerre qui ne pouvait avoir aucun résultat favorable à son royaume, et qui pouvait servir tout au plus la maison d'Autriche, aurait voulu y renoncer. Un objet d'ailleurs beaucoup plus intéressant pour lui l'appelait au nord, c'était la Pologne, qui était en mouvement, et dont les membres épars tendaient à se rejoindre. L'Angleterre, le surprenant au milieu de ces incertitudes, l'engagea à continuer la guerre par le moyen tout puissant de son or. Elle conclut à La Haye, en son nom et en celui de la Hollande, un traité par lequel la Prusse s'obligeait à fournir soixante deux mille quatre cents hommes au service de la coalition. Cette armée devait être sous un chef prussien, et toutes les conquêtes qu'elle ferait devaient

appartenir en commun aux deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande. En retour ces deux puissances promettaient de fournir cinquante mille livres sterling par mois à la Prusse, pour l'entretien de ses troupes, et de lui payer de plus le pain et le fourrage; en outre de cette somme, elles accordaient trois cent mille livres sterling, pour les premières dépenses d'entrée en campagne, et cent pour le retour dans les états prussiens. A ce prix, la Prusse continua la guerre impolitique qu'elle avait commencée.

La maison d'Autriche n'avait plus rien à empêcher en France, puisque la princesse qu'elle avait donnée à Louis XVI avait expiré sur l'échafaud. Moins qu'aucun autre pays, elle avait à craindre la révolution, puisque trente ans de discussions politiques n'ont pas encore éveillé les esprits chez elle; ce n'était donc que vengeance, engagement pris, et désir de gagner quelques places dans les Pays-Bas, peut-être même le fol espoir d'avoir une partie de nos provinces, qui la portait à continuer la guerre. Elle y mettait plus d'ardeur que la Prusse, mais pas beaucoup plus d'activité réelle, car elle ne fit que compléter et réorganiser ses régimens, sans en augmenter le nombre. Une grande partie de ses troupes

était en Pologne, car elle avait, comme la Prusse, un puissant motif de regarder en arrière, et de songer à la Vistule autant qu'au Rhin. Les Gallicies ne l'occupaient pas moins que la Belgique et l'Alsace.

La Suède et le Danemarck gardaient une sage neutralité, et répondaient aux sophismes de l'Angleterre, que le droit public était immuable, qu'il n'y avait aucune raison d'y manquer envers la France, et d'étendre à tout un pays les lois du blocus, lois applicables seulement à une place assiégée; que les vaisseaux danois et suédois étaient bien reçus en France, qu'ils n'y trouvaient pas des barbares, comme on le disait, mais un gouvernement qui faisait droit aux demandes des étrangers commerçans, et qui avait tous les égards dus aux nations avec lesquelles il était en paix; qu'il n'y avait donc aucune raison de cesser avec lui des relations avantageuses. En conséquence, bien que Catherine, toute favorable aux projets des Anglais, semblât se prononcer contre les droits des nations neutres, la Suède et le Danemarck persistèrent dans leurs résolutions, gardèrent une neutralité prudente et ferme, et firent un traité par lequel tous deux s'engageaient à

maintenir les droits des neutres, et à faire observer la clause du traité de 1780, laquelle fermait la mer Baltique aux vaisseaux armés des puissances qui n'avaient aucun port dans cette mer. La France pouvait donc espérer de recevoir encore les grains du nord, et les bois et chanvres nécessaires à sa marine.

La Russie affectant toujours beaucoup d'indignation pour la révolution française, et donnant de grandes espérances aux émigrés, ne songeait qu'à la Pologne, et n'abondait si fort dans la politique des Anglais que pour obtenir leur adhésion à la sienne. C'est là ce qui explique le silence de l'Angleterre sur un événement aussi grand que la disparition d'un royaume, de la scène politique. Dans ce moment de spoliation générale, où l'Angleterre recueillait une si grande part d'avantages dans le midi de l'Europe, et dans toutes les mers, il lui convenait peu de parler le langage de la justice aux copartageans de la Pologne. Ainsi la coalition qui accusait la France d'être tombée dans la barbarie, commettait au nord le brigandage le plus audacieux que se soit jamais permis la politique, en méditait un pareil sur la France, et contribuait à détruire pour jamais la liberté des mers.

Les princes allemands suivaient l'impulsion de la maison d'Autriche. La Suisse, protégée par ses montagnes, et dispensée par ses institutions de se croiser pour la cause des monarchies, persistait à ne prendre aucun parti, et couvrait de sa neutralité les provinces de l'est, les moins défendues de la France. Elle faisait sur le continent ce que les Américains, les Suédois et les Danois faisaient sur mer; elle rendait au commerce français les mêmes services, et en recueillait la même récompense. Elle nous donnait des chevaux dont nos armées avaient besoin, des bestiaux qui nous manquaient depuis que la guerre avait ravagé les Vosges et la Vendée; elle exportait les produits de nos manufactures, et devenait ainsi l'intermédiaire du commerce le plus avantageux. Le Piémont continuait la guerrre sans doute avec regret, mais il ne pouvait consentir à mettre bas les armes, tant qu'il perdrait deux provinces, la Savoie et Nice, à ce jeu sanglant et maladroit. Les puissances italiennes voulaient être neutres, mais elles étaient fort inquiétées dans ce projet. La république de Gênes avait vu les Anglais commettre dans son port un procédé indigne, un véritable attentat au droit des gens. Ils s'étaient

emparés d'une frégate française qui mouillait à l'abri de la neutralité génoise, et en avaient massacré l'équipage. La Toscane avait été obligée de renvoyer le résidant français. Naples, qui avait reconnu la république lorsque les escadres françaises menaçaient ses rivages, Naples faisait de grandes démonstrations contre elle, depuis que le pavillon anglais s'était déployé dans la Méditerranée, et promettait dix-huit mille hommes de secours au Piémont. Rome, heureusement impuissante, nous maudissait, et avait laissé égorger dans ses murs l'agent français Basseville. Venise enfin, quoique peu flattée du langage démagogique de la France, ne voulait nullement s'engager dans une guerre, et, à la faveur de sa position reculée, espérait garder la neutralité. La Corse était prête à nous échapper, depuis que Paoli s'était déclaré pour les Anglais. Il ne nous restait plus que Bastia et Calvi.

L'Espagne, la plus innocente de nos ennemies, continuait une guerre impolitique contre nous, et persistait à commettre la même faute que la Hollande. Les devoirs que les trônes prétendaient avoir alors à remplir contre la France, les victoires de Ricardos, et l'influence anglaise la décidèrent à essayer

encore d'une campagne, quoiqu'elle fût fort épuisée, qu'elle manquât de soldats, et surtout d'argent. Le célèbre Alcudia fit disgracier d'Aranda pour avoir conseillé la paix.

La politique avait donc peu changé depuis l'année précédente. Intérêts, erreurs, fautes et crimes étaient les mêmes en 1794 qu'en 1793. L'Angleterre seule avait augmenté ses forces. Les coalisés possédaient toujours dans les Pays-Bas cent cinquante mille hommes, Autrichiens, Allemands, Hollandais et Anglais. Vingt-cinq ou trente mille Autrichiens étaient à Luxembourg; soixante-cinq mille Prussiens et Saxons aux environs de Mayence. Cinquante mille Autrichiens, mêlés de quelques émigrés, bordaient le Rhin de Manheim à Bâle. L'armée piémontaise était toujours de quarante mille hommes et de sept ou huit mille Autrichiens auxiliaires. L'Espagne avait fait quelques recrues pour récomposer ses bataillons, et avait demandé quelques secours pécuniaires au clergé; mais son armée n'était pas plus considérable que l'année précédente, et se bornait toujours à une soixantaine de mille hommes, répartis entre les Pyrénées occidentales et orientales.

C'était au nord que l'on se proposait de

nous porter les coups les plus décisifs, en s'appuyant sur Condé, Valenciennes et Le Quesnoy. Le célèbre Mack avait rédigé à Londres un plan duquel on espérait de grands résultats. Cette fois le tacticien allemand avait été un peu plus hardi, et il avait fait entrer dans son projet une marche sur Paris. Malheureusement il était tard pour déployer de la hardiesse, car les Français ne pouvaient plus être surpris, et leurs forces étaient immenses. Le plan consistait à prendre encore une place, celle de Landrecies, de se grouper en force sur ce point, d'amener les Prussiens des Vosges vers la Sambre, et de marcher en avant en laissant deux corps sur les ailes, l'un en Flandre, l'autre sur la Sambre. En même temps lord Moira devait débarquer des troupes dans la Vendée, et aggraver nos dangers par une double marche sur Paris.

Prendre Landrecies quand on avait Valenciennes, Condé et Le Quesnoy, était un soin puéril; couvrir ses communications vers la Sambre était fort sage; mais placer un corps pour garder la Flandre était fort inutile, quand il s'agissait de former une masse puissante d'invasion; amener les Prussiens sur la Sambre était fort douteux, comme on va le voir;

faire enfin une diversion dans la Vendée était trop tard d'une année, car la grande Vendée avait péri. On va voir, par la comparaison du projet avec l'événement, la vanité de ces plans écrits à Londres (1).

La coalition n'avait pas, disons-nous, déployé de grandes ressources : il n'y avait dans ce moment que trois puissances vraiment actives en Europe, l'Angleterre, la Russie et la France. La raison en est simple : l'Angleterre voulait envahir les mers, la Russie s'assurer la Pologne, et la France sauver son existence et sa liberté. Il n'y avait d'énergique que ces trois grands intérêts; il n'y avait de noble que celui de la France; et elle déploya pour cet intérêt, les plus grands efforts dont l'histoire fasse mention.

La réquisition permanente, décrétée au mois d'août de l'année précédente, avait déjà procuré des renforts aux armées, et avait contribué aux succès qui terminèrent la cam-

(1) Ceux qui veulent lire la meilleure discussion politique et militaire sur ce sujet, n'ont qu'à chercher le mémoire critique écrit par le général Jomini sur cette campagne, et joint à sa grande Histoire des guerres de la révolution.

pagne; mais cette grande mesure ne devait produire tous ses effets que dans la campagne suivante. Grâce à ce mouvement extraordinaire, douze cent mille hommes avaient quitté leurs foyers, et couvraient les frontières, ou remplissaient les dépôts de l'intérieur. On avait commencé l'embrigadement de ces nouvelles troupes. On réunissait un bataillon de ligne avec deux bataillons de la nouvelle levée, et on formait ainsi d'excellens régimens. On avait déjà organisé sur ce plan sept cent mille hommes, et ils étaient répartis sur les frontières et dans les places. Il y en avait, les garnisons comprises, deux cent cinquante mille au nord, quarante dans les Ardennes, deux cents sur le Rhin et la Moselle, cent aux Alpes, cent vingt aux Pyrénées, et quatre-vingts depuis Cherbourg jusqu'à La Rochelle. Les moyens pour les équiper et les entretenir n'avaient été ni moins prompts ni moins extraordinaires que pour les réunir. Les manufactures d'armes établies à Paris et dans les provinces, avaient bientôt atteint le degré d'activité qu'on voulait leur donner, et produit des quantités extraordinaires de canons, de fusils et de sabres. Le comité de salut public profitant habilement du caractère fran-

çais, avait su mettre à la mode la fabrication du salpêtre. Déjà l'année précédente il avait ordonné la visite des caves pour en extraire la terre salpétrée. Bientôt il fit mieux : il rédigea une instruction, modèle de simplicité et de clarté, pour apprendre à tous les citoyens à lessiver eux-mêmes la terre des caves. Il paya en outre quelques ouvriers chimistes pour leur enseigner la manipulation. Bientôt ce goût s'introduisit; on se transmit les instructions qu'on avait reçues, et chaque maison fournit quelques livres du sel précieux. Des quartiers de Paris se réunissaient pour apporter en pompe à la Convention et aux Jacobins le salpêtre qu'ils avaient fabriqué. On imagina une fête dans laquelle chacun venait déposer ses offrandes sur l'autel de la patrie. On donnait à ce sel des formes emblématiques ; on lui prodiguait toutes sortes d'épithètes : on l'appelait *sel vengeur, sel libérateur.* Le peuple s'en amusait, mais il en produisait des quantités considérables, et le gouvernement avait atteint son but. Un peu de désordre se mêlait naturellement à tout cela. Les caves étaient creusées, et la terre, après avoir été lessivée, gisait dans les rues qu'elle embarrassait et dégradait. Un ar-

rêté du comité de salut public mit un terme à ce désordre, et les terres lessivées furent replacées dans les caves. Les salins manquaient; le comité ordonna que toutes les herbes qui n'étaient employées ni à la nourriture des animaux, ni aux usages domestiques ou ruraux, seraient de suite brûlées, pour servir à l'exploitation du salpêtre ou être converties en salins.

Le gouvernement eut l'art d'introduire encore une autre mode non moins avantageuse. Il était plus facile de lever des hommes et de fabriquer des armes que de trouver des chevaux : l'artillerie et la cavalerie en manquaient. La guerre les avait rendus rares; le besoin, et le renchérissement général de toutes choses, en avaient singulièrement augmenté le prix. Il fallut recourir au grand moyen des réquisitions, c'est-à-dire, prendre de force ce qu'un besoin indispensable exigeait. On leva dans chaque canton un cheval sur vingt-cinq, en le payant neuf cent francs. Cependant, quelque puissante que soit la force, mieux vaut encore la bonne volonté. Le comité se fit offrir un cavalier tout équipé par les jacobins. L'exemple fut alors suivi partout. Communes, clubs, sections, s'empressèrent

d'offrir à la république ce qu'on appela des *cavaliers jacobins*, tous parfaitement montés et équipés.

On avait des soldats, il fallait des officiers. Le comité agit ici avec sa promptitude ordinaire. « La révolution, dit Barrère, doit tout » hâter pour ses besoins. La révolution est à » l'esprit humain ce que le soleil de l'Afrique » est à la végétation. » On établit l'école de Mars; des jeunes gens, choisis dans toutes les provinces, se rendirent à pied et militairement, à Paris. Campés sous des tentes, au milieu de la plaine des Sablons, ils devaient s'y instruire rapidement dans toutes les parties de l'art de la guerre, et se répandre ensuite dans les armées.

Des efforts non moins grands étaient faits pour recomposer notre marine; elle était de cinquante vaisseaux et d'autant de frégates, en 1789. Les désordres de la révolution, et les malheurs de Toulon, l'avaient réduite à une cinquantaine de vaisseaux, dont trente au plus pouvaient être mis en mer. Ce qui manquait surtout, c'étaient les équipages et les officiers. La marine exigeait des hommes expérimentés; et tous les hommes expérimentés étaient incompatibles avec la révolution. La réforme opérée dans les états-majors de l'armée de terre,

était donc plus inévitable encore dans les états-majors de l'armée de mer, et devait y causer une bien plus grande désorganisation. Les deux ministres, Monge et d'Albarade, avaient succombé à ces difficultés, et avaient été renvoyés. Le comité résolut encore ici l'emploi des moyens extraordinaires. Jean-Bon-Saint-André et Prieur-de-la-Marne furent envoyés à Brest avec les pouvoirs accoutumés des commissaires de la Convention. L'escadre de Brest, après avoir péniblement croisé pendant quatre mois, le long des côtes de l'ouest, pour empêcher les communications des Vendéens avec les Anglais, s'était révoltée, par suite de ses longues souffrances. A peine fut-elle rentrée que l'amiral Morard de Galles fut arrêté par les représentans, et rendu responsable des désordres de l'escadre. Les équipages furent entièrement décomposés, et réorganisés à la manière prompte et violente des Jacobins. Des paysans, qui n'avaient jamais navigué, furent placés à bord des vaisseaux de la république, pour manœuvrer contre les vieux matelots anglais; de simples officiers furent élevés aux plus hauts grades, et le capitaine de vaisseau Villaret-Joyeuse fut promu au commandement de l'escadre. En un mois de temps une

flotte de trente vaisseaux fut prête à appareiller; elle sortit pleine d'enthousiasme, et aux acclamations du peuple de Brest, non pas, il est vrai, pour aller braver les formidables escadres de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Espagne, mais pour protéger un convoi de deux cents voiles, apportant d'Amérique une quantité considérable de grains, et pour se battre à outrance si le salut du convoi l'exigeait. Pendant ce temps, Toulon était le théâtre de créations non moins rapides; on réparait les vaisseaux échappés à l'incendie, on en construisait de nouveaux. Les frais étaient pris sur les propriétés des Toulounais qui avaient contribué à livrer leur port aux ennemis. A défaut des grandes flottes qui étaient en réparation, une multitude de corsaires couvraient la mer, et faisaient des prises considérables. Une nation hardie et courageuse, à qui les moyens de faire la guerre d'ensemble manquent, peut toujours recourir à la guerre de détail, et y déployer son intelligence et sa valeur; c'est la guerre des partisans sur terre, celle des corsaires sur mer. Au rapport de lord Stanhope, nous avions de 1793 à 1794, pris quatre cent dix bâtimens, tandis que les Anglais ne nous en avaient pris que trois cent seize. Le gou-

vernement ne renonçait donc pas à rétablir nos forces même sur mer.

De si prodigieux travaux devaient porter leurs fruits, et nous allions recueillir en 1794 le prix des efforts de 1793.

La campagne s'ouvrit d'abord sur les Pyrénées et les Alpes. Peu active aux Pyrénées occidentales, elle devait l'être davantage sur les Pyrénées orientales, où les Espagnols avaient conquis la ligne de Tech, et occupaient encore le fameux camp du Boulou. Ricardos était mort, et cet habile général avait été remplacé par un de ses lieutenans, le comte de la Union, excellent soldat, mais chef médiocre. N'ayant pas reçu encore les nouveaux renforts qu'il attendait, la Union songeait tout au plus à garder le Boulou. Les Français étaient commandés par le brave Dugommier, le vainqueur de Toulon. Une partie du matériel et des troupes qui lui avaient servi à prendre cette place, avaient été transportés devant Perpignan, tandis que les nouvelles recrues s'organisaient sur les derrières. Dugommier pouvait porter trente-cinq mille hommes en ligne, et profiter du mauvais état où se trouvaient actuellement les Espagnols. Dagobert, toujours ardent malgré

son âge, proposait un plan d'invasion par la Cerdagne, qui portant les Français au-delà des Pyrénées, et sur les derrières de l'armée espagnole, aurait obligé celle-ci à rétrograder. On préféra d'essayer d'abord l'attaque du camp du Boulou, et Dagobert, qui était avec sa division dans la Cerdagne, dut attendre le résultat de cette attaque. Le camp du Boulou placé sur les bords du Tech, et adossé aux Pyrénées, avait pour issue la chaussée de Bellegarde, qui forme la grande route de France en Espagne. Dugommier, au lieu d'aborder de front les positions ennemies, qui étaient très-bien fortifiées, songea par quelque moyen à pénétrer entre le Boulou et la chaussée de Bellegarde, de manière à faire tomber le camp espagnol. Tout lui réussit à merveille. La Union avait porté le gros de ses forces à Céret, et avait laissé les hauteurs de Saint-Christophe, qui dominent le Boulou, mal gardées. Dugommier passa le Tech, jeta une partie de ses forces vers Saint-Christophe, attaqua avec le reste le front des positions espagnoles, et après un combat assez vif resta maître des hauteurs. Dès ce moment le camp n'était plus tenable, il fallait se retirer par la chaussée de Bellegarde; mais Dugommier s'en

empara, et ne laissa plus aux Espagnols qu'une route étroite et difficile à travers le col de Porteil. Leur retraite se changea bientôt en déroute. Chargés avec à propos et vivacité, ils s'enfuirent en désordre, et nous laissèrent quinze cents prisonniers, cent quarante pièces de canon, huit cents mulets chargés de leurs bagages, et des effets de campement pour vingt mille hommes. Cette victoire, remportée au milieu de floréal (commencement de mai), nous rendit le Tech, et nous porta au-delà des Pyrénées. Dugommier bloqua aussitôt Collioure, Port-Vendre et Saint-Elme, pour les reprendre aux Espagnols. Pendant cette importante victoire, le brave Dagobert, atteint d'une fièvre, achevait sa longue et glorieuse carrière. Ce noble vieillard, âgé de 76 ans, emporta les regrets et l'admiration de l'armée.

Rien n'était plus brillant que notre début aux Pyrénées orientales; du côté des Pyrénées occidentales, nous enlevâmes la vallée de Bastan, et ces triomphes sur les Espagnols que nous n'avions pas encore vaincus, excitèrent une joie universelle.

Du côté des Alpes, il nous restait toujours à établir notre ligne de défense sur la grande chaîne. Vers la Savoie nous avions l'année pré-

cédente, rejeté les Piémontais dans les vallées du Piémont, mais nous avions à prendre les postes du petit Saint-Bernard et du Mont-Cenis. Du côté de Nice, l'armée d'Italie campait toujours en présence de Saorgio, sans pouvoir prendre ce formidable camp des fourches. Le général Dugommier avait été remplacé par le vieux Dumerbion, brave mais presque toujours malade de goutte. Heureusement il se laissait entièrement diriger par le jeune Bonaparte, qui l'année précédente avait décidé la prise de Toulon, en conseillant l'attaque du *Petit Gibraltar*. Ce service avait valu à Bonaparte le grade de général de brigade, et une grande considération dans toute l'armée. Après avoir observé les positions ennemies, et reconnu l'impossibilité d'enlever le camp des Fourches, il fut frappé d'une idée aussi heureuse que celle qui l'année précédente avait rendu Toulon à la république. Saorgio est placé dans la vallée de la Roya. Parallèlement à cette vallée se trouve celle d'Oneille, dans laquelle coule la Taggia. Bonaparte imagina de jeter une division de quinze mille hommes dans la vallée d'Oneille, de faire remonter cette division jusqu'aux sources du Tanaro, de la porter ensuite jusqu'au mont Tanarello, qui borde la Roya su-

périeure, et d'intercepter ainsi la chaussée de Saorgio, entre le camp des Fourches et le col de Tende. Par ce moyen le camp des Fourches, isolé des grandes Alpes, tombait nécessairement. Il n'y avait qu'une objection à faire à ce plan, c'est qu'il obligeait l'armée à emprunter le territoire de Gênes. Mais la république ne devait pas s'en faire un scrupule, car l'année précédente deux mille Piémontais avaient traversé le territoire génois, et étaient venus s'embarquer à Oneille pour Toulon; d'ailleurs l'attentat commis par les Anglais sur la frégate la Modeste, dans le port même de Gênes, était la plus éclatante violation du pays neutre. Il y avait en outre un grand avantage à étendre la droite de l'armée d'Italie jusqu'à Oneille; c'était de couvrir une partie de la rivière de Gênes, de chasser les corsaires du petit port d'Oneille où ils se réfugiaient habituellement, et d'assurer ainsi le commerce de Gênes avec le midi de la France. Ce commerce, qui se faisait par le cabotage, était fort troublé par les corsaires et les escadres anglaises, et il importait de le protéger parce qu'il contribuait à alimenter le midi en grains. On ne devait donc pas hésiter à adopter le plan de Bonaparte. Les représentans demandèrent au comité de salut

public l'autorisation nécessaire, et l'exécution de ce plan fut aussitôt ordonnée.

Le 17 germinal (6 avril) une division de quatorze mille hommes partagés en cinq brigades, passa la Roya. Le général Masséna se porta sur le mont Tanardo, et Bonaparte avec trois brigades se dirigea sur Oneille, en chassa une division autrichienne, et y fit son entrée. Il trouva dans Oneille douze pièces de canon, et purgea le port de tous les corsaires qui infestaient les parages. Tandis que Masséna remontait du Tanardo jusqu'au Tanarello, Bonaparte continua son mouvement, et se porta d'Oneille jusqu'à Orméa dans la vallée du ta naro. Il y entra le 15 avril (28 germinal) et y trouva quelques mille fusils, vingt pièces de canon et des magasins pleins de draps pour l'habillement des troupes. Dès que les brigades françaises furent réunies dans la vallée du Tanaro, elles se portèrent vers la haute Roya, pour exécuter le mouvement prescrit sur la gauche des Piémontais. Le général Dumerbion attaqua de front les positions des Piémontais, pendant que Masséna arrivait sur leurs flancs et sur leurs derrières. Après plusieurs actions assez vives, les Piémontais abandonnèrent Saorgio, et se replièrent sur le col de

Tende, et enfin abandonnèrent le col de Tende même pour se réfugier à Limone, au-delà de la grande chaîne. Tandis que ces choses se passaient dans la vallée de la Roya, les vallées de la Tinea et de la Vesubia étaient balayées par la gauche de l'armée d'Italie, et bientôt l'armée des grandes Alpes, piquée d'émulation, prit de vive force le Saint-Bernard et le Mont-Cenis. Ainsi dès le milieu de floréal (commencement de mai) nous étions victorieux sur toute la chaîne des Alpes ; et nous l'occupions depuis les premiers mamelons des Apennins jusqu'au Mont-Blanc. Notre droite appuyée à Ormea s'étendait presque jusqu'aux portes de Gênes, couvrait une grande partie de la rivière du Ponent, et mettait ainsi le commerce à l'abri des pirateries qui le troublaient auparavant. Nous avions pris trois ou quatre mille prisonniers, cinquante ou soixante pièces de canon, beaucoup d'effets d'habillement, et deux places fortes : notre début était donc aussi heureux aux Alpes qu'aux Pyrénées, puisque sur les deux points il nous donnait une frontière, et une partie des ressources de l'ennemi.

La campagne s'était ouverte un peu plus tard sur le grand théâtre de la guerre, c'est-à-dire au nord. Là cinq cent mille hommes

allaient se heurter depuis les Vosges jusqu'à la mer. Les Français avaient toujours leurs principales forces vers Lille, Guise et Maubeuge; Pichegru était devenu leur général. Chef de l'armée du Rhin, l'année précédente, il était parvenu à se donner l'honneur du déblocus de Landau, qui appartenait au jeune Hoche; il avait capté la confiance de Saint-Just, tandis que Hoche était jeté en prison, et avait obtenu le commandement de l'armée du nord. Jourdan, estimé comme général sage, n'avait point été jugé assez énergique pour conserver le grand commandement du nord, et avait remplacé Hoche à l'armée de la Moselle. Michaud avait remplacé Pichegru à celle du Rhin. Carnot présidait toujours aux opérations militaires, et les dirigeait de ses bureaux. Saint-Just et Lebas avaient été envoyés à Guise pour ranimer l'énergie de l'armée.

La nature des lieux commandait un plan d'opérations fort simple, et qui pouvait avoir des résultats très-prompts et très-vastes; c'était de porter la plus grande masse des forces françaises sur la Meuse, vers Namur, et de menacer ainsi les communications des Autrichiens. C'était là qu'était la clef du théâtre

de la guerre, et qu'elle sera toujours, tant que la guerre se fera dans les Pays-Bas contre des Autrichiens venus du Rhin. Toute diversion faite en Flandre était une imprudence ; car, si l'aile jetée en Flandre était assez forte pour tenir tête aux coalisés, elle ne contribuait qu'à les repousser de front, sans compromettre leur retraite ; et si elle n'était pas assez considérable pour obtenir des résultats décisifs, les coalisés n'avaient qu'à la laisser s'avancer dans la West-Flandre, et pouvaient ensuite l'enfermer et l'acculer à la mer. Pichegru, avec des connaissances, de l'esprit et assez de résolution, mais un génie militaire assez médiocre, jugea mal la position, et Carnot, préoccupé de son plan de l'année précédente, persista à attaquer directement le centre de l'ennemi, et à le faire inquiéter sur ses deux ailes. En conséquence la masse principale dut agir de Guise sur le centre des coalisés, tandis que deux fortes divisions, opérant l'une sur la Lys, l'autre sur la Sambre, devaient faire une double diversion. Tel est le plan opposé au plan offensif de Mack.

Cobourg commandait toujours en chef les coalisés. L'empereur d'Allemagne s'était rendu de sa personne dans les Pays-Bas pour exciter

son armée, et surtout pour terminer par sa présence, les divisions qui s'élevaient à chaque instant entre les généraux alliés. Cobourg réunit une masse d'environ cent mille hommes, dans les plaines du Câteau, pour bloquer Landrecies. C'était là le premier acte par lequel les coalisés voulaient débuter, en attendant qu'ils pussent obtenir la marche des Prussiens de la Moselle sur la Sambre.

Les mouvemens commencèrent vers les derniers jours de germinal. La masse ennemie, après avoir repoussé les divisions françaises qui étaient disséminées devant elle, s'établit autour de Landrecies; le duc d'York fut placé en observation vers Cambrai, Cobourg vers Guise. Par le mouvement que venaient de faire les coalisés, les divisions françaises du centre, ramenées en arrière, se trouvaient séparées des divisions de Maubeuge, qui formaient l'aile droite. Le 2 floréal (21 avril) un effort fut tenté pour se rattacher à ces divisions de Maubeuge. Un combat meurtrier fut livré sur la Helpe. Nos colonnes, toujours trop divisées, furent repoussées sur tous les points, et ramenées dans les positions d'où elles étaient parties.

On résolut une nouvelle attaque, mais gé-

nérale, au centre et sur les deux ailes. La division Desjardins, qui était vers Maubeuge, devait faire un mouvement pour se réunir à la division Charbonnier, qui venait des Ardennes. Au centre, sept colonnes devaient agir à la fois et concentriquement, sur toute la masse ennemie groupée autour de Landrecies. Enfin à la gauche, Souham et Moreau partant de Lille avec deux divisions, formant en tout cinquante mille hommes, avaient ordre de s'avancer en Flandre, et d'enlever sous les yeux de Clairfayt, Menin et Courtrai.

La gauche de l'armée française opéra sans obstacles, car le prince de Kaunitz, avec la division qu'il avait sur la Sambre, ne pouvait empêcher la jonction de Charbonnier et de Desjardins. Les colonnes du centre s'ébranlèrent le 7 floréal (26 avril) et marchèrent de sept points différens sur l'armée autrichienne. Ce système d'attaques simultanées et décousues, qui nous avait si mal réussi l'année précédente, ne nous réussit pas mieux cette fois. Ces colonnes, trop séparées les unes des autres, ne purent se soutenir, et n'obtinrent sur aucun point un avantage décisif. L'une d'elles fut même entièrement défaite, ce fut celle du général Chappuis. Ce général, parti de

Cambrai, se trouva opposé au duc d'York, qui, avons-nous dit, couvrait Landrecies de ce côté. Il éparpilla ses troupes sur divers points, et se trouva devant les positions retranchées de Trois-Ville avec des forces insuffisantes. Accablé par le feu des Anglais, chargé en flanc par la cavalerie, il fut mis en déroute, et sa division dispersée rentra pêle-mêle dans Cambrai. Ces échecs provenaient moins de nos troupes que de la mauvaise conduite des opérations. Nos jeunes soldats, étonnés quelquefois d'un feu auquel ils n'étaient pas encore habitués, étaient cependant faciles à conduire et à ramener à l'attaque, et ils déployaient souvent une ardeur et un enthousiasme extraordinaires.

Pendant que la tentative sur le centre avait été si infructueuse, la diversion opérée en Flandre contre Clairfayt, avait pleinement réussi. Souham et Moreau étaient partis de Lille et s'étaient portés à Menin et Courtrai, le 7 floréal (26 avril). On sait que ces deux places sont situées à la suite l'une de l'autre sur la Lys. Moreau investit la première, Souham s'empara de la seconde. Clairfayt, trompé sur la marche des Français, les cherchait où ils n'étaient pas. Bientôt cependant il apprit l'investissement de Menin et la prise de Courtrai, et voulut essayer de nous

faire rétrograder en menaçant nos communications avec Lille. Le 9 floréal (28 avril), en effet, il se porta à Moucroën avec dix-huit mille hommes, et vint s'exposer imprudemment aux coups de cinquante mille Français, qui auraient pu l'écraser en se repliant. Moreau et Souham, ramenant aussitôt une partie de leurs troupes vers leurs communications menacées, marchèrent sur Moucroën et résolurent de livrer bataille à Clairfayt. Il était retranché sur une position à laquelle on ne pouvait parvenir que par cinq défilés étroits, défendus par une formidable artillerie. Le 10 floréal (29 avril) l'attaque fut ordonnée. Nos jeunes soldats, dont la plupart voyaient le feu pour la première fois, n'y résistèrent pas d'abord; mais généraux et officiers bravèrent tous les dangers pour les rallier; ils y réussirent, et les positions furent enlevées. Clairfayt perdit douze cents prisonniers, dont quatre-vingt-quatre officiers, trente-trois pièces de canon, quatre drapeaux et cinq cents fusils. C'était notre première victoire au nord, et elle releva singulièrement le moral de l'armée. Menin fut pris immédiatement après. Une division d'émigrés qui s'y trouvait renfermée se sauva bravement, en se faisant jour le fer à la main.

Le succès de la gauche et les revers du

centre décidèrent Pichegru et Carnot à abandonner tout-à-fait le centre pour agir exclusivement sur les ailes. Pichegru envoya le général Bonnaud avec vingt mille hommes à Sanghien, près Lille, afin d'assurer les communications de Moreau et de Souham. Il ne laissa à Guise que vingt mille hommes sous le général Ferrand, et détacha le reste vers Maubeuge, pour le réunir aux divisions Desjardins et Charbonnier. Ces forces réunies portèrent à cinquante-six mille hommes, l'aile droite destinée à agir sur la Sambre. Carnot, jugeant encore mieux que Pichegru la situation des choses, donna un ordre qui décida le destin de la campagne: commençant à sentir que le point sur lequel il fallait frapper les coalisés était la Sambre et la Meuse, que battus sur cette ligne, ils étaient séparés de leur base, il ordonna à Jourdan d'amener à lui quinze mille hommes de l'armée du Rhin, de laisser sur le versant occidental des Vosges les troupes indispensables pour couvrir cette frontière, de quitter ensuite la Moselle, avec quarante-cinq mille hommes, et de se porter sur la Sambre à marches forcées. L'armée de Jourdan, réunie à celle de Maubeuge, devait former une masse de quatre-vingt-dix ou cent mille hommes, et

entraîner la défaite des coalisés sur le point décisif. Cet ordre le plus beau de la campagne, celui auquel il faut en attribuer tous les résultats, partit le 11 floréal (30 avril) des bureaux du comité de salut public.

Pendant ce temps, Cobourg avait pris Landrecies. N'attachant pas une assez grande importance à la défaite de Clairfayt, il se contenta de détacher le duc d'York vers Lamain, entre Tournay et Lille.

Clairfayt s'était porté dans la West-Flandre, entre la gauche avancée des Français et la mer; de cette manière il était encore plus éloigné de la grande armée, et du secours que lui apportait le duc d'York. Les Français échelonnés à Lille, Menin et Courtrai, formaient une colonne avancée en Flandre; Clairfayt, transporté à Thielt, était entre la mer et cette colonne; le duc d'York, posté à Lamain devant Tournai, était entre cette colonne et la grande masse coalisée. Clairfayt voulut faire une tentative sur Courtrai, et il vint l'attaquer le 21 floréal (10 mai). Souham se trouvait dans ce moment en arrière de Courtrai; il fit promptement ses dispositions, revint dans Courtrai au secours de Vandamme, et, tandis qu'il préparait une sortie, il détacha Male-

donald et Malbranck sur Menin, pour y passer la Lys, et venir tourner Clairfayt. Le combat se livra le 22 (11 mai). Clairfayt avait fait sur la chaussée de Bruges et dans les faubourgs, les meilleures dispositions; mais nos jeunes réquisitionnaires bravèrent hardiment le feu des maisons et des batteries, et après un choc violent obligèrent Clairfayt à se retirer. Quatre mille hommes des deux partis couvrirent le champ de bataille; et si, au lieu de tourner l'ennemi du côté de Menin, on l'avait tourné du côté opposé, on aurait pu lui couper sa retraite sur la Flandre.

C'était pour la seconde fois que Clairfayt était battu par notre aile gauche victorieuse; notre aile droite, sur la Sambre, n'était pas aussi heureuse. Commandée par plusieurs généraux, qui délibéraient en conseil de guerre avec les représentans Saint-Just et Lebas, elle ne fut pas aussi bien dirigée que les deux divisions commandées par Souham et Moreau. Kléber et Marceau, qu'on y avait transportés de la Vendée, auraient pu la conduire à la victoire, mais leurs avis étaient peu écoutés. Le mouvement prescrit à cette aile droite, était de passer la Sambre pour se diriger sur Mons. Un premier passage fut tenté le 20 floréal

(9 mai) ; mais les dispositions nécessaires n'ayant pas été faites sur l'autre rive, l'armée ne put s'y maintenir, et fut obligée de repasser la Sambre en désordre. Le 22, Saint-Just voulut tenter un nouveau passage, malgré le mauvais succès du premier. Il eût bien mieux valu attendre l'arrivée de Jourdan, qui, avec ses quarante-cinq mille hommes, devait rendre les succès de l'aile droite infaillibles ; mais Saint-Just ne voulait ni hésitation ni retard ; et il fallut obéir à ce proconsul terrible. Le nouveau passage ne fut pas plus heureux. L'armée franchit une seconde fois la Sambre ; mais, attaquée encore sur l'autre rive, avant de s'y être solidement établie, elle eût été perdue, sans la bravoure de Marceau, et la fermeté de Kléber.

Ainsi, depuis un mois, on se battait de Maubeuge jusqu'à la mer, avec un acharnement incroyable, et sans succès décisifs. Heureux à la gauche, nous étions malheureux à la droite, mais nos troupes se formaient, et le mouvement habile et hardi prescrit à Jourdan, préparait des résultats immenses.

Le plan de Mack était devenu inexécutable. Le général prussien Moellendorff refusait de se

rendre sur la Sambre, et disait n'avoir pas d'ordre de sa cour. Les négociateurs anglais étaient allés faire expliquer le cabinet prussien sur le traité de La Haye, et, en attendant, Cobourg, menacé sur l'une de ses ailes, avait été obligé de dissoudre son centre à l'exemple de Pichegru. Il avait renforcé Kaunitz vers la Sambre, et avait porté le gros de son armée vers la Flandre, aux environs de Tournai. Une action décisive se préparait donc à la gauche, car le moment approchait où de grandes masses allaient s'aborder et se combattre.

On conçut alors dans l'état-major autrichien, un plan qui fut appelé *de destruction*, et qui avait pour but de couper l'armée française de Lille, de l'envelopper et de l'anéantir. Une pareille opération était possible, car les coalisés pouvaient faire agir près de cent mille hommes contre soixante-dix, mais ils firent des dispositions singulières pour arriver à ce but. Les Français étaient toujours distribués comme il suit: Souham et Moreau à Menin et Courtrai, avec cinquante mille hommes, et Bonnaud aux environs de Lille avec vingt. Les coalisés étaient toujours répartis sur les deux flancs de cette ligne avancée; la division de Clairfayt à gauche dans la West-Flandre, la

masse des coalisés à droite du côté de Tournai. Les coalisés résolurent de faire un effort concentrique sur Turcoing, qui sépare Menin et Courtrai de Lille. Clairfayt dut y marcher de la West-Flandre, en passant par Werwick et Lincelle. Les généraux de Busch, Otto, et le duc d'York eurent ordre d'y marcher du côté opposé, c'est-à-dire de Tournai. De Busch devait se rendre à Moucroën, Otto à Turcoing même, et le duc d'York en s'avançant à Roubaix et Mouvaux, devait donner la main à Clairfayt. Par cette dernière jonction, Souham et Moreau étaient coupés de Lille. Le général Kinsky et l'archiduc Charles étaient chargés avec deux fortes colonnes de replier Bonnaud dans Lille. Ces dispositions, pour réussir, auraient exigé un ensemble de mouvemens qui était impossible; la plupart de ces corps partaient de points extrêmement éloignés, et Clairfayt avait à marcher au travers de l'armée française.

Ces mouvemens devaient s'exécuter le 28 floréal (17 mai). Pichegru s'était porté dans ce moment, à l'aile droite de la Sambre, pour y réparer les échecs que cette aile venait d'essuyer. Souham et Moreau dirigeaient l'armée en l'absence de Pichegru. Le premier signe

des projets des coalisés leur fut donné par la marche de Clairfayt sur Wervick ; ils se portèrent aussitôt de ce côté; mais en apprenant que la masse de l'ennemi arrivait du côté opposé, et menaçait leurs communications, ils prirent une résolution prompte et habile : ce fut de diriger un effort sur Turcoing pour s'emparer de cette position décisive entre Menin et Lille. Moreau resta avec la division Vandamme devant Clairfayt, afin de ralentir sa marche, et Souham marcha sur Turcoing avec quarante cinq mille hommes. Les communications avec Lille n'étant pas encore interrompues, on put ordonner à Bonnaud de se porter de son côté sur Turcoing, et de faire un effort puissant pour conserver la communication de cette position avec Lille. Les dispositions des généraux français eurent un plein succès. Clairfayt n'avait pu s'avancer que lentement ; retardé à Wervick il n'avait pu arriver à Lincelles au jour convenu. Le général de Busch s'était d'abord emparé de Moucroën, mais avait reçu ensuite un léger échec, et Otto s'étant morcelé pour le secourir, n'était pas resté assez en forces à Turcoing; enfin le duc d'York s'était avancé à Roubaix, et à Mouvaux, sans voir arriver Clairfayt, et sans

pouvoir se lier à lui ; Kinsky et l'archiduc Charles n'étaient arrivés vers Lille que fort tard dans la journée du 28 (17 mai). Le lendemain matin, 29 (18 mai), Souham marcha vivement sur Turcoing, culbuta tout ce qui se rencontra devant lui, et s'empara de cette position importante. De son côté Bonnaud, marchant de Lille sur le duc d'York, qui devait s'interposer entre Turcoing et Lille, le trouva morcelé sur une ligne étendue. Les Anglais quoique surpris voulurent résister, mais nos jeunes réquisitionnaires marchant avec ardeur les obligèrent à céder, et à fuir en jetant leurs armes. La déroute fut telle que le duc d'York courant à toute bride, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Dès ce moment la confusion devint générale chez les coalisés, et l'empereur d'Autriche des hauteurs de Templeure vit toute son armée en fuite. Pendant ce temps, l'archiduc Charles mal averti, mal placé, était inactif au-dessous de Lille, et Clairfayt arrêté vers la Lys était réduit à se retirer. Telle fut l'issue de *ce plan de destruction.* Il nous valut plusieurs mille prisonniers, beaucoup de matériel, et le prestige d'une grande victoire, remportée avec soixante dix mille hommes sur près de cent mille.

Pichegru arriva lorsque la bataille était gagnée. Tous les corps coalisés se replièrent sur Tournay, et Clairfayt, regagnant la Flandre, reprit sa position de Thielt. Pichegru profita mal de cette importante victoire. Les coalisés s'étaient groupés près de Tournay, ayant leur droite appuyée à l'Escaut. Le général français voulut faire enlever quelques fourrages qui remontaient l'Escaut pour eux, et fit combattre toute l'armée pour ce but puéril. S'approchant de l'Escaut, il resserra les coalisés dans leur position demi-circulaire de Tournay. Bientôt tous ses corps se trouvèrent successivement engagés sur ce demi-cercle. Le combat le plus vif fut livré à Pont-à-Chin le long de l'Escaut. Il y eut pendant douze heures un carnage affreux, et sans aucun résultat possible. Il périt des deux côtés sept à huit mille hommes. L'armée française se replia après avoir brûlé quelques bateaux, et en perdant une partie de la supériorité que la bataille de Turcoing lui avait value.

Cependant nous pouvions nous considérer comme victorieux en Flandre, et la nécessité où se trouvait Cobourg de porter des renforts ailleurs, allait y rendre notre supériorité plus décidée. Sur la Sambre, Saint-Just avait

voulu opérer un troisième passage, et investir Charleroi ; mais Kaunitz, renforcé, avait fait lever le siége au moment même où par bonheur, Jourdan arrivait avec toute l'armée de la Moselle. Dès ce moment quatre-vingt-dix mille hommes allaient agir sur la ligne véritable d'opérations, et terminer les hésitations de la victoire. Au Rhin, il ne s'était rien passé d'important. Seulement le général Moellendorff, profitant de la diminution de nos forces sur ce point, nous avait enlevé le poste de Keiserlautern, mais il était rentré dans l'inaction aussitôt après cet avantage. Ainsi, dès le mois de prairial (fin de mai), et sur toute la ligne du nord, nous avions non-seulement résisté à la coalition, mais triomphé en plusieurs rencontres ; nous avions remporté une grande victoire, et nous nous avancions sur deux ailes menaçantes dans la Flandre et sur la Sambre. La perte de Landrecies n'était rien auprès de tels avantages, et de ceux que la situation présente nous assurait.

La guerre de la Vendée n'avait pas entièrement fini après la déroute de Savenai. Trois chefs s'étaient sauvés, Larochejacquelein, Stofflet et Marigny. Outre ces trois chefs, Charrette, qui, au lieu de passer la Loire, avait pris

l'île de Noirmoutiers, restait dans la Basse-Vendée. Mais cette guerre se bornait à de simples escarmouches, et n'avait plus rien d'inquiétant pour la république. Le général Turreau avait reçu le commandement de l'Ouest; il avait partagé l'armée disponible en colonnes mobiles qui parcouraient le pays, en se dirigeant concentriquement sur un même point; elles battaient les bandes fugitives quand elles les rencontraient, et exécutaient, quand elles n'avaient pas à se battre, le décret de la Convention. Elles brûlaient les forêts et les villages, et enlevaient la population pour la transporter ailleurs. Plusieurs engagemens avaient eu lieu, mais n'avaient pas eu de grands résultats. Haxo, après avoir repris sur Charrette les îles de Noirmoutiers et de Bouin, avait espéré plusieurs fois se saisir de lui; mais ce partisan hardi lui avait toujours échappé, et avait reparu bientôt après au combat, avec une constance et une audace non moins admirables que sa promptitude et son adresse. Cette malheureuse guerre n'était plus désormais qu'une guerre de dévastation. Le général Turreau avait été contraint de prendre une mesure cruelle, c'était d'ordon-

ner aux habitans des bourgs d'abandonner le pays, sous peine d'être traités en ennemis s'ils y restaient. Cette mesure les réduisait ou à quitter le sol sur lequel ils avaient tous leurs moyens d'existence, ou à se soumettre aux exécutions militaires. Tels sont les inévitables maux des guerres civiles.

La Bretagne était devenue le théâtre d'un nouveau genre de guerre, c'était celle des Chouans. Déjà cette province avait montré quelques dispositions à imiter la Vendée ; cependant le penchant à s'insurger n'étant pas aussi général, quelques individus seulement, profitant de la nature des lieux, s'étaient livrés à des brigandages isolés. Bientôt les débris de la colonne vendéenne qui avait passé en Bretagne avaient accru le nombre de ces partisans. Ils avaient fait leur principal établissement dans la forêt du Perche, et ils parcouraient le pays en troupes de quarante ou cinquante, attaquant quelquefois la gendarmerie, faisant contribuer les petites communes, et commettant ces désordres au nom de la cause royale et catholique. Mais la véritable guerre était finie, et il ne restait plus qu'à déplorer les calamités particulières dont ces malheureuses provinces étaient affligées.

Aux colonies et sur mer, la guerre n'était pas moins active que sur le continent. Le riche établissement de Saint-Domingue avait été le théâtre des plus grandes horreurs dont l'histoire fasse mention. Les blancs avaient embrassé avec enthousiasme la cause de la révolution, qui, selon eux, devait amener leur indépendance de la métropole; les mulâtres ne l'avaient pas embrassée avec moins de chaleur, mais ils en espéraient autre chose que l'indépendance politique de la colonie, et ils aspiraient aux droits de bourgeoisie qu'on leur avait toujours refusés. L'assemblée constituante avait reconnu les droits des mulâtres; mais les blancs, qui ne voulaient de la révolution que pour eux, s'étaient alors révoltés, et la guerre civile avait commencé entre l'ancienne race des hommes libres et les affranchis. Profitant de cette guerre, les nègres avaient paru sur la scène, et s'y étaient annoncés par le feu et le sang; ils avaient égorgé leurs maîtres et incendié leurs propriétés. Dès ce moment la colonie n'avait plus été que le théâtre d'une horrible confusion; chaque parti reprochait à l'autre le nouvel ennemi qui venait de se présenter, et l'accusait de lui avoir donné des armes. Les

nègres, sans se ranger encore pour aucune cause, ravageaient le pays; bientôt cependant, excités par les envoyés de la partie espagnole, ils avaient prétendu servir la cause royale. Pour ajouter encore à la confusion, les Anglais étaient intervenus. Une partie des blancs les avaient appelés dans un moment de danger, et leur avaient cédé le fort important de Saint-Nicolas. Le commissaire Santhonax, aidé surtout des mulâtres et d'une partie des blancs, avait résisté à l'invasion des Anglais, et n'avait trouvé enfin qu'un moyen de la repousser, c'était de reconnaître la liberté des nègres qui se déclareraient pour la république. La Convention avait confirmé cette mesure et proclamé par un décret tous les nègres libres. Dès cet instant, une portion d'entre eux, qui servaient la cause royale, avaient passé du côté des républicains; et les Anglais, retranchés dans le fort de Saint-Nicolas, n'avaient plus aucun espoir d'envahir cette riche possession, qui, long-temps ravagée, devait enfin n'appartenir qu'à elle-même. La Guadeloupe avait été prise et reprise, et nous était enfin restée. La Martinique était définitivement perdue.

Tels étaient les désordres des colonies. Sur l'Océan se passait un événement im-

portant ; c'était l'arrivée de ce convoi d'Amérique si impatiemment attendu dans nos ports. L'escadre de Brest était sortie, comme on l'a vu, au nombre de trente vaisseaux, avec l'ordre de croiser, et de ne combattre que dans le cas où le salut du convoi l'exigerait impérieusement. Nous avons déjà dit que Jean-Bon-Saint-André était à bord du vaisseau amiral ; que Villaret-Joyeuse avait été fait de simple capitaine, chef d'escadre ; que des paysans qui n'avaient jamais vu la mer, avaient été placés dans les équipages ; et que ces matelots, ces officiers, ces amiraux d'un jour, étaient chargés de lutter contre la vieille marine anglaise. L'amiral Villaret-Joyeuse appareilla le 1er prairial (20 mai), et fit voile vers les îles Coves et Flores pour attendre le convoi. Il prit en route beaucoup de vaisseaux de commerce anglais, et les capitaines lui répondaient : *Vous nous prenez en détail, mais l'amiral Howe va vous prendre en gros.* En effet, cet amiral croisait sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie, avec trente-trois vaisseaux et douze frégates. Le 9 prairial (28 mai), l'escadre française aperçut une flotte ; les équipages impatiens regardaient grossir à l'horizon ces points noirs ; et, lors-

qu'ils reconnurent les Anglais, ils poussèrent des cris d'enthousiasme; ils demandaient le combat avec cette chaleur de patriotisme qui a toujours distingué nos habitans des côtes. Quoique les instructions données au général ne lui permissent de se battre que pour sauver le convoi, cependant Jean-Bon-Saint-André, entraîné lui-même par l'enthousiasme universel, consentit au combat, et fit donner l'ordre de s'y préparer. Vers le soir, un vaisseau de l'arrière-garde, *le Révolutionnaire*, qui avait diminué de voiles, se trouva engagé contre les Anglais, fit une résistance opiniâtre, perdit son capitaine, et fut obligé de se faire remorquer à Rochefort. La nuit empêcha l'action de devenir générale.

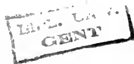
Le lendemain 10 (29 mai) les deux escadres se trouvèrent en présence. L'amiral anglais manœuvra contre notre arrière-garde. Le mouvement que nous fîmes pour la protéger, amena l'engagement des deux armées. Les Français ne manœuvrant pas aussi bien, deux de leurs vaisseaux, *l'Indomptable* et *le Tyrannicide*, se trouvèrent en présence de forces supérieures, et se battirent avec un courage opiniâtre. Villaret-Joyeuse donna l'ordre de se porter au secours des vais-

1794

seaux engagés ; mais ses ordres n'étant ni bien compris ni bien exécutés, il se porta seul en avant, au risque de n'être pas suivi ; cependant il le fut bientôt après : toute notre escadre s'avança sur l'escadre ennemie, et l'obligea de reculer. Malheureusement nous avions perdu l'avantage du vent ; nous fîmes un feu terrible sur les Anglais, mais nous ne pûmes pas les poursuivre ; nous eûmes les deux vaisseaux et le champ de bataille.

Le 11 et le 12 (30 et 31 mai) une brume épaisse enveloppa les deux armées. Les Français tâchèrent d'entraîner les Anglais au nord et à l'ouest de la route que devait suivre le convoi. Le 13 la brume se dissipa ; un soleil éclatant éclaira les deux flottes. Les Français n'avaient plus que vingt-six vaisseaux, tandis que leurs ennemis en avaient trente-six ; ils demandaient de nouveau le combat, et il convenait de céder à leur ardeur pour occuper les Anglais, et les éloigner de la route du convoi, qui devait passer sur le champ de bataille du 10.

Ce combat, l'un des plus mémorables dont l'Océan ait été le témoin, commença à neuf heures du matin. L'amiral Howe s'avança pour couper notre ligne. Une fausse manœuvre du vaisseau *la Montagne* lui permit d'y péné-



trer, d'isoler notre aile gauche, et de l'accabler de toutes ses forces. Notre droite et notre avant-garde restèrent isolées; l'amiral voulait les rallier à lui pour se reporter sur l'escadre anglaise, mais il avait perdu l'avantage du vent, et resta cinq heures sans pouvoir se rapprocher du champ de bataille. Pendant ce temps les vaisseaux engagés se battaient avec un héroïsme extraordinaire. Les Anglais, supérieurs dans la manœuvre, perdaient leurs avantages de vaisseau à vaisseau, trouvaient des feux terribles et des abordages formidables. C'est au milieu de cette action acharnée que le vaisseau *le Vengeur*, démâté, à moitié détruit, et prêt à couler, refusa d'amener son pavillon, au risque de s'abîmer sous les eaux. Les Anglais cessèrent les premiers le feu, et se retirèrent étonnés d'une pareille résistance. Ils avaient six de nos vaisseaux. Le lendemain Villaret-Joyeuse, ayant réuni son avant-garde et sa droite, voulait fondre sur eux et leur enlever leur proie. Les Anglais, fort endommagés, nous auraient peut-être cédé la victoire. Jean-Bon-Saint-André s'opposa à un nouveau combat malgré l'enthousiasme des équipages. Les Anglais purent donc regagner

paisiblement leurs ports; ils y rentrèrent épouvantés de leur victoire, et pleins d'admiration pour la bravoure de nos jeunes marins. Mais le but essentiel de ce terrible combat était rempli. L'amiral Venstabel avait traversé pendant cette journée du 13, le champ de bataille du 10, l'avait trouvé couvert de débris, et était entré heureusement dans les ports de France.

Ainsi, victorieux aux Pyrénées et aux Alpes, menaçant dans les Pays-Bas, héroïques sur mer, et assez forts pour disputer chèrement une victoire navale aux Anglais, nous commencions l'année 94 de la manière la plus brillante et la plus glorieuse.

SITUATION INTÉRIEURE. — TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR ROBESPIERRE ET COLLOT-D'HERBOIS. — FÊTE A L'ÊTRE SUPRÊME. — DIVISION ENTRE LES COMITÉS. — LOI DU 22 PRAIRIAL. — GRANDES EXÉCUTIONS. — MISSIONS DE LEBON, CARRIER, MAIGNET, etc. — DERNIERS JOURS DE TERREUR. — RUPTURE ENTRE LES CHEFS DU COMITÉ. — RETRAITE DE ROBESPIERRE. — BATAILLE DE FLEURUS. — ÉVÉNEMENS DES 8 et 9 THERMIDOR. — SUPPLICE DE COUTHON, SAINT-JUST ET ROBESPIERRE.

TANDIS qu'au dehors la république était partout victorieuse, son état intérieur n'avait pas cessé d'être violent. Ses maux étaient toujours les mêmes ; c'étaient les assignats, le *maximum*, la rareté des subsistances, la loi des suspects, les tribunaux révolutionnaires.

Les embarras résultant de la nécessité de régler tous les mouvemens du commerce, n'avaient fait que s'accroître. On était obligé de modifier sans cesse la loi du *maximum ;* il fallait en excepter tantôt les fils retors et leur

accorder dix pour cent au-dessus du tarif; tantôt les épingles, les batistes, les linons, les mousselines, les gazes, les dentelles de fil et de soie, les soies et les soieries. Mais tandis qu'il fallait excepter du *maximum* une foule d'objets, il en était d'autres qu'il devenait urgent d'y soumettre; ainsi le prix des chevaux étant devenu excessif, on n'avait pu s'empêcher d'en déterminer la valeur suivant la taille et la qualité. De ces moyens résultait toujours le même inconvénient. Le commerce s'arrêtait et fermait ses marchés, ou bien s'en ouvrait de clandestins; et ici l'autorité devenait impuissante. Si par les assignats elle avait pu réaliser la valeur des biens nationaux, si par le *maximum* elle avait pu mettre les assignats en rapport avec les marchandises, il n'y avait aucun moyen d'empêcher les marchandises de se soustraire ou de se cacher aux acheteurs. Aussi les plaintes ne cessaient pas de s'élever contre les marchands qui se retiraient, ou qui fermaient leurs magasins.

Cependant on avait moins d'inquiétude cette année pour les subsistances. Les convois arrivés du Nord et d'Amérique, et une récolte abondante, avaient fourni une quantité suffi-

sante de grains pour la consommation de la France. Le comité, administrant toutes choses avec la même vigueur, avait ordonné que le recensement de la récolte serait fait par la commission des subsistances, et qu'une partie des grains serait battue sur-le-champ pour suffire aux approvisionnemens des marchés. On avait eu quelque crainte de voir les moissonneurs errans qui se déplacent pour se rendre dans les provinces à grain, exiger des salaires extraordinaires; le comité déclara que tous les citoyens et citoyennes qui étaient dans l'usage de s'employer aux travaux des récoltes, étaient en réquisition forcée, et que leurs salaires seraient déterminés par les autorités locales. Bientôt des garçons bouchers et boulangers s'étant mutinés, le comité prit une mesure plus générale, et mit en réquisition les ouvriers de toute espèce, qui s'employaient à la manipulation, au transport et au débit des marchandises de première nécessité.

Les approvisionnemens en viande étaient beaucoup plus difficiles, et causaient bien plus d'inquiétude. On en manquait surtout à Paris; et, depuis le moment où les hébertistes avaient voulu se servir de cette disette pour exciter un mouvement, le mal n'avait fait que s'accroître.

On avait été obligé de mettre la ville de Paris à la ration de viande. La commission des subsistances avait fixé la consommation journalière à soixante-quinze bœufs, cent cinquante quintaux de veau et de mouton, et deux cents cochons. Elle se procurait les bestiaux nécessaires, et les envoyait à l'hospice de l'Humanité, qui était désigné comme l'abattoir commun, et comme le seul autorisé. Les bouchers nommés par chaque section, venaient chercher la viande qui leur était destinée, et en recevaient une quantité proportionnée à la population qu'ils avaient à servir. Tous les cinq jours ils devaient distribuer à chaque famille une demi-livre de viande par tête. On employait encore ici la ressource des cartes, délivrées par les comités révolutionnaires, pour la distribution du pain, et portant le nombre d'individus dont se composait chaque famille. Pour éviter les tumultes et les longues veilles, défense était faite de se rendre avant six heures du matin à la porte des bouchers.

L'insuffisance de ces règlemens se fit bientôt sentir; déjà il s'était établi, comme nous l'avons dit ailleurs, des boucheries clandestines. Le nombre en devint tous les jours plus grand. Les bestiaux n'avaient pas le temps

d'arriver aux marchés de Neubourg, Poissy et Sceaux; les bouchers des campagnes les devançaient, et venaient les acheter dans les herbages même. Profitant de ce que les communes rurales surveillaient moins l'exécution des lois, ces bouchers vendaient au-dessus du *maximum*, et fournissaient tous les habitans des grandes communes, et particulièrement ceux de Paris, qui ne se contentaient pas de la demi-livre distribuée tous les cinq jours. De cette manière les bouchers de campagne avaient absorbé l'état de ceux des villes, qui n'avaient presque plus rien à faire depuis qu'ils étaient bornés à distribuer les rations. Plusieurs d'entre eux demandèrent même une loi qui les autorisât à résilier les baux de leurs boutiques. Il fallut alors porter de nouveaux règlemens pour empêcher que les bestiaux fussent détournés des marchés; et on obligea les propriétaires d'herbages à des déclarations et à des formalités extrêmement gênantes. On fut forcé de descendre à des détails bien plus minutieux encore; le bois et le charbon n'arrivant plus, à cause du *maximum*, et les soupçons d'accaparement s'en étant suivi, on défendit d'avoir plus de quatre voies de bois, et plus de deux voies de charbon,

1794

Le nouveau gouvernement suffisait avec une activité singulière à toutes les difficultés de la carrière dans laquelle il s'était engagé : tandis qu'il rendait ces règlemens si multipliés, il s'occupait de réformer l'agriculture, de changer la législation du fermage, pour diviser l'exploitation des terres; d'introduire les nouveaux assolemens, les prairies artificielles et l'éducation des bestiaux; il ordonnait l'institution des jardins botaniques, dans tous les chefs-lieux de département, pour naturaliser les plantes exotiques, former des pépinières d'arbres de toute espèce, et ouvrir des cours d'agriculture à l'usage et à la portée des cultivateurs ; il ordonnait le desséchement général des marais, d'après un plan vaste et bien conçu; il décrétait que l'état ferait les avances de cette grande entreprise, et que les propriétaires dont les terres seraient desséchées et assainies paieraient un droit, ou céderaient leurs terres moyennant un prix déterminé; enfin, il engageait tous les architectes à présenter des plans pour rebâtir les villages en démolissant les châteaux ; il ordonnait des embellissemens pour rendre le jardin des Tuileries plus commode au public ; il demandait à tous les artistes un projet pour changer la salle d'Opéra

en arène couverte, où le peuple s'assemblerait en hiver.

Ainsi donc il exécutait ou du moins essayait presque tout à la fois ; tant il est vrai que c'est lorsqu'on a le plus à faire, qu'on est le plus capable de beaucoup faire. Le soin des finances n'était pas le moins difficile et le moins inquiétant de tous. On a vu quelles ressources furent imaginées au mois d'août 1793 pour remettre les assignats en valeur, en les retirant en partie de la circulation. Le milliard retiré par l'emprunt forcé, et les victoires qui terminèrent la campagne de 1793, les relevèrent, et, comme nous l'avons dit ailleurs, ils remontèrent presque au pair, grâce aux lois terribles qui rendaient la possession du numéraire si dangereuse. Cependant cette apparente prospérité dura peu ; ils retombèrent bientôt, et la quantité des émissions les déprécia rapidement. Il en rentrait bien une partie par les ventes des biens nationaux, mais cette rentrée était insuffisante. Les biens se vendaient au-dessus de l'estimation, ce qui n'avait rien d'étonnant, car l'estimation avait été faite en argent, et le paiement se faisait en assignats. De cette manière le prix paraissant être au-dessus, était réellement fort au-dessous

de l'estimation. D'ailleurs cette absorption des assignats ne pouvait être que lente, et l'émission devait être immense et rapide. Douze cent mille hommes à solder et à armer, un matériel à créer, une marine à construire, avec un papier déprécié, exigeaient des quantités énormes de ce papier. Cette ressource étant devenue la seule, et d'ailleurs le capital des assignats s'augmentant chaque jour par les confiscations, on se résigna à en user autant que le besoin l'exigerait. On abolit la distinction entre la caisse de l'ordinaire et de l'extraordinaire, l'une réservée au produit des impôts, l'autre à la création des assignats. On confondit les deux natures de ressources, et chaque fois que le besoin l'exigeait, on suppléait au revenu par des émissions nouvelles. Au commencement de 1794 (an 2) la somme totale des émissions s'était accrue du double. Près de quatre milliards avaient été ajoutés à la somme qui existait déjà, et l'avaient portée à environ huit milliards. En retranchant les sommes rentrées et brûlées, et celles qui n'avaient pas encore été dépensées, il restait en circulation réelle cinq milliards cinq cent trente-six millions. On décréta en messidor an 2 (juin 1794) la création d'un nou-

veau milliard d'assignats de toute valeur, depuis mille francs jusqu'à 15 sous. Le comité des finances eut encore recours à l'emprunt forcé sur les riches. On se servit des rôles de l'année précédente, et on imposa à ceux qui étaient portés sur ces rôles une contribution extraordinaire de guerre, du dixième de l'emprunt forcé, c'est-à-dire de cent millions. Cette somme ne leur fut pas imposée à titre d'emprunt remboursable, mais à titre d'impot qui devait être payé par eux sans retour.

Pour compléter l'établissement du grand livre, et le projet d'uniformiser la dette publique, il restait à *capitaliser* les rentes viagères, et à les convertir en une *inscription*. Ces rentes de toute espèce et de toute forme étaient l'objet de l'agiotage le plus compliqué; elles avaient l'inconvénient des anciens contrats sur l'état, celui de reposer sur un titre royal, et d'obtenir une préférence marquée sur les valeurs républicaines, car on savait toujours que si la république consentait à payer les dettes de la monarchie, la monarchie ne consentirait pas à payer celles de la république. Cambon acheva donc son grand ouvrage de la régénération de la dette, en proposant et en faisant rendre la loi qui capitalisait les

rentes viagères; les titres devaient être remis par les notaires, et brûlés ensuite, comme l'avaient été les contrats. Le capital fourni autrefois par le rentier était converti en une inscription, et portait un intérêt perpétuel de cinq pour cent, au lieu d'un revenu viager. Cependant, par égard pour les vieillards et les rentiers peu fortunés, qui avaient voulu doubler leurs ressources en les rendant viagères, on conserva les rentes modiques, en les proportionnant à l'âge des individus. De quarante à cinquante ans, on laissa exister toute rente de quinze cents à deux mille francs; de cinquante à soixante, toute rente de trois mille à quatre mille; et ainsi de suite jusqu'à l'âge de cent ans, et jusqu'à la somme de 10,500 fr. Si le rentier compris dans les cas ci-dessus, avait une rente supérieure au taux désigné, le surplus était capitalisé : certes on ne pouvait garder plus de ménagemens pour les fortunes médiocres et la vieillesse; cependant aucune loi ne donna lieu à plus de réclamations et de plaintes, et la Convention essuya, pour une mesure sage et ménagée avec humanité, plus de blâme que pour les mesures terribles qui signalaient chaque jour sa dictature. Les agioteurs étaient fort contrariés, parce que la

loi exigeait, pour reconnaître les créances, les certificats de vie. Les porteurs de titres d'émigrés ne pouvaient pas se procurer aisément ces certificats ; aussi les agioteurs, qui étaient lésés par cette condition, firent de grandes déclamations au nom des vieillards, des infirmes qui ne l'étaient pas ; ils disaient qu'on ne respectait ni l'âge ni l'indigence ; ils persuadaient aux rentiers qu'ils ne seraient pas payés, parce que l'opération et les formalités qu'elle exigeait, entraîneraient des délais interminables ; cependant il n'en fut rien. Cambon fit modifier quelques clauses du décret, et, veillant sans cesse à la trésorerie, y fit exécuter le travail avec la plus grande promptitude. Les rentiers qui n'agiotaient pas sur les titres d'autrui, et qui vivaient de leur propre revenu, furent payés promptement ; et, comme dit Barrère, au lieu d'attendre leur tour de paiement, dans des cours découvertes, et exposés à l'intempérie des saisons, ils l'attendaient dans les salles chaudes et couvertes de la trésorerie.

A côté de ces réformes utiles, les cruautés continuaient d'avoir leur cours. La loi qui expulsait les ex-nobles de Paris, des places fortes et maritimes, donnait lieu à une foule de vexa-

tions. Distinguer les vrais nobles, n'était pas plus facile aujourd'hui, que la noblesse était une calamité, que lorsqu'elle avait été une prétention. Les roturières mariées à des nobles, et devenues veuves, les acheteurs de charges qui avaient pris le titre d'écuyers, réclamaient pour être exemptés d'une distinction qu'ils avaient autrefois avidement recherchée. Cette loi ouvrait donc une nouvelle carrière à l'arbitraire et aux vexations les plus tyranniques.

Les représentans en mission exerçaient leur autorité avec la dernière rigueur, et quelques-uns se livraient à des cruautés extravagantes et monstrueuses. A Paris, les prisons se remplissaient tous les jours davantage. Le comité de sûreté générale avait institué une police qui répandait la terreur en tous lieux. Le chef en était un nommé Héron, qui avait sous sa direction une nuée d'agens tous dignes de lui. Ils étaient ce qu'on appelait les *porteurs d'ordre* des comités ; les uns faisaient l'espionnage, les autres étaient munis d'ordres secrets, souvent même d'ordres en blanc, et allaient faire des arrestations soit dans Paris, soit dans les provinces. On leur allouait des sommes pour chacune de leurs expéditions ; ils en exigeaient encore des prisonniers, et ils ajoutaient ainsi la rapine à

la cruauté. Tous les aventuriers qui avaient été licenciés avec l'armée révolutionnaire, ou renvoyés des bureaux de Bouchotte, avaient passé dans ces nouveaux emplois, et en étaient devenus bien plus redoutables; ils s'introduisaient partout, dans les promenades, les cafés, les spectacles; à chaque instant on se croyait poursuivi ou écouté par l'un de ces inquisiteurs. Grâce à leurs soins, le nombre des suspects avait été porté à sept ou huit mille dans Paris seulement. Les prisons n'offraient plus le spectacle qu'elles avaient offert d'abord; on n'y voyait plus les riches contribuant pour les pauvres, et des hommes de toute opinion, de tout rang, menant à frais communs une vie assez douce, et se consolant, par les plaisirs des arts, des rigueurs de la captivité. Ce régime avait paru trop supportable pour ce qu'on appelait des aristocrates; on avait prétendu que le luxe et l'abondance régnaient chez les suspects, tandis qu'au dehors le peuple était réduit à la ration; que les riches détenus se plaisaient à gaspiller des substances qui auraient pu servir à alimenter les citoyens indigens, et il avait été décidé que le régime des prisons serait changé. En conséquence il avait été établi des réfectoires et des

tables communes; on donnait aux prisonniers à des heures fixées et dans de grandes salles, une nourriture détestable et malsaine, qu'on leur faisait payer très-cher. Il ne leur était plus permis de se procurer des alimens pour suppléer à ceux qu'ils ne pouvaient pas manger. On faisait des visites, on leur enlevait leurs assignats, et on leur ôtait ainsi tout moyen de se procurer des soulagemens. On ne leur donnait plus la même liberté de se voir et de vivre en commun; et aux tourmens de l'isolement, venaient s'ajouter les terreurs de la mort, qui devenait chaque jour plus active et plus prompte. Le tribunal révolutionnaire commençait, depuis le procès des hébertistes et des dantonistes, à immoler les victimes par troupes de vingt à la fois. Il avait condamné la famille des Malsherbes, et leur parenté, au nombre de quinze ou vingt personnes. Le respectable chef de cette maison était allé à la mort avec la sérénité et la gaîté d'un sage. Faisant un faux pas tandis qu'il marchait à l'échafaud, il avait dit: « Ce faux pas est d'un mauvais augure; un Romain serait rentré chez lui. » Aux Malsherbes avaient été joints vingt-deux membres du parlement. Celui de Toulouse avait été immolé presque tout en-

tier. Enfin les fermiers généraux venaient d'être mis en jugement à cause de leurs anciens marchés avec le fisc. On leur prouva que ces marchés avaient renfermé des conditions onéreuses à l'état; et le tribunal révolutionnaire les envoya à l'échafaud, pour des exactions sur le tabac, le sel, etc. Dans le nombre était un savant illustre, le chimiste Lavoisier, qui demanda en vain quelques jours pour constater une découverte.

L'impulsion était donnée; on administrait, on combattait, on égorgeait avec un ensemble effrayant. Les comités, placés au centre, gouvernaient avec la même vigueur. La Convention, toujours silencieuse, décernait des pensions aux veuves ou aux enfans des soldats morts pour la patrie, réformait des jugemens de tribunaux, interprétait des décrets, réglait l'échange de certaines propriétés du domaine, s'occupait en un mot des soins les plus insignifians et les plus accessoires. Barrère venait tous les jours lui lire les rapports des victoires. Il appelait ces rapports des *carmagnoles*. A la fin de chaque mois il annoncait, pour la forme, que les pouvoirs des comités étaient expirés, et qu'il fallait les renouveler. Alors on lui répondait avec des applaudissemens que les

comités n'avaient qu'à poursuivre leurs travaux. Quelquefois même il oubliait cette formalité, et les comités n'en restaient pas moins en fonctions.

C'est dans ces momens d'une soumission absolue, que les âmes exaspérées éclatent, et que les coups de poignard sont à redouter pour les autorités despotiques. Il y avait un homme, employé comme garçon de bureau à la loterie nationale, qui avait été autrefois au service de plusieurs grandes familles, et qui était violemment irrité contre le régime actuel. Il se nommait Ladmiral, était âgé de cinquante ans, et avait formé le projet d'assassiner l'un des membres les plus influens du comité de salut public, Robesbierre ou Collot-d'Herbois. Depuis quelque temps il s'était logé dans la même maison que Collot-d'Herbois, rue Favart, et il hésitait entre Collot et Robespierre. Le 3 prairial, résolu de frapper Robespierre, il s'était rendu au comité de salut public, et l'avait attendu toute la journée dans la galerie qui aboutissait à la salle du comité. N'ayant pu l'y rencontrer, il était revenu chez lui, et s'était placé dans l'escalier afin de frapper Collot-d'Herbois, Vers minuit Collot rentrait, et montait son

escalier, lorsque Ladmiral lui tire un coup de pistolet à bout portant. Le pistolet fait faux feu. Ladmiral tire un second coup, et l'arme se refuse encore à son dessein. Il tire une troisième fois, et n'atteint que les murailles. Alors une lutte s'engage. Collot-d'Herbois crie à l'assassin. Heureusement pour lui une patrouille passait dans la rue ; elle accourt à ce bruit ; Ladmiral s'enfuyant alors remonte dans sa chambre, et s'y enferme. On le suit et on veut enfoncer la porte. Il déclare qu'il est armé, et qu'il va faire feu sur ceux qui se présenteront pour le saisir. Cette menace n'intimide pas la patrouille. On force la porte ; un serrurier, nommé Geffroy, s'avance le premier, et il reçoit un coup de fusil qui le blesse presque mortellement. Ladmiral est aussitôt arrêté et conduit en prison. Interrogé par Fouquier-Tinville, il raconte sa vie, ses projets et les tentatives qu'il a faites pour frapper Robespierre avant de songer à Collot-d'Herbois. On lui demande qui l'a porté à commettre ce crime. Il répond avec fermeté que ce n'est point un crime ; que c'est un service qu'il a voulu rendre à son pays ; que lui seul a conçu ce projet sans aucune suggestion étrangère, et que son unique regret est de n'avoir pas réussi.

1794

Le bruit de cette tentative se répand avec rapidité, et, suivant l'usage, elle augmente la puissance de ceux contre lesquels elle était dirigée. Barrère s'empresse le lendemain, 4 prairial, de venir à la Convention faire le récit de cette nouvelle machination de Pitt. « Les fac-
» tions intérieures, dit-il, ne cessent de cor-
» respondre avec ce gouvernement marchand
» de coalitions, acheteur d'assassinats, qui
» poursuit la liberté comme sa plus grande
» ennemie. Tandis que nous mettons à l'ordre
» du jour la justice et la vertu, les tyrans coa-
» lisés mettent à l'ordre du jour le crime et
» l'assassinat. Partout vous trouverez le fatal
» génie de l'Anglais : dans nos marchés, dans
» nos achats, sur les mers, dans le continent,
» chez les roitelets de l'Europe, comme dans
» nos cités. C'est la même tête qui dirige les
» mains qui assassinent Basseville à Rome, les
» marins français dans le port de Gênes, les
» Français fidèles en Corse ; c'est la même tête
» qui dirige le fer contre Lepelletier et Marat,
» la guillotine sur Chalier, et les armes à feu sur
» Collot-d'Herbois. » Barrère produit ensuite des lettres de Londres et de Hollande qui ont été interceptées, et qui annoncent que les complots de Pitt sont dirigés contre les

comités, et particulièrement contre Robespierre. Une de ces lettres dit en substance : « Nous craignons beaucoup l'influence de Ro»bespierre. Plus le gouvernement français »républicain sera concentré, plus il aura de »force, et plus il sera difficile de le renverser.»

Une pareille manière de présenter les faits était bien propre à exciter le plus vif intérêt en faveur des comités, et surtout de Robespierre, et à identifier leur existence avec celle de la république. Barrère raconte ensuite le fait avec toutes ses circonstances, parle de *l'empressement attendrissant* que les autorités constituées ont montré pour protéger la représentation nationale, et raconte en termes magnifiques la conduite du citoyen Geffroy, qui a reçu une blessure grave en saisissant l'assassin. La Convention couvre d'applaudissemens le rapport de Barrère; elle ordonne des recherches pour s'assurer si Ladmiral n'aurait pas des complices; elle décrète des remercîmens pour le citoyen Geffroy, et décide, pour le récompenser, que le bulletin de ses blessures sera lu tous les jours à la tribune. Couthon fait ensuite un discours fulminant, pour demander que le rapport de Barrère soit traduit dans toutes les langues, et répandu

dans tous les pays. « Pitt, Cobourg, s'écrie-» t-il, et vous tous, lâches et petits tyrans, qui » regardez le monde comme votre héritage, et » qui, dans les derniers instans de votre ago-» nie, vous débattez avec tant de fureur, » aiguisez, aiguisez vos poignards; nous vous » méprisons trop pour vous craindre, et vous » savez bien que nous sommes trop grands » pour vous imiter. » La salle retentit d'applaudissemens. Couthon ajoute : « Mais la loi dont » le règne vous épouvante a son glaive levé sur » vous : elle vous frappera tous. Le genre hu-» main a besoin de cet exemple, et le ciel, que » vous outragez, l'a ordonné. »

Collot-d'Herbois arrive alors comme pour recevoir les marques d'intétêt de l'assemblée; il est accueilli par des acclamations redoublées, et il a peine à se faire entendre. Robespierre, beaucoup plus adroit, ne pararaît pas, et semble se soustraire aux hommages qui l'attendent.

Dans cette même journée du 4, une jeune fille nommée Cécile Renault se présente à la porte de Robespierre, avec un paquet sous le bras; elle demande à le voir, et insiste avec force pour être introduite auprès de lui. Elle dit qu'un fonctionnaire public doit toujours

être prêt à recevoir ceux qui ont à l'entretenir, et finit même par injurier les hôtes de Robespierre, les Duplaix, qui ne voulaient pas la recevoir. Aux instances de cette jeune fille, et à son air étrange, on conçoit des soupçons; on se saisit d'elle, et on la livre à la police. On ouvre son paquet, on y trouve des hardes et deux couteaux. Aussitôt on prétend qu'elle a voulu assassiner Robespierre; on l'interroge, elle s'explique avec autant d'assurance que Ladmiral. On lui demande ce qu'elle voulait de Robepierre, elle dit que c'était pour voir comment était fait un tyran. On la presse, on veut savoir pourquoi ce paquet, pourquoi ces hardes et ces couteaux? elle répond qu'elle n'a voulu faire aucun usage des couteaux; que quant aux hardes, elle s'en était munie parce qu'elle s'attendait à être conduite en prison, et de la prison à la guillotine. Elle ajoute qu'elle est royaliste, parce qu'elle aime mieux un roi que cinquante mille. On insiste davantage, on lui fait de nouvelles questions, mais elle refuse de répondre, et demande à être conduite à l'échafaud.

Il suffisait de ces indices pour en conclure que la jeune Renault était un des assassins armés contre Robespierre. A ce dernier fait vint

s'en ajouter un autre. Le lendemain, à Choisy-sur-Seine, un citoyen racontait dans un café la tentative d'assassinat commise sur Collot-d'Herbois, et se réjouissait de ce qu'elle n'avait pas réussi. Un nommé Saintanax, moine, qui écoutait ce récit, répond qu'il est malheureux que ces scélérats du comité aient échappé, mais qu'il espère que tôt ou tard ils seront atteints. On s'empare sur-le-champ du malheureux, et on le traduit dans la nuit même à Paris. C'était plus qu'il n'en fallait pour supposer de vastes ramifications; on prétendit qu'il y avait une bande d'assassins préparée; on s'empressa d'accourir autour des membres du comité, on les engagea à se garder, et à veiller sur leurs jours si précieux à la patrie. Les sections s'assemblèrent, et envoyèrent de nouveau des députations et des adresses à la Convention. Elles disaient que parmi les miracles que la providence avait faits en faveur de la république, la manière dont Robespierre et Collot-d'Herbois avaient échappé aux coups des assassins, n'était pas le moindre. L'une d'elles proposa même de fournir une garde de vingt-cinq hommes pour veiller sur les jours des membres du comité.

Le surlendemain était le jour où s'assem-

blaient les jacobins. Robespierre et Collot-d'Herbois s'y rendirent, et furent reçus avec un enthousiasme extrême. Quand le pouvoir à su s'assurer une soumission générale, il n'a qu'à laisser faire les âmes basses, elles viennent achever elles-mêmes l'œuvre de sa domination, et y ajouter un culte et des honneurs divins. On regardait Robespierre et Collot-d'Herbois avec une avide curiosité. Voyez, disait-on, ces hommes précieux; le dieu des hommes libres les a sauvés, il les a couverts de son égide, et les a conservés à la république. Il faut leur faire partager les honneurs que la France a décernés aux martyrs de la liberté; elle aura ainsi la satisfaction de les honorer, sans avoir à pleurer sur leur urne funèbre (1). Collot prend le premier la parole avec sa véhémence ordinaire, et dit que l'émotion qu'il éprouve dans le moment lui prouve combien il est doux de servir la patrie, même au prix des plus grands périls. « Il recueille, dit-il, » cette vérité que celui qui a couru quelque » danger pour son pays, reçoit de nouvelles forces » du fraternel intérêt qu'il inspire. Ces applau-

(1) Voyez les jacobins du 6 prairial.

» dissemens bienveillans sont un nouveau pacte » d'union entre toutes les âmes fortes. Les ty- » rans réduits aux abois, et sentant leur fin » approcher, veulent en vain recourir aux poi- » gnards, au poison, aux guet-apens, les ré- » publicains ne s'intimideront pas. Les tyrans » ne savent-ils pas que lorsqu'un patriote expire » sous leurs coups, c'est sur sa tombe que les » patriotes qui lui survivent, jurent la vengeance » du crime et l'éternité de la liberté? »

Collot achève au milieu des applaudissemens. Bentabolle demande que le président donne à Collot et à Robespierre l'accolade fraternelle, au nom de toute la société. Legendre, avec l'empressement d'un homme qui avait été l'ami de Danton, et qui était obligé à plus de bassesse pour faire oublier cette amitié, dit que la main du crime s'est levée pour frapper la vertu, mais que le dieu de la nature a empêché que le forfait fût consommé. Il engage tous les citoyens à former une garde autour des membres du comité, et s'offre à veiller le premier sur leurs jours précieux. Dans ce moment, des sections demandent à être introduites dans la salle; l'empressement est extrême, mais la foule est si grande qu'on est obligé de les laisser à la porte.

On offrait au comité les insignes du pouvoir souverain, et c'était le moment de les repousser. Il suffit à des chefs adroits de se les faire offrir, et ils doivent se donner le mérite du refus. Les membres présens du comité combattent avec une indignation affectée la proposition de se donner des gardes. Couthon prend aussitôt la parole. « Il s'étonne, dit-il, de la » proposition qui vient d'être faite aux Jaco-» bins, et qui l'a déjà été à la Convention. Il veut » bien l'attribuer à des intentions pures, mais » il n'y a que des despotes qui s'entourent de » gardes, et les membres du comité ne veulent » point être assimilés à des despotes. Ils n'ont » pas besoin de gardes pour les défendre. C'est » la vertu, c'est la confiance du peuple et la » providence qui veillent sur leurs jours; il ne » leur faut pas d'autres garanties pour leur sû-» reté. D'ailleurs ils sauront mourir à leur » poste et pour la liberté. »

Legendre se hâte de justifier sa proposition. Il dit qu'il n'a pas voulu précisément donner une garde organisée aux membres du comité, mais engager seulement les bons citoyens à veiller sur leurs jours; que si du reste il s'est trompé, il se rétracte, et que son intention a été pure. Robespierre lui succède à la tribune.

C'est pour la première fois qu'il prend la parole. Des applaudissemens éclatent, et se prolongent long-temps; enfin on fait silence, et on lui permet de se faire entendre. « Je suis, » dit-il, un de ceux que les événemens qui se » sont passés doivent le moins intéresser, cependant je ne puis me défendre de quelques » réflexions. Que les défenseurs de la liberté » soient en butte aux poignards de la tyrannie, » il fallait s'y attendre. Je l'avais déjà dit, si » nous battons les ennemis, si nous déjouons » les factions, nous serons assassinés. Ce que » j'avais prévu est arrivé : les soldats des tyrans » ont mordu la poussière, les traîtres ont péri » sur l'échafaud, et les poignards ont été aiguisés contre nous. Je ne sais quelle impression doivent vous faire éprouver ces événemens, mais voici celle qu'ils ont produite sur » moi. J'ai senti qu'il était plus facile de nous » assassiner que de vaincre nos principes et de » subjuguer nos armées. Je me suis dit que » plus la vie des défenseurs du peuple est incertaine et précaire, plus ils doivent se hâter » de remplir leurs derniers jours d'actions utiles » à la liberté. Moi qui ne crois pas à la nécessité » de vivre, mais seulement à la vertu et à la » Providence, je me trouve placé dans un état

» où sans doute les assassins n'ont pas voulu me » mettre ; je me sens plus indépendant que ja- » mais de la méchanceté des hommes. Les » crimes des tyrans, et le fer des assassins, m'ont » rendu plus libre et plus redoutable pour tous » les ennemis du peuple ; mon âme est plus dis- » posée que jamais à dévoiler les traîtres, et à leur » arracher les masques dont ils osent se couvrir. » Français, amis de l'égalité, reposez-vous sur » nous, du soin d'employer le peu de vie que » la Providence nous accorde, à combattre les » ennemis qui vous environnent ! » — Les acclamations redoublent après ce discours, et les transports sont universels dans toutes les parties de la salle. Robespierre, après avoir joui quelques instans de cet enthousiasme, prend encore une fois la parole contre un membre de la société, qui avait demandé qu'on rendît des honneurs civiques à Geffroy. Il rapproche cette motion de celle qui tendait à donner des gardes aux membres des comités, et soutient que ces motions ont pour objet d'exciter l'envie et la calomnie contre le gouvernement, en l'accablant d'honneurs superflus. En conséquence il demande, et fait prononcer l'exclusion contre celui qui avait demandé pour Geffroy les honneurs civiques.

Au point de puissance où il était parvenu, le comité devait tendre à écarter les apparences de la souveraineté. Il exerçait une dictature absolue, mais il ne fallait pas qu'on s'en aperçût trop ; et tous les dehors, toutes les pompes du pouvoir, ne pouvaient que le compromettre inutilement. Un soldat ambitieux qui est maître par son épée, et qui veut un trône, se hâte de caractériser son autorité le plus tôt qu'il peut, et d'ajouter les insignes de la puissance à la puissance même ; mais les chefs d'un parti qui ne gouvernent ce parti que par leur influence, et qui veulent en rester maîtres, doivent le flatter toujours, rapporter sans cesse à lui le pouvoir qu'ils exercent, et tout en le gouvernant paraître lui obéir.

Les membres du comité de salut public, chefs de la Montagne, ne devaient pas s'isoler d'elle et de la Convention, et devaient repousser au contraire tout ce qui, en apparence, les élèverait trop au-dessus de leurs collègues. Déjà on s'était ravisé, et l'étendue de leur puissance frappait les esprits, même dans leur propre parti ; déjà on voyait en eux des dictateurs, et c'était Robespierre surtout dont la haute influence commençait à offusquer les yeux. On s'habituait à dire, non plus *le*

comité le veut, mais *Robespierre le veut.* Fouquier-Tinville disait à un individu qu'il menaçait du tribunal révolutionnaire : *Si Robespierre le veut, tu y passeras.* Les agens du pouvoir nommaient sans cesse Robespierre dans leurs opérations, et semblaient rapporter tout à lui, comme à la cause de laquelle tout émanait. Les victimes ne manquaient pas de lui imputer leurs maux, et dans les prisons on ne voyait qu'un oppresseur, *Robespierre.* Les étrangers eux-mêmes dans leurs proclamations appelaient les soldats français *soldats de Robespierre.* Cette expression se trouvait dans une proclamation du duc d'York. Sentant combien était dangereux l'usage qu'on faisait de son nom, Robespierre s'empressa de faire à la Convention un discours, pour repousser ce qu'il appelait des insinuations perfides, dont le but était de le perdre ; il le répéta aux Jacobins, et s'y attira les applaudissemens qui étaient ordinairement décernés à toutes ses paroles. Le *Journal de la Montagne*, et le *Moniteur* ayant le lendemain répété ce discours, et ayant dit que c'était un chef-d'œuvre dont l'analyse était impossible, parce que *chaque mot valait une phrase, et chaque phrase une page*, il s'em-

porta vivement, et vint le lendemain se plaindre aux Jacobins des journaux qui flagornaient avec affectation les membres du comité, afin de les perdre, en leur donnant les apparences de la toute-puissance. Les deux journaux furent obligés de se rétracter, et de s'excuser d'avoir loué Robespierre, en assurant que leurs intentions étaient pures.

Robespierre avait de la vanité, mais n'était pas assez grand pour être ambitieux. Avide de flatteries et de respects, il s'en nourrissait, et se justifiait de les recevoir en assurant qu'il ne voulait pas de la toute-puissance. Il avait autour de lui une espèce de cour composée de quelques hommes, mais surtout de beaucoup de femmes, qui étaient pleines pour lui des soins les plus délicats. Toujours empressées à sa porte, elles témoignaient pour sa personne la sollicitude la plus constante; elles ne cessaient de célébrer entre elles sa vertu, son éloquence, son génie; elles l'appelaient un homme divin et au-dessus de l'humanité. Une vieille marquise était la principale de ces femmes, qui soignaient en véritables dévotes ce prélat sanglant et orgueilleux. L'empressement des femmes est le symptôme de l'engouement; il est complet dès qu'elles y concourent par

leurs soins actifs, leurs discours, leurs adorations.

A ces femmes s'était jointe une secte ridicule et bizarre, qui s'était formée depuis peu. C'est au moment de l'abolition des cultes que les sectes abondent, parce que le besoin impérieux de croire, cherche à se repaître d'autres illusions, à défaut de celles qui sont détruites. Une vieille femme dont le cerveau s'était enflammé dans les prisons de la bastille, et qui se nommait Catherine Théot, se disait mère de Dieu, et annonçait la prochaine apparition d'un nouveau messie. Il devait, suivant elle, apparaître au milieu des bouleversemens, et, au moment où il paraîtrait, commencerait une vie éternelle pour les élus. Ces élus devaient propager leur croyance par tous les moyens, et exterminer les ennemis du vrai Dieu. Le chartreux dom Gerle, qui avait figuré sous la constituante, et dont l'imagination faible avait été égarée par des rêves mystiques, était l'un des deux prophètes; Robespierre était l'autre; son déisme lui avait sans doute valu cet honneur. Catherine Théot l'appelait son fils chéri; les initiés le considéraient avec respect, et voyaient en lui un être surnaturel, appelé à des destinées mystérieuses

et sublimes. Probablement il était instruit de leurs folies, et sans être leur complice, il jouissait de leur erreur. Il est certain qu'il avait protégé Dom Gerle, qu'il en recevait des visites fréquentes, et qu'il lui avait donné un certificat de civisme signé de sa main, pour le soustraire aux poursuites d'un comité révolutionnaire. Cette secte s'était fort répandue ; elle avait son culte et ses pratiques, ce qui ne contribuait pas peu à sa propagation ; elle avait des réunions chez Catherine Théot, dans un quartier reculé de Paris, près du Panthéon. C'était là que se faisaient les initiations, en présence de la mère de Dieu, de Dom Gerle, et des principeaux élus. Cette secte commençait à être connue, et on savait vaguement que Robespierre était pour elle un prophète. Ainsi tout contribuait à le grandir et à le compromettre.

C'était surtout parmi ses collègues que les ombrages commençaient à naître. Des divisions se prononçaient déjà, et c'était naturel, car la puissance du comité étant établie, le temps des rivalités était venu. Le comité s'était partagé en plusieurs groupes distincts. De douze membres qui le composaient, ils n'étaient plus que onze, par la mort de Hérault-Séchelles. Jean-Bon-Saint-André et Prieur de la Marne

n'avaient pas cessé d'être en mission. Carnot était entièrement occupé de la guerre, Prieur de la Côte-d'Or des approvisionnemens, Robert Lindet des subsistances. On les appelait les gens *d'examen*. Ils ne prenaient aucune part ni à la politique ni aux rivalités. Robespierre, Saint-Just, Couthon, s'étaient rapprochés. Une espèce de supériorité d'esprit et de manières, le grand cas qu'ils semblaient faire d'eux-mêmes, et le mépris qu'ils semblaient avoir pour leurs autres collègues, les avaient portés à se ranger à part; on les nommait les gens de *la haute main*. Barrère n'était à leurs yeux qu'un être faible et pusillanime, ayant de la facilité au service de tout le monde, Collot d'Herbois qu'un déclamateur de club, Billaud-Varennes qu'un esprit médiocre, sombre et envieux. Ces trois derniers ne pardonnaient pas à leurs collègues leurs dédains secrets. Barrère n'osait se prononcer; mais Collot-d'Herbois, et surtout Billaud, dont l'orgueil et le caractère étaient implacables, ne pouvaient dissimuler la haine dont ils commençaient à s'enflammer. Ils cherchaient à s'appuyer sur leurs collègues appelés les gens *d'examen*, et cherchaient à les mettre de leur côté. Ils pouvaient espérer surtout un appui

de la part du comité de sûreté générale, qui commençait à être importuné de la suprématie du comité de salut public. Spécialement borné à la police, et souvent surveillé ou contrôlé dans ses opérations par le comité de salut public, le comité de sûreté générale supportait impatiemment sa dépendance. Amar, Vadier, Vouland, Jagot, Louis du Bas-Rhin, ses membres les plus cruels, étaient en même temps les plus disposés à se rendre indépendans. Deux de leurs collègues, qu'on appelait *les écouteurs*, les observaient pour le compte de Robespierre et cet espionnage leur était devenu insupportable. Les mécontens de l'un et l'autre comité pouvaient donc se réunir et devenir dangereux pour Robespierre, Couthon et Saint-Just. Et, il faut bien le remarquer, ce sont les rivalités d'orgueil et de pouvoir qui commençaient la division, et non une différence d'opinion politique, car Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar, Jagot et Louis étaient des révolutionnaires non moins redoutables que les trois adversaires qu'ils commençaient à détester.

Une circonstance indisposa encore davantage le comité de sûreté générale contre les dominateurs du comité de salut public. On se plai-

gnait beaucoup des arrestations qui devenaient toujours plus nombreuses, et qui étaient souvent injustes, car elles portaient contre une foule d'individus connus pour excellens patriotes; on se plaignait des rapines et des vexations des agens nombreux auxquels le comité de sûreté générale avait délégué son inquisition. Robespierre, Saint-Just et Couthon n'osant ni faire abolir, ni faire renouveler ce comité, imaginèrent d'établir un bureau de police dans le sein du comité de salut public : c'était, sans détruire le comité de sûreté générale, envahir ses fonctions et l'en dépouiller. Saint-Just devait avoir la direction de ce bureau, mais appelé à l'armée, il n'avait pu remplir ce soin, et Robespierre s'en était chargé à sa place. Le bureau de police faisait élargir ceux qu'arrêtait le comité de sûreté générale, et réciproquement ce comité en faisait de même. Cet envahissement d'une partie de ses attributions l'irrita au plus haut degré, et amena une brouille ouverte. Le bruit s'en répandit, et malgré le secret qui enveloppait le gouvernement, on sut bientôt que ses membres n'étaient pas d'accord.

D'autres mécontentemens, non moins graves, éclataient dans la Convention. Elle était toujours fort soumise, mais quelques-uns de

ses membres, qui avaient conçu des craintes pour eux-mêmes, recevaient du danger un peu plus de hardiesse. C'étaient d'anciens amis de Danton, qui étaient compromis par leurs liaisons avec lui, et qui étaient menacés quelquefois comme restes du parti des *corrompus et des indulgens*. Les uns avaient malversé dans leurs fonctions, et craignaient l'application *du système de la vertu;* les autres avaient paru opposés aux rigueurs toujours plus grandes qu'on exerçait de toutes parts. Le plus compromis était Tallien. On disait qu'il avait malversé à la commune lorsqu'il en était membre, et à Bordeaux lorsqu'il y était en mission. On ajoutait que dans cette dernière ville il s'était laissé amollir et séduire par une jeune et belle femme, qui l'avait accompagné à Paris, et qui venait d'être jetée en prison. Après Tallien on citait Bourdon de l'Oise, compromis par sa lutte avec le parti de Saumur, et expulsé des Jacobins, conjointement avec Fabre, Camille et Philippeaux; on citait encore Thuriot, exclu aussi des Jacobins; Legendre, qui, malgré ses soumissions journalières, ne pouvait se faire pardonner ses anciennes liaisons avec Danton; enfin Fréron, Barras, Lecointre, Rovère, Mo-

nestier, Panis, etc., tous ou amis de Danton, ou désapprobateurs du système suivi par le gouvernement. Ces inquiétudes personnelles se propageaient, le nombre des mécontens augmentait chaque jour, et ils étaient prêts à s'unir aux membres de l'un ou l'autre comité qui voudraient leur tendre la main.

Le 20 prairial (8 juin) approchait; c'était le jour fixé pour la fête à l'Être suprême. Le 16 il fallait nommer un président; la Convention nomma à l'unanimité Robespierre pour occuper le fauteuil : c'était lui assurer le premier rôle dans la journée du 20. Ses collègues, comme on le voit, cherchaient encore à le flatter et à l'apaiser à force d'honneurs. De vastes préparatifs avaient été faits conformément au plan fourni par David. La fête devait être magnifique. Le 20 au matin le soleil brillait de tout son éclat. Une foule immense, toujours prête à assister aux représentations que lui donne le pouvoir, était accourue. Robespierre se fit attendre longtemps. Il parut enfin au milieu de la Convention; il était soigneusement paré; il avait la tête couverte de plumes, et tenait, comme tous les représentans, un bouquet de fleurs, de fruits et d'épis de blé. Sur son visage, ordi-

nairement si sombre, éclatait une joie qui ne lui était pas ordinaire. Un amphithéâtre était placé au milieu du jardin des Tuileries. La Convention l'occupait; à droite et à gauche se trouvaient plusieurs groupes d'enfans, d'hommes, de vieillards et de femmes : les enfans étaient couronnés de violette, les adolescens de myrte, les hommes de chêne, les vieillards de pampre et d'olivier. Les femmes tenaient leurs filles par la main, et portaient des corbeilles de fleurs. Vis-à-vis l'amphithéâtre se trouvaient des figures représentant l'Athéisme, la Discorde, l'Égoïsme, et destinées à être brûlées. Dès que la Convention eut pris sa place, une musique ouvrit la cérémonie. Le président fit ensuite un premier discours sur l'objet de la fête. « Français républicains, dit-» il, il est enfin arrivé le jour à jamais fortuné » que le peuple français consacre à l'Être su-» prême! Jamais le monde qu'il a créé ne lui » offrit un spectacle aussi digne de ses regards. » Il a vu régner sur la terre la tyrannie, le » crime et l'imposture : il voit dans ce moment » une nation entière, aux prises avec tous les » oppresseurs du genre humain, suspendre le » cours de ses travaux héroïques, pour élever » sa pensée et ses vœux vers le grand Être qui

»lui donna la mission de les entreprendre, et »le courage de les exécuter! »

Après avoir parlé quelques minutes, le président descend de l'amphithéâtre, et, se saisissant d'une torche, met le feu aux monstres de l'Athéisme, de la Discorde et de l'Égoïsme. Du milieu de leurs cendres paraît la statue de la Sagesse; mais on remarque qu'elle est enfumée par les flammes au milieu desquelles elle vient de paraître. Robespierre retourne à sa place, et prononce un second discours sur l'extirpation des vices ligués contre la république. Après cette première cérémonie, on se met en marche pour se rendre au Champ-de-Mars. L'orgueil de Robespierre semble redoubler, et il affecte de marcher très en avant de ses collègues; mais quelques-uns, indignés, se rapprochent et lui prodiguent les sarcasmes les plus amers. Les uns se moquent du nouveau pontife, et lui disent, en faisant allusion à la statue de la Sagesse, qui avait paru enfumée, que sa sagesse est obscurcie. D'autres font entendre le mot de tyran, et s'écrient qu'*il est encore des Brutus.* Bourdon de l'Oise lui dit ces mots : *La roche Tarpéienne est près du Capitole.*

Le cortége arrive enfin au Champ-de-Mars.

Là se trouvait, au lieu de l'ancien autel de la patrie, une vaste montagne. Au sommet de cette montagne était un arbre : la Convention s'assied sous ses rameaux. De chaque côté de la montagne se placent les différens groupes des enfans, des vieillards et des femmes. Une symphonie commence ; puis les groupes chantent des strophes en se répondant alternativement ; enfin à un signal donné, les adolescens tirent leurs épées et jurent, dans les mains des vieillards, de défendre la patrie ; les mères élèvent leurs enfans dans leurs bras ; tous les assistans lèvent leurs mains vers le ciel, et les sermens de vaincre se mêlent à ces hommages rendus à l'Être suprême. On retourne ensuite au jardin des Tuileries, et la fête se termine par des jeux publics.

Telle fut la fameuse fête célébrée en l'honneur de l'Être suprême. Robespierre en ce jour était parvenu au comble des honneurs ; mais il n'était arrivé au faîte que pour en être précipité. Son orgueil avait blessé tout le monde. Les sarcasmes étaient parvenus jusqu'à son oreille, et il avait vu chez quelques-uns de ses collègues une hardiesse qui ne leur était pas ordinaire. Le lendemain il se rend au comité de salut public, et exprime sa colère contre les

députés qui l'ont outragé la veille. Il se plaint de ces amis de Danton, de ces restes impurs du parti *indulgent et corrompu*, et en demande le sacrifice. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, qui n'étaient pas moins blessés que leurs collègues du rôle que Robespierre avait joué la veille, se montrent très-froids et peu empressés à le venger. Ils ne défendent pas les députés dont se plaint Robespierre, mais ils reviennent sur la dernière fête; ils expriment des craintes sur ses effets; elle a indisposé, disent-ils, beaucoup d'esprits. D'ailleurs ces idées d'Être suprême, d'immortalité de l'âme, ces pompes semblent un retour vers les superstitions d'autrefois, et peuvent faire rétrograder la révolution. Robespierre s'irrite alors de ces remarques; il soutient qu'il n'a jamais voulu faire rétrograder la révolution, qu'il a tout fait au contraire pour accélérer sa marche. En preuve il cite un projet de loi qu'il vient de rédiger avec Couthon, et qui tend à rendre le tribunal révolutionnaire encore plus meurtrier. Voici quel était ce projet.

Depuis deux mois il avait été question d'apporter quelques modifications à l'organisation du tribunal révolutionnaire. La défense qu'avaient fournie Danton, Camille, Fabre, Lacroix,

avait fait sentir l'inconvénient des restes de formalités qu'on avait laissé exister. Tous les jours encore il fallait entendre des témoins et des avocats, et quelque briève que fût l'audition des témoins, quelque restreinte que fût la défense des avocats, néanmoins elle emportait une grande perte de temps, et amenait toujours un certain éclat. Les chefs de ce gouvernement qui voulaient que tout se fît promptement et sans bruit, désiraient supprimer ces formalités incommodes. S'étant habitués à penser que la révolution avait le droit de détruire tous ses ennemis, et qu'à la simple inspection on devait les distinguer, ils croyaient qu'on ne pouvait rendre la procédure révolutionnaire trop expéditive. Robespierre, particulièrement chargé du tribunal, avait préparé la loi avec Couthon seul, car Saint-Just était absent. Il n'avait pas daigné consulter ses autres collègues du comité de salut public, et il venait seulement leur lire le projet avant de le présenter. Quoique Barrère, Collot-d'Herbois fussent tout aussi disposés à en admettre les dispositions sanguinaires, ils devaient l'accueillir froidement, puisqu'il était conçu et arrêté sans leur participation. Cependant il fut convenu qu'il se-

rait proposé le lendemain, et que Couthon en ferait le rapport. Mais aucune satisfaction ne fut accordée à Robespierre pour les outrages qu'il avait reçus la veille.

Le comité de sûreté générale ne fut pas plus consulté sur la loi que ne l'avait été le comité de salut public. Il sut qu'une loi se préparait; mais il ne fut point appelé à y prendre part. Il voulut du moins, sur cinquante jurés qui devaient être désignés, en faire nommer vingt; mais Robespierre les rejeta tous, et ne choisit que ses créatures. La proposition fut faite le 22 prairial; Couthon fut le rapporteur. Après les déclamations habituelles sur l'inflexibilité et la promptitude qui devaient faire les caractères de la justice révolutionnaire, il lut le projet, qui était conçu dans un style effrayant. Le tribunal devait se diviser en quatre sections, composées d'un président, trois juges et neuf jurés. Il était nommé douze juges, et cinquante jurés qui devaient se relever dans l'exercice de leurs fonctions, de manière que le tribunal pût siéger tous les jours. La seule peine était la mort. Le tribunal, disait la loi, était institué pour punir les ennemis du peuple. Suivait la définition la plus vague et la plus étendue des ennemis du peuple. Dans le nom-

bre étaient compris les fournisseurs infidèles, et les alarmistes qui débitaient de mauvaises nouvelles. La faculté de traduire les citoyens au tribunal révolutionnaire était attribuée aux deux comités, à la Convention, aux représentans en mission, et à l'accusateur public, Fouquier-Tinville. S'il existait des preuves *soit matérielles*, *soit morales*, il ne devait pas être entendu de témoins. Enfin un article portait ces mots : *La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes ; elle n'en accorde point aux conspirateurs.*

Une loi qui supprimait toutes les garanties, qui bornait l'instruction à un simple appel nominal, et qui, en attribuant aux deux comités la faculté de traduire les citoyens au tribunal révolutionnaire, leur donnait ainsi droit de vie et de mort; une pareille loi dut causer un véritable effroi, surtout chez les membres de la Convention, déjà inquiets pour eux-mêmes. Il n'était pas dit si les comités auraient la faculté de traduire les représentans au tribunal, sans demander un décret préalable d'accusation; dès lors les comités pouvaient envoyer leurs collègues à la mort, sans autre peine que celle de les désigner à Fouquier-Tinville. Aussi les restes de la prétendue

faction des *indulgens* se soulevèrent; et pour la première fois depuis long-temps, on vit une opposition se manifester dans le sein de l'assemblée. Ruamps demanda l'impression et l'ajournement du projet, disant que si cette loi était adoptée sans ajournement, il ne restait qu'à se brûler la cervelle. Lecointre de Versailles appuya l'ajournement. Robespierre se présenta aussitôt pour combattre cette résistance inattendue. « Il y a, dit-il, deux opi- » nions aussi anciennes que notre révolution; » l'une, qui tend à punir d'une manière prompte » et inévitable les conspirateurs, l'autre, qui » tend à absoudre les coupables; cette dernière » n'a cessé de se reproduire dans toutes les oc- » casions. Elle se manifeste de nouveau aujour- » d'hui, et je viens la repousser. Depuis deux » mois le tribunal se plaint des entraves qui em- » barrassent sa marche; il se plaint de manquer » de jurés; il faut donc une loi. Au milieu des » victoires de la république, les conspirateurs » sont plus actifs et plus ardens que jamais; » il faut les frapper. Cette opposition inatten- » due qui se manifeste n'est pas naturelle. On » veut diviser la Convention, on veut l'épou- » vanter. — Non, non, s'écrient plusieurs voix, » on ne nous divisera pas. — C'est nous, ajoute

» Robespierre, qui avons toujours défendu la » Convention, ce n'est pas nous qu'elle a à » craindre. Du reste, nous en sommes arrivés » au point où l'on pourra nous tuer, mais où l'on » ne nous empêchera pas de sauver la patrie. »

Robespierre ne manquait plus une seule fois de parler de poignards et d'assassins, comme s'il avait toujours été menacé. Bourdon de l'Oise lui répond, et dit que si le tribunal a besoin de jurés, on n'a qu'à adopter sur-le-champ la liste proposée, car personne ne veut arrêter la marche de la justice, mais qu'il faut ajourner le reste du projet. Robespierre remonte à la tribune, et dit que la loi n'est ni plus compliquée ni plus obscure, qu'une foule d'autres qui ont été adoptées sans discussion; et que dans un moment où les défenseurs de la liberté sont menacés du poignard, on ne devrait pas chercher à ralentir la répression des conspirateurs. Enfin il propose de discuter toute la loi, article par article, et de siéger jusqu'au milieu de la nuit, s'il le faut, pour la décréter le jour même. La domination de Robespierre l'emporte encore; la loi est lue, et adoptée en quelques instans.

Cependant Bourdon, Tallien, tous les membres qui avaient des craintes person-

nelles, étaient effrayés d'une loi pareille. Les comités pouvant traduire tous les citoyens au tribunal révolutionnaire, et une exception n'étant pas faite en faveur des membres de la représentation nationale, ils tremblaient d'être enlevés en une nuit, et livrés à Fouquier sans que la Convention fût même prévenue. Le lendemain 23 prairial, Bourdon demanda la parole : « En donnant, dit-il, aux comités de » salut public et de sûreté générale, le droit » de traduire les citoyens au tribunal révolu» tionnaire, la Convention n'a pas entendu » sans doute que le pouvoir des comités s'éten» drait sur tous ses membres, sans un décret » préalable. — Non, non, s'écria-t-on de toutes » parts. — Je m'attendais, reprit Bourdon, à » ces murmures; ils me prouvent que la liberté » est impérissable. » — Cette réflexion causa une sensation profonde. Bourdon proposa de déclarer que les membres de la Convention ne pourraient être livrés au tribunal révolutionnaire sans un décret d'accusation. Les comités étaient absens ; la proposition de Bourdon fut accueillie. Merlin demanda la question préalable, on murmura contre lui ; mais il s'expliqua et demanda la question préalable avec un considérant, c'est que la Convention

n'avait pu se dessaisir du droit de décréter seule ses propres membres. Le considérant fut adopté à la satisfaction générale.

Une scène qui se passa dans la soirée, donna encore plus d'éclat à cette opposition si nouvelle. Tallien et Bourdon se promenaient dans les Tuileries; des espions du comité de salut public les suivaient de très-près. Tallien fatigué se retourne, les provoque, les appelle de vils espions du comité, et leur dit d'aller rapporter à leurs maîtres ce qu'ils ont vu et entendu. Cette scène causa une grande sensation; Couthon et Robespierre étaient indignés. Le lendemain ils se présentent à la Convention, décidés à se plaindre vivement de la résistance qu'ils essuyaient. Delacroix et Mallarmé leur en fournissent l'occasion. Delacroix demande qu'on caractérise d'une manière plus précise ceux que la loi a qualifiés de *dépravateurs des mœurs*. Mallarmé demande ce qu'elle a voulu dire par ces mots : *la loi ne donne pour défenseur aux patriotes calomniés que la conscience des jurés patriotes*. Couthon monte alors à la tribune, se plaint des amendemens adoptés la veille, et des amendemens proposés aujourd'hui. « On a calomnié, dit-il,

» le comité de salut public, en paraissant sup-
» poser qu'il voulait avoir la faculté d'envoyer les
» membres de la Convention à l'échafaud. Que
» les tyrans calomnient le comité, c'est naturel;
» mais que la Convention elle-même semble
» écouter la calomnie, une pareille injustice
» est insupportable, et il ne peut s'empêcher
» de s'en plaindre. On s'est applaudi hier
» d'une *heureuse clameur* qui prouvait que la
» liberté était impérissable, comme si la liberté
» avait été menacée. On a choisi pour porter
» cette attaque le moment où les membres du
» comité étaient absens; une telle conduite est
» déloyale, et je propose de rapporter les amen-
» demens adoptés hier, et ceux qu'on vient
» de proposer aujourd'hui. » — Bourdon ré-
pond que demander des explications sur une
loi n'est pas un crime; que s'il s'est applaudi
d'une clameur, c'est qu'il a été satisfait de se
trouver d'accord avec la Convention; que si de
part et d'autre on montrait la même aigreur,
il serait impossible de discuter. « On m'ac-
» cuse, dit-il, de parler comme Pitt et Cobourg;
» si je répondais de même, où en serions-nous?
» J'estime Couthon, j'estime les comités, j'es-
» time la *montagne* qui a sauvé la liberté. » —

On applaudit ces explications de Bourdon; mais ces explications étaient des excuses, et l'autorité des dictateurs était trop forte encore pour être bravée sans égards. Robespierre prend la parole, et fait un discours diffus, plein d'orgueil et d'amertume. « Montagnards, dit-il, » vous serez toujours le boulevard de la liberté » publique, mais vous n'avez rien de commun » avec les intrigans et les pervers quels qu'ils » soient. S'ils s'efforcent de se ranger parmi » vous, ils n'en sont pas moins étrangers à » vos principes. Ne souffrez pas que quelques » intrigans, plus méprisables que les autres, » parce qu'ils sont plus hypocrites, s'efforcent » d'entraîner une partie d'entre vous, et de se » faire les chefs d'un parti... » — Bourdon de l'Oise interrompt Robespierre en disant qu'il n'a jamais voulu se faire le chef d'un parti. — Robespierre ne répond pas, et reprend: « Ce » serait, dit-il, le comble de l'opprobre si des » calomniateurs égarant nos collègues... » — Bourdon l'interrompt de nouveau. « Je demande, s'écrie-t-il, qu'on prouve ce qu'on avance; » on vient de dire assez clairement que j'étais » un scélérat. — Je n'ai pas nommé Bourdon, » répond Robespierre; malheur à qui se nomme » lui-même! Oui, la montagne est pure, elle est

»sublime ; les intrigans ne sont pas de la »montagne.» Robespierre s'étend ensuite longuement sur les efforts qu'on fait pour effrayer les membres de la Convention, et pour leur persuader qu'ils sont en danger ; il dit qu'il n'y a que des coupables qui soient ainsi effrayés, et qui veuillent effrayer les autres. Il raconte alors ce qui s'est passé la veille entre Tallien et les espions qu'il appelle des *courriers du comité*. Ce récit amène des explications très-vives de la part de Tallien, et lui vaut beaucoup d'injures. Enfin on termine toutes ces discussions par l'adoption des demandes faites par Couthon et Robespierre. Les amendemens de la veille sont rapportés, ceux du jour sont repoussés, et l'affreuse loi du 22 reste telle qu'elle avait été proposée.

Les meneurs du comité étaient triomphans encore une fois ; leurs adversaires tremblaient. Tallien, Bourdon, Ruamps, Delacroix, Mallarmé, tous ceux qui avaient fait des objections à la loi, se croyaient perdus, et craignaient à chaque instant d'être arrêtés. Bien que le décret préalable de la Convention fût nécessaire pour la mise en accusation, elle était encore tellement intimidée qu'elle pouvait accorder tout ce qu'on lui demanderait. Elle

avait rendu le décret contre Danton ; elle pouvait bien le rendre encore contre ceux de ses amis qui lui avaient survécu. Le bruit se répandit que la liste était faite ; on portait le nombre des victimes à douze, puis à dix-huit ; on les nommait. Bientôt l'effroi se répandit, et plus de soixante membres de la Convention ne couchaient plus chez eux.

Cependant un obstacle s'opposait à ce qu'on disposât de leur vie aussi aisément qu'ils le craignaient. Les chefs du gouvernement étaient divisés. On a déjà vu que Billaud-Varennes, Collot, Barrère, avaient froidement répondu aux premières plaintes de Robespierre contre ses collègues. Les membres du comité de sûreté générale lui étaient plus opposés que jamais, car ils venaient d'être éloignés de toute coopération à la loi du 22, et il paraît même que quelques-uns d'entre eux étaient menacés. Robespierre et Couthon poussaient l'exigence fort loin ; ils auraient voulu sacrifier un grand nombre de députés ; ils parlaient de Tallien, Bourdon de l'Oise, Thuriot, Rovère, Lecointre, Panis, Monestier, Legendre, Fréron, Barras ; ils demandaient même Cambon, dont la renommée financière les gênait, et qui avait paru opposé à leurs cruautés ; enfin ils

auraient voulu porter leurs coups jusque sur plusieurs membres de la montagne les plus prononcés, tels que Duval, Audouin, Léonard Bourdon (1). Les membres du comité de salut public, Billaud, Collot, Barrère et tous ceux du comité de sûreté générale, refusaient d'y consentir. Le danger, en s'étendant sur un aussi grand nombre de têtes, pouvait finir bientôt par les menacer eux-mêmes.

Ils étaient dans ces dispositions hostiles, et peu portés à s'entendre sur un nouveau sacrifice, lorsqu'une dernière circonstance amena une rupture définitive. Le comité de sûreté générale avait fait la découverte des assemblées qui se tenaient chez Catherine Théot. Il avait appris que cette secte extravagante faisait de Robespierre un prophète, et que celui-ci avait donné un certificat de civisme à dom Gerle. Aussitôt Vadier, Vouland, Jagot, Amar, résolurent de se venger en présentant cette secte comme une réunion de conspirateurs dangereux, en la dénonçant à la Convention, et en faisant partager ainsi à Robespierre, le ridicule et l'odieux

(1) Voyez la liste fournie par Villate dans ses mémoires.

qui s'attacherait à elle. On envoya un agent, Sénart, qui, sous prétexte de se faire initier, s'introduisit dans l'une des réunions. Au milieu de la cérémonie, il s'approcha d'une fenêtre, donna le signal à la force armée, et fit saisir la secte presque entière. Dom Gerle, Catherine Théot, furent arrêtés. On trouva le certificat de civisme donné par Robespierre à dom Gerle; on découvrit même dans le lit de la mère de Dieu une lettre qu'elle écrivait à son fils chéri, au premier prophète, à Robespierre enfin. Quand Robespierre apprit qu'on allait poursuivre la secte, il voulut s'y opposer, et provoqua une discussion sur ce sujet dans le comité de salut public. On a déjà vu que Billaud et Collot n'étaient pas déjà très-portés pour le déisme, et qu'ils voyaient avec ombrage l'usage politique que Robespierre voulait faire de cette croyance. Ils opinaient pour les poursuites. Robespierre insistant pour les empêcher, la discussion devint extrêmement vive; il essuya les expressions les plus injurieuses, ne réussit pas, et se retira en pleurant de rage. La querelle avait été si forte, que pour éviter d'être entendus de ceux qui traversaient les galeries, les membres du comité résolurent de transporter le lieu de leurs

séances à l'étage supérieur. Le rapport contre la secte de Catherine Théot fut fait à la Convention. Barrère, pour se venger de Robespierre à sa manière, avait rédigé secrètement le rapport que Vouland devait prononcer. La secte était rendue aussi ridicule qu'atroce. La Convention, tantôt révoltée, tantôt égayée par le tableau tracé par Barrère, décréta d'accusation les principaux chefs de la secte, et les envoya au tribunal révolutionnaire.

Robespierre indigné et de la résistance qu'il avait rencontrée, et des propos injurieux qu'il avait essuyés, renonça à paraître au comité, et résolut de ne plus prendre part à ses délibérations; il se retira dans les derniers jours de prairial (milieu de juin). Cette retraite prouve de quelle nature était son ambition; un ambitieux n'a jamais d'humeur; il s'irrite par les obstacles, s'empare du pouvoir, et en écrase ceux qui l'ont outragé. Un rhéteur faible et vaniteux se dépite, et cède quand il ne trouve plus ni flatteries ni respects. Danton s'était retiré par paresse et dégoût, Robespierre par vanité blessée. Cette retraite lui fut aussi funeste qu'à Danton. Couthon restait seul contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère,

et ces derniers allaient s'emparer du maniement de toutes les affaires.

Ces divisions n'étaient pas encore ébruitées; on savait seulement que les comités de salut pulic et de sûreté générale n'étaient pas d'accord; on était enchanté de cette mésintelligence, on espérait qu'elle empêcherait de nouvelles proscriptions. Ceux qui étaient menacés se rapprochaient du comité de sûreté générale, le flattaient, l'imploraient, et avaient même reçu de quelques membres les promesses les plus rassurantes. Élie Lacoste, Moyse Bayle, Lavicomterie, Dubarran, les meilleurs des membres du comité de sûreté générale, avaient promis de refuser leur signature à toute nouvelle liste de proscription.

Au milieu de ces luttes, les jacobins étaient toujours dévoués à Robespierre; ils ne distinguaient pas encore entre les divers membres du comité, entre Couthon, Robespierre, Saint-Just d'un côté, et Billaud-Varennes, Collot, Barrère de l'autre. Ils ne voyaient que le gouvernement révolutionnaire d'une part, et de l'autre quelques restes de la faction des indulgens, quelques amis de Danton, qui, à propos de la loi du 22 prairial, venaient de

s'élever contre ce gouvernement salutaire. Robespierre, qui avait défendu ce gouvernement en défendant la loi, était toujours pour eux le premier et le plus grand citoyen de la république; tous les autres n'étaient que des intrigans qu'il fallait achever de détruire : aussi ne manquèrent-ils pas d'exclure Tallien de leur comité de correspondance, parce qu'il n'avait pas répondu aux accusations qui avaient été dirigées contre lui dans la séance du 24. Dès ce jour, Collot et Billaud-Varennes sentant l'influence de Robespierre, s'abstinrent de paraître aux Jacobins. Qu'auraient-ils pu dire ? Ils n'auraient pu exposer leurs griefs tous personnels, et faire le public juge entre leur orgueil et celui de Robespierre; ils ne leur restait qu'à se taire et à attendre. Robespierre et Couthon avaient donc le champ libre. Ce bruit d'une nouvelle proscription ayant produit un effet dangereux, Couthon se hâta de démentir devant la société, les projets qu'on leur supposait, contre vingt-quatre et même soixante membres de la Convention. « Les ombres de Danton, d'Hébert, » de Chaumette, se promènent, dit-il, encore » parmi nous ; elles cherchent à perpétuer le » trouble et la division. Ce qui s'est passé dans

»la séance du 24 en est un exemple frappant;
»on veut diviser le gouvernement, discréditer
»ses membres, en les peignant comme des
»Sylla et des Néron; on délibère en secret,
»on se réunit, on forme de prétendues listes
»de proscription, on effraie les citoyens pour
»en faire des ennemis de l'autorité publi-
»que. On répandait il y a peu de jours le
»bruit que les comités devaient faire arrêter
»dix-huit membres de la Convention; déjà
»même on les nommait. Défiez-vous de ces
»insinuations perfides; ceux qui répandaient
»ces bruits sont des complices d'Hébert et
»de Danton; ils craignent la punition de leur
»conduite criminelle; ils cherchent à s'ac-
»coler des gens purs, dans l'espoir que, ca-
»chés derrière eux, ils pourront aisément
»échapper à l'œil de la justice. Mais rassurez-
»vous, le nombre des coupables est heureu-
»sement très-petit; il n'est que de quatre, de
»six peut-être; et ils seront frappés, car le
»temps est venu de délivrer la république des
»derniers ennemis qui conspirent contre elle.
»Reposez-vous de son salut sur l'énergie et
»la justice des comités.»

Il était adroit de réduire à un petit nombre les proscrits que Robespierre voulait frapper.

Les Jacobins applaudirent, suivant l'usage, le discours de Couthon ; mais ce discours ne rassura aucune des victimes menacées, et ceux qui se croyaient en péril n'en continuèrent pas moins de coucher hors de leurs maisons. Jamais la terreur n'avait été plus grande, non-seulement dans la Convention, mais dans les prisons, et par toute la France.

Les cruels agens de Robespierre, l'accusateur Fouquier-Tinville, le président Dumas, s'étaient emparés de la loi du 22 prairial, et allaient s'en servir pour ravager les prisons. Bientôt, disait Fouquier, on mettra sur leurs portes cet écriteau : *Maison à louer*. Le projet était de se délivrer de la plus grande partie des suspects. On s'était accoutumé à les considérer comme des ennemis irréconciliables, qu'il fallait détruire pour le salut de la république. Immoler des milliers d'individus dont le tort n'était que de penser d'une certaine manière, qui souvent même ne pensaient pas autrement que leurs persécuteurs, les immoler semblait une chose toute naturelle, par l'habitude qu'on avait prise de se détruire les uns les autres. La facilité à faire mourir, et à mourir soi-même, était devenue extraordinaire : sur les champs

de bataille, sur l'échafaud, des milliers d'hommes périssaient chaque jour, et on n'en était plus étonné. Les premiers meurtres commis en 93 provenaient d'une irritation réelle et motivée par le danger. Aujourd'hui les périls avaient cessé, la république était victorieuse, on n'égorgeait plus par indignation, mais par l'habitude funeste qu'on en avait contractée. Cette machine formidable qu'on avait été obligé de construire pour résister à des ennemis de toute espèce commençait à n'être plus nécessaire, mais une fois mise en action, on ne savait plus l'arrêter. Tout gouvernement doit avoir son excès, et ne périt que lorsqu'il a atteint cet excès. Le gouvernement révolutionnaire ne devait pas finir le jour même où les ennemis de la république seraient assez terrifiés; il devait aller au-delà, il devait s'exercer jusqu'à ce qu'il eût révolté tous les cœurs par son atrocité même. Les choses humaines ne vont pas autrement. Pourquoi d'affreuses circonstances avaient-elles obligé de créer un gouvernement de mort, qui ne régnerait et ne vaincrait que par la mort?

Ce qui est plus effrayant encore, c'est que lorsque le signal est donné, lorsque

l'idée est établie qu'il faut sacrifier des vies, et qu'en les sacrifiant on sauvera l'état, tout se dispose pour ce but affreux, avec une singulière facilité. Chacun agit sans remords, sans répugnance ; on s'habitue à cela comme le juge à envoyer des coupables au supplice, le médecin à voir des êtres souffrans sous son instrument, le général à ordonner le sacrifice de vingt mille soldats. On se fait un affreux langage suivant ses nouvelles œuvres; on sait même le rendre gai, on trouve des mots piquans pour exprimer des idées sanguinaires. Chacun marche, entraîné, étourdi avec l'ensemble; et on voit des hommes qui la veille s'occupaient doucement des arts et du commerce, s'occuper avec la même facilité de mort et de destruction.

Le comité avait donné le signal par la loi du 22; Dumas et Fouquier l'avaient trop bien compris. Il fallait cependant des prétextes pour immoler tant de malheureux. Quel crime pouvait-on leur supposer, lorsque la plupart d'entre eux étaient des citoyens paisibles, inconnus, qui n'avaient jamais donné aucun signe de vie? On imagina que plongés dans les prisons ils devaient songer à en sortir, que leur nombre devait leur inspirer le sentiment

de leurs forces, et leur donner l'idée de s'en servir pour se sauver. La prétendue conspiration de Dillon fut le germe de cette idée, qu'on développa d'une manière atroce. On se servit de quelques misérables qui étaient détenus, et qui consentirent à jouer le rôle infâme de délateurs. Ils désignèrent au Luxembourg cent-soixante prisonniers qui, disaient-ils, avaient pris part au complot de Dillon. On se procura de ces faiseurs de listes dans toutes les autres maisons d'arrêt, et ils dénoncèrent dans chacune cent ou deux cents individus comme complices de la conspiration des prisons. Une tentative d'évasion faite à la Force ne servit qu'à autoriser cette fable indigne, et sur-le-champ on commença à envoyer des centaines de malheureux au tribunal révolutionnaire. On les acheminait des diverses prisons à la Conciergerie, pour aller de là au tribunal et à l'échafaud. Dans la nuit du 18 au 19 messidor (6 juin), on traduisit les cent soixante désignés au Luxembourg. Ils tremblaient en entendant cet appel; ils ne savaient ce qu'on leur imputait, et ce qu'ils voyaient de plus probable, c'était la mort qu'on leur réservait. L'affreux Fouquier, depuis qu'il était nanti de la loi du 22, avait

opéré de grands changemens dans la salle du tribunal. Au lieu des siéges des avocats, et du banc destiné autrefois aux accusés, et pouvant en contenir dix-huit ou vingt, il avait fait construire un amphithéâtre qui pouvait contenir cent ou cent cinquante accusés à la fois. Il appelait cela *ses petits gradins.* Poussant son ardeur jusqu'à une espèce d'extravagance, il avait fait élever l'échafaud dans la salle même du tribunal, et il se proposait de faire juger en une même séance les cent soixante accusés du Luxembourg.

Le comité de salut public, en apprenant l'espèce de délire de son accusateur public, l'envoya chercher, lui ordonna de faire enlever l'échafaud de la salle où il était dressé, et lui défendit de traduire soixante individus à la fois. *Tu veux donc*, lui dit Collot-d'Herbois dans un transport de colère, *démoraliser le supplice?* Il faut cependant remarquer que Fouquier a prétendu le contraire, et soutenu que c'était lui qui avait demandé le jugement des cent soixante en trois fois. Cependant tout prouve que c'est le comité qui fut moins extravagant que son ministre, et qui réprima son délire; il fallut renouveler une seconde

fois à Fouquier-Tinville l'ordre d'enlever la guillotine de la salle du tribunal.

Les cent soixante furent partagés en trois troupes, jugés et exécutés en trois jours, au lieu de l'être en un seul. La procédure était devenue aussi expéditive et aussi affreuse que celle qui s'employait dans le guichet de l'Abbaye dans les nuits des 2 et 3 septembre. Les charrettes, commandées dès le matin, attendaient dans la cour du Palais-de-Justice, et les accusés pouvaient les voir en montant au tribunal. Le président Dumas, siégeant comme un furieux, avait deux pistolets sur la table. Il demandait aux accusés leur nom seulement, et y ajoutait à peine une question fort générale. Dans l'interrogatoire des cent soixante, le président dit à l'un d'eux, Dorival : Connaissez-vous la conspiration? — Non. — Je m'attendais que vous feriez cette réponse, mais elle ne réussira pas. A un autre. — Il s'adresse au nommé Champigny : N'êtes-vous pas ex-noble? — Oui. — A un autre. A Guedreville : Êtes-vous prêtre? — Oui, mais j'ai prêté le serment. — Vous n'avez plus la parole. A un autre. Au nommé Ménil : N'étiez-vous pas domestique de l'ex-constituant Menou? — Oui. A un autre. Au nommé Vely : N'étiez-vous pas

architecte de Madame ? — Oui, mais j'ai été disgracié en 1788. — A un autre. A Gondrecourt : N'avez-vous pas votre beau-père au Luxembourg? — A un autre. A Durfort : N'étiez-vous pas garde du corps? — Oui, mais j'ai été licencié en 1789. — A un autre.

C'est ainsi que s'instruisait le procès de ces malheureux. La loi portait qu'on ne serait dispensé de faire entendre des témoins que lorsqu'il y aurait des preuves matérielles ou morales; néanmoins on n'en faisait jamais appeler, prétendant toujours qu'il existait des preuves de cette espèce. Les jurés ne se donnaient pas même la peine de rentrer dans la salle du conseil. Ils opinaient à l'audience même, et le jugement était aussitôt prononcé. Les accusés avaient eu à peine le temps de se lever et d'énoncer leurs noms. Un jour il y en eut un dont le nom n'était pas sur la liste des accusés, et qui dit au tribunal : Je ne suis pas accusé, mon nom n'est pas dans votre liste. — Eh qu'importe, lui dit Fouquier; donne-le vite. — Il le donna, et fut envoyé à la mort comme les autres. La plus grande négligence régnait dans cette espèce d'administration barbare. Souvent on omettait, par l'effet de la grande précipitation, de signifier les actes

d'accusation, et on les donnait aux accusés à l'audience même. On commettait les plus étranges erreurs. Un digne vieillard, Loizerolles, entend prononcer à côté de son nom les prénoms de son fils; il se garde de réclamer, et il est envoyé à la mort. Quelque temps après, le fils est jugé à son tour; et il se trouve qu'il aurait dû ne plus exister, car un individu ayant tous ses noms avait été exécuté: c'était son père. Il n'en périt pas moins. Plus d'une fois on appela des détenus qui avaient déjà été victimes depuis long-temps. Il y avait des centaines d'actes d'accusation tout prêts, auxquels on ne faisait qu'ajouter la désignation des individus. On faisait de même pour les jugemens. L'imprimerie était à côté de la salle même du tribunal; les planches étaient toutes prêtes, Le titre, les motifs, étaient tout composés, il n'y avait que les noms à y ajouter. On les transmettait par une petite lucarne au prote; sur-le-champ des milliers d'exemplaires étaient tirés, et allaient répandre la douleur dans les familles et l'effroi dans les prisons. Les petits colporteurs venaient vendre le bulletin du tribunal sous les fenêtres des prisonniers, en criant: *Voici ceux qui ont gagné à la loterie de la sainte guillotine.* Les accusés étaient exécutés au

sortir de l'audience, ou tout au plus le lendemain, si la journée était trop avancée.

Les têtes tombaient depuis la loi du 22 prairial par cinquante et soixante chaque jour. *Ça va bien*, disait Fouquier, *les têtes tombent comme des ardoises*, et il ajoutait : *Il faut que ça aille mieux encore la décade prochaine, il m'en faut quatre cent cinquante au moins* (1). Pour cela on faisait ce qu'ils appelaient des *commandes* aux *moutons* qui se chargeaient d'espionner les suspects. Ces infâmes étaient devenus la terreur des prisons. Enfermés comme suspects, on ne savait pas au juste quels étaient ceux d'entre eux qui se chargeaient de désigner les victimes, mais on s'en doutait à leur insolence, aux préférences qu'ils obtenaient des geôliers, aux orgies qu'ils faisaient dans les guichets avec les agens de la police. Souvent ils laissaient connaître leur importance pour en trafiquer. Ils étaient caressés, implorés par les prisonniers tremblans; ils recevaient même des sommes pour ne pas mettre un nom sur leur liste. Ils faisaient leurs choix au hasard; ils di-

(1) Voyez pour tous ces détails le long procès de Fouquier-Tinville.

saient de tel qu'il avait tenu un propos aristocrate; de tel autre, qu'il avait bu un jour où l'on annonçait une défaite des armées, et leur seule désignation équivalait à un arrêt de mort. On portait les noms qu'ils avaient fournis sur autant d'actes d'accusation, et on venait le soir signifier ces actes aux prisonniers, et les traduire à la Conciergerie. Cela s'appelait dans la langue des geôliers *le journal du soir*. Quand ces infortunés entendaient le roulement des tombereaux qui venaient les chercher, ils étaient dans une anxiété aussi cruelle que la mort; ils accouraient aux guichets, se collaient contre les grilles pour écouter la liste, et tremblaient d'entendre leur nom dans la bouche des huissiers. Quand ils avaient été nommés, ils embrassaient leurs compagnons d'infortune, et recevaient les adieux de mort. Souvent on voyait les séparations les plus douloureuses, c'était un père qui se détachait de ses enfans, un époux de son épouse. Ceux qui survivaient étaient aussi malheureux que ceux que l'on conduisait à la caverne de Fouquier-Tinville; ils rentraient en attendant d'être promptement réunis à leurs proches. Quand ce funeste appel était achevé, les prisons respiraient, mais jusqu'au lendemain seulement.

Alors les angoisses recommençaient de nouveau, et le funeste roulement des charrettes ramenait la terreur.

La pitié publique commençait à éclater d'une manière inquiétante pour les exterminateurs. Les marchands de la rue Saint-Honoré, où passaient tous les jours les charrettes, fermaient leurs boutiques. Pour priver les victimes de ces signes de douleur, on transporta l'échafaud à la barrière du Trône, et on ne rencontra pas moins de pitié dans ce quartier des ouvriers que dans les rues le mieux habitées de Paris. Le peuple, dans un moment d'enivrement, peut devenir impitoyable pour des victimes qu'il égorge lui-même; mais voir expirer chaque jour cinquante et soixante malheureux, contre lesquels il n'est pas entraîné par la fureur, finit bientôt par l'émouvoir. Cependant cette pitié était silencieuse et timide encore. Tout ce que les prisons renfermaient de plus distingué avait succombé; la malheureuse sœur de Louis XVI avait été immolée à son tour; des rangs élevés on descendait déjà aux derniers rangs de la société. Nous voyons sur la liste du tribunal révolutionnaire à cette époque, des tailleurs, des cordonniers, des perruquiers, des bou-

chers, des cultivateurs, des limonadiers, des ouvriers même, condamnés pour sentimens et propos, réputés contre-révolutionnaires. Pour donner enfin une idée du nombre des exécutions de cette époque, il suffira de dire que du mois de mars 1793, époque où le tribunal entra en exercice, jusqu'au mois de juin 1794 (22 prairial an 2), il avait condamné cinq cent soixante-dix-sept personnes; et que du 10 juin (22 prairial) au 9 thermidor (17 juillet), il en condamna mille deux cent quatre-vingt-cinq; ce qui porte en tout le nombre des victimes jusqu'au 9 thermidor, à mille huit cent soixante-deux.

Cependant les exécuteurs n'étaient pas tranquilles. Dumas était troublé, et Fouquier n'osait sortir la nuit; il voyait les parens de ses victimes toujours prêts à le frapper. Traversant les guichets du Louvre avec Sénard, il s'effraie d'un bruit léger; c'était un individu qui passait tout près de lui. « Si j'avais été seul, s'écria-t-il, il me serait arrivé quelque chose. »

Dans les principales villes de France la terreur n'était pas moins grande qu'à Paris. Carrier avait été envoyé à Nantes pour y punir la Vendée. Carrier, jeune encore, était un de ces êtres médiocres et violens qui, dans

l'entraînement des guerres civiles, deviennent des monstres de cruauté et d'extravagance. Il débuta par dire en arrivant à Nantes qu'il fallait tout égorger, et que malgré la promesse de grâce faite aux Vendéens qui mettraient bas les armes, il ne fallait accorder quartier à aucun d'entre eux. Les autorités constituées ayant parlé de tenir la parole donnée aux rebelles, « Vous êtes des j... f......, leur dit Carrier, vous ne savez pas votre métier, je vous ferai tous guillotiner ; » et il commença par faire fusiller et mitrailler par troupes de cent et deux cents les malheureux qui se rendaient. Il se présentait à la société populaire le sabre à la main, l'injure à la bouche, menaçant toujours de la guillotine. Bientôt cette société ne lui convenant plus, il la fit dissoudre. Il intimida les autorités à un tel point, qu'elles n'osaient plus paraître devant lui. Un jour elles voulaient lui parler des subsistances, il répondit aux officiers municipaux que ce n'était pas son affaire, que le premier b..... qui lui parlerait de subsistances, il lui ferait mettre la tête à bas, et qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de leurs sottises. — Cet insensé ne croyait avoir d'autre mission que celle d'égorger.

Il voulait punir à la fois et les Vendéens rebelles, et les Nantais fédéralistes, qui avaient essayé un mouvement en faveur des Girondins, après le siége de leur ville. Chaque jour les malheureux qui avaient échappé au massacre du Mans et de Savenai arrivaient en foule, chassés par les armées qui les pressaient de tous côtés. Carrier les faisait enfermer dans les prisons de Nantes, et en avait accumulé près de dix mille. Il avait ensuite formé une compagnie d'assassins, qui se répandaient dans les campagnes des environs, arrêtaient les familles nantaises, et joigaient les rapines à la cruauté. Carrier avait d'abord institué une commission révolutionnaire devant laquelle il faisait passer les Vendéens et les Nantais. Il faisait fusiller les Vendéens, et guillotiner les Nantais suspects de fédératisme ou de royalisme. Bientôt il trouva la formalité trop longue, et le supplice de la fusillade sujet à des inconvéniens. Ce supplice était lent, il était difficile d'enterrer les cadavres. Souvent ils restaient sur le champ du carnage, et infectaient l'air à tel point, qu'une épidémie régnait dans la ville. La Loire, qui traverse Nantes, suggéra une affreuse idée à Carrier : ce fut de se

débarrasser des prisonniers en les plongeant dans les flots. Il fit un premier essai, chargea une gabarre de quatre-vingt-dix prêtres, sous prétexte de les déporter, et la fit échouer à quelque distance de la ville. Ce moyen trouvé, il se décida à en user plus largement. Il n'employa plus la formalité dérisoire de faire passer les condamnés devant une commisson: il les faisait prendre la nuit dans les prisons, par bandes de cent et deux cents, et conduire sur des bateaux. De ces bateaux on les transportait sur de petits bâtimens pérparés pour cette horrible fin. On jetait les malheureux à fond de cale; on clouait les sabords, on fermait l'entrée des ponts avec des planches; puis les exécuteurs se retiraient dans des chaloupes, et des charpentiers placés dans des batelets ouvraient les flancs des bâtimens à coups de hache, et les faisaient couler bas. Quatre ou cinq mille individus périrent de cette manière affreuse. Carrier se réjouissait d'avoir trouvé ce moyen plus expéditif et plus salubre de délivrer la république de ses ennemis. Il noya non-seulement des hommes, mais un grand nombre de femmes et d'enfans. Lorsque les familles vendéennes s'étaient dispersées après Savenai, une foule de Nantais avaient re-

cueilli des enfans pour les élever. « Ce sont des louveteaux, » dit Carrier; et il ordonna de venir les restituer à la république. Ces malheureux enfans furent noyés pour la plupart.

La Loire était chargée de cadavres; les vaisseaux en jetant l'ancre rencontraient quelquefois des bateaux remplis de noyés. Les oiseaux de proie couvraient les rivages du fleuve, et dévoraient des débris humains (1). Les poissons étaient repus d'une nourriture qui les rendait dangereux, et la municipalité avait défendu d'en pêcher. A ces horreurs se joignaient celle d'une maladie contagieuse et de la disette. Au milieu de ce désastre, Carrier, toujours bouillant de colère, défendait le moindre mouvement de pitié, saisissait au collet, menaçait de son sabre ceux qui venaient lui parler, et avait fait afficher que quiconque viendrait solliciter pour un détenu serait jeté en prison. Heureusement le comité de salut public venait de le remplacer, car il voulait l'extermination, mais sans extravagance. On évalue à

(1) Déposition d'un capitaine de vaisseau dans le procès de Carrier.

quatre ou cinq mille les victimes de Carrier. La plupart étaient des Vendéens.

Bordeaux, Marseille, Toulon, expiaient leur fédéralisme. A Toulon, les représentans Fréron et Barras avaient fait mitrailler deux cents habitans et avaient puni sur eux, un crime dont les véritables auteurs s'étaient sauvés sur les escadres étrangères. Maignet exerçait dans le département de Vaucluse, une dictature aussi redoutable que les autres envoyés de la Convention. Il avait fait incendier le bourg de Bédoing, pour cause de révolte; et à sa requête le comité de salut public avait institué à Orange un tribunal révolutionnaire, dont le ressort comprenait tout le Midi. Ce tribunal était institué sur le modèle même du tribunal révolutionnaire de Paris, avec cette différence, qu'il n'y avait point de jurés, et que cinq juges condamnaient sur ce qu'ils appelaient *des preuves morales*, tous les malheureux que Maignet recueillait dans ses tournées. A Lyon, les sanglantes exécutions ordonnées par Collot-d'Herbois, avaient cessé. La commission révolutionnaire venait de rendre compte de ses travaux, et avait fourni le nombre des acquittés et des condamnés. Mille six cent quatre-vingt-quatre individus avaient été guillotinés,

fusillés ou mitraillés. Mille six cent quatre-vingt-deux avaient été mis en liberté, par la *justice de la commission*.

Le Nord avait son proconsul. C'était Joseph Lebon. Il avait été prêtre, et avouait lui-même que dans sa jeunesse, il aurait poussé le fanatisme religieux jusqu'à tuer son père et sa mère, si on le lui avait ordonné. C'était un véritable aliéné, moins féroce peut-être que Carrier, mais encore plus frappé de folie. A ses paroles, à sa conduite, on voyait que sa tête était égarée. Il avait fixé sa principale résidence à Arras. Il avait institué un tribunal avec l'autorisation du comité de salut public, et parcourait les départemens du Nord, avec ses juges et une guillotine. Il avait visité Saint-Pol, Saint-Omer, Béthune, Bapeaume, Aire, etc., et avait laissé partout des traces sanglantes. Les Autrichiens s'étant approchés de Cambrai, et Saint-Just ayant cru apercevoir que les aristocrates de cette ville avaient des liaisons cachées avec l'ennemi, il y appela Lebon, qui en quelques jours envoya à l'échafaud une multitude de malheureux, et prétendit avoir sauvé Cambrai par sa fermeté. Quand Lebon avait fini ses tournées, c'est à Arras qu'il revenait. Là il se livrait aux plus

dégoûtantes orgies, avec ses juges et divers membres des clubs. Le bourreau était admis à sa table, et y était traité avec la plus grande considération. Lebon assistait aux exécutions, placé sur un balcon; de là il parlait au peuple, et faisait jouer le *ça ira* pendant que le sang coulait. Un jour il venait de recevoir la nouvelle d'une victoire, il courut à son balcon, fit suspendre l'exécution, afin que les malheureux qui allaient recevoir la mort, eussent connaissance des succès de la république.

Lebon avait mis tant de folie dans sa conduite, qu'il était accusable, même devant le comité de salut public. Des habitans d'Arras s'étaient réfugiés à Paris, et faisaient tous leurs efforts pour parvenir auprès de leur concitoyen Robespierre, et lui faire entendre leurs plaintes. Quelques-uns l'avaient connu, et même obligé dans sa jeunesse; mais ils ne pouvaient parvenir à le voir. Le député Guffroy qui était d'Arras, et qui avait un grand courage, se donna beaucoup de mouvement auprès des comités pour appeler leur attention sur la conduite de Lebon. Il eut même la noble audace de faire à la Convention une dénonciation expresse. Le comité de salut

public en prit connaissance, et ne put s'empêcher de mander Lebon. Cependant comme le comité ne voulait pas désavouer ses agens, ni avoir l'air de convenir qu'on pût être trop sévère envers les aristocrates, il renvoya Lebon à Arras, et employa en lui écrivant les expressions suivantes : « Continue de faire le bien, » et fais-le avec la sagesse et avec la dignité » qui ne laissent point prise aux calomnies de » l'aristocratie. » Les réclamations élevées contre Lebon par Guffroy, dans la Convention, exigeaient un rapport du comité. Barrère en fut chargé. « Toutes les réclamations contre les » représentans, dit-il, doivent être jugées par » le comité, pour éviter des débats qui trou- » bleraient le gouvernement et la Convention. » C'est ce que nous avons fait ici, à l'égard de » Lebon ; nous avons recherché les motifs de » sa conduite. Ces motifs sont-ils purs ? le ré- » sultat est-il utile à la révolution ? profite-t-il » à la liberté ? les plaintes ne sont-elles que ré- » criminatoires, ou ne sont-elles que les cris » vindicatifs de l'aristocratie ? c'est ce que le » comité a vu dans cette affaire. Des formes un » peu acerbes ont été employées ; mais ces » formes ont détruit les piéges de l'aristocra- » tie. Le comité a pu sans doute les improuver;

» mais Lebon a complètement battu les aris-
» tocrates et sauvé Cambrai ; d'ailleurs que
» n'est-il pas permis à la haine d'un républicain
» contre l'aristocratie! de combien de senti-
» mens généreux un patriote ne trouve-t-il
» pas à couvrir ce qu'il peut y avoir d'acrimo-
» nieux dans la poursuite des ennemis du peu-
» ple ? Il ne faut parler de la révolution qu'avec
» respect, des mesures révolutionnaires qu'avec
» égard. *La liberté est une vierge dont il est cou-
» pable de soulever le voile.* »

De tout cela, il résulta que Lebon fut autorisé à continuer, et que Guffroy fut rangé parmi les censeurs importuns du gouvernement révolutionnaire, et exposé à partager leurs périls. Il était évident que le comité tout entier voulait le régime de la terreur. Robespierre, Couthon, Billaud, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar, pouvaient être divisés entre eux sur leurs prérogatives, sur le nombre et le choix de leurs collègues à sacrifier ; mais ils étaient d'accord sur le système d'exterminer tous ceux qui faisaient obstacle à la révolution. Ils ne voulaient pas que ce système fût appliqué avec extravagance par les Lebon, les Carrier ; mais ils voulaient qu'à l'exemple de ce qui se faisait à Paris, on les délivrât d'une manière

prompte, sûre, et la moins bruyante que possible, des ennemis qu'ils croyaient conjurés contre la république. Tout en blâmant certaines cruautés folles, ils avaient l'amour-propre du pouvoir qui ne veut jamais désavouer ses agens; ils condamnaient ce qui se faisait à Arras, à Nantes, mais ils l'approuvaient en apparence, pour ne pas reconnaître un tort à leur gouvernement. Entraînés dans cette affreuse carrière, ils avançaient aveuglément, et ne sachant où ils allaient arriver. Telle est la triste condition de l'homme engagé dans le mal, qu'il ne peut plus s'y arrêter dès qu'il commence à concevoir un doute sur la nature de ses actions, dès qu'il peut entrevoir qu'il s'égare, au lieu de rétrograder, il se précipite en avant, comme pour s'étourdir, comme pour écarter les lueurs qui l'assiégent. Pour s'arrêter, il faudrait qu'il se calmât, qu'il s'examinât, et qu'il portât sur lui-même un jugement effrayant, dont aucun homme n'a le courage.

Il n'y avait qu'un soulèvement général qui pût arrêter les auteurs de cet affreux système. Dans ce soulèvement, devaient entrer, et les membres des comités jaloux du pouvoir, et les montagnards menacés, et la Convention indignée, et tous les cœurs révoltés de cette horri-

ble effusion de sang. Mais pour arriver à cette alliance de la jalousie, de la crainte, de l'indignation, il fallait que la jalousie fît des progrès dans les comités, que la crainte devînt extrême à la montagne, que l'indignation rendît le courage à la Convention et au public. Il fallait qu'une occasion fît éclater tous ces sentimens à la fois; il fallait que les oppresseurs portassent les premiers coups, pour qu'on osât les leur rendre. L'opinion était disposée, et le moment était arrivé où un mouvement au nom de l'humanité contre la violence révolutionnaire, était possible. La république étant victorieuse, et ses ennemis terrifiés, on était passé de la crainte et de la fureur, à la confiance et à la pitié. C'était la première fois dans la révolution, qu'un tel événement était possible. Quand les Girondins, quand les Dantonistes périrent, il n'était pas temps encore d'invoquer l'humanité. Le gouvernement révolutionnaire n'était encore ni discrédité, ni devenu inutile.

En attendant le moment, on s'observait, et les ressentimens s'accumulaient dans les cœurs. Robespierre avait entièrement cessé de pararaître au comité de salut public. Il espérait discréditer le gouvernement de ses col-

lègues, en n'y prenant plus aucune part; il ne se montrait qu'aux Jacobins, où Billaud et Collot n'osaient plus paraître, et où il était tous les jours plus adoré. Il commençait à y faire des ouvertures sur les divisions intestines des comités. « Autrefois, disait-il (13 messidor), la » faction sourde qui s'est formée des restes de » Danton et de Camile Desmoulins, attaquait » les comités en masse ; aujourd'hui elle aime » mieux attaquer quelques membres en par» ticulier, pour parvenir à briser le faisceau. » Autrefois elle n'osait pas attaquer la justice » nationale ; aujourd'hui elle se croit assez » forte pour calomnier le tribunal révolution» naire, et le décret concernant son organisa» tion ; elle attribue ce qui appartient à tout » le gouvernement à un seul individu ; elle » ose dire que le tribunal révolutionnaire a été » institué pour égorger la Convention na» tionale, et malheureusement elle n'a obtenu » que trop de confiance. On a cru à ses ca» lomnies, on les a répandues avec affectation; » on a parlé de dictateur, on l'a nommé ; c'est » moi qu'on a désigné, et vous frémiriez *si » je vous disais en quel lieu*. La verité est mon » seul asile contre le crime. Ces calomnies ne » me décourageront pas sans doute, mais elles

» me laissent indécis sur la conduite que j'ai » à tenir. En attendant que j'en puisse dire » davantage, j'invoque pour le salut de la ré» publique les vertus de la Convention, les » vertus des comités, les vertus des bons ci» toyens et les vôtres enfin, qui ont été si sou» vent utiles à la patrie. »

On voit par quelles insinuations perfides, Robespierre commençait à dénoncer les comités, et à rattacher exclusivement à lui les jacobins. On le payait de ces marques de confiance par une adulation sans bornes. Le système révolutionnaire lui étant imputé à lui seul, il était naturel que toutes les puissances révolutionnaires lui fussent attachées, et embrassassent sa cause avec chaleur. Aux jacobins devait se joindre la commune, toujours unie de principes et de conduite aux jacobins, et tous les juges et jurés du tribunal révolutionnaire. Cette réunion formait une force assez considérable, et, avec plus de résolution et d'énergie, Robespierre aurait pu devenir très-redoutable. Par les jacobins, il avait une masse turbulente, qui jusqu'ici avait représenté et dominé l'opinion; par la commune, il avait l'autorité locale qui avait pris l'initiative de toutes les insurrections, et surtout la

force armée de Paris. Le maire Pache, et le commandant Henriot, qu'il avait sauvés, lorsqu'on allait les adjoindre à Chaumette, lui étaient dévoués entièrement. Billaud et Collot avaient pofité, il est vrai, de son absence du comité pour enfermer Pache; mais le nouveau maire Fleuriot, l'agent national Payan, lui étaient tout aussi attachés; et on n'avait pas osé lui enlever Henriot. Ajoutez à ces personnages le président du tribunal Dumas, le vice-président Coffinhal, et tous les autres juges et jurés, et on aura une idée des moyens que Robespierre avait dans Paris. Si les comités et la Convention ne lui obéissaient pas, il n'avait qu'à se plaindre aux jacobins, y exciter un mouvement, communiquer ce mouvement à la commune, faire déclarer par l'autorité municipale que le peuple rentrait dans ses pouvoirs souverains, mettre les sections sur pied, et envoyer Henriot demander à la Convention cinquante ou soixante députés. Dumas et Coffinhal, et tout le tribunal étaient ensuite à ses ordres, pour égorger les députés qu'Henriot aurait obtenus à main armée. Tous les moyens enfin d'un 31 mai, plus prompt, plus sûr que le premier, étaient dans ses mains. Aussi ses partisans, ses sicaires l'entouraient

et le pressaient d'en donner le signal. Henriot offrait encore le déploiement de ses colonnes, et promettait d'être plus énergique qu'au 2 juin. Robespierre, qui aimait mieux tout faire par la parole, et qui croyait encore pouvoir beaucoup par elle, préférait d'attendre; il espérait dépopulariser les comités par sa retraite, et par ses discours aux jacobins, et il se proposait ensuite de saisir un moment favorable pour les attaquer ouvertement à la Convention. Il continuait, malgré son espèce d'abdication, de diriger le tribunal, et d'exercer une police active au moyen du bureau qu'il avait institué. Il surveillait par là ses adversaires, et s'instruisait de toutes leurs démarches. Il se donnait maintenant un peu plus de dissipation qu'autrefois. On le voyait se rendre dans une fort belle maison de campagne, chez une famille qui lui était dévouée, à Maisons-Alfort, à trois lieues de Paris. Là tous ses partisans l'accompagnaient; là se rendaient Dumas, Coffinhal, Payan, Fleuriot. Henriot y venait souvent avec tous ses aides-de-camp; ils traversaient les routes sur cinq de front, et au galop, renversant les personnes qui étaient devant eux, et répandant par leur présence la terreur dans le pays. Les hôtes, les

amis de Robespierre faisaient soupçonner par leur indiscrétion beaucoup plus de projets qu'il n'en méditait, et qu'il n'avait le courage d'en préparer. A Paris il était toujours entouré des mêmes personnages ; il était suivi de loin en loin de quelques jacobins ou jurés du tribunal, gens dévoués, portant des bâtons et des armes secrètes, et prêts à courir à son secours au premier danger. On les nommait ses gardes-du-corps.

De leur côté Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, s'emparaient du maniement de toutes les affaires, et en l'absence de leur rival s'attachaient Carnot, Robert Lindet, et Prieur de la Côte-d'Or. Un intérêt commun rapprochait d'eux le comité de sûreté générale ; du reste ils gardaient le plus grand silence. Ils s'attachaient à diminuer peu à peu la puissance de leur adversaire, en réduisant la force armée de Paris. Il existait quarante-huit compagnies de canonniers, appartenant aux quarante-huit sections, parfaitement organisées, et ayant fait preuve dans toutes les circonstances de l'esprit le plus révolutionnaire. Toujours elles s'étaient rangées pour le parti de l'insurrection, depuis le 10 août jusqu'au 31 mai. Un décret ordonnait d'en lais-

ser la moitié au moins dans Paris, mais permettait de déplacer le reste. Billaud et Collot avaient ordonné au chef de la commission du mouvement des armées, de les acheminer successivement vers la frontière; ce qui avait déjà commencé à s'exécuter. Dans toutes leurs opérations, ils se cachaient beaucoup de Couthon, qui ne s'étant pas retiré comme Robespierre, les observait soigneusement, et leur était fort incommode. Pendant que ces choses se passaient, Billaud, sombre, atrabilaire, quittait rarement Paris; mais le spirituel et voluptueux Barrère allait à Passy avec les principaux membres du comité de sûreté générale, avec le vieux Vadier, avec Vouland et Amar. Ils se réunissaient chez Dupin, ancien fermier-général, fameux dans l'ancien régime par sa cuisine, et dans la révolution par le rapport qui envoya les fermiers généraux à la mort. Là ils se livraient à tous les plaisirs, avec de belles femmes, et Barrère exerçait son esprit contre le pontife de l'Être suprême, le premier prophète, le fils chéri de la mère de Dieu. Après s'être égayés, ils quittaient les bras de leurs courtisanes, pour revenir à Paris, au milieu du sang et des rivalités.

De leur côté les vieux membres de la montagne qui se sentaient menacés, se voyaient secrètement, et tâchaient de s'entendre. La femme généreuse qui, à Bordeaux, s'était attachée à Tallien, et lui avait arraché une foule de victimes, l'excitait du fonds de sa prison à frapper le tyran. A Tallien, Lecointre, Bourdon de l'Oise, Thuriot, Panis, Barras, Fréron, Monestier, s'étaient joints Guffroy, l'antagoniste de Lebon; Dubois-Crancé, compromis au siége de Lyon et détesté par Couthon; Fouché de Nantes, qui était brouillé avec Robespierre, et auquel on reprochait de ne s'être pas conduit à Lyon d'une manière assez patriotique. Tallien et Lecointre étaient les plus audacieux et les plus impatiens. Fouché était surtout fort redouté par son habileté à nouer et à conduire une intrigue, et c'est sur lui que se déchaînèrent le plus violemment les triumvirs.

A propos d'une pétition des jacobins de Lyon, dans laquelle ils se plaignaient aux jacobins de Paris de leur situation actuelle, on revint sur toute l'histoire de cette malheureuse cité. Couthon dénonça Dubois-Crancé, comme il avait déjà fait quelques mois auparavant, l'accusa d'avoir laissé échapper Précy,

et le fit rayer de la liste des jacobins. Robespierre accusa Fouché, et lui imputa les intrigues qui avaient conduit le patriote Gaillard à se donner la mort. Il fit décider que Fouché serait appelé devant la société pour y justifier sa conduite. C'étaient moins les menées de Fouché à Lyon, que ses menées à Paris, que Robespierre redoutait et voulait punir. Fouché, qui sentait le péril, adressa une lettre évasive aux jacobins, et les pria de suspendre leur jugement, jusqu'à ce que le comité auquel il venait de soumettre sa conduite et de fournir toutes les pièces à l'appui, eût prononcé une sentence. « Il est étonnant, s'écria Robespierre, que » Fouché implore aujourd'hui le secours de la » Convention contre les jacobins. Craint-il les » yeux et les oreilles du peuple? craint-il que sa » triste figure ne révèle le crime? craint-il que » six mille regards fixés sur lui ne découvrent » son âme dans ses yeux, et qu'en dépit de la » nature qui les a cachés, on n'y lise ses pen» sées? La conduite de Fouché est celle d'un » coupable; vous ne pouvez le garder plus » long-temps dans votre sein; il faut l'en ex» clure. » Fouché fut aussitôt exclu, comme venait de l'être Dubois-Crancé. Ainsi tous les jours l'orage grondait plus fortement contre les

montagnards menacés; et de tous côtés l'horizon se chargeait de nuages.

Au milieu de cette tourmente, les membres des comités qui craignaient Robespierre, auraient mieux aimé s'expliquer, et concilier leur ambition, que se livrer un combat dangereux. Robespierre avait mandé son jeune collègue Saint-Just, et celui-ci était revenu aussitôt de l'armée. On proposa de se réunir, pour essayer de s'entendre. Robespierre se fit beaucoup prier avant de consentir à une entrevue; il y consentit enfin, et les deux comités s'assemblèrent. On se plaignit réciproquement avec beaucoup d'amertume. Robespierre s'exprima sur lui-même avec son orgueil accoutumé, dénonça des conciliabules secrets, parla de députés conspirateurs à punir, blâma toutes les opérations du gouvernement, et trouva tout mauvais, administration, guerre et finances. Saint-Just appuya Robespierre, en fit un éloge magnifique, et dit ensuite que le dernier espoir de l'étranger était de diviser le gouvernement. Il raconta ce qu'avait dit un officier fait prisonnier devant Maubeuge. On attendait, suivant cet officier, qu'un parti plus modéré abattît le gouvernement révolutionnaire, et introduisît d'autres principes.

Saint-Just s'appuya sur ce fait, pour faire sentir davantage la nécessité de se concilier et de marcher d'accord. Les antagonistes de Robespierre étaient bien de cet avis, et ils consentaient à s'entendre pour rester maîtres de l'état; mais pour s'entendre il fallait consentir à tout ce que voulait Robespierre, et de pareilles conditions ne pouvaient leur convenir. Les membres du comité de sûreté générale se plaignirent beaucoup de ce qu'on leur avait enlevé leurs fonctions; Élie Lacoste poussa la hardiesse jusqu'à dire que Couthon, Saint-Just et Robespierre formaient un comité dans les comités, et osa même prononcer le mot de triumvirat. Cependant on convint de quelques concessions réciproques. Robespierre consentit à borner son bureau de police générale à la surveillance des agens du comité de salut public; et en retour, ses adversaires consentirent à charger Saint-Just de faire un rapport à la Convention, sur l'entrevue qui venait d'avoir lieu. Dans ce rapport, comme on le pense bien, on ne devait pas convenir des divisions qui avaient régné entre les comités, mais on devait parler des commotions que l'opinion publique venait de ressentir dans les

derniers temps, et fixer la marche que le gouvernement se proposait de suivre. Billaud et Collot insinuèrent qu'il ne fallait pas trop y parler de l'Être-Suprême, car ils avaient toujours le pontificat de Robespierre devant les yeux. Cependant Billaud, avec son air sombre et peu rassurant, dit à Robespierre qu'il n'avait jamais été son ennemi; et on se sépara sans s'être véritablement réconcilié, mais en paraissant un peu moins divisé qu'auparavant. Une pareille réconciliation ne pouvait rien avoir de réel, car les ambitions restaient les mêmes; elle ressemblait à ces essais de transaction que tous les partis font avant d'en venir aux mains; elle était un vrai *baiser Lamourette;* elle était comme les réconciliations proposées entre les constituans et les girondins, entre les girondins et les jacobins, entre Danton et Robespierre.

Cependant si elle ne mit pas d'accord les divers membres des comités, elle effraya beaucoup les montagnards; ils crurent que leur perte serait le gage de la paix, et ils s'efforcèrent de savoir quelles étaient les conditions du traité. Les membres du comité de sûreté générale s'empressèrent de dissiper leurs craintes. Élie Lacoste, Dubarran, Moyse

Bayle, les membres les meilleurs du comité, les tranquillisèrent, et leur dirent qu'aucun sacrifice n'avait été convenu. Le fait était vrai, et c'était une des raisons qui empêchaient la réconciliation de pouvoir être entière. Néanmoins Barrère, qui tenait beaucoup à ce qu'on fût d'accord, ne manqua pas de répéter dans ses rapports journaliers que les membres du gouvernement étaient parfaitement unis, qu'ils avaient été injustement accusés de ne pas l'être, et qu'ils tendaient, par des efforts communs, à rendre la république partout victorieuse. Il feignit d'assumer sur tous, les reproches élevés contre les triumvirs, et il repoussa ces reproches comme des calomnies coupables et communes aux deux comités. « Au milieu » des cris de la victoire, dit-il, des bruits sourds » se font entendre, des calomnies obscures » circulent, des poisons subtils sont infusés » dans les journaux, des complots funestes » s'ourdissent, des mécontentemens factices » se préparent, et le gouvernement est sans » cesse vexé, entravé dans ses opérations, » tourmenté dans ses mouvemens, calomnié » dans ses pensées, et menacé dans ceux qui » le composent. Cependant qu'a-t-il fait? »

Ici Barrère ajoutait l'énumération accoutumée des travaux et des services du gouvernement.

Pendant que Barrère faisait tous ses efforts pour cacher la discorde des comités, Saint-Just, malgré le rapport qu'il avait à faire, était retourné à l'armée, où se passaient de grands événemens. Les mouvemens commencés sur les deux ailes s'étaient continués. Pichegru avait poursuivi ses opérations sur la Lys et l'Escaut, Jourdan avait commencé les siennes sur la Sambre. Profitant de l'attitude défensive que Cobourg avait prise à Tournai, depuis les batailles de Turcoing et de Pont-à-Chin, Pichegru avait en vue de battre Clairfayt isolément. Cependant il n'osait s'avancer jusqu'à Thielt, et il résolut de commencer le siége d'Ypres, dans le double but d'attirer Clairfayt à lui, et de prendre cette place qui consoliderait l'établissement des Français dans la West-Flandre. Clairfayt attendait des renforts, et il ne fit aucun mouvement. Pichegru alors poussa le siége d'Ypres, et le poussa si vivement, que Cobourg et Clairfayt crurent devoir quitter leurs positions respectives, pour aller au secours de la place menacée. Pichegru, pour empêcher Cobourg de pour-

suivre ce mouvement, fit sortir des troupes de Lille, et exécuter une démonstration si vive sur Orchies, que Cobourg fut retenu à Tournai; en même temps il se porta en avant, et courut à Clairfayt, qui s'avançait vers Rousselaer et Hooglède. Ses mouvemens prompts et bien conçus lui fournissaient l'occasion de battre encore Clairfayt isolément. Par malheur, une division s'étant trompée de route, Clairfayt eut le temps de se reporter à son camp de Thielt, après une perte légère. Mais trois jours après, le 25 prairial (13 juin), Clairfayt renforcé par le détachement qu'il attendait, se déploya à l'improviste en face de nos colonnes, avec trente mille hommes. Nos soldats coururent rapidement aux armes, mais la division de droite attaquée avec une grande impétuosité se débanda, et laissa la division de gauche, découverte sur le plateau d'Hooglède. Macdonald commandait cette division de gauche; il sut la maintenir contre les attaques réitérées de front et de flanc auxquelles elle fut long-temps exposée; par cette courageuse résistance, il donna à la brigade Devinther, le temps de le rejoindre, et il obligea alors Clairfayt à se retirer avec une perte considérable. C'était la cinquième fois

que Clairfayt, mal secondé, était battu par notre armée du nord. Cette action si honorable pour la division Macdonald, décida la reddition de la place assiégée. Quatre jours après, le 29 prairial (17 juin), Ypres ouvrit ses portes, et une garnison de sept mille hommes mit bas les armes. Cobourg allait se porter au secours d'Ypres et de Clairfayt, lorsqu'il apprit qu'il n'était plus temps. Les événemens qui se passaient sur la Sambre, l'obligèrent alors à se porter vers le côté opposé du théâtre de la guerre. Il laissa le duc d'York sur l'Escaut, Claifayt à Thielt, et marcha avec toutes les troupes autrichiennes vers Charleroi. C'était une véritable séparation, entre les puissances principales l'Angleterre et l'Autriche, qui vivaient assez mal d'accord, et dont les intérêts très-différens éclataient ici d'une manière bien visible. Les Anglais restaient en Flandre vers les provinces maritimes, et les Autrichiens couraient vers leurs communications menacées. Cette séparation n'augmenta pas peu leur mésintelligence. L'empereur d'Autriche s'était retiré à Vienne, dégoûté de cette guerre sans succès; et Mack, en voyant ses plans renversés, avait de nouveau quitté l'état-major autrichien.

Nous avons vu Jourdan arrivant de la Mo-

selle à Charleroi, au moment où les Français repoussés pour la troisième fois, repassaient la Sambre en désordre. Après avoir donné quelques jours de répit aux troupes dont les unes étaient abattues de leurs défaites, et les autres de leur marche rapide, on fit quelque changement à leur organisation. On composa des divisions Desjardins et Charbonnier, et des divisions arrivées de la Moselle, une seule armée, qui s'appela armée de Sambre-et-Meuse; elle s'élevait à soixante-six mille hommes environ, et fut mise sous les ordres de Jourdan. Une division de quinze mille hommes, sous les ordres de Schérer, fut laissée pour garder la Sambre de Thuin à Maubeuge.

Jourdan résolut aussitôt de repasser la Sambre et d'investir Charleroi. La division Hatry fut chargée d'attaquer la place, et le gros de l'armée fut disposé tout autour, pour protéger le siége. Charleroi est sur la Sambre; au-delà se trouve une suite de positions qui forment un demi-cercle, dont les extrémités s'appuient à la Sambre. Ces positions sont peu avantageuses parce qu'elles forment un demi-cercle de dix lieues d'étendue, parce qu'elles sont peu liées entr'elles, et qu'elles ont une rivière à dos. Kléber avec la gauche s'étendait depuis la

Sambre jusqu'à Orchies et Traségnies, et faisait garder le ruisseau du Piéton, qui traversait le champ de bataille, et venait tomber dans la Sambre. Au centre Morlot gardait Gosselies; Championnet s'avançait entre Hépignies et Wagné; Lefèvre tenait Wagné, Fleurus et Lambusart. A la droite enfin Marceau s'étendait en avant du bois de Campinaire, et rattachait la suite de nos positions à la Sambre. Jourdan, sentant le désavantage de ces positions, ne voulait pas y rester, et se proposait pour en sortir, de prendre l'initiative de l'attaque le 28 prairial (16 juin) au matin. Dans ce moment, Cobourg ne s'était point encore porté sur ce point; il était à Tournay assistant à la défaite de Clairfayt et à la prise d'Ypres. Le prince d'Orange, envoyé vers Charleroi, commandait l'armée des coalisés. Il résolut de son côté de prévenir l'attaque dont il était menacé, et dès le 28 au matin, ses troupes déployées obligèrent les Français à recevoir le combat sur le terrain qu'ils occupaient. Quatre colonnes disposées contre notre droite et notre centre, avaient déjà pénétré dans le bois de Campinaire, où était Marceau, avaient enlevé Fleurus à Lefèvre, Hepignies à Championnet, et allaient replier Morlot de Pont-à-Migneloup sur Gosselies, lors-

que Jourdan, accourant à propos avec une réserve de cavalerie, arrêta la quatrième colonne par une charge heureuse, ramena les troupes de Morlot dans leurs positions, et rétablit le combat au centre. A la gauche Wartensleben avait fait les mêmes progrès vers Traségnies. Mais Kléber faisant les dispositions les plus heureuses et les plus promptes, fit reprendre Traségnies, puis saisissant le moment favorable, fit tourner Wartensleben, le rejeta au-delà du Piéton, et se mit à le poursuivre sur deux colonnes. Le combat s'était soutenu jusque là avec avantage, la victoire allait même se déclarer pour les Français, lorsque le prince d'Orange, réunissant ses deux premières colonnes vers Lambusart, sur le point qui unissait l'extrême droite des Français à la Sambre, menaça leurs communications. Alors la droite et le centre durent se retirer. Kléber, renonçant à sa marche victorieuse, protégea la retraite avec ses troupes; elle se fit en bon ordre. Telle fut la première affaire du 28 (16 juin). C'était la quatrième fois que les Français étaient obligés de repasser la Sambre; mais cette fois c'était d'une manière bien plus honorable pour leurs armes. Jourdan ne se découragea pas. Il franchit encore la Sam-

bre quelques jours après, reprit ses positions du 16, investit de nouveau Charleroi, et en fit pousser le bombardement avec une extrême vigueur.

Cobourg, averti des nouvelles opérations de Jourdan, s'approchait enfin vers la Sambre. Il importait aux Français d'avoir pris Charleroi, avant l'arrivée des renforts qu'allait recevoir l'armée autrichienne. L'ingénieur Marescot poussa si vivement les travaux, qu'en huit jours les feux de la place furent éteints, et que tout fut préparé pour l'assaut. Le 7 messidor (25 juin), le commandant envoya un officier avec une lettre pour parlementer. Saint-Just, qui dominait toujours dans notre camp, refusa d'ouvrir la lettre, et renvoya l'officier en lui disant : *Ce n'est pas un chiffon de papier, c'est la place qu'il nous faut.* La garnison sortit de la place le soir même, au moment où Cobourg arrivait en vue des lignes françaises. La reddition de Charleroi resta ignorée des ennemis. Notre position se trouva mieux assurée par la possession de la place, et rendit moins dangereuse la bataille qui allait se livrer, avec une rivière à dos. La division Hatry, devenue libre, fut portée à Ransart pour renforcer le centre,

et tout se prépara pour une action décisive, le lendemain 8 messidor (26 juin).

Nos positions étaient les mêmes que le 28 prairial (16 juin). Kléber commandait à la gauche, à partir de la Sambre jusqu'à Traségnies. Morlot, Championnet, Lefèvre et Marceau, formaient le centre et la droite, et s'étendaient depuis Gosselies jusqu'à la Sambre. Des retranchemens avaient été faits à Hépignies, pour assurer notre centre. Cobourg nous fit attaquer sur tout ce demi-cercle, au lieu de diriger un effort concentrique sur l'une de nos extremités, sur notre droite, par exemple, et de nous couper tous les passages de la Sambre.

L'attaque commença le 8 messidor au matin. Le prince d'Orange, et le général Latour, qui étaient en face de Kléber, à la gauche, replièrent nos colonnes, les poussèrent à travers le bois de Monceaux, jusque sur les bords de la Sambre, à Marchienne-au-Pont. Kléber, qui heureusement était placé à la gauche pour y diriger toutes les divisions, accourt aussitôt sur le point menacé, porte des batteries sur les hauteurs, enveloppe les Autrichiens dans le bois de Monceaux, et les fait attaquer en tous sens. Ceux-ci, ayant aperçu en s'approchant de la Sambre, que Charleroi était aux

Français, commençaient à montrer de l'hésitation; Kléber en profite, les fait charger avec vigueur, et les oblige à s'éloigner de Marchienne-au-Pont. Tandis que Kléber sauvait l'une de nos extrémités, Jourdan ne faisait pas moins pour le salut du centre et de la droite. Morlot, qui était en avant de Gosselies, s'était long-temps mesuré avec le général Quasdanovich, avait essayé plusieurs manœuvres pour le tourner, avait fini par l'être lui-même, et s'était replié sur Gosselies, après les efforts les plus honorables. Championnet résistait avec la même vigueur, appuyé sur la redoute d'Hépignies; mais le corps de Kaunitz s'avança pour tourner la redoute, au moment même où un faux avis annonçait la retraite de Lefèvre, à droite; Championnet, trompé par cet avis, se retirait, et avait déjà abandonné la redoute, lorsque Jourdan, saisissant le danger, porte sur ce point une partie de la division Hatry, placée en réserve, fait reprendre Hépignies, et lance sa cavalerie dans la plaine sur les troupes de Kaunitz. Tandis qu'on se charge de part et d'autre avec un grand acharnement, un combat plus violent encore se livre plus près de la Sambre, à Wagné et Lambu-

sart. Beaulieu, remontant à la fois les deux rives de la Sambre pour faire effort sur notre extrême droite, a repoussé la division Marceau. Cette division s'enfuit en toute hâte à travers les bois qui longent la Sambre, et passe même la rivière en désordre. Marceau alors réunit à lui quelques bataillons, et ne songeant plus au reste de sa division fugitive, se jette dans Lambusart, pour y mourir, plutôt que d'abandonner ce poste contigu à la Sambre, et appui indispensable à notre extrême droite. Lefèvre, qui était placé à Wagné, Hépignies et Lambusart, replie ses avant-postes de Fleurus sur Wagné, et jette des troupes à Lambusart, pour soutenir l'effort de Marceau. Ce point devient le point décisif de la bataille. Beaulieu s'en aperçoit, et y dirige une troisième colonne. Jourdan, attentif au danger, y porte le reste de sa réserve. On se heurte autour de ce village de Lambusart avec un acharnement singulier. Les feux sont si rapides qu'on ne distingue plus les coups. Les blés et les baraques du camp s'enflamment, et bientôt on se bat au milieu d'un incendie. Enfin les républicains restent maîtres de Lambusart.

Dans ce moment, les Français, d'abord re-

poussés, étaient parvenus à rétablir le combat sur tous les points : Kléber avait couvert la Sambre à la gauche ; Morlot, replié à Gosselies, s'y maintenait ; Championnet avait repris Hépignies, et un combat furieux à Lambusart nous avait assuré cette position. La fin du jour approchait. Beaulieu venait d'apprendre sur la Sambre, ce que le prince d'Orange y avait appris déjà, c'est que Charleroi appartenait aux Français. Cobourg alors, n'osant pas insister davantage, ordonna la retraite générale.

Telle fut cette bataille décisive, qui fut une des plus acharnées de la campagne, et qui se livra sur un demi-cercle de dix lieues, entre deux armées d'à peu près quatre-vingt mille hommes chacune. Elle s'appela bataille de Fleurus, quoique ce village y jouât un rôle fort secondaire, mais parce que le duc de Luxembourg avait déjà illustré ce nom sous Louis XIV. Quoique ses résultats sur le terrain fussent peu considérables, et qu'elle se bornât à une attaque repoussée, elle décidait la retraite des Autrichiens, et amenait par là des résultats immenses (1). Les Autrichiens

(1) C'est à tort qu'on attribue à l'intérêt d'une faction le grand effet que la bataille de Fleurus produisit sur

ne pouvaient pas livrer une seconde bataille. Il leur aurait fallu se joindre ou au duc d'York ou à Clairfayt; et ces deux généraux étaient occupés au nord par Pichegru. D'ailleurs menacés sur la Meuse, il devenait important pour eux de rétrograder, pour ne pas compromettre leurs communications. Dès ce moment, la retraite des coalisés devint générale, et ils résolurent de se concentrer vers Bruxelles, pour couvrir cette ville.

La campagne était évidemment décidée, mais une faute du comité de salut public empêcha d'obtenir des résultats aussi prompts et aussi décisifs que ceux qu'on avait lieu d'espérer. Pichegru avait formé un plan qui était la meilleure de toutes ses idées militaires. Le duc d'York était sur l'Escaut à la hauteur de Tournai; Clairfayt, très-loin de là à Thielt, dans la Flandre. Pichegru, persistant dans son projet de détruire Clairfayt isolément, voulait passer l'Escaut à Oudenarde, couper ainsi Claifayt du

l'opinion publique. La faction Robespierre avait au contraire le plus grand intérêt à diminuer dans le moment l'effet des victoires, comme on va le voir bientôt. La bataille de Fleurus nous ouvrit Bruxelles et la Belgique, et c'est là ce qui fit alors sa réputation.

duc d'York, et le battre encore une fois séparément. Il voulait ensuite, lorsque le duc d'York resté seul songerait à se réunir à Cobourg, le battre à son tour, puis enfin venir prendre Cobourg par derrière, ou se réunir à Jourdan. Ce plan qui, outre l'avantage d'attaquer isolément Clairfayt et le duc d'York, avait celui de rapprocher toutes nos forces de la Meuse, fut contrarié par une fort sotte idée du comité de salut public. On avait persuadé à Carnot de porter l'amiral Venstabel avec des troupes de débarquement, dans l'île de Walcheren, pour soulever la Hollande. Afin de favoriser ce projet, Carnot prescrivit à l'armée de Pichegru de filer le long de la mer, et de s'emparer de tous les ports de la West-Flandre; il ordonna de plus à Jourdan de détacher seize mille hommes de son armée pour les porter vers la mer. Ce dernier ordre surtout était des plus mal conçus et des plus dangereux. Les généraux en démontrèrent l'absurdité à Saint-Just, et il ne fut pas exécuté; mais Pichegru n'en fut pas moins obligé de se porter vers la mer, pour s'emparer de Bruges et d'Ostende, tandis que Moreau s'emparait de Nieuport.

Les mouvemens se continuèrent sur les

deux ailes. Pichegru laissa Moreau avec une partie de l'armée, faire les siéges de Nieuport et de l'Écluse, et s'empara avec l'autre de Bruges, Ostende et Gand. Il s'avança ensuite vers Bruxelles. Jourdan y marchait de son côté. Nous n'eûmes plus à livrer que des combats d'arrière-garde, et enfin le 22 messidor (10 juillet), nos avant-gardes entrèrent dans la capitale des Pays-Bas. Peu de jours après, les deux armées du nord et de Sambre-et-Meuse y firent leur jonction; rien n'était plus important que cet événement. Cent cinquante mille Français réunis dans la capitale des Pays-Bas, pouvaient fondre de ce point sur les armées de l'Europe, qui, battues de toutes parts, cherchaient les unes à regagner la mer, les autres à regagner le Rhin. On investit aussitôt les places de Condé, Landrecies, Valenciennes et le Quesnoy, que les coalisés nous avaient prises; et la Convention, prétendant que la délivrance du territoire donnait tous les droits, décréta que si les garnisons ne se rendaient pas de suite elles seraient passées au fil de l'épée. Elle avait rendu un autre décret portant qu'on ne ferait plus de prisonniers anglais, pour punir tous les forfaits de Pitt envers la France. Nos sol-

dats n'exécutèrent pas ce décret. Un sergent ayant pris quelques Anglais, les amena à un officier. « Pourquoi les as-tu pris ? lui dit l'officier. — Parce que ce sont autant de coups de fusil de moins à recevoir, répondit le sergent. — Oui, répliqua l'officier; mais les représentans vont nous obliger de les fusiller. — Ce ne sera pas nous, ajouta le sergent, qui les fusillerons; envoyez-les aux représentans, et puis s'ils sont des barbares, qu'ils les tuent et les mangent, si ça leur plaît. »

Ainsi nos armées agissant d'abord sur le centre ennemi, et le trouvant trop fort, s'étaient partagées en deux ailes, et avaient filé l'une sur la Lys, et l'autre sur la Sambre. Pichegru avait d'abord battu Clairfayt à Moucroen et à Courtrai, puis Cobourg et le duc d'York à Turcoing, et enfin Claifayt encore à Hooglède. Après plusieurs passages de la Sambre, toujours infructueux, Jourdan, amené par une heureuse idée de Carnot sur la Sambre, avait décidé le succès de notre aile droite à Fleurus. Dès cet instant débordés sur les deux ailes, les coalisés nous avaient abandonné les Pays-Bas. Telle était la campagne : de toutes parts on célébrait nos étonnans succès. La victoire

de Fleurus, l'occupation de Charleroi, Ypres, Tournai, Oudenarde, Ostende, Bruges, Gand et Bruxelles, la réunion enfin de nos armées dans cette capitale, étaient vantées comme des prodiges. Ces succès ne réjouissaient pas Robespierre, qui voyait grandir la réputation du comité, et surtout celle de Carnot, auquel, il faut le dire, on attribuait beaucoup trop les succès de la campagne. Tout ce que les comités faisaient de bien, ou gagnaient de gloire en l'absence de Robespierre, devait s'élever contre lui, et faire sa propre condamnation. Une défaite au contraire eût ranimé à son profit les fureurs révolutionnaires, lui aurait permis d'accuser les comités d'inertie ou de trahison, aurait justifié sa retraite depuis quatre décades, aurait donné une haute idée de sa prévoyance, et porté sa puissance au comble. Il s'était donc mis dans la plus triste des positions, celle de désirer des défaites; et tout prouve qu'il les désirait. Il ne lui convenait ni de le dire, ni de le laisser apercevoir; mais malgré lui, on l'entrevoyait dans ses discours; il s'efforçait en parlant aux jacobins de diminuer l'enthousiasme qu'inspiraient les succès de la république; il insinuait que les coalisés se retiraient devant nous

comme ils l'avaient fait devant Dumouriez, mais pour revenir bientôt; qu'en s'éloignant momentanément de nos frontières, ils voulaient nous livrer aux passions que développe la prospérité. Il ajoutait du reste « que la victoire sur les armées ennemies » n'était pas celle après laquelle on devait le » plus aspirer. La véritable victoire, disait-il, » est celle que les amis de la liberté remportent sur les factions; c'est cette victoire qui » rappelle chez les peuples la paix, la justice » et le bonheur. Une nation n'est pas illustrée » pour avoir abattu des tyrans ou enchaîné » des peuples. Ce fut le sort des Romains et » de quelques autres nations : notre destinée » beaucoup plus sublime est de fonder sur la » terre l'empire de la sagesse, de la justice et » de la vertu. » (Jacobins du 21 messidor. — 9 juillet.)

Robespierre était absent du comité depuis les derniers jours de prairial. On était aux premiers de thermidor. Il y avait près de quarante jours qu'il s'était séparé de ses collègues; il était temps de prendre une résolution. Ses affidés disaient hautement qu'il fallait un 31 mai : les Dumas, les Henriot, les Payan le pressaient d'en donner

le signal. Il 'avait pas pour les moyens violens le même goût qu'eux, et il ne devait pas partager leur impatience brutale. Habitué à tout faire par la parole, et respectant davantage les lois, il aimait mieux essayer d'un discours dans lequel il dénoncerait les comités, et demanderait leur renouvellement. S'il réussissait par cette voie de douceur, il était maître absolu, sans danger, et sans soulèvement. S'il ne réussissait pas, ce moyen pacifique n'excluait pas les moyens violens, il devait au contraire les devancer. Le 31 mai avait été précédé de discours réitérés, de sommations respectueuses, et ce n'était qu'après avoir demandé, sans obtenir, qu'on avait fini par exiger. Il résolut donc d'employer les mêmes moyens qu'au 31 mai, de faire d'abord présenter une pétition par les jacobins, de prononcer après un grand discours, et enfin de faire avancer Saint Just avec un rapport. Si tous ces moyens ne suffisaient pas, il avait les jacobins, la commune, et la force armée de Paris. Mais il espérait du reste n'être pas réduit à renouveler la scène du 2 juin. Il n'avait pas assez d'audace, et encore trop de respect envers la Convention, pour le désirer.

Depuis quelque temps il travaillait un discours volumineux, où il s'attachait à dévoiler les abus du gouvernement, et à rejeter tous les maux qu'on lui imputait sur ses collègues. Il écrivit à Saint Just de revenir de l'armée. Il retint son frère qui aurait dû partir pour la frontière d'Italie; il parut chaque jour aux jacobins, et disposa tout pour l'attaque. Comme il arrive toujours dans les situations extrêmes, divers incidens vinrent augmenter l'agitation générale. Un nommé Magenthies fit une pétition ridicule, pour demander la peine de mort contre ceux qui se permettraient des juremens, dans lesquels le nom de Dieu serait prononcé. Enfin un comité révolutionnaire fit enfermer comme suspects quelques ouvriers qui s'étaient enivrés. Ces deux faits donnaient lieu à beaucoup de propos contre Robespierre; on disait que son Etre-Suprême allait devenir plus oppresseur que le Christ, et qu'on allait voir l'inquisition rétablie pour le déisme. Sentant le danger de pareilles accusations, il se hâta de dénoncer Magenthies aux jacobins, comme un aristocrate payé par l'étranger, pour déconsidérer les croyances adoptées par la Convention; il le fit même livrer au tribunal révolu-

tionnaire. Usant enfin de son bureau de police, il fit arrêter tors les membres du comité révolutionnaire de l'Indivisibilité.

L'événement approchait, et il paraît que les membres du comité du salut public, Barrère surtout, auraient voulu faire la paix avec leur redoutable collègue; mais il était devenu si exigeant qu'on ne pouvait s'entendre avec lui. Barrère, rentrant un soir avec l'un de ses confidens, lui dit en se jetant sur un siége: Ce Robespierre est insatiable. Qu'il demande Tallien, Bourdon de l'Oise, Thuriot, Guffroy, Rovère, Lecointre, Panis, Barras, Fréron, Legendre, Monestier, Dubois-Crancé, Fouché, Cambon, et toute la *sequelle dantoniste*, à la bonne heure; mais Duval, mais Audouin, mais Lionard-Bourdon, Vadier, Vouland, il est impossible d'y consentir. — On voit que Robespierre exigeait même le sacrifice de quelques membres du comité de sûreté générale, et dès-lors, il n'y avait plus de paix possible; il fallait rompre, et courir les chances de la lutte. Cependant aucun des adversaires de Robespierre n'aurait osé prendre l'initiative; les membres des comités attendaient d'être dénoncés; les montagnards proscrits attendaient qu'on leur demandât leur

tête; tous voulaient se laisser attaquer avant de se défendre; et ils avaient raison. Il valait bien mieux laisser Robespierre commencer l'engagement, et se compromettre aux yeux de la Convention par la demande de nouvelles proscriptions. Alors on avait la position de gens défendant leur vie, et même celle des autres; car on ne pouvait plus prévoir de terme aux immolations, si on en souffrait encore une.

Tout était disposé, et les premiers mouvemens commencèrent le 3 thermidor aux jacobins. Parmi les affidés de Robespierre se trouvait un nommé Sijas, adjoint à la commission du mouvement des armées. On en voulait à cette commission d'avoir ordonné la sortie successive d'un grand nombre de compagnies de canonniers, et d'avoir diminué ainsi la force armée de Paris. Cependant on n'osait pas lui en faire un reproche direct; le nommé Sijas commença par se plaindre du secret dont s'enveloppait le chef de la commission, Pyle; et tous les reproches qu'on n'osait adresser ni à Carnot ni au comité de salut public, furent adressés à ce chef de la commission. Sijas prétendit qu'il ne restait qu'un moyen, c'était de s'adresser à la Conven-

tion, et de lui dénoncer Pyle. Un autre jacobin dénonça un des agens du comité de sûreté générale. Couthon prit alors la parole, et dit qu'il fallait remonter plus haut, et faire à la Convention nationale, une adresse sur toutes les machinations qui menaçaient de nouveau la liberté. « Je vous invite, dit-il, à lui présenter vos réflexions. Elle est pure; elle ne » se laissera pas subjuguer par quatre à cinq » scélérats. Quant à moi je déclare qu'ils ne me » subjugueront pas. » La proposition de Couthon fut aussitôt adoptée. On rédigea la pétition, elle fut approuvée le 5, et présentée le 7 thermidor à la Convention.

Le style de cette pétition était comme toujours, respectueux dans la forme, mais impérieux au fond. Elle disait que les jacobins venaient *déposer dans le sein de la Convention les sollicitudes du peuple;* elle répétait les déclamations accoutumées contre l'étranger et ses complices, contre le système d'indulgence, contre les craintes répandues à dessein de diviser la représentation nationale, contre les efforts qu'on faisait pour rendre le culte de Dieu ridicule, etc. Elle ne portait pas de conclusions précises, mais elle disait d'une manière générale : Vous ferez trembler les traîtres, les

fripons, les intrigans, vous rassurerez l'homme de bien; vous maintiendrez cette union qui fait votre force; vous conserverez dans toute sa pureté, ce culte sublime dont tout citoyen est le ministre, dont la vertu est la seule pratique; et le peuple, confiant en vous, placera son devoir et sa gloire à respecter et à défendre ses représentans jusqu'à la mort. C'était dire assez clairement : Vous ferez ce que vous dictera Robespierre, ou vous ne serez ni respectés ni défendus. La lecture de cette pétition fut écoutée avec un morne silence. On n'y fit aucune réponse. A peine était-elle achevée que Dubois-Crancé monta à la tribune, et sans parler de la pétition, ni des jacobins, se plaignit des amertumes dont on l'abreuvait depuis six mois, de l'injustice dont on avait payé ses services, et demanda que le comité de salut public fût chargé de faire un rapport sur son compte, quoique dans ce comité, dit-il, se trouvassent deux de ses accusateurs. Il demanda le rapport sous trois jours. On accorda ce qu'il demandait, sans ajouter une seule réflexion, et en gardant toujours le même silence. Barrère lui succéda à la tribune; il vint faire un grand rapport sur l'état comparatif de la France, en juillet 93, et en juillet 94. Il est certain que

la différence était immense, et que si on comparait la France déchirée à la fois par le royalisme, le fédéralisme et l'étranger, à la France victorieuse sur toutes les frontières et maîtresse des Pays-Bas, on ne pouvait s'empêcher de rendre des actions de grâces au gouvernement qui avait opéré ce changement en une année. Ces éloges au comité, étaient la seule manière dont Barrère osât attaquer Robespierre; il le louait même expressément dans son rapport. A propos des agitations sourdes qu'on voyait régner, et des cris imprudens de quelques perturbateurs qui demandaient un 31 mai, il disait « qu'un repré-»sentant qui jouissait d'une réputation pa-»triotique, méritée par cinq années de tra-»vaux, et par ses principes imperturbables »d'indépendance et de liberté, avait réfuté »avec chaleur ces propos contre-révolution-»naires. » La Convention écouta ce rapport, et chacun se sépara ensuite, dans l'attente de quelque événement important. On se regardait en silence, et on n'osait ni s'interroger ni s'expliquer.

Le lendemain 8 thermidor, Robespierre se décida enfin à prononcer son fameux discours. Tous ses agens étaient disposés, et Saint-Just

arrivait dans la journée. La Convention en le voyant paraître à cette tribune, où il ne paraissait plus que rarement, s'attendait à une scène décisive. On l'écouta avec un morne silence. « Citoyens, dit-il, que d'autres vous tracent » des tableaux flatteurs ; je viens vous dire des » vérités utiles. Je ne viens point réaliser des » terreurs ridicules répandues par la perfidie ; » mais je veux étouffer, s'il est possible, les » flambeaux de la discorde, par la seule force » de la vérité. Je vais défendre devant vous » votre autorité outragée et la liberté violée. » Je me défendrai aussi moi-même : vous n'en » serez pas surpris ; vous ne ressemblez point » aux tyrans que vous combattez. Les cris de » l'innocence outragée n'importunent point » votre oreille, et vous n'ignorez pas que cette » cause ne vous est point étrangère. » Robespierre fait ensuite le tableau des agitations qui ont régné depuis quelque temps, des craintes qui ont été répandues, des projets qu'on a supposés au comité et à lui, contre la Convention. « Nous, dit-il, attaquer la Con- » vention ! et que sommes-nous sans elle ? Qui » l'a défendue au péril de sa vie ? Qui s'est dévoué » pour l'arracher aux mains des factions ? » Robespierre répond que c'est lui, et il appelle

avoir défendu la Convention contre les factions, avoir arraché de son sein, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Pétion, Barbaroux, Danton, Camille Desmoulins, etc. Après les preuves de dévouement qu'il lui a données, il s'étonne que des bruits sinistres aient été répandus. « Est-il vrai, dit-il, qu'on ait colporté des listes odieuses où l'on désignait pour victimes un certain nombre de membres de la Convention, et qu'on prétendait être l'ouvrage du comité de salut public, et ensuite le mien? Est-il vrai qu'on ait osé supposer des séances du comité, des arrêtés rigoureux qui n'ont jamais existé, des arrestations non moins chimériques? Est-il vrai qu'on ait cherché à persuader à un certain nombre de représentans irréprochables que leur perte était résolue? à tous ceux qui par quelque erreur avaient payé un tribut inévitable à la fatalité des circonstances et à la faiblesse humaine, qu'ils étaient voués au sort des conjurés? Est-il vrai que l'imposture ait été répandue avec tant d'art et d'audace, qu'une foule de membres ne couchaient plus chez eux? Oui, les faits sont constans, et les preuves en sont au comité de salut public?»

Il se plaint ensuite de ce que l'accusation,

portée en masse contre les comités, a fini par se transporter sur lui seul. Il expose qu'on a donné son nom à tout ce qui s'est fait de mal dans le gouvernement; que si on enfermait des patriotes au lieu d'enfermer des aristocrates, on disait : *C'est Robespierre qui le veut ;* que si quelques patriotes avaient succombé, on disait : *C'est Robespierre qui l'a ordonné ;* que si des agens nombreux du comité de sûreté générale, étendaient partout leurs vexations et leurs rapines, on disait : *C'est Robespierre qui les envoie ;* que si une loi nouvelle tourmentait les rentiers, on disait : *C'est Robespierre qui les ruine.* Il dit enfin qu'on l'a présenté comme l'auteur de tous les maux pour le perdre, qu'on l'a appelé un tyran, et que le jour de la fête à l'Être-Suprême, ce jour où la Convention a frappé d'un même coup l'athéisme et le despotisme sacerdotal, où elle a rattaché à la révolution tous les cœurs généreux, ce jour enfin de félicité et de pure ivresse, le président de la Convention nationale, parlant au peuple assemblé, a été insulté par des hommes coupables, et que ces hommes étaient des représentans. On l'a appelé un tyran! et pourquoi, parce qu'il a acquis quelque influence en parlant le langage de la vérité. « Et que pré-

» tendez-vous, s'écrie-t-il, vous qui voulez que » la vérité soit sans force dans la bouche des re- » présentans du peuple français? La vérité sans » doute a sa puissance, elle a sa colère, son » despotisme; elle a ses accens touchans, ter- » ribles, qui retentissent avec force dans les » cœurs purs, comme dans les consciences » coupables, et qu'il n'est pas plus donné au » mensonge d'imiter, qu'à Salmonée d'imiter » les foudres du ciel. Mais accusez-en la nation, » accusez-en le peuple qui la sent et qui l'aime? » — Qui suis-je, moi qu'on accuse? un esclave » de la liberté, un martyr vivant de la répu- » blique, la victime autant que l'ennemi du » crime. Tous les fripons m'outragent; les ac- » tions les plus indifférentes, les plus légitimes » de la part des autres, sont des crimes pour » moi; un homme est calomnié dès qu'il me » connaît; on pardonne à d'autres leurs for- » faits; on me fait à moi un crime de mon zèle. » Otez-moi ma conscience, je suis le plus mal- » heureux des hommes; je ne jouis pas même » des droits de citoyen; que dis-je? il ne m'est » pas même permis de remplir les devoirs d'un » représentant du peuple. »

Robespierre se défend ainsi par des déclamations subtiles et diffuses, et pour la première

fois il trouve la Convention morne, silencieuse, et comme ennuyée de la longueur de ce discours. Il arrive enfin au plus vif de la question, il accuse. Parcourant toutes les parties du gouvernement, il critique d'abord avec une méchanceté inique le système financier. Auteur de la loi du 22 prairial, il s'étend avec une pitié profonde sur la loi des rentes viagères; il n'y a pas jusqu'au *maximum*, contre lequel il semble s'élever, en disant que les intrigans ont entraîné la Convention dans des mesures violentes. « Dans les mains de qui sont » vos finances? dans les mains, s'écrie-t-il, de » feuillans, de fripons connus, des Cam- » bon, des Mallarmé, des Ramel. » Il passe ensuite à la guerre, il parle avec dédain de ces victoires, « Qu'on vient rapporter avec » une *légèreté académique*, comme si elles » n'avaient coûté ni sang ni travaux. Surveil- » lez, s'écrie-t-il, surveillez la victoire ; sur- » veillez la Belgique. Vos ennemis se retirent » et vous laissent à vos divisions intestines ; » songez à la fin de la campagne. On a semé » la division parmi les généraux; l'aristocratie » militaire est protégée; les généraux fidèles » sont persécutés ; l'administration militaire » s'enveloppe d'une autorité suspecte. Ces vé-

» rités valent bien des épigrammes. » Il n'en disait pas davantage pour Carnot et Barrère ; il laissait à Saint-Just le soin d'accuser les plans de Carnot. On voit que ce misérable répandait sur toutes choses le fiel dont il était dévoré. Ensuite il s'étend sur le comité de sûreté générale, sur la foule de ses agens, sur leurs cruautés, sur leurs rapines; il dénonce Amar et Jagot comme s'étant emparés de la police, et faisant tout pour décrier le gouvernement révolutionnaire. Il se plaint de ces railleries qu'on a débitées à la tribune à propos de Catherine Théot, et prétend qu'on a voulu supposer de feintes conjurations pour en cacher de réelles. Il montre les deux comités comme livrés à des intrigues, et engagés en quelque sorte dans les projets de la faction antinationale. Dans tout ce qui existe, il ne trouve de bien que le *gouvernement révolutionnaire*, mais le principe, et non l'exécution. Le principe est à lui; c'est lui qui a fait instituer ce gouvernement, mais ce sont ses adversaires qui le dépravent.

Tel est le sens des volumineuses déclamations de Robespierre. Enfin il termine par ce résumé : « Disons qu'il existe une conspi» ration contre la liberté publique, qu'elle

»doit sa force à une coalition criminelle qui »intrigue au sein même de la Convention ; »que cette coalition a des complices au sein »du comité de sûreté générale, et dans les »bureaux de ce comité, qu'ils dominent; que »les ennemis de la république ont opposé ce »comité au comité de salut public, et con»stitué ainsi deux gouvernemens; que des »membres du comité de salut public entrent »dans ce complot; que la coalition ainsi for»mée cherche à perdre les patriotes et la pa»trie. Quel est le remède à ce mal? punir les »traîtres, renouveler les bureaux du comité »de sûreté générale, épurer ce comité lui»même, et le subordonner au comité de salut »public? épurer le comité de salut public »lui-même, constituer le gouvernement sous »l'autorité suprême de la Convention na»tionale, qui est le centre et le juge; et écra»ser ainsi toutes les factions du poids de l'au»torité nationale, pour élever sur leurs ruines »la puissance de la justice et de la liberté. »Tels sont les principes. S'il est impossible de les »réclamer sans passer pour un ambitieux, »j'en conclurai que les principes sont pros»crits, et que la tyrannie règne parmi nous, »mais non que je doive le taire; car que peut-

» on objecter à un homme qui a raison, et » qui sait mourir pour son pays? Je suis fait » pour combattre le crime, non pour le gou- » verner. Le temps n'est point encore arrivé » où les hommes de bien pourront servir im- » punément la patrie. »

Robespierre avait commencé son discours dans le silence, il l'achève dans le silence. Dans toutes les parties de la salle, on reste muet en le regardant. Ces députés, autrefois si empressés, sont devenus de glace; ils n'expriment plus rien, et semblent avoir le courage de rester froids depuis que les tyrans, divisés entre eux, les prennent pour juges. Tous les visages sont devenus impénétrables. Une espèce de rumeur sourde s'élève peu à peu dans l'assemblée ; mais personne n'ose encore prendre la parole. Lecointre de Versailles, l'un des ennemis les plus énergiques de Robespierre, se présente le premier, mais c'est pour demander l'impression du discours, tant les plus hardis hésitent encore à livrer l'attaque. Bourdon de l'Oise ose s'opposer à l'impression, en disant que ce discours renferme des questions trop graves, et il demande le renvoi aux deux comités. Barrère, toujours prudent, appuie la demande de l'impression,

en disant que dans un pays libre il faut tout imprimer. Couthon s'élance à la tribune, indigné de voir une contestation au lieu d'un élan d'enthousiasme, et réclame non-seulement l'impression, mais l'envoi à toutes les communes et à toutes les armées. Il a besoin, dit-il, d'épancher son cœur ulcéré, car depuis quelque temps on abreuve de dégoût les députés les plus fidèles à la cause du peuple; on les accuse de verser le sang, d'en vouloir verser encore; et cependant, s'il croyait avoir contribué à la perte d'un seul innocent, il s'immolerait de douleur. Les paroles de Couthon réveillèrent tout ce qui restait de soumission dans l'assemblée; elle vota l'impression et l'envoi du discours à toutes les municipalités.

Les adversaires de Robespierre allaient avoir le désavantage; mais Vadier, Cambon, Billaud-Varennes, Panis, Amar, demandent la parole pour répondre aux accusations de Robespierre. Les courages sont ranimés par le danger, et la lutte commence. Tous veulent parler à la fois. On fixe les rangs. Vadier est admis le premier à s'expliquer. Il justifie le comité de sûreté générale, et soutient que le rapport de Catherine Théot avait pour

objet de révéler une conspiration réelle, profonde, et il ajoute d'un son significatif, qu'il a des pièces pour en prouver l'importance et le danger. Cambon justifie ses lois de finance, et sa probité, qui était universellement connue, et admirée, dans un poste où les tentations étaient si grandes. Il parle avec son impétuosité ordinaire, il prouve que les agioteurs ont seuls pu être lésés par ses lois de finances, et rompant enfin la mesure observée jusque là, « Il est » temps, s'écrie-t-il, de dire la vérité tout entière. » Est-ce moi qu'il faut accuser de m'être rendu » maître en quelque chose? l'homme qui s'était » rendu maître de tout, l'homme qui paralysait » votre volonté, c'est celui qui vient de parler, » c'est Robespierre. » Cette véhemence déconcerte Robespierre : comme s'il avait été accusé d'avoir fait le tyran en matière de finances, il dit qu'il ne s'est jamais mêlé de finances, qu'il n'a donc jamais pu gêner la Convention en cette matière, et que du reste en attaquant les plans de Cambon, il n'a pas entendu attaquer ses intentions. Il l'avait pourtant qualifié de fripon. Billaud-Varennes, non moins redoutable, dit qu'il est temps de mettre toutes les vérités en évidence; il parle de l'ab-

sence de Robespierre des comités, du déplacement des compagnies de canonniers, dont on n'a fait sortir que quinze, quoique la loi permît d'en faire sortir vingt-quatre ; il ajoute qu'il va arracher tous les masques, et qu'il aime mieux que son cadavre serve de marche-pied à un ambitieux, que d'autoriser ses attentats par son silence. Il demande le rapport du décret qui ordonne l'impression. Panis se plaint des calomnies continuelles de Robespierre, qui a voulu le faire passer pour auteur des journées de septembre ; il veut que Robespierre et Couthon s'expliquent sur les cinq ou six députés, dont ils ne cessent depuis un mois de demander le sacrifice aux jacobins. Aussitôt la même chose est demandée de toutes parts. Robespierre répond avec hésitation qu'il est venu dévoiler des abus, et qu'il ne s'est pas chargé de justifier ou d'accuser tel ou tel. — Nommez, nommez les individus, s'écrie-t-on. — Robespierre divague encore, et dit que lorsqu'il a eu le courage de déposer dans le sein de la Convention des avis qu'il croyait utiles, il ne pensait pas... — On l'interrompt encore. Charlier lui crie : « Vous qui prétendez avoir le courage de la » vertu, ayez celui de la vérité. Nommez,

» nommez les individus. » La confusion augmente. On revient à la question de l'impression. Amar insiste pour le renvoi du discours au comité. Barrère, voyant l'avantage se prononcer pour ceux qui veulent le renvoi aux comités, vient s'excuser en quelque sorte d'avoir demandé le contraire. Enfin la Convention révoque sa décision, et déclare que le discours de Robespierre, au lieu d'être imprimé, sera renvoyé à l'examen des deux comités.

Cette séance était un événement vraiment extraordinaire. Tous les députés, habituellement si soumis, avaient repris leur courage. Pour Robespierre, qui n'avait jamais eu que de la morgue et point d'audace, il était surpris, dépité, abattu. Il avait besoin de se remettre; il court chez ses fidèles jacobins pour retrouver des amis, et leur emprunter du courage. On était déjà instruit de l'événement. On l'attendait avec impatience. A peine il paraît qu'on le couvre d'applaudissemens. Couthon le suit, et partage les mêmes acclamations. On demande la lecture du discours. Robespierre emploie encore deux grandes heures à le leur répéter. A chaque instant ils l'interrompent par des cris et des applaudissemens frénétiques.

A peine a-t-il achevé, qu'il ajoute quelques paroles d'épanchement et de douleur. « Ce » discours que vous venez d'entendre, leur » dit-il, est mon testament de mort. Je l'ai vu » aujourd'hui, la ligue des méchans est telle- » ment forte que je ne puis pas espérer de lui » échapper. Je succombe sans regret; je vous » laisse ma mémoire, elle vous sera chère, et » vous la défendrez. » A ces paroles, on s'écrie qu'il n'est pas temps de craindre et de désespérer, qu'au contraire on vengera le père de la patrie de tous les méchans réunis. Henriot, Dumas, Cofinhal, Payan, l'entourent, et se déclarent tous prêts à agir. Henriot dit qu'il connaît encore le chemin de la Convention. « Séparez, leur dit Robespierre, les » méchans des hommes faibles, délivrez la » Convention des scélérats qui l'oppriment; » rendez-lui le service qu'elle attend de vous, » comme au 31 mai et au 2 juin. Marchez, » sauvez encore la liberté. Si malgré tous ces » efforts il faut succomber, eh bien! mes » amis, vous me verrez boire la ciguë avec » calme. » — Robespierre, s'écrie un député, je la boirai avec toi. — Couthon propose à la société un nouveau scrutin épuratoire, et demande de chasser à l'instant même les dé-

putés qui ont voté contre Robespierre ; il en a la liste, et la fournit sur-le-champ. Sa proposition est adoptée au milieu d'un tumulte épouvantable. Collot-d'Herbois veut présenter quelques réflexions, on l'accable de huées ; il parle de ses services, de ses dangers, des deux coups de feu de l'Admiral : on le raille, on l'injurie, on le chasse de la tribune. Tous les députés présens et désignés par Couthon, sont chassés, quelques-uns mêmes sont battus. Collot se sauve au milieu des couteaux dirigés contre lui. La société se trouvait augmentée ce jour-là, de tous les gens d'action, qui dans les momens de trouble, pénétraient sans avoir de cartes, ou avec une carte fausse. Ils ajoutaient aux paroles, la violence, et ils étaient même tout prêts à y ajouter l'assassinat. L'agent national, Payan, qui était homme d'exécution, proposait un projet hardi. Il disait que tous les conspirateurs étaient dans les deux comités, qu'ils y étaient réunis dans le moment, et qu'il fallait aller les enlever. On pouvait terminer ainsi la lutte sans combat, et par un coup de main. Robespierre s'y opposa, il n'aimait pas les actions si promptes ; il pensait qu'il fallait suivre tous les procédés du 31 mai. On avait déjà fait une pétition

solennelle; il avait fait un discours; Saint-Just, qui venait d'arriver de l'armée, ferait un rapport le lendemain matin; lui Robespierre parlerait de nouveau, et, si on ne réussissait pas, les magistrats du peuple, réunis pendant ce temps à la commune, et appuyés par la force armée des sections, déclareraient que le peuple était rentré dans sa souveraineté, et viendraient délivrer la Convention des scélérats qui l'égaraient. Le plan était ainsi fixé par les précédens. On se sépara en se promettant pour le lendemain, Robespierre d'être à la Convention, les jacobins dans leur salle, les magistrats municipaux à la commune, et Henriot à la tête des sections. On comptait de plus sur les jeunes gens de l'école de Mars, dont le commandant, Labretèche, était dévoué à la cause de la commune.

Telle fut cette journée du 8 thermidor, la dernière de la tyrannie sanglante qui s'était appesantie sur la France. Cependant, ce jour encore, l'horrible machine révolutionnaire ne cessa pas d'agir. Le tribunal avait siégé, des victimes avaient été conduites à l'échafaud. Dans le nombre, étaient deux poètes célèbres, Roucher, l'auteur des Mois, et le jeune André Chenier, qui laissa

d'admirables ébauches, et que la France regrettera autant que tous ces jeunes hommes de génie, orateurs, écrivains, généraux, dévorés par l'échafaud et la guerre. Ces deux enfans des muses se consolaient sur la fatale charrette, en répétant des vers de Racine. Le jeune André en montant à l'échafaud poussa le cri du génie interrompu dans sa carrière : *Mourir si jeune*, s'écria-t-il en se frappant le front! *il y avait quelque chose là.*

Pendant la nuit qui suivit, on s'agita de toutes parts, et chacun songea à recueillir ses forces. Les deux comités étaient réunis, et délibéraient sur les grands événemens de la journée, et sur ceux du lendemain. Ce qui venait de se passer aux jacobins, prouvait que le maire et Henriot étaient pour les triumvirs, et que le lendemain on aurait à lutter contre toutes les forces de la commune. Faire arrêter ces deux principaux chefs, eût été le plus prudent, mais les comités hésitaient encore ; ils voulaient, ne voulaient pas; ils avaient comme une espèce de regret d'avoir commencé la lutte. Ils sentaient que si la Convention était assez forte pour vaincre Robespierre, elle rentrerait dans tous ses pouvoirs, et qu'ils seraient arrachés aux coups de

leur rival, mais dépossédés de la dictature. S'entendre avec lui eût bien mieux valu sans doute; mais il n'était plus temps. Robespierre s'était bien gardé de se rendre au milieu d'eux, après la séance des jacobins. Saint Just, arrivé de l'armée depuis quelques heures, les observait. Il était silencieux, il avait annoncé le rapport dont il avait été chargé lors de la dernière entrevue. On le lui demanda, et on voulut en entendre la lecture; il répondit qu'il ne l'avait pas, et qu'il l'avait donné à lire à l'un de ses collègues. On lui en demanda la conclusion; il refusa encore. Dans ce moment, Collot entre tout irrité de la scène qu'il venait d'essuyer aux jacobins. « Que se passe-t-il aux jacobins? » lui dit Saint-Just. — Tu le demandes? réplique Collot avec colère; n'es-tu pas le » complice de Robespierre? N'avez-vous pas » combiné ensemble tous vos projets? Je le » vois, vous avez formé un infâme trium- » virat, vous voulez nous assassiner; mais si » nous succombons, vous ne jouirez pas long- » temps du fruit de vos crimes. » Alors s'approchant de Saint-Just avec véhémence : « Tu » veux, lui dit-il, nous dénoncer demain ma- » tin; tu as ta poche pleine de notes contre

» nous, montre-les... » — Saint-Just vide ses poches, et assure qu'il n'en a aucune. On apaise Collot, et on exige de Saint-Just qu'il vienne à onze heures du matin communiquer son rapport, avant de le lire à l'assemblée. Les comités avant de se séparer conviennent de demander à la Convention la destitution d'Henriot, et l'appel à la barre du maire et de l'agent national.

Saint-Just courut à la hâte écrire son rapport qui ne l'était pas encore ; et dénonça avec plus de brièveté et de force que ne l'avait fait Robespierre, la conduite des comités envers leurs collègues, l'envahissement de toutes les affaires, l'orgueil de Billaud-Varennes, et les fausses manœuvres de Carnot, qui avait transporté l'armée de Pichegru sur les côtes de Flandre, et avait voulu arracher seize mille hommes à Jourdan. Ce rapport était aussi perfide, mais bien autrement habile que celui de Robespierre. Saint-Just résolut de le lire à la Convention sans le communiquer aux comités

Tandis que les conjurés se concertaient entre eux, les montagnards, qui jusqu'ici s'étaient bornés à se communiquer leurs craintes, mais qui n'avaient pas formé de

complot, couraient les uns chez les autres, et se promettaient pour le lendemain d'attaquer Robespierre d'une manière plus formelle, et de le faire décréter s'il était possible. Il fallait pour cela le concours des députés de la plaine, qu'ils avaient souvent menacés, et que Robespierre, affectant le rôle de modérateur, avait autrefois défendus. Ils avaient donc peu de titres à leur faveur. Ils allèrent trouver Boissy-d'Anglas, Durand-Maillane, Palasne-Champeaux, qui étaient tous trois constituans, et dont l'exemple devait décider les autres. Ils leur dirent qu'ils seraient responsables de tout le sang que verserait encore Robespierre, s'ils ne consentaient à voter contre lui. Repoussés d'abord, ils revinrent à la charge jusqu'à trois fois, et obtinrent enfin la promesse désirée. On courut encore toute la matinée du 9; Tallien promit de livrer la première attaque, et demanda seulement qu'on osât le suivre.

Chacun courait à son poste; le maire Fleuriot, l'agent national Payan, étaient à la commune. Henriot était à cheval avec ses aides de camp, et courait les rues de Paris. Les jacobins avaient commencé une séance permanente. Les députés levés dès le matin, s'étaient rendus à la Convention avant l'heure accou-

tumée. Ils parcouraient les couloirs en tumulte, et les montagnards les entretenaient avec vivacité, pour les décider en leur faveur. Il était onze heures et demie. Tallien, à l'une des portes de la salle, parlait à quelques-uns de ses collègues, lorsqu'il voit entrer Saint-Just, qui monte à la tribune ; « C'est le moment, s'écrie-t-il, entrons. » On le suit, les bancs se garnissent ; et on attend en silence l'ouverture de cette scène, l'une des plus grandes de notre orageuse république.

Saint-Just, qui a manqué à la parole donnée à ses collègues, et qui n'est pas allé leur lire son rapport, est à la tribune. Les deux Robespierre, Lebas, Couthon, sont assis à côté les uns des autres. Collot-d'Herbois est au fauteuil. Saint-Just se dit chargé par les comités de faire un rapport, et obtient la parole. Il débute en disant qu'il n'est d'aucune faction, et qu'il n'appartient qu'à la vérité ; que la tribune pourra être pour lui comme pour beaucoup d'autres, la roche Tarpéienne, mais qu'il n'en dira pas moins son opinion tout entière sur les divisions qui ont éclaté. Tallien lui laisse à peine achever ces premières phrases, et demande la parole pour une motion d'ordre. Il l'obtient.

« La république, dit-il, est dans l'état le plus » malheureux, et aucun bon citoyen ne peut » s'empêcher de verser des larmes sur elle. » Hier un membre du gouvernement s'est isolé, » et a dénoncé ses collègues; un autre vient » en faire de même aujourd'hui. C'est assez » aggraver nos maux; je demande qu'enfin le » voile soit entièrement déchiré. » A peine ces paroles sont prononcées que les applaudissemens éclatent, se prolongent, recommencent encore, et éclatent une troisième fois. C'était le signal avant-coureur de la chute des triumvirs. Billaud-Varennes, qui s'est emparé de la tribune après Tallien, dit que les jacobins ont tenu la veille une séance séditieuse, où se trouvaient des assassins apostés, qui ont annoncé le projet d'égorger la Convention. Une indignation générale se manifeste. « Je vois, ajoute Billaud-Varennes, je vois » dans les tribunes, un des hommes qui mena» çaient hier les députés fidèles. Qu'on le sai» sisse. » — On s'en empare aussitôt, et on le livre aux gendarmes. Billaud soutient ensuite que Saint-Just n'a pas le droit de parler au nom des comités, parce qu'il ne leur a pas communiqué son rapport; que c'est le moment pour l'assemblée de ne pas mollir, car elle

périra si elle est faible. — Non, non, s'écrient les députés en agitant leurs chapeaux, elle ne sera pas faible, et ne périra pas. — Lebas veut la parole, que Billaud n'a pas cédée encore; il s'agite, et fait du bruit pour l'obtenir. Sur la demande de tous les députés, il est rappelé à l'ordre. Il veut insister de nouveau. A l'Abbaye le séditieux! s'écrient plusieurs voix de la montagne. — Billaud continue, et, ne gardant plus aucun ménagement, dit que Robespierre a toujours cherché à dominer les comités; qu'il s'est retiré lorsqu'on a résisté à la loi du 22 prairial, et à l'usage qu'il se proposait d'en faire; qu'il a voulu conserver le noble Lavalette, conspirateur à Lille dans la garde nationale; qu'il a empêché l'arrestation d'Henriot, complice d'Hébert, pour s'en faire une créature; qu'il s'est opposé de plus à l'arrestation d'un secrétaire du comité, qui avait volé cent quatorze mille francs; qu'il a fait enfermer, au moyen de son bureau de police, le meilleur comité révolutionnaire de Paris; qu'il a toujours fait en tout sa volonté, et qu'il a voulu se rendre maître absolu. Billaud ajoute qu'il pourrait citer encore beaucoup d'autres faits, mais qu'il suffira de dire qu'hier les agens de Robespierre aux jaco-

bins, les Dumas, les Coffinhal se sont promis de décimer la Convention nationale. Tandis que Billaud énumérait ces griefs, l'assemblée laissait échapper par intervalle des mouvemens d'indigation. Robespierre, livide de colère, avait quitté son siége et gravi l'escalier de la tribune. Placé derrière Billaud, il demandait la parole au président avec une extrême violence. Il saisit le moment où Billaud vient d'achever, pour la redemander encore plus vivement. A bas le tyran! à bas le tyran! s'écrie-t-on dans toutes les parties de la salle. Deux fois ce cri accusateur s'élève, et annonce que l'assemblée ose enfin lui donner le nom qu'il méritait. —Tandis qu'il insiste, Tallien qui s'est élancé à la tribune, réclame la parole, et l'obtient avant lui. « Tout à l'heure, dit-il, je de- »mandais que le voile fût entièrement dé- »chiré; je m'aperçois qu'il vient de l'être. Les »conspirateurs sont démasqués. Je savais que »ma tête était menacée, et jusqu'ici j'avais »gardé le silence; mais hier j'ai assisté à la »séance de jacobins, j'ai vu se former l'armée »du nouveau Cromwell, j'ai frémi pour la »patrie, et je me suis armé d'un poignard »pour lui percer le sein, si la Convention »n'avait pas le courage de le décréter d'ac-

» cusation. » — En achevant ces mots, Tallien montre son poignard, et l'assemblée le couvre d'applaudissemens. Il propose alors l'arrestation du chef des conspirateurs, Henriot. Billaud propose d'y ajouter celle du président Dumas, et du nommé Boulanger, qui la veille a été l'un des agitateurs les plus ardens aux jacobins. On décrète sur-le-champ l'arrestation de ces trois coupables.

Barrère entre dans ce moment, pour faire à l'assemblée les propositions que le comité a délibérées dans la nuit, avant de se séparer. Robespierre, qui n'avait pas quitté la tribune, profite de cet intervalle pour demander encore la parole. Ses adversaires étaient décidés à la lui refuser, de peur qu'un reste de crainte et de servilité ne se réveillât à sa voix. Placés tous au sommet de la montagne, ils poussent de nouvelles clameurs, et, tandis que Robespierre se tourne tantôt vers le président, tantôt vers l'assemblée, à bas, à bas le tyran, s'écrient-ils avec des voix de tonnerre. Barrère obtient encore la parole avant Robespierre. On dit que cet homme, qui, par vanité, avait voulu un rôle, et qui, par faiblesse, tremblait maintenant de s'en être donné un, avait deux discours dans sa poche, l'un

pour Robespierre, l'autre pour les comités. Il développe la proposition convenue la nuit : c'est d'abolir le grade de commandant-général, de rétablir l'ancienne loi de la législative, par laquelle chaque chef de légion commandait à son tour la force armée de Paris, et enfin d'appeler le maire et l'agent national à la barre, pour y répondre de la tranquillité de la capitale. Ce décret est adopté sur-le-champ, et un huissier va le communiquer à la commune au milieu des plus grands périls.

Lorsque le décret proposé par Barrère a été adopté, on reprend l'énumération des torts de Robespierre ; chacun vient à son tour lui faire un reproche. Vadier, qui voulait avoir découvert une conspiration importante, en saisissant Catherine Théot, rapporte ce qu'il n'avait pas dit la veille, que dom Gerle avait un certificat de civisme signé par Robespierre, et que, dans un matelas de Catherine, on avait trouvé une lettre dans laquelle elle appelait Robespierre son fils chéri. Il s'étend ensuite sur l'espionnage dont les comités étaient entourés, avec la diffusion d'un vieillard, et une lenteur qui ne convenait pas à l'agitation du moment. Tallien, impatient, remonte à la tribune, et prend encore la parole, en disant

qu'il faut ramener la question à son véritable point. En effet, on avait décrété Henriot, Dumas, Boulanger, on avait appelé Robespierre un tyran, mais on n'avait pris aucune résolution décisive. Tallien observe que ce ne sont pas quelques détails de la vie de cet homme, appelé un tyran, auxquels il faut s'attacher, mais qu'il faut en montrer l'ensemble. Alors il commence un tableau énergique de la conduite de ce rhéteur lâche, orgueilleux et sanguinaire... Robespierre, suffoqué de colère, l'interrompt par des cris de fureur. Louchet dit: Il faut en finir; l'arrestation contre Robespierre! — Loseau ajoute: L'accusation contre ce dénonciateur! — L'arrestation, l'accusation, crient une foule de députés! — Louchet se lève, et regardant autour de lui, demande si on l'appuye. — Oui, oui, répondent cent voix. — Robespierre le jeune dit de sa place: « Je partage les crimes de » mon frère, unissez-moi à lui. » On fait à peine attention à ce dévouement. — L'arrestation, l'arrestation, crie-t-on encore. — Dans ce moment, Robespierre, qui n'avait pas cessé d'aller de sa place au bureau, et du bureau à sa place, s'approche de nouveau du président, et lui demande la parole. Mais Thuriot,

qui avait remplacé Collot-d'Herbois au fauteuil, ne lui répond qu'en agitant la sonnette. Alors Robespierre se tourne vers la montagne, et n'y trouve que des amis glacés, ou des ennemis furieux. Il dirige ensuite ses yeux vers la plaine. « C'est à vous, dit-il, » hommes purs, hommes vertueux, c'est à » vous que je m'adresse, et non aux brigands. » On détourne la tête, ou on le menace. Enfin il se reporte encore vers le président, et s'écrie : « Pour la dernière fois, président des assas- » sins, je te demande la parole. » Il prononce ces derniers mots d'une voix étouffée et presque éteinte. — Le sang de Danton t'étouffe, lui dit Garnier de l'Aube. — Duval, impatient de cette lutte, se lève et dit : « Président, est-ce que cet homme sera encore long-temps le maître de la Convention ? — Ah ! qu'un tyran est dur à abattre ! ajoute Fréron. — Aux voix, aux voix, s'écrie Loseau. » L'arrestation tant proposée est enfin mise aux voix, et décrétée au milieu d'un tumulte épouvantable. A peine le décret est-il rendu que de tous les côtés de la salle, on se lève en criant : Vive la liberté ! vive la république ! les tyrans ne sont plus !

Une foule de membres se lèvent, et disent

qu'ils ont entendu voter pour l'arrestation des complices de Robespierre, de Saint-Just, de Couthon. Aussitôt on les ajoute au décret. Lebas demande à y être adjoint; on lui accorde sa demande ainsi qu'à Robespierre jeune. Ces hommes inspiraient encore une telle apréhension, que les huissiers de la salle n'avaient pas osé se présenter pour les traduire à la barre. En voyant qu'ils étaient restés sur leurs siéges, on demande pourquoi ils ne descendent pas à la place des accusés. Le président répond que les huissiers n'ont pas pu faire exécuter l'ordre. A la barre, à la barre, est aussitôt le cri général. Les cinq accusés y descendent, Robespierre furieux, Saint-Just calme et méprisant, les autres consternés de cette humiliation si nouvelle pour eux. Ils étaient enfin à cette place où ils avaient envoyé Vergniaud, Brissot, Pétion, Camille Desmoulins, Danton, et tant d'autres de leurs collègues, pleins ou de vertu, ou de génie, ou de courage.

Il était cinq heures. L'assemblée avait déclaré la séance permanente. Mais en ce moment, accablée de fatigue, elle prend la résolution dangereuse de suspendre la séance jusqu'à sept, pour se donner un peu de

repos. Les députés se séparent alors, et laissent à la commune, si elle a quelque audace, la faculté de fermer le lieu de leurs séances, et de s'emparer de toute autorité dans Paris. Les cinq accusés sont conduits au comité de sûreté générale, et interrogés par leurs collègues, en attendant d'être traduits dans les prisons.

Pendant que ces événemens si importans s'étaient passés dans la Convention, la commune était restée dans l'attente. L'huissier Courvol était allé lui signifier le décret qui mettait Henriot en arrestation, et mandait le maire et l'agent national à la barre. Il avait été fort mal accueilli. Il avait demandé un reçu, mais le maire lui avait répondu : *Un jour comme aujourd'hui on ne donne pas de reçu. Va à la Convention, va lui dire que nous saurons la maintenir, et dis à Robespierre qu'il n'ait pas peur, car nous sommes ici.* Le maire s'était exprimé ensuite devant le conseil général de la manière la plus mystérieuse sur le motif de la réunion ; il ne lui avait parlé que du décret qui ordonnait à la commune de veiller à la tranquillité de Paris ; il lui avait rappelé les grandes époques où cette commune avait déployé un grand courage, et il avait désigné assez clairement le 31 mai. L'agent national Payan parlant après le maire, avait proposé d'envoyer

deux membres du conseil sur la place de la Commune, où se trouvait une foule immense, pour haranguer le peuple et l'inviter à *se réunir à ses magistrats pour sauver la patrie.* Ensuite on avait rédigé une adresse dans laquelle on disait que des scélérats opprimaient *Robespierre, ce citoyen vertueux qui fit décréter le dogme consolant de l'Être-Suprême et de l'immortalité de l'âme; Saint-Just, cet apôtre de la vertu, qui fit cesser la trahison au Rhin et au Nord; Couthon, ce citoyen vertueux qui n'a que le corps et la tête de vivans, mais qui les a brûlans de patrotisme.* Aussitôt après on avait arrêté que les sections seraient convoquées, que les présidens et les commandans de la force armée seraient mandés à la commune pour y recevoir ses ordres. Une députation avait été envoyée aux jacobins pour qu'ils vinssent fraterniser avec la commune, et qu'ils envoyassent au conseil général leurs membres les plus énergiques, et un bon nombre de *citoyens et citoyennes des tribunes.* Sans énoncer encore l'insurrection, la commune en prenait tous les moyens, et marchait ouvertement à ce but. Elle ignorait l'arrestation des cinq députés, et c'est pourquoi elle gardait encore quelque réserve.

Pendant ce temps, Henriot était monté à cheval et courait les rues de Paris. Chemin fai-

sant, il apprend qu'on a arrêté cinq représentans : alors il se met à soulever le peuple, en criant que des scélérats oppriment les députés fidèles, qu'ils ont arrêté Couthon, Saint-Just, et Robespierre. Ce misérable était à moitié sou; il s'agitait sur son cheval, et secouait son sabre comme un frénétique. Il se rend d'abord au faubourg Saint-Antoine, pour soulever les ouvriers de ce faubourg, qui comprenaient à peine ce qu'il voulait dire, et qui avaient d'ailleurs commencé à s'apitoyer en voyant passer tous les jours de nouvelles victimes. Par un hasard fatal, Henriot rencontre les fatales charrettes. En apprenant l'arrestation de Robespierre, on les avait entourées, et comme on voyait dans Robespierre l'auteur de tous les meurtres, lui arrêté, on s'imaginait que les exécutions devaient finir. On voulait faire rebrousser chemin aux condamnés. Henriot, qui accourt dans ce moment, s'y oppose, et fait consommer encore cette dernière exécution. Il revient ensuite, toujours au galop, jusqu'au Luxembourg, et ordonne à la gendarmerie de se réunir à la place de la maison commune. Il prend un détachement à sa suite, descend le long des quais, pour se rendre à la place du Carrousel, et aller délivrer les prisonniers qui étaient au comité de sûreté générale. En

courant sur les quais, avec ses aides-de-camp, il renverse plusieurs personnes. Un homme qui avait son épouse sous son bras, se tourne vers les gendarmes, et s'écrie : « Gendarmes, arrêtez ce brigand, il n'est plus votre général. » Un aide-de-camp lui répond par un coup de sabre. Henriot continue, se jette dans la rue Saint-Honoré, et arrivé sur la place du Palais-Égalité (Palais-Royal), aperçoit Merlin de Thionville, et pousse à lui, en criant : « Arrêtez ce » coquin, c'est l'un de ceux qui persécutent les » représentans fidèles. » On s'empare de Merlin, on le maltraite, et on le conduit au premier corps-de-garde. Henriot poursuit, et arrive dans les cours du Palais-National. Il fait mettre pied à terre à ceux qui l'accompagnent, et veut pénétrer dans le palais. Les grenadiers lui en refusent l'entrée, et croisent la baïonnette. Dans ce moment, un huissier s'avance, et dit : « Gendarmes, arrêtez ce rebelle ; un décret » de la Convention vous l'ordonne. » — Aussitôt on entoure Henriot, on le désarme, lui et plusieurs de ses aides-de-camp, on les garotte, et on les conduit dans la salle du comité de sûreté générale, auprès de Robespierre, Couthon, Saint-Just et Lebas.

Jusqu'ici tout allait bien pour la Convention ; ses décrets, hardiment rendus, étaient

heureusement exécutés; mais la commune et les jacobins, qui n'avaient pas encore proclamé ouvertement l'insurrection, allaient éclater maintenant, et réaliser leur projet d'un 2 juin. Par bonheur, tandis que la Convention suspendait imprudemment sa séance, la commune en faisait de même, et le temps était perdu pour tout le monde.

Le conseil ne se rassemble de nouveau qu'à six heures. A cette reprise de la séance, l'arrestation des cinq députés et d'Henriot était connue. Le conseil ne se contient plus, et déclare qu'il s'insurge contre les oppresseurs du peuple, qui veulent faire périr ses défenseurs. Il ordonne de sonner le tocsin à l'Hôtel-de-Ville et dans toutes les sections. Il envoie un de ses membres dans chacune d'elles, pour les entraîner dans l'insurrection, et les décider à envoyer leurs bataillons à la commune. Il envoie des gendarmes fermer les barrières, et enjoint à tous les concierges des prisons de refuser les prisonniers qui leur seraient présentés. Enfin il nomme une commission exécutive de douze membres, dans laquelle se trouvent Payan et Coffinhal, pour diriger l'insurrection, et user de tous les pouvoirs souverains du peuple. Dans ce moment,

on avait déjà réuni sur la place de la commune, quelques bataillons des sections, plusieurs compagnies de canonniers, et une grande partie de la gendarmerie. On commence à faire prêter le serment aux commandans des bataillons actuellement réunis. Ensuite on ordonne à Coffinhal de se rendre avec quelques cents hommes à la Convention, pour délivrer les prisonniers.

Déjà Robespierre aîné avait été conduit au Luxembourg, Robespierre jeune à la maison Lazare, Couthon à Port-Libre, Saint-Just aux Ecossais, Lebas à la maison de justice du département. L'ordre donné par la commune aux concierges avait été exécuté, et on avait refusé les prisonniers. Les administrateurs de police s'en étaient emparés, et les avaient conduits en voiture à la mairie. Quand Robespierre parut, on l'embrassa, on le combla de témoignages de dévouement, et on jura de mourir pour le défendre lui et tous les députés fidèles. Pendant ce temps Henriot était seul resté au comité de sûreté générale. Coffinhal, vice-président des jacobins, y arriva le sabre à la main, avec quelques compagnies des sections, envahit les salles du comité, en chassa les membres, et délivra Henriot et ses aides de

camp. Henriot délivré courut sur la place du Carrousel, retrouva encore ses chevaux, s'élança sur l'un d'eux, et, avec assez de présence d'esprit, dit aux compagnies des sections et aux canonniers qui se trouvaient autour de lui, que le comité venait de le déclarer innocent, et de lui restituer le commandement. Alors on l'entoura, il se fit suivre par une foule assez nombreuse, se mit à donner des ordres contre la Convention, et à préparer le siége de la salle.

Il était sept heures du soir. La Convention rentrait à peine en séance, et dans l'intervalle, la commune avait acquis de grands avantages. Elle avait, comme on vient de le voir, proclamé l'insurrection, envoyé des commissaires aux sections, réuni déjà autour d'elle beaucoup de compagnies de canonniers et de gendarmes, et délivré les prisonniers. Elle pouvait avec de l'audace marcher promptement sur la Convention, et lui faire révoquer ses décrets. Elle comptait en outre sur l'école de Mars, dont le commandant Labretèche lui était entièrement dévoué.

Les députés s'assemblent en tumulte, et se communiquent avec effroi les nouvelles de la soirée. Les membres des comités incertains, effrayés, sont réunis dans une petite salle qui

est à côté du bureau du président. Là ils délibèrent sans savoir à quel parti s'arrêter. Plusieurs députés se succèdent à la tribune, et racontent ce qui se passe dans Paris. On rapporte que les prisonniers sont élargis, que la commune s'est réunie aux jacobins, qu'elle dispose déjà d'une force considérable, et que la Convention va bientôt être assiégée. Bourdon propose de sortir en corps et de se montrer au peuple, pour le ramener. Legendre s'efforce de rassurer l'assemblée, en lui disant qu'elle ne trouvera partout que de purs et fidèles montagnards prêts à la défendre, et il montre dans ce péril un courage qu'il n'avait pas eu contre Robespierre. Billaud monte à la tribune, et annonce qu'Henriot est sur la place du Carrousel; qu'il a égaré les canonniers, qu'il a fait tourner les canons contre la salle de la Convention, et qu'il va commencer l'attaque. Collot-d'Herbois monte alors au fauteuil, qui, par la disposition de la salle, devait recevoir les premiers boulets, et dit en s'asseyant: «Représentans, voici le moment de mourir à notre » poste. Des scélérats ont envahi le palais national. » A ces mots, tous les députés dont les uns étaient debout, dont les autres erraient

dans la salle, prennent leur place, et demeurent assis dans un silence majestueux. Tous les citoyens des tribunes s'enfuient avec un bruit épouvantable, et ne laissent après eux qu'un nuage de poussière. La Convention reste abandonnée, et convaincue qu'elle va être égorgée, mais résolue à périr plutôt que de souffrir un Cromwell. Admirons ici l'empire de l'occasion sur les courages! Ces mêmes hommes si long-temps soumis au rhéteur qui les haranguait, bravent aujourd'hui les canons qu'il a fait diriger contre eux, avec une sublime résignation. Des membres de l'assemblée entrent et sortent, et apportent des nouvelles de ce qui se passe au Carrousel; Henriot y donne toujours des ordres. — Hors la loi, hors la loi, le brigand, s'écrie-t-on dans la salle. — On rend aussitôt le décret de mise hors la loi, et des députés vont le publier devant le palais national.

Dans ce moment, Henriot, qui avait égaré les canonniers, et avait fait tourner les pièces contre la salle, voulait les engager à tirer. Il ordonne le feu, mais ceux-ci hésitent à lui obéir. Des députés s'écrient : « Canonniers, vous déshonorerez-vous? ce brigand est hors la loi. » Les canonniers alors se refusent à obéir à Henriot.

Abandonné des siens, il n'a que le temps de tourner bride, et de s'enfuir à la commune.

Ce danger passé, la Convention met hors la loi les députés qui se sont soustraits à ses décrets, et tous les membres de la commune qui sont en révolte. Cependant, ce n'était pas tout. Si Henriot n'était plus à la place du Carrousel, les révoltés étaient encore à la commune avec toutes leurs forces, et avaient toujours la ressource d'un coup de main. Il fallait obvier à ce grand péril. On délibérait sans agir. Dans la petite salle qui était derrière le bureau, et dans laquelle se trouvaient les comités et beaucoup de représentans, on proposa de nommer un commandant de la force armée, pris dans le sein de l'assemblée. — Qui? demande-t-on. — Barras, répond une voix, et il aura le courage d'accepter. — Aussitôt Vouland court à la tribune, et propose de nommer le représentant Barras pour diriger la force armée. La Convention accepte la proposition, nomme Barras, et lui adjoint six autres députés, pour commander sous ses ordres. Fréron, Ferrand, Rovère, Delmas, Bolleti, Léonard-Bourdon, et Bourdon de l'Oise. Un membre de l'assemblée ajoute à cette proposition une autre qui n'est pas moins importante, c'est de nommer des

représentans pour aller éclairer les sections, et leur demander le secours de leurs bataillons. Cette dernière mesure était la plus importante, car il était urgent de décider les sections incertaines ou trompées.

Barras court vers les bataillons déjà réunis, pour leur signifier ses pouvoirs, et les distribuer autour de la Convention. Les députés envoyés aux sections s'y rendent pour les haranguer. Dans ce moment, la plupart d'entre elles étaient incertaines; très-peu étaient pour la commune et pour Robespierre. Tout le monde avait horreur de ce système atroce qu'on imputait à Robespierre, et désirait un événement qui en délivrât la France. Cependant la crainte paralysait encore tous les citoyens. On n'osait pas se décider, et en croire les bruits qui couraient. La commune, à laquelle les sections étaient habituées à obéir, les avait mandées, et quelques-unes n'osant pas résister, avaient envoyé des commissaires, non pas pour adhérer au projet de l'insurrection, mais pour s'instruire des événemens. Paris était dans l'incertitude et l'anxiété. Les parens des prisonniers, leurs amis, tous ceux qui souffraient de ce régime

cruel, sortaient de leurs maisons, s'approchaient de rues en rues, vers les lieux où régnait le bruit, et tâchaient de recueillir quelques nouvelles. Les malheureux détenus ayant aperçu de leurs fenêtres grillées beaucoup de mouvement, ayant entendu beaucoup de rumeur, se doutaient de quelque chose, mais ils tremblaient encore que ce nouvel événement n'aggravât leur sort. Cependant la tristesse des geôliers, des mots dits à l'oreille des faiseurs de liste, la consternation qui s'en était suivie, avaient diminué les doutes. Bientôt on avait su par des mots échappés que Robespierre était en péril; des parens étaient venus se placer sous les fenêtres des prisons, et indiquer avec des signes, ce qui se passait; alors les prisonniers s'étaient réunis, et avaient laissé éclater l'allégresse la plus vive. Les infâmes délateurs tremblant, avaient pris quelques-uns des suspects à part, s'étaient efforcés de se justifier, et de persuader qu'ils n'étaient pas les auteurs des listes de proscription. Quelques-uns les avouant, disaient avoir retranché des noms. L'un n'en avait donné que quarante, sur deux cents qu'on lui demandait; une autre avait détruit des listes entières. Dans leur effroi, ces misérables s'accu-

saient réciproquement, et se renvoyaient l'infamie les uns aux autres.

Les députés, répandus dans les sections, n'avaient pas eu de peine à l'emporter sur les obscurs envoyés de la commune. Celles qui avaient acheminé leurs bataillons à l'Hôtel-de-Ville, les rappelaient, les autres dirigeaient les leurs vers le palais national. Déjà ce palais était suffisamment entouré. Barras vint l'annoncer à l'assemblée, et courut ensuite à la plaine des Sablons, pour remplacer Labretèche, qui était destitué, et amener l'école de Mars au secours de la Convention.

La représentation nationale se trouvait maintenant sauvée d'un coup de main ; c'était le cas de marcher sur la commune, et de prendre l'initiative qu'elle ne prenait pas. On se décide aussitôt à marcher sur l'Hôtel-de-Ville, pour l'entourer. Léonard Bourdon, qui était à la tête d'un grand nombre de bataillons, se met en marche. Au moment où il annonce qu'il va s'acheminer sur les rebelles, «Pars, lui dit Tallien, qui occupait le fauteuil, » et que le soleil en se levant ne trouve plus » les conspirateurs vivans. » Léonard Bourdon débouche par les quais, et arrive sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Un grand nombre de gen-

darmes, de canonniers, et de citoyens armés des sections, s'y trouvaient encore. Un agent 'du comité de salut public, nommé Dulac, a le courage de se glisser dans leurs rangs, et de leur lire le décret de la Convention qui mettait la commune hors la loi. Le respect qu'on avait contracté pour cette assemblée, au nom de qui tout se faisait depuis deux ans, le respect pour ces mots de loi et de république, l'emportent. Les bataillons se séparent : les uns retournent chez eux, les autres se réunissent à Léonard-Bourdon, et la place de la Commune reste déserte. Ceux qui la gardaient, et ceux qui viennent d'arriver pour l'attaquer, se rangent dans les rues environnantes afin de cerner toutes les avenues.

On avait une telle idée de la résolution des conspirateurs, et on était si étonné de les voir presque immobiles dans l'Hôtel-de-Ville, qu'on hésitait à approcher. Léonard-Bourdon craignait qu'ils n'eussent miné l'Hôtel-de-Ville. Cependant il n'en était rien. Ils délibéraient en tumulte, proposaient d'écrire aux armées et aux provinces, ne savaient pas au nom de qui ils devaient écrire, et n'osaient pas prendre un parti décisif. Si Robespierre,

homme d'action, avait osé se montrer et marcher sur la Convention, elle eut été mise en péril. Mais il n'était qu'un rhéteur, et d'ailleurs il sentait, et tous ses partisans avec lui, que l'opinion les abandonnait. La fin de cet affreux régime était arrivée; la Convention était partout obéie, et les mises hors la loi produisaient un effet magique. Aurait-il été doué d'une plus grande énergie, il eût été découragé par ces circonstances, supérieures à toute force individuelle. Le décret de mise hors la loi frappa tout le monde de stupeur, lorsque de la place de la commune il eut été communiqué à l'Hôtel-de-Ville. Payan, qui le reçut, le lut à haute voix, et avec une grande présence d'esprit, ajouta à la liste des personnes mises hors la loi *le peuple des tribunes*, ce qui n'était pas dans le décret. Contre son attente, le peuple des tribunes s'échappa avec effroi, ne voulant pas partager l'anathème lancé par la Convention. Alors le plus grand découragement s'empara des conjurés. Henriot descendit sur la place pour haranguer les canonniers, mais il ne trouva plus un seul homme. Il s'écria en jurant: « Comment! ces scélérats de » canonniers qui m'ont sauvé il y a quelques » heures, m'abandonnent maintenant! » Alors

il remonte furieux pour annoncer cette nouvelle au conseil. Le désespoir s'empare des conjurés ; ils se voient abandonnés par leurs troupes, et cernés de tout côté, par celles de la Convention ; ils s'accusent et se reprochent leur malheur. Coffinhal, homme énergique, et qui avait été mal secondé, s'indigne contre Henriot, et lui dit : « Scélérat, c'est ta lâcheté qui nous a perdus. » Il se précipite sur lui, et, le saisissant au milieu du corps, le jette par une fenêtre. Le misérable Henriot tombe sur un tas d'ordures, qui amortissent la chute, et empêchent qu'elle ne soit mortelle. Lebas se tire un coup de pistolet; Robespierre jeune se jette d'une fenêtre; Saint-Just reste calme et immobile, une arme à la main, et sans vouloir se percer; Robespierre se décide enfin à terminer sa carrière, et trouve dans cette extrémité, le courage de se donner la mort. Il se tire un coup de pistolet qui, entrant au-dessous de la lèvre gauche, lui perce seulement la joue, et ne lui fait qu'une blessure peu dangereuse.

Dans ce moment, quelques hommes hardis, le nommé Dulac, le gendarme Méda, et plusieurs autres, laissant Bourdon avec ses bataillons sur la place de la Commune, montent

armés de sabres et de pistolets, et entrent dans la salle du conseil, à l'instant même où le bruit des deux coups de feu venait de se faire entendre. Les officiers municipaux allaient ôter leur écharpe, mais Dulac menace de sabrer le premier qui songera à s'en dépouiller. Tout le monde reste immobile ; on s'empare de tous les officiers municipaux, des Payan, des Fleuriot, des Dumas, des Coffinhal, etc. ; on emporte les blessés sur des brancards, et on se rend triomphalement à la Convention. Il était trois heures du matin. Les cris de victoire retentissent autour de la salle, et pénètrent jusque sous ses voûtes. Alors les cris de vive la liberté ! vive la Convention ! à bas les tyrans ! s'élèvent de toutes parts. Le président dit ces paroles : « Représentans, Robes- »pierre et ses complices sont à la porte de »votre salle ; voulez-vous qu'on les transporte »devant vous ? » — Non, non, s'écrie-t-on de tout côté ; au supplice les conspirateurs !

Robespierre est transporté avec les siens dans la salle du comité de salut public. On l'étend sur une table, et on lui met quelques cartons sous la tête. Il avait conservé sa présence d'esprit, et paraissait impassible. Il avait

un habit bleu, le même qu'il portait à la fête de l'Etre-Suprême, des culottes de nankin, et des bas blancs, qu'au milieu de ce tumulte il avait laissé retomber sur ses souliers. Le sang jaillissait de sa blessure, il l'essuyait avec un fourreau de pistolet. Quelques personnes qui l'entouraient lui présentaient de temps en temps des morceaux de papier, qu'il prenait pour s'essuyer le visage. Il demeura ainsi plusieurs heures exposé à la curiosité, et aux outrages d'une foule de gens. Quand le chirurgien arriva pour le panser, il se leva lui-même, descendit de dessus la table, et alla se placer sur un fauteuil. Il subit un pansement douloureux, sans jamais pousser aucune plainte. Il avait l'insensibilité et la sécheresse de l'orgueil humilié. Il ne répondait à aucune parole. On le transporta ensuite avec Saint-Just, Couthon et les autres, à la Conciergerie. Son frère et Henriot avaient été recueillis à moitié morts, dans les rues qui avoisinent l'Hôtel-de-Ville.

La mise hors la loi dispensait d'un jugement; il suffisait de constater l'identité. Le lendemain matin, 10 thermidor, les coupables comparaissent au nombre de vingt-un, devant le tribunal où ils avaient envoyé tant de vic-

times. Fouquier-Tinville fait constater l'identité, et à quatre heures d'après-midi il les fait conduire au supplice. La foule, qui depuis longtemps avait déserté le spectacle des exécutions, était accourue ce jour-là avec un empressement extrême. L'échafaud avait été élevé à la place de la Révolution. Un peuple immense encombrait la rue Saint-Honoré, les Tuileries, et la grande place. De nombreux parens des victimes suivaient les charrettes en vomissant des imprécations; beaucoup s'approchaient en demandant à voir Robespierre : les gendarmes le leur désignaient avec la pointe de leur sabre. Quand les coupables furent arrivés à l'échafaud, les bourreaux montrèrent Robespierre à tout le peuple ; ils détachèrent la bande qui entourait sa mâchoire, et lui arrachèrent le premier cri qu'il eût poussé. Il expira avec l'impassibilité qu'il montrait depuis vingt-quatre heures. Saint-Just mourut avec le courage dont il avait toujours fait preuve. Couthon était abattu; Henriot et Robespierre le jeune étaient presque morts de leurs blessures. Des applaudissemens accompagnaient chaque coup de la hache fatale, et la foule faisait éclater une joie extraordinaire. L'allégresse était générale

dans Paris. Dans les prisons on entendait retentir des cantiques; on s'embrassait avec une espèce d'ivresse, et on payait jusqu'à 30 fr. les feuilles qui rapportaient les derniers événemens. Quoique la Convention n'eût pas déclaré qu'elle abolissait le système de la terreur, quoique les vainqueurs eux-mêmes fussent ou les auteurs ou les apôtres de ce système, on le croyait fini avec Robespierre, tant il en avait assumé sur lui toute l'horreur.

Telle fut cette heureuse catastrophe, qui termina la marche ascendante de la révolution, pour commencer sa marche rétrograde. La révolution avait, au 14 juillet 1789, renversé l'ancienne constitution féodale; elle avait, au 5 et 6 octobre, arraché le roi à sa cour, pour s'assurer de lui; elle s'était fait ensuite une constitution, et la lui avait confiée en 1791 comme à l'essai. Regrettant bientôt d'avoir fait cet essai malheureux, désespérant de concilier la cour avec la liberté, elle avait envahi les Tuileries au 10 août, et plongé Louis XVI dans les fers. L'Autriche et la Prusse s'avançant pour la détruire, elle jeta, pour nous servir de son langage terrible, elle jeta, comme gant du combat, la tête d'un roi et de six mille prisonniers; elle s'engagea d'une ma-

nière irrévocable dans cette lutte, et repoussa les coalisés par un premier effort. Sa colère redoubla le nombre de ses ennemis; l'augmentation de ses ennemis et du danger redoubla sa colère, et la changea en fureur. Elle arracha violemment du temple des lois des républicains sincères, mais qui, ne comprenant pas ses extrémités, voulaient la modérer. Alors elle eut à combattre une moitié de la France, la Vendée et l'Europe. Par l'effet de cette action, et de cette réaction continuelle des obstacles sur sa volonté, et de sa volonté sur les obstacles, elle arriva au dernier degré de péril et d'emportement, elle éleva des échafauds, et envoya un million d'hommes sur les frontières. Alors sublime et atroce à la fois, on la vit détruire avec une fureur aveugle, et administrer avec une promptitude surprenante, et une prudence profonde. Changée par le besoin d'une action forte. de démocratie turbulente en dictature absolue, elle devint réglée, silencieuse et formidable. Pendant toute la fin de 93 jusqu'au commencement de 94, elle marcha unie par l'imminence du péril. Mais quand la victoire eut couronné ses efforts, à la fin de 93, un dissentiment put naître alors, car des cœurs généreux et forts, calmés par le succès,

criaient : « Miséricorde aux vaincus! » Mais tous les cœurs n'étaient pas calmés encore; le salut de la révolution n'était pas évident à tous les esprits : la pitié des uns excita la fureur des autres; et il y eut des extravagans qui voulurent pour tout gouvernement un tribunal de mort. La dictature frappa les deux nouveaux partis qui embarrassaient sa marche. Hébert, Ronsin, Vincent périrent avec Danton, Camille Desmoulins. La révolution continua ainsi sa carrière, se couvrit de gloire dès le commencement de 1794, vainquit toute l'Europe, et la couvrit de confusion. C'était le moment où la pitié devait enfin l'emporter sur la colère. Mais il arriva ce qui arrive toujours : de l'incident d'un jour on voulut faire un système. Les chefs du gouvernement avaient systématisé la violence et la cruauté, et lorsque les dangers et les fureurs étaient passés, voulaient égorger et égorger encore. Mais l'horreur publique s'élevait de toutes parts. A l'opposition, ils voulaient répondre par le moyen accoutumé : la mort. Alors un même cri partit à la fois de leurs rivaux de pouvoir, de leurs collègues menacés, et ce cri fut le signal du soulèvement général. Il fallut quelques instans pour secouer l'engourdissement de la crainte;

mais on y réussit bientôt, et le système de la terreur fût renversé.

On se demande ce qui serait arrivé si Robespierre l'eût emporté. L'abandon où il se trouva prouve que c'était impossible. Mais eût-il été vainqueur, il aurait fallu ou qu'il cédât au sentiment général, ou qu'il succombât. Comme les usurpateurs, il aurait été forcé de faire succéder aux horreurs des factions, un régime calme et doux. Mais d'ailleurs il ne lui appartenait pas à lui d'être cet usurpateur. Notre révolution était trop vaste pour que le même homme, député à la constituante en 1789, fût proclamé empereur ou protecteur en 1804, dans l'église Notre-Dame. Dans un pays moins avancé, comme l'était l'Angleterre, où le même homme pouvait encore être tribun et général, et réunir ces deux fonctions, un Cromwell a pu être à la fois homme de parti au commencement, soldat usurpateur à la fin. Mais dans une révolution aussi étendue que la nôtre, et où la guerre a été si terrible et si dominante, où le même individu ne pouvait occuper en même temps la tribune et les camps, les hommes de parti se sont d'abord dévorés entre eux; après eux sont venus les hommes de guerre, et un soldat est resté le dernier maître.

Robespierre ne pouvait donc remplir chez nous le rôle d'usurpateur. Pourquoi lui fut-il donné de survivre à tous ces révolutionnaires fameux, qui lui étaient si supérieurs en génie et en puissance, à un Danton, par exemple?... Robespierre était intègre, et il faut une bonne réputation pour captiver les masses. Il était sans pitié, et elle perd ceux qui en ont dans les révolutions. Il avait un orgueil opiniâtre et persévérant, et c'est le seul moyen de se rendre toujours présent aux esprits. Avec cela il dut survivre à tous ses rivaux, mais il fut de la pire espèce des hommes. Un dévot sans passions, sans les vices auxquels elles exposent, mais sans le courage, la grandeur, et la sensibilité qui les accompagnent ordinairement, un dévot ne vivant que de son orgueil et de sa croyance, se cachant au jour du danger, revenant se faire adorer après la victoire remportée par d'autres, est un des êtres les plus odieux qui aient dominé les hommes, et on dirait les plus vils, s'il n'avait eu une conviction forte et une intégrité reconnue.

FIN DU TOME SIXIÈME.



